



Title	Le problème linguistique de la référence des syntagmes nominaux en français et en japonais
Author(s)	Imoto, Hidetake
Citation	
Version Type	VoR
URL	<a href="https://hdl.handle.net/11094/57801">https://hdl.handle.net/11094/57801</a>
rights	
Note	

*The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA*

<https://ir.library.osaka-u.ac.jp/>

The University of Osaka

UNIVERSITE DE PARIS - VIII

Département de science du langage

Le problème linguistique de la référence des  
syntagmes nominaux  
en français et en japonais

Thèse de Doctorat  
rédigée sous la direction  
de M. le Professeur Nicolas RUWET  
et présentée  
par  
Hidetake IMOTO

1999

### **Note du Diffuseur**

Cet ouvrage est la reproduction *en l'état* de l'exemplaire de soutenance. L'Atelier National de Reproduction des Thèses ne peut être tenu responsable des « coquilles » ou toutes autres imperfections typographiques contenues dans les pages ci-après.

En application de la loi du 1 Juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (20, rue des Grands Augustins - 75006 Paris)

© Hidetake IMOTO  
I.S.B.N. : 2-284-03165-X

## **ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THÈSES**

9 Rue Auguste Angellier 59046 Lille CEDEX France  
Tél : 03 20 30 86 73      Fax : 03 20 54 21 95

Web <http://www.anrtheses.com.fr>

## INTRODUCTION

Cette étude a pour but de présenter un système cohérent qui explique le problème linguistique du référent des syntagmes nominaux en français et en japonais. Ce système cohérent doit se définir comme système logico-cognitif indépendant de la particularité de chaque langue. Il doit avoir les propriétés suivantes:

- (A) Posséder les notions bien définies de *nom*, *syntagme nominal*, *sens*, *référent*, *etc.* applicables à chaque langue.
- (B) Expliquer le mécanisme de la référence qui relie un syntagme nominal (segment linguistique) à son référent (objet extra-linguistique).
- (C) Maintenir une cohérence entre le mécanisme référentiel du nom et du nom propre, une des sous-catégories du nom. Il ne peut donc donner une explication ad hoc de la référence du nom propre. Si l'on adopte la thèse du nom propre vide de sens, il faut proposer une logique qui explique la référence sans l'intermédiaire du sens. Toutes les propriétés du nom propre doivent être une conséquence logique du principe général du nom et des caractéristiques définitives du nom propre.
- (D) Expliquer également les référents interconnectés aux éléments déjà introduits dans le discours, phénomène connu sous le nom d'*anaphore*.

(E) Enfin, servir d'outil de comparaison et mettre au clair un mécanisme linguistique universel et les particularités de chaque langue.

L'objectif de la comparaison entre deux langues ne consiste pas en une simple confrontation pour en relever les points communs ou différents, mais à en extraire des principes universaux sur la référence, et des principes particuliers sur la référence dans chaque langue. Il va sans dire que les phénomènes constatés en français et en japonais ne sont pas nécessairement universaux ; cependant, du fait que ces deux langues sont parmi les langues les plus éloignées qui soient historiquement, il nous est permis de supposer qu'un principe qui s'applique à ces deux langues a une grande probabilité d'être universel, surtout dans le cas où ce principe reflète une structure cognitive générale.

Pour construire le système ainsi défini, je rejette toutes les définitions morphologiques — définir le nom comme partie de discours qui accompagne un article, par exemple, ne s'applique pas en japonais — et j'emprunte des notions générales à la théorie des ensembles et à la logique. Les mathématiques et la logique sont des modèles de systèmes parfaitement cohérents. Ainsi la sémantique formelle de Montague adopte la logique comme base de la théorie. Pourtant dans le cas des langues naturelles on constate assez souvent des phénomènes qui nécessitent la considération de mécanismes cognitifs. Prenons comme exemple la phrase: *En 1929, le président était un bébé* (Fauconnier, 1984:49). Dans l'interprétation la plus naturelle de cette phrase, le référent de *le président* n'est jamais un élément de la catégorie *président* en 1929. Il faut supposer un lien cognitif entre le président actuel et un bébé pour que le nom *président* se réfère à ce bébé qui

n'était pas président à cette époque.

La théorie des espaces mentaux de Fauconnier me sert de cadre général, de modèle linguistique et d'outil de comparaison des deux langues. Cette théorie est l'une des théories pragmatiques de la linguistique cognitive. Il est certain que l'un de ses avantages réside dans la prise en considération des facteurs pragmatiques et dans la constitution d'un modèle général d'interprétation linguistique au niveau cognitif, mais l'accent mis sur son aspect pragmatique fait oublier son apport énorme à la sémantique. J'y vois un rapport étroit avec une logique générale et j'aimerais établir de nouveau un modèle en me fondant sur la théorie des espaces mentaux rapprochée de la théorie des ensembles des mathématiques. Au lieu d'une simple adaptation de la théorie, je donne ma propre définition aux termes principaux de la théorie comme par exemple «rôle», «valeur» et «espace».

La présente étude s'organise en quatre chapitres. Les deux premiers se consacrent à l'étude générale du nom et du nom propre. Je construis un modèle déductif comme un modèle de mathématique. Il m'est donc naturel de discuter le problème jusqu'ici logique du sens d'un nom propre dans le chapitre 2 après avoir introduit les notions générales dans le chapitre 1. Les chapitres 3 et 4 sont des applications de la théorie à des expressions linguistiques de chaque langue. Comme je l'ai indiqué plus haut, le phénomène traité est l'anaphore, expression qui relie deux segments linguistique, ceux-ci se trouvant normalement dans deux phrases différentes. La théorie doit s'étendre à la grammaire du discours et non seulement à la grammaire de la phrase, ce qui constitue la raison pour laquelle je rejette presque totalement les

propositions de la grammaire générative. Après avoir défini les notions d'anaphore et de démonstratifs, j'analyse des expressions anaphoriques du français dans le chapitre 3 et du japonais dans le chapitre 4. Je consacre la fin du dernier chapitre à la comparaison des démonstratifs français et japonais sous l'angle de considérations générales.

*Il me semble impossible d'exprimer ici en quelque mots les remerciements pour l'aide et l'encouragement de mon directeur de recherche, Nicolas Ruwet, pendant la période non seulement de mes études à Paris VIII mais aussi de mon travail à l'Université d'Osaka. Je le remercie pour ses suggestions précieuses qui m'ont servi pour chaque chapitre de cette thèse.*

*Je tiens à exprimer mes remerciements à Jean-Luc Azra qui a corrigé mon français et m'a encouragé tout au long de mon travail. Mes remerciements vont également à Anne Zribi-Hertz, Patrick Bellier, Francis Corblin et mes collègues Hiroshi Mito et Yoshitaka Haruki pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail et pour les longues heures de discussions qu'ils ont eues avec moi.*

*Je remercie enfin à ma femme Itsuno, qui m'a soutenu au dernier moment de la rédaction.*

## Abréviations utilisées pour les gloses française des exemples japonais

ACC	accusatif
AFF	affirmation
DAT	datif
GEN	génitif
HON	honorifique
INT	interrogatif
NEG	négation
NOM,	Nominatif
PASSE	passé
PSF	passif
THEM	thème

## Autres abréviations

DSN	déterminant sans nom	voir p. 233
INA	informations nouvellement acquises	voir p. 264
IPA	informations préalablement acquises	voir p. 264
N	nom	,
Nc	nom commun	
Npr	nom propre	
PC(N)	paradigme contextuel du N	voir p. 91
SN	syntagme nominal	

SNC	syntagme nominal complet	voir p. 220
SNI	Syntagme nominal incomplet	voir p. 220

# Chapitre 1 : Nom

## 1.1. La catégorie et le sens

Un nom correspond à une catégorie, munies des membres et des propriétés qui sont partagées par ses membres et qui sont les conditions d'appartenance de ses membres. On appelle les membres de la catégorie dénotations et les propriétés connotations, et vis-à-vis du terme «nom» ou «mot» les connotations sont également appelées «sens». Le terme du «sens» d'un nom, en tant que les connotations de la catégorie, a deux aspects : les propriétés que l'on a abstraites des dénotations, et les propriétés qui déterminent les dénotations. Le terme «connotation» est sur ce point neutre, et exprime ces deux aspects *impartialement*, mais le terme «sens» s'emploie en mettant l'accent sur son second aspect. Je définis donc le sens de la façon suivante :

- (1)      Sens : l'ensemble des propriétés avec lesquelles on identifie les

Le sens est un produit théorique regroupant des propriétés qui existent en réalité. En principe, une fois supposé le sens théorique ainsi défini, on peut dire les choses suivantes :

(2) (Principes du sens)

- (a) Tous les membres de la catégorie  $N$  possèdent le sens  $N$ .  
N'importe quel  $N$  possède la propriété  $N$ .
- (b) Tous les locuteurs qui emploient le nom  $N$  connaissent le sens  $N$ .
- (c) Le sens  $N$  est unique et identique pour tous les locuteurs.

La catégorie linguistique est l'équivalent de l'ensemble en mathématique à ceci près qu'en mathématique le critère d'appartenance est strict et objectif alors qu'en langue naturelle il peut être flou et parfois subjectif. Par exemple le nom *intellectuel* a comme connotation la propriété d'«être intelligent» et comme dénotations les individus qui ont cette propriété. Mais le critère objectif d'«être intelligent» n'existe pas, et la catégorie *intellectuel*, tout en étant catégorie linguistique, n'est pas un ensemble au sens mathématique. Par contre, tous les ensembles mathématiques peuvent être catégories linguistiques tant qu'ils portent un nom.

Il est assez connu qu'il y a deux façons de définir un ensemble : soit énumérer les dénotations (définition par extension), soit décrire la connotation (définition par compréhension). Prenons comme exemple, un ensemble  $A$  qui se compose des nombres premiers inférieurs à dix. La définition telle

que  $A = \{2,3,5,7\}$  est une définition par extension et la définition telle que  $A = \{x \mid x \text{ est nombre premier inférieurs à dix}\}$  est une définition par compréhension. Pour des raisons pratiques, c'est-à-dire parce que les dénotations sont parfois nombreuses ou même infinies, les ensembles se définissent normalement par compréhension.

## 1.2. Le nom de dictionnaire et le nom d'objet

### 1.2.1. Le nom de dictionnaire

J'appelle «nom de dictionnaire»<sup>1</sup> un nom qui correspond à une catégorie définie par compréhension. Un exemple typique est fourni par les termes mathématiques. Voici, la définition de *nombre premier* donnée par le Robert :

- (3)      nombre premier : nombre entier qui n'est divisible que par lui-même et par l'unité

C'est d'abord ces concepts de «nombre entier» et de «divisibilité» qui déterminent les dénotations : l'ensemble de nombres  $\{2,3,5,7,11\dots\}$  ne peut être considéré comme une catégorie avant que la notion de *nombre premier* (c'est-à-dire la connotation de cet ensemble) soit apparue. La connotation précède ainsi les dénotations<sup>2</sup>. Le sens théorique d'un nom de dictionnaire est identique à sa définition dans le dictionnaire. On apprend les mots par

<sup>1</sup>J'ai modifié le terme de Haiman (1980) «dictionary word» défini comme le mot “of which we learn the meaning through a verbal definition” (Russel in Haiman 1980:335), car dans mes études je ne traite que des noms et des syntagmes nominaux.

<sup>2</sup>Il est bien entendu que la connotation et les dénotations sont deux aspects de la catégorie, et comme la face et le revers d'une médaille, elles sont inséparables. Il est donc absurde de discuter l'ordre temporel de la connotation et des dénotations dans un état synchronique de la langue. Mais il serait admis de supposer la genèse de la catégorisation.

la description de leur définition. Dans les termes de Russell (1917), on connaît les noms de dictionnaires normalement par «connaissance par description» (knowledge by description). Dans cette catégorie de nom entrent beaucoup de termes didactiques comme *nombre premier* ainsi que *célibataire* et même *intellectuel*, car ce dernier se définit comme personne intelligente même si le critère *intelligent* n'est pas clair. Bien que les connotations du nom de dictionnaire soient uniques pour tous les locuteurs, les dénotations peuvent varier d'un locuteur à un autre. Même si monsieur X est considéré comme *intellectuel* pour un locuteur, cela ne l'est pas toujours pour un autre locuteur.

Les principes du sens (2) s'appliquent aux noms de dictionnaire sans aucune réserve : (3) est une condition nécessaire et suffisante pour être *nombre premier*; un nombre qui est divisible par un autre nombre que lui-même ne doit pas appartenir à la catégorie *nombre premier*. Tous les locuteurs qui sont capables d'employer le terme *nombre premier* connaissent la définition (3), et pour eux, le terme n'a pas d'autre sens que (3).

### 1.2.2. Le nom d'objet

Dans les langues naturelles, cependant, à la différence des noms de dictionnaire, il existe un grand nombre de catégories qui sont très difficiles à définir par compréhension. La catégorie *oiseau*, par exemple, contient toute une gamme de variétés de membres depuis *hirondelle* et *moineau* jusqu'à *pingouin* et *kiwi* en passant par *autruche* et *poule*. Il est impossible de trouver les propriétés communes qui puissent être des conditions nécessaires et suffisantes. D'une part, les propriétés apparemment typiques de la catégorie ne sont pas obligatoires : le poussin et l'autruche ne sont pas

«capables de voler», le pingouin n'a pas «de plumes» et le kiwi n'a pas «d'ailes». D'autre part, les propriétés qui correspondent à toute l'extension, comme «animal» et «avoir un bec», ne sont pas suffisantes : l'ornithorynque, qui est animal et a un bec, n'est pas un oiseau<sup>3</sup>. Il est donc impossible de définir la catégorie *oiseau* par compréhension. Je suppose que cette catégorie est définie plutôt par extension. Il est certain que personne n'a jamais énuméré tous les membres de la catégorie *oiseau*, mais les locuteurs français se comportent comme s'il existait une liste exhaustive authentique ou conventionnelle à laquelle ils recourent en dernière analyse pour l'identification. J'appelle donc «nom d'objet»<sup>4</sup> un nom qui correspond à une catégorie qui se définit par extension<sup>5</sup>. Cette catégorie de nom s'oppose à nom de dictionnaire dans les caractéristiques que je viens d'énumérer ci-dessus.

Les dénotations du nom d'objet précèdent les connotations : il existait d'abord un ensemble d'animaux qui se ressemblaient, et on l'a nommé oiseau. C'est alors que la catégorie *oiseau* est née et elle s'est incorporée dans le système de la langue comme découpeur d'un segment de la réalité. Les connotations de la catégorie sont les propriétés abstraites de ce segment de la réalité. On apprend les noms d'objet en acquérant un lien direct entre le nom et les spécimens (=dénotations) de la catégorie. Les parents apprennent aux enfants les noms d'objet en désignant les spécimens et non en en expliquant le sens. Dans les termes de Russell (1917), les connaissances des noms d'objets sont des connaissances par expérience (knowledge by

<sup>3</sup>J'emprunte cet exemple de la catégorie *oiseau* à Kleiber (1990).

<sup>4</sup>Haiman n'admet pas la distinction entre «object word» et «dictionary word». Haiman semble considérer tous les mots comme «object word».

<sup>5</sup>Cette définition montre que le nom d'objet pur est un produit théorique.

acquisition). À la différence des noms de dictionnaire, c'est plutôt les dénotations qui sont identiques pour tous les locuteurs, et les connotations varient d'un locuteur à un autre. La catégorisation d'un nom d'objets s'effectue autour des membres prototypiques et s'agrandissent par la ressemblance<sup>6</sup>.

Cependant la catégorie n'est pas dénuée de sens. Une fois établie la catégorie autour des membres prototypiques, les locuteurs extraient les propriétés à partir de ces membres premiers, et ces propriétés ainsi abstraites contribuent, à leurs tours, à l'identification. Imaginons une situation où nous voyons un animal que nous n'avons jamais vu préalablement. Même si nous ne le connaissons pas, si cet animal a des ailes et des plumes, ou encore s'il vole, nous n'aurions aucune difficulté à l'identifier à un oiseau. Dans cette situation, les propriétés «avoir des ailes», «avoir des plumes», «capable de voler» sont cruciales. Comme elles contribuent à l'identification, elles sont une partie du sens de l'oiseau suivant la définition (1). L'important, c'est que dans le cas d'un nom d'objet, le sens est un ensemble de propriétés partielles et qu'aucune d'entre elles ne peut, à elle toute seule, être le sens ; elle n'est ni nécessaire, ni suffisante. Pour qu'un objet soit identifié comme membre de la catégorie, il suffit que cet objet ressemble au prototype de la catégorie, c'est-à-dire qu'il ait «certaines» propriétés de la catégorie. Le sens est justement le critère selon lequel on juge la ressemblance. Les jugements de ressemblance, c'est-à-dire les jugements d'appartenance sont à la fois synthétiques et analytiques. Ils sont synthétiques parce que l'acte de comparaison est par nature synthétique : lorsqu'on fait la comparaison, on le fait de tous les points de vue, forme, taille, couleur, façon d'agir, etc. C'est ainsi que le sens des noms d'objet constitue des propriétés hétérogènes.

<sup>6</sup>Du fait de l'agrandissement d'une catégorie, il arrive que les prototypes se diluent, comme le mot *jeu*. Voir Lakoff (1987) et Kleiber (1990).

Mais au fur et à mesure que la catégorie s'élabore, certains aspects deviennent plus centraux que d'autres, ce qu'on appelle «schème» s'établit, et enfin les spécialistes décident de l'appartenance selon des critères élaborés. La classification selon laquelle les baleines ne sont pas des poissons mais des mammifères vient du fait qu'on accorde plus d'importance à la façon de se reproduire qu'à l'habitat. A ce stade, le nom d'objet s'approche du nom de dictionnaire et le sens devient analytique.

La définition d'un nom d'objet n'est qu'une partie du sens théorique. Voici quelques exemples de définitions de noms d'objet données par le Robert :

- (4) Oiseau : Animal (vertébrés tétrapodes) à sang chaud, au corps recouvert de plumes, dont les membres antérieurs sont des ailes, les membres postérieurs des pattes, dont la tête est munie d'un bec corné dépourvu de dents, et qui sont dans leur généralité adaptés au vol.
- (5) Jaune : Une des sept couleurs fondamentales du spectre solaire, placée entre le vert et l'orangé.  
cf. jaune (adj.) : Qui est d'une couleur placée dans le spectre entre le vert et l'orangé, et dont la nature offre de multiples exemples : être jaune comme l'or, le safran, la paille, le miel, le soufre, le citron, La teinte jaune du beurre, de l'huile, des épis mûrs.
- (6) Chanvre : Plante dicotylédone (Cannabinacées), scientifiquement appelée *Cannabis sativa*, annuelle, dioïque, à tige droite, à feuilles digitées.

- (7) Feu : dégagement d'énergie calorifique et de lumière accompagnant la combustion vive.

Ces définitions montrent bien les caractéristiques des noms d'objet. Beaucoup de propriétés énumérées dans (4) ne sont pas conditions nécessaires pour être *oiseau*. La façon dont on définit la nature de couleur *jaune* en (5) montre bien qu'elle n'est pas seulement analytique mais aussi synthétique. À la propriété «être placé entre le vert et l'orange dans le spectre», propriété analytique, l'auteur ajoute encore «dont la nature offre de multiples exemples». La partie importante du sens de *jaune* consiste plutôt en ce qui est offert par de multiples exemples. Il n'y a aucune raison de délimiter le sens aux propriétés décrites par la langue; les propriétés et les connaissances accumulées autour des dénotations par toutes les perceptions (taille, forme, couleur, toucher, odeur) peuvent constituer des composantes du sens, à moins qu'elles ne contribuent à l'identification. Il est vrai que les définitions (6), (7) et la première partie de (5) sont analytiques, mais c'est plutôt là où réside la différence entre le sens théorique et la définition de dictionnaire. Le dictionnaire est par sa nature analytique ; on se sert de la définition non pour donner le sens logique<sup>7</sup> mais pour fixer les dénotations. Cependant, le sens linguistique, c'est-à-dire ce avec quoi on identifie l'objet ne se limite pas à cette propriété analytique. Beaucoup de locuteurs français ne connaissent pas la définition (6) de *chanvre*. Pour eux, c'est plutôt une plante dont on se sert pour fabriquer des tissus et du stupéfiant. Tout en étant contingente, la propriété «être ingrédient dans la fabrication de tissus et de drogues» doit être considérée comme une partie importante du sens

<sup>7</sup>Concept de sens chez les logiciens : conditions nécessaires et suffisantes, comme le sens d'un mot de dictionnaire.

de *chanvre*, puisqu'elle sert à identifier cette plante. A propos de *feu*, (7) est une découverte scientifique qui ne remonte pas à très longtemps. À l'époque ancienne, c'était un des éléments fondamentaux, et au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un ingrédient auquel on donnait même le nom *phlogistique*. L'important, c'est que malgré le changement de connotation, les dénotations de *feu* restent toujours les mêmes depuis l'époque ancienne jusqu'à présent. Ceci montre que le sens est composé non seulement de la propriété réputée analytique mais aussi d'un grand nombre de propriétés synthétiques et expérimentales. Une définition analytique telle que (7) nous enseigne encore qu'elle n'est pas nécessairement vraie, il suffit qu'elle soit considérée comme vraie. La propriété «phlogistique» était au moins à l'époque, un des sens analytiques (donc centraux) de *feu*, puisque les scientifiques à l'époque l'utilisaient communément comme un outil pour fixer les dénotations de *feu*.

Enfin, la définition d'un dictionnaire papier ne décrit pas le sens total d'un nom d'objet. Supposons un dictionnaire idéal qui en donne le sens théorique : puisqu'on admet comme sens toutes les propriétés synthétiques et contingentes, la rubrique s'agrandirait infiniment. Il n'y a pas de critère en vertu duquel le nombre des descriptions identifiantes est jugé suffisant. Le dictionnaire s'approche de l'encyclopédie. En effet, en ce qui concerne les noms d'objet, les définitions qu'un dictionnaire papier leur donne, telles que (4) à (7), ne sont pas très différentes de celles données par une encyclopédie. J'adopte avec Langacker (1987) la thèse de Haiman (1980) selon laquelle «le dictionnaire est une encyclopédie». La distinction entre le dictionnaire et l'encyclopédie ne répond qu'à des besoins pratiques. L'un des avantages d'un tel concept est fourni par un exemple de Langacker (1987) : le sens du

nom composé anglais *buggy whip* (le fouet qu'emploie le cocher d'une voiture à chevaux pour faire courir les chevaux), ne se décide pas à partir des définitions de dictionnaire de *buggy* (voiture à chevaux) et de *whip* (fouet) toutes seules, mais il faut avoir les connaissances culturelles du fait qu'une voiture a été conduite par un cocher employant un fouet. Si on attache ces connaissances culturelles aux catégories de *buggy* et de *whip*, on peut obtenir le sens de *buggy whip* au niveau lexical<sup>8</sup>.

Le concept de sens en tant qu'ensemble de toutes les connaissances relatives à la catégorie ne comprend aucun inconvénient théorique. Pour les besoins pratiques, comme le font les encyclopédies réelles, on n'a qu'à sélectionner les propriétés considérées comme centrales de la catégorie. Au niveau théorique, il faut tout simplement les règles d'applications suivantes aux principes (2) du sens:

- (8) (Règles d'application des noms d'objet aux principes du sens)
  - (a) Dire qu'un membre de N possède le sens N, c'est dire qu'il possède suffisamment de propriétés de N pour qu'il soit identifié comme son membre, et jamais de dire qu'il possède toutes les propriétés du sens N.
  - (b) Connaître le sens N, c'est avoir les connaissances suffisantes (= connaître certaines propriétés) de l'identification pour cette catégorie et non pas connaître toutes les propriétés de N.
  - (c) Comme les connaissances pour N de chaque locuteur sont limitées et partielles, il arrive même que les deux locuteurs

<sup>8</sup>Je ne prétend pas du tout que c'est la seule analyse possible du mécanisme de l'interprétation de *buggy whip*. Il est toujours possible de la traiter au niveau pragmatique.

ne partagent pas les connaissances communes pour N. Soient N(T) le sens N théorique, N(A) et N(B) les propriétés que les locuteurs A et B connaissent relativement à N, le principe (c) dit tout simplement que même si N(A) et N(B) sont différents, tous les deux sont des parties du même N(T).

L'exemple d'*oiseau* montre bien la nécessité de (8) (a) : le pingouin ne possède ni la propriété d'avoir le «corps recouvert de plumes» ni celle d'être «adapté au vol» décrit en (4), mais il possède les autres propriétés. Le pingouin est donc jugé synthétiquement *oiseau*, et sur ce fait on peut dire comme prédit le principe (2) (a) que le pingouin possède le sens *oiseau* pris comme un ensemble des propriétés de cette catégorie. Les règles (8) (b) et (c) sont étroitement liées. Elles concernent les connaissances personnelles de chaque locuteur. Il est bien entendu que chaque locuteur ne connaît pas toutes les propriétés encyclopédiques de la catégorie. Les connaissances pour la catégorie varient d'un locuteur à un autre. La définition (6) est une partie des propriétés *chanvre*, mais un spécialiste connaît beaucoup plus que (6) et un locuteur ordinaire beaucoup moins que (6). On peut même supposer un état transitoire entre «connaître le mot N» et «ne pas le connaître». Il y aurait sans doute des gens qui savent seulement que l'*anémone* est une plante, et rien de plus. Si on leur demande s'ils connaissent *anémone*, Certains répondront : «oui, c'est une plante» et d'autres : «j'ai entendu dire le nom, c'est une plante quelconque, mais je ne sais pas quelle plante c'est.», etc. J'aimerais distinguer «connaître» et «ne pas connaître» par la capacité à employer le mot. Pour les gens qui savent seulement que l'*anémone* est une plante, il semble difficile d'employer ce mot dans l'acte

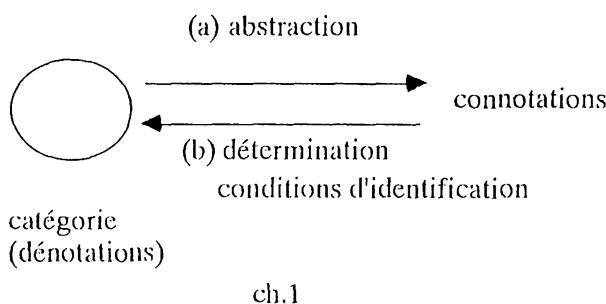
d'énonciation. (8)(b) donne le critère de «connaître N» ; il s'agit de l'identification: si un locuteur possède des connaissances suffisantes relatives à la catégorie N pour la distinguer d'autres catégories de la catégorie supérieure, ce locuteur peut être jugé comme connaissant N. Par exemple, pour connaître *anémone* il faut la distinguer d'autres plantes telles que clématite, hépatique, pivoine, renoncule, etc. Si un locuteur peut le faire, il sera capable d'utiliser le mot *anémone* dans une énonciation. Ce critère est conforme à l'idée classique du saussurianisme selon laquelle l'unité linguistique consiste en ce que les autres ne sont pas, et qu'elle ne se définit que par ses différences. Dans cet exemple, *anémone* est une plante que clématite, hépatique, pivoine, renoncule, etc., ne sont pas. Tout en donnant à la notion du «sens» une valeur positive qui rend une catégorie différente des autres, on peut arriver à un système de la langue à peu près identique à celui de Saussure où une unité s'oppose aux autres unités. Conformément à la définition (1), puisque le «sens» consiste à identifier, «avoir les connaissances de N suffisantes pour la distinguer d'autres catégories» peut être considéré comme «connaître le sens N». On peut ainsi admettre la règle d'application (8) (b), et par conséquence le principe (2) (b) s'applique aux noms d'objets.

La question est de savoir, comme l'impose le principe (2)(c), si les connaissances de plus d'un locuteur relatives à N sont identiques. Il est bien entendu que N(A) et N(B) ne sont pas toujours la même chose. Cependant, chaque sens personnel de N suffit à déterminer les dénotations de N, N(A) et N(B) contiennent au moins les informations sur la catégorie supérieure à laquelle N appartient ; tous les gens qui peuvent employer le mot *chanvre*, par exemple, savent que c'est une plante. Il est donc impossible

que  $N(A)$  et  $N(B)$  soient totalement différents. En conséquence de la règle (8) (b) qui considère  $N(A)$  et  $N(B)$  comme équivalents de  $N(T)$ , on peut également les considérer comme à peu près identiques.

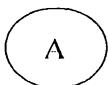
### 1.2.3. Interaction entre les noms d'objet et les noms de dictionnaire

Dans le cas de noms d'objet, les dénotations précèdent les connotations. Mais comme nous l'avons vu ci-dessus, les connotations contribuent, à leur tour, à l'identification des dénotations. L'interaction entre les dénotations et les connotations est donc bilatérale, et j'aimerais l'illustrer de la façon suivante :



Inversement, dans le cas de noms de dictionnaire, la connotation précède théoriquement les dénotations, mais dès que la connotation définit les dénotations (b), à partir desquelles on abstrait les propriétés (a) qui peuvent devenir les nouvelles connotations et peuvent redéterminer les dénotations (b'). Ces interactions sont donc cycliques, et à la suite de ces interactions, il arrive assez souvent qu'un mot de dictionnaire change de sens et s'approche d'un nom d'objet. Le nom japonais *sakana*, par exemple, a été un nom de dictionnaire qui signifiait «les aliments qu'on prend avec du *sake* (=alcool japonais)», mais du fait que les dénotations de ces aliments

étaient surtout des poissons, on a abstrait des propriétés de poissons à partir de ces dénotations (a), et ces propriétés, nouvelles connotations, ont redéterminé les dénotations. Le mot *sakana*, à l'heure actuelle, est un nom d'objet qui désigne «poisson» même les poissons qui ne se mangent pas avec du *sake*. Dans l'usage courant, même un terme d'origine didactique, c'est-à-dire un nom de dictionnaire par excellence, n'est pas exempt de changement. Le  *cercle* en termes mathématiques, par exemple, se définit comme l'ensemble des points qui se trouvent à égale distance d'un point. Quand on applique cette définition rigoureusement, la forme suivante n'est pas un cercle.



En effet, sur le plan mathématique, ce n'est pas un cercle mais une ellipse. Cependant dans l'usage courant, si je dis que j'ai tracé un cercle autour de la lettre *A*, personne ne me contestera. Cela montre que nous attachons à la catégorie  *cercle* non seulement la définition mathématique mais aussi les propriétés que nous abstrayons à partir des dénotations que nous connaissons comme cercle, et l'identification est un résultat de confrontation synthétique entre les propriétés que nous avons et la forme tracée autour de la lettre *A*. Sur ce point, l'argument sur la longueur d'*un mètre* de Kripke (1982 (édition anglaise : 1972)) mérite d'être retenu. Selon l'auteur, la définition d'*un mètre* comme «la longueur du mètre-étalon de Paris» n'est pas une vraie définition. Le locuteur «se sert de cette définition non pour *donner le sens* de ce qu'il appelle «mètre», mais pour *fixer la référence*. [...] il peut toujours dire «Si la barre *S* ([=mètre-étalon] H.I.) avait été chauffée à  $t_0$ ,

alors à  $t_0$  la barre  $S$  ne mesurerait pas un mètre»" (pp. 42-43, l'italique est de l'auteur). En effet *un mètre* est un nom d'objet, mais sur le plan épistémique, avant de fixer un mètre comme la longueur de la barre, la longueur d'un mètre n'existe pas<sup>9</sup>. *Un mètre* est en ce sens à l'origine un mot de dictionnaire. Le processus de la transformation de nom de dictionnaire en nom d'objet n'est pas difficile à imaginer : dès que la propriété de «la longueur de la barre  $S$ » fixe la référence, on trouve beaucoup d'autres propriétés pour fixer la même référence, (c'est la longueur de tel ou tel objet, etc.) et en s'appuyant sur ces nouvelles propriétés un mètre reste invariable indépendamment du premier repère «la longueur de la barre  $S$ ». À ce stade ces nouvelles propriétés sont les connotations de la catégorie *mètre*.

La transformation inverse, transformation d'un nom d'objet en nom de dictionnaire n'est pas vide d'exemples. *De l'eau*, par exemple, ne désignait au début que «ce liquide sans goût», mais dès que la science a découvert que la forme chimique de l'eau était  $H_2O$ , cette propriété d'«être  $H_2O$ » est devenue une partie centrale du sens (équivalent de la définition du nom de dictionnaire) de *l'eau* et en se fondant sur ce sens on désigne à l'heure actuelle même  $H_2O$  sous forme gazeuse dans l'air par ce nom. Le nom *eau* possède ainsi un caractère de nom de dictionnaire<sup>10</sup>.

Enfin, quelques soient les noms, ils ne sont pas exemptés de l'interaction entre les dénotations et les connotations; la direction des

<sup>9</sup>En revanche, sur le plan métaphysique, on peut dire que la longueur d'un mètre existe indépendamment de notre conscience. Il ne faut pas oublier que Kripke ne s'intéresse qu'à la métaphysique. La question de savoir comment peut-on reconnaître la longueur d'un mètre dans le cas où la barre ne mesurerait plus un mètre appartient à la question épistémique et elle est hors de sa considération. Quant à la linguistique, elle ne s'intéresse qu'au mécanisme épistémique.

<sup>10</sup>D'autre part, il reste toujours un nom d'objet : même si de l'eau de robinet contient des impuretés sur le plan chimique, elle est toujours de l'eau prototypique.

connotations vers les dénotations rapproche les noms d'objet des noms de dictionnaire, et la direction inverse rapproche les noms de dictionnaire des noms d'objets (cf. schéma 1). Dans la langue naturelle, il est donc très difficile de tirer une ligne de démarcation nette entre les noms de dictionnaire et les noms d'objet. Les connaissances des noms d'objet appartiennent en principe aux connaissances par expérience, mais comme le dit Russell (1917), même pour les noms propres, à mon avis noms d'objet par excellence, on accumule les connaissance par description.

Il n'est donc pas souhaitable de définir un terme linguistique qui ne puisse s'appliquer qu'aux noms de dictionnaire. Il est certain que la définition d'un nom de dictionnaire comme (3), (les conditions nécessaires et suffisantes pour l'appartenance à une catégorie), est un «sens» prototypique. Mais ce genre de «sens» ne s'applique qu'aux noms de dictionnaire. D'autre part, le terme «sens» a été considéré comme un lien indispensable qui relie le mot à un objet extra-linguistique. J'aimerais ainsi définir le «sens» comme (1) pour que la définition s'applique non seulement au «sens» des noms de dictionnaires mais aussi à celui des noms d'objet. Néanmoins, je conserve les principes du sens (2) en postulant les règles d'application (8).

Les constituents du sens, surtout ceux du nom d'objet, sont très hétérogènes et de bien structurés par plusieurs niveaux différents. La configuration du sens est liée à la structure hiérarchique de la catégorie, sur laquelle je reviendrai.

### **1.3. La référence**

La catégorie qui correspond à un nom n'a qu'un concept d'objet

dans la réalité, et on doit attendre le processus d'actualisation pour qu'un nom se relie à un objet extralinguistique. L'actualisation se définit comme transformation de la langue en parole : tous les mots qui sont employés dans un énoncé sont actualisés et acquièrent une relation directe avec la représentation réelle de l'énoncé. Un objet décrit correspond tout d'abord à un syntagme nominal qui forme une unité dans l'organisation hiérarchisée d'une phrase. Un syntagme nominal (abrégé désormais en SN) se définit donc comme un nom actualisé qui, employé dans un énoncé, acquiert le pouvoir de renvoyer à un ou plusieurs segments de la réalité extra-linguistique. Ce segment correspondant à un SN s'appelle «référent» et le fonctionnement linguistique qui associe un SN à son référent s'appelle «référence»<sup>11</sup>. Voici ma définition du terme *référent* :

- (9) référent : objet extralinguistique qui correspond à un syntagme nominal et qui est objet de la prédication<sup>12</sup> linguistique.

Par exemple, pour une phrase telle que *Un garçon est venu*, on suppose dans ce contexte un élément *Paul* de la catégorie *garçon* qui est l'objet de la prédication *est venu*. Cet objet extralinguistique *Paul* est le référent du SN *un garçon*.

Il faut ajouter ou confirmer que la réalité au sein de laquelle l'interlocuteur cherche un référent n'est qu'un reflet du monde réel et que

<sup>11</sup>Plusieurs linguistes, comme par exemple Milner (1982) ou Fauconnier (1974) utilisent le terme de *référence* pour désigner le *référent*.

<sup>12</sup>La prédication au sens le plus large du terme : ce qui impose la relation sémantique entre les éléments linguistiques. Un exemple des plus typiques est fourni par un verbe et une préposition dans une phrase telle que *Paul a mis un livre sur la table*. Le verbe *mettre* et la préposition *sur* imposent la relation entre les éléments *Paul*, *un livre* et *la table*. Ici, non seulement *Paul* mais aussi *un livre* et *la table* sont les objets des prédications.

le référent n'est qu'un produit de la pensée. Il ne faut surtout pas identifier le référent à un objet de la réalité. En désignant une clef qui se trouve proche de l'interlocuteur, le locuteur peut dire : *Apportez-moi cette clef*. Mais il n'existe pas de rapport direct entre *cette clef* prononcée par ce locuteur et la clef de la réalité, c'est toujours par le biais de l'interprétation du monde décrit coïncidant avec la situation d'énonciation que les locuteurs relient le référent de la langue et l'objet de la réalité. Il est possible que l'interlocuteur à qui l'énoncé ci-dessous est adressé échoue dans l'association au monde réel et redemande : *Mais quelle clef*? De même, le mot *licorne* désigne un animal imaginaire que l'on chercherait vainement dans la réalité mais qui existe dans un monde que la langue a créé. Il n'y a donc aucune différence de statut comme référent entre *la clef* dans un monde calque de la réalité et *la licorne* dans un monde imaginaire<sup>13</sup>.

Cet écart entre le référent linguistique et sa correspondance dans le monde réel explique la paradoxe classique de Frege.

(10) Hesperus est Phosphorus.

(Kripke, 1982:172)

(10)<sup>14</sup> est introduite pour traiter la question de savoir si un nom propre ait du sens. Si les deux noms propres Hesperus et Phosphorus n'ont pas de

<sup>13</sup>La réalité aussi bien qu'un monde imaginaire n'est qu'un espace mental. Voir infra.

<sup>14</sup>Frege emploie les expressions *l'étoile du matin* (=“der Morgenstern”), *l'étoile du soir* (=“der Abendstern”) comme exemple, mais pour les rendre plus prototypique des noms propres, Russell et Kripke remplacent Hesperus et Phosphorus qui ont encore la connotation «la Vénus qu'on voit le matin» et «la Vénus qu'on voit le soir». Ne voulant pas donner aux noms propres une telle connotation Kleiber utilise plutôt la phrase : *L'Everest est le Chomolungma..*

sens mais le référent<sup>15</sup> *Vénus*, (10) revient à dire que

(11) Vénus est Vénus.

Alors que (11) est une vérité qu'on sait *a priori*, (10) ne l'est pas. Il en suit que les deux noms propres doivent avoir non seulement un référent mais aussi un sens<sup>16</sup>.

Je suis moi-même d'avis que la partie centrale du sens de *Hesperus* et de *Phosphorus* est respectivement «l'étoile du soir» et «l'étoile du matin». Cependant l'argument de Frege ne montre pas toujours qu'un nom propre soit muni d'un sens. Le référent de *Hesperus* n'est pas Vénus elle-même, mais une image mentale de cette étoile ou plus précisément de l'étoile qu'on voit le soir. Il est toujours possible que deux images mentales différentes d'un même objet de la réalité soient construites à partir des observations sous une condition différente. Voici le schéma de la correspondance référentielle :

(12) SN → r → x  
syntagme nominal      référent      objet de la réalité  
(signe linguistique) (image mentale) (nature inconnue)

On ne connaît jamais toute la nature de *x*. Chaque locuteur construit *r* à partir de connaissances limitées, et il arrive même que certaines propriétés de *r* pour un locuteur A soient différentes que celles de *r* pour un locuteur

<sup>15</sup> Selon le terme de Frege, *Bedeutung*.

<sup>16</sup> Selon le terme de Frege, *Sinn*.

B :

- (13)      Dans l'esprit de Luc, la fille aux yeux bleus a les yeux vcrts.  
(Fauconnier, 1984:27)

Le référent  $r$  de *la fille aux yeux bleus* dans l'esprit du locuteur a la propriété d'«avoir les yeux bleus», mais le même  $r$  dans l'esprit de Luc n'a pas cette propriété mais celle d'«avoir les yeux verts». On ne sait jamais la nature exacte de l'objet réel  $x$  qui correspond à  $r$ . Tout ce qu'on sait, c'est que le locuteur le traite comme ayant les yeux bleus. La langue ne dépasse jamais le niveau  $r$  vers la réalité. En tant que signe linguistique le statut de *Sherlock Holmes* est exactement le même que celui de *Socrate*. L'objet de la réalité correspondant à ce premier n'existe pas, mais la langue le traite comme s'il existait. La langue impose quand même l'identité de  $r$ . En tant que le référent de *la fille aux yeux bleus* dans ce contexte<sup>17</sup> de (13),  $r$  est considéré identique même s'il présente des propriétés différentes chez un locuteur et chez un autre. En (10) ce qu'impose la langue, c'est tout simplement que le référent de *Hesperus*  $r_1$  (ou celui de *Phosphorus*  $r_2$ ) est identique chez n'importe quel locuteur, et qu'il n'y a aucun lien intrinsèque entre  $r_1$  et  $r_2$ . Il arrive que chez certains locuteurs les connaissances ou les propriétés<sup>18</sup> attachées à  $r_1$  ou à  $r_2$  ne suffisent pas à identifier l'identité entre  $r_1$  et  $r_2$ . En revanche, en (11) les référents des SN situés au sujet et au prédicat sont imposés identiquement par la langue, cette phrase est

<sup>17</sup>Il est bien entendu que dans un autre contexte il arrive que ce même SN *la fille aux yeux bleus* renvoie à un autre référent.

<sup>18</sup>Dans le cas d'un Nom propre, ces propriétés ne sont autre chose que le sens du nom. Comme je l'ai dit en (8)(c) les parties du sens N que les deux locuteurs connaissent peuvent être différentes.

tautologique dont la valeur de connaissance est *a priori*.

Le référent n'a pas forcément de substance. Ainsi, un mot abstrait, parce qu'il se réfère à une entité existant communément dans notre esprit, possède son référent. Tous les SN, une fois actualisés dans le discours, ont, en ce sens, leur référent.

- (14) (a) Ah, la jeunesse, quelle paresseuse !  
(b) Ah, la jeunesse, le plus bel âge de la vie !

En (14) *la jeunesse* désigne respectivement un ensemble d'individus et une qualité. Mais qu'elle soit ensemble d'individus ou qualité, *la jeunesse* comporte toujours un référent.

En français, les déterminants servent de marque d'actualisation. Je considère, en ce sens, les SN français sans article<sup>19</sup> comme non-actualisés ; ils n'ont pas de référent. C'est le cas d'*étudiant* dans la phrase : *Paul est étudiant*. En revanche, en japonais il n'existe pas d'actualisateurs ; même un nom seul peut s'employer comme un SN.

- (15) (a) Watashi-wa chien-NOM inu-o éléve katteiru.  
(J'éleve un chien)  
(b) Inu-wa mammifère-NOM honyurui être da.  
(Le chien est un mammifère)

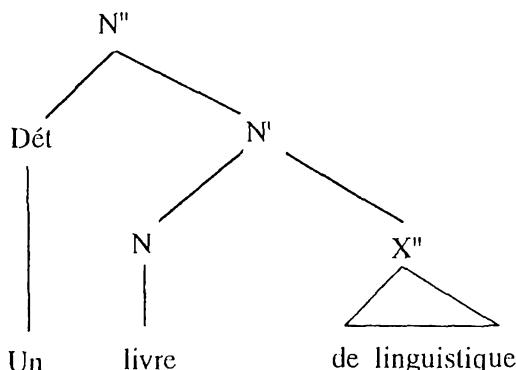
En (15) *inu* s'emploie respectivement comme un SN (a) indéfini et (b) défini. L'équivalent de l'adjectif démonstratif *ce* existe et se met à gauche

<sup>19</sup>Les noms propres sont à part.

du nom, mais comme les autres modificateurs se mettent à la même position, je considère les adjectifs démonstratifs japonais *kono-*, *sono-*, *ano-* comme modificateurs et non pas déterminants.

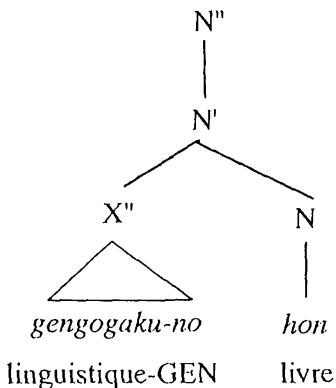
Un SN contient des modificateurs facultatifs qui ajoutent au sens lexical de la catégorie du nom noyau, et ce SN forme une sous-catégorie du nom. Ainsi, *livre de linguistique* est une sous-catégorie de celle de *livre* possédant la propriété *livre* plus la propriété *de la linguistique*. Un déterminant tel que *le* et *un* détermine et actualise cette nouvelle catégorie *livre de linguistique*. Selon la formule de la théorie X-barre, un SN français a la structure suivante:

$$(16) \quad \begin{aligned} N'' (=SN) &\rightarrow Dét + N' \\ N' &\rightarrow N + X'' (= \text{modificateurs}) \end{aligned}$$



En japonais, on peut également considérer une opération d'actualisation, mais il n'y en a pas de marque morphologique ; et les modificateurs se trouvent à gauche du Nom tête. La structure en est la suivante :

$$(17) \quad \begin{aligned} N'' (=SN) &\rightarrow N' \\ N' &\rightarrow X'' (= \text{modificateurs}) + N \end{aligned}$$



#### 1.4. L'espace et le principe d'identification

##### 1.4.1. L'espace

La relation fondamentale entre un SN et son référent est celle entre la catégorie que représente N' et le(s) membre(s) déterminé(s).

- (18) Paul lit un livre de linguistique en écoutant la radio. Comme le livre n'est pas très intéressant, il s'endort.

Soit  $r$  le référent du SN *un livre de linguistique* dans ce contexte. Il va de soi que  $r$  est un membre de la catégorie *livre de linguistique*. Pour déterminer un membre spécifique de la catégorie, le contexte joue un grand rôle. Dans la phrase qui suit, *le livre* se réfère également à cet élément  $r$  introduit par la phrase première, parce qu'il n'y a que  $r$  comme livre dans ce contexte.

Empruntant le terme à Fauconnier (1984), je définis l'«espace» de la façon suivante:

- (19) espace : monde décrit ou supposé par l'énoncé dans lequel les référents des SN existent et conservent les mêmes propriétés, et tels qu'il n'existe pas d'autres membres de la même catégorie.

En (18), par exemple, le monde décrit par la première phrase construit un espace où *r* est introduit comme référent d'*un livre de linguistique*. Dans cet espace, il n'y a pas d'autres livres de linguistique et *r*, ayant la propriété catégorielle «livre de linguistique» acquiert la propriété contextuelle «être lu par Paul». La lecture par défaut de la seconde phrase est de la lire dans le même espace. Comme il n'y a pas d'autres livres dans cet espace, la propriété catégorielle «livre», à elle toute seule, peut déterminer *r* comme seul membre de cette catégorie dans l'espace et en faire le référent du SN *le livre*<sup>20</sup>. Il est bien entendu que *r* conserve non seulement la propriété catégorielle «livre» mais aussi les propriétés contextuelles «d'être de linguistique» et «d'être lu par Paul». L'espace est une unité minimale contextuelle. Chaque prédication verbale concerne au moins un espace où la prédication est valide. Il arrive donc que plus d'un espace interviennent dans l'interprétation d'une phrase complexe.

- (20) Paul a déchiré la robe qu'il avait achetée.

<sup>20</sup>Dans ce processus, le caractère défini de l'article *le* joue également un grand rôle. Le défini exprime la présupposition existentielle dans l'espace. Voir p. 194.

En (20) les deux prédications *a déchiré la robe* et *avait achetée* sont validées dans des espaces différents ; soit E1 : l'espace où Paul a déchiré la robe, soit E2: l'espace où Paul a acheté la robe. Dans ces deux espaces, il y a des éléments communs *Paul* et *la robe*<sup>21</sup>. Mais dans E1 *la robe* prend la propriété contextuelle: *être déchirée par Paul*, alors que dans E2 *la robe* n'a pas cette propriété mais celle d'*être achetée par Paul*, ce qui distingue E1 de E2.

Les constructions des espaces dépendent de l'interprétation. En élargissant la portée des actes verbaux, on peut intégrer E1 et E2.

(21) Dans le magasin, Paul a acheté une robe, mais il l'a déchirée en la recevant de la vendeuse.

On peut interpréter (21) comme une description d'actes successifs à l'intérieur d'un même espace ; on n'a pas besoin de distinguer E2 (où Paul a acheté une robe) de E1 (où Paul a déchiré la robe), parce que les actes d'*acheter* et *déchirer la robe* arrivent en même temps. *La robe* garde globalement les mêmes propriétés, et la catégorie *robe* n'a qu'un membre et un seul dans cet espace ainsi étendu.

Il arrive qu'un espace se construise indépendamment de la prédication et que le mécanisme de la référence en soit compliqué.

(22) (= (13)) Dans l'esprit de Luc, la fille aux yeux bleus a les yeux verts.

<sup>21</sup>L'italique montre ici qu'il ne s'agit pas ici des SN mais de leur référent.

Soit  $r$  référent de *la fille aux yeux bleus*. Contrairement à ce que la langue décrit,  $r$  n'a pas la propriété d'«avoir les yeux bleus» dans l'espace de la prédication (soit E3) où  $r$  acquiert la propriété d'«avoir les yeux verts». Cependant puisque  $r$  est désigné par la propriété d'être *fille aux yeux bleus*, il doit posséder cette propriété au moins dans l'espace de la réalité du locuteur (soit E4). L'espace E4 qui est supposé comme espace origine<sup>22</sup> de E3 n'est pas le domaine de la prédication «a les yeux verts». J'aimerais distinguer un tel espace supposé des espaces de la prédication verbale. J'appellerai «espace principal» l'espace dans lequel la prédication de la phrase est validée comme E1, E2 et E3, et «espaces secondaires» les espaces sous-jacents qui interviennent à l'interprétation d'une phrase comme E4 pour (22).

#### 1.4.2. Le principe d'identification

On peut également observer une différence de la nature d'un référent dans l'espace principal et dans des espaces secondaires<sup>23</sup>. En (22) par exemple  $r$  ne possède pas la propriété «avoir les yeux bleus» dans E3 mais le fait dans E4. Soit  $r'$  l'équivalent de  $r$  dans E4. Suivant la définition (9), le référent de *la fille aux yeux bleus*, puisqu'il est objet de la prédication *a les yeux verts*, est  $r$  et non pas  $r'$ . Le référent  $r$  est désigné par le biais de la relation d'identité qui relie  $r$  à  $r'$ . Ce mécanisme référentiel est formulé par Fauconnier comme *principe d'identification*<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup>L'espace d'origine est souvent appelé «base». Fauconnier (1992) adopte ce terme de Dinsmore, mais Fauconnier (1984) utilise le terme «espace parent».

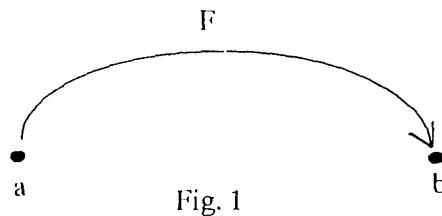
<sup>23</sup>C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on distingue les espaces. Voir la définition (19)

<sup>24</sup>Fauconnier (1997) l'appelle aussi *principe d'accès* (access principle).

(23) (principe d'identification)

Si deux objets (au sens le plus général),  $a$  et  $b$ , sont liés par une fonction pragmatique  $F$  ( $b = F(a)$ ), une description de  $a$ , peut servir à identifier son correspondant  $b$  (fig. 1).

(Fauconnier, 1984:16)



Fauconnier appelle  $a$  «déclencheur»,  $b$  «cible» et  $F$  «connecteur». En (22)  $F$  est la relation d'identité et ce connecteur relie les deux éléments des espaces différents. Le mécanisme référentiel de l'interprétation est illustré de la façon suivante.

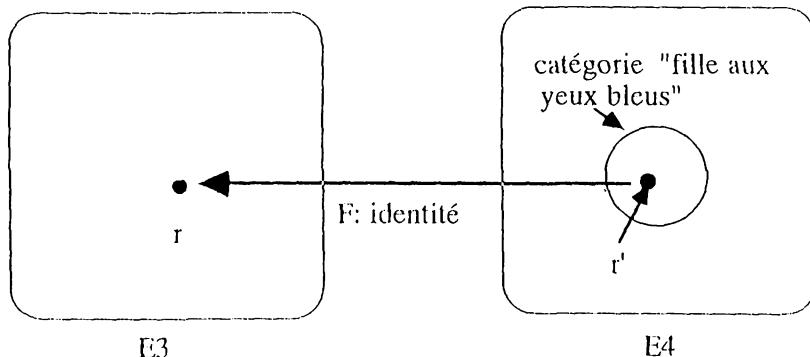


fig. 4

Dans le cas du connecteur interspatial comme identité de (22), on projette la nature du déclencheur sur celle de la cible dans les mesures du possibles, mais on y ajoute des modifications. Il arrive que la langue ne donne

aucune information sur cette modification:

(24) In France, Watergate wouldn't have done Nixon any harm.

(En France, Watergate n'aurait donné aucun mal à Nixon.)

(Fauconnier, 1991:6)

L'espace principal de (24) est l'espace conditionnel introduit par l'introducteur «in France», les éléments *Watergate* et *Nixon* dont la référence d'origine se trouve dans l'espace secondaire (correspondant à la réalité des Etats-Unis) ont leurs correspondants dans l'espace conditionnel. Selon les propriétés que ces correspondants gardent de leur origine, (24) donne de nombreuses interprétations possibles: par exemple, en France, un scandale politique comme le Watergate ne cause pas de tort au chef de l'Etat, (dans ce cas, le Watergate ne garde que la propriété d'être un scandale politique, et Nixon celle de chef de l'état), ou bien si l'installations des micros se faisait dans un immeuble en France (petite modification des propriétés de *Watergate*) cela ne créerait pas de tort au président Nixon (qui garde les mêmes propriétés que son origine), etc. Les signes linguistiques ne fournissent pas d'informations suffisantes pour choisir entre ces espaces. En (21) l'introducteur *dans le magasin* doit introduire un espace nouveau dans un espace parent comme en (22) alors que l'espace parent de (21), qui n'est pas espace secondaire, ne joue pas de rôle dans l'interprétation. Si les locuteurs utilisent E4 comme espace secondaire, c'est tout simplement parce qu'un élément de cette catégorie dans E3 provoque une contradiction avec le prédicat, c'est-à-dire par le résultat d'un calcul purement interprétatif. Considérons encore un autre exemple du même genre:

- (25) En 1929, le président était un bébé.  
(Fauconnier, 1984:49)

L'interprétation la plus naturelle est la suivante:

- (26) En 1929, le président actuel était un bébé.

On peut supposer la même structure d'espace que (22):

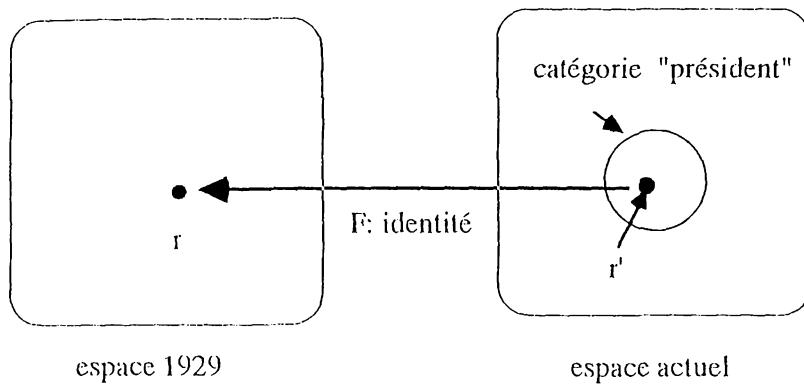
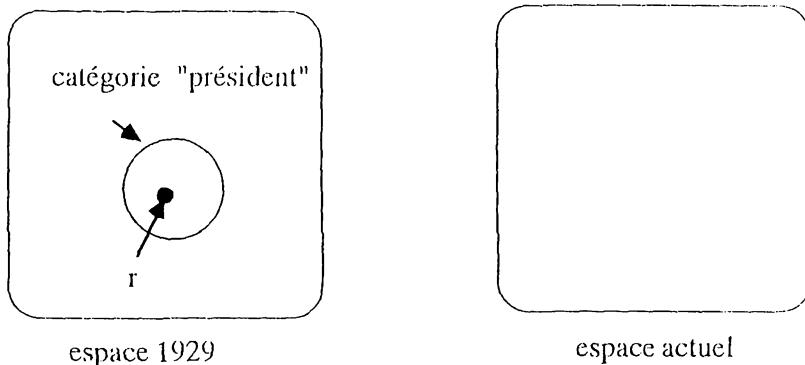


fig. 13

Cependant (26) n'est pas la seule interprétation possible. Il n'est pas interdit de mettre la catégorie *président* dans l'espace 1929 directement.



Cette structure donne l'interprétation suivante:

- (27) En 1929, un bébé était le président.

Dans cette interprétation, l'espace actuel n'intervient pas. C'est-à-dire que l'espace actuel n'est plus espace secondaire.

L'une des grandes thèses de Fauconnier (1990) est que les expressions linguistiques sont des indications incomplètes et trop imprécises pour construire les espaces interconnectés. La langue ne décrit pas d'une façon univoque un événement ou un état dans la réalité. Fauconnier suppose un niveau cognitif qui connecte les expressions linguistiques à la réalité. Le choix entre (26) et (27) est un calcul interprétatif avec le prédicat à ce niveau cognitif. Dans le cas ordinaire les locuteurs confrontent les différentes possibilités avec leurs connaissances extralinguistiques et choisissent (26), mais le fait que (27) n'est pas exclu montre que ce choix n'est pas forcé par la langue. La construction des espaces et les connections des éléments interspatiaux se font au niveau cognitif d'interprétation qui n'est pas toujours dominé par les formes linguistiques. J'aimerais formuler de la façon suivante cette thèse de Fauconnier, comme *principe d'espace*:

(28) (principe d'espace)

Pour interpréter un énoncé, tous les locuteurs d'une langue naturelle ont la capacité de construire et connecter des espaces selon leurs connaissances contextuelles même si aucune indication sur les espaces n'est exprimée explicitement dans l'énoncé.

À ce principe j'aimerais ajouter un autre principe cognitif:

(29) (principe d'économie cognitive)

Tant qu'il n'y a pas de facteur pragmatique particulier, les locuteurs tendent à construire les espaces les plus simples possibles.

Le principe (29) est un processus très naturel. Si on construit l'espace secondaire (=l'espace actuel) pour interpréter (25), c'est que d'abord, pour le locuteur la propriété d'être «le président» est la plus accessible au référent, et que l'application la plus simple du prédicat au sujet (= la lecture (27)) amène une contradiction avec les connaissances communes de notre société. Sinon on mettrait le SN directement dans l'espace principal et ne supposerait aucun espace secondaire. Ces deux principes (28) (29) me semblent universels. En effet, les équivalents japonais de (22) (24) (25) donnent exactement la même possibilité d'interprétation qu'en français et en anglais, ce qui montre que l'interprétation de ces phrases, construction et connection des espaces, ne dépend pas de la particularité de chaque langue:

- (30) (équivalent de 103)

-GEN	tele GEN	dans-THEM	bleu	yeux-GEN	filie-THEM
<i>Luc-no</i>	<i>atama-no</i>	<i>nakade-wa,</i>	<i>aoi</i>	<i>me-no</i>	<i>shojo-wa</i>
vert-GEN	yeux ACC	avon			
<i>midori-no</i>	<i>me-o</i>	<i>shiteiru.</i>			

(31) (équivalent de 104)

annee	president-THEM	bebe	etre-PASSE
<i>1929</i>	<i>nen</i>	<i>daitoryo-wa</i>	<i>akanbou</i>
			<i>dat-ta.</i>

(32) (équivalent de 107)

-dans-THEM	-THEM	-DAT	rien-GEN	mal	aussi
<i>France</i>	<i>de-wa,</i>	<i>Watergate-wa</i>	<i>Nixon-ni</i>	<i>nan-no</i>	<i>gai</i>
faire-NEG-PASSE-CON					<i>mo</i>
<i>oyohosa-nak-katta-darou.</i>					

### 1.4.3. Les connecteurs rhétoriques

Le connecteur qui fonctionne en (22) et en (25) est celui d'identité et relie des éléments entre des espaces différents. Le phénomène est considéré comme la correspondance et la connection d'espaces dérivés directement du principe d'espace de (28). La règle (23) a été introduite pourtant pour expliquer des phénomènes encore plus vastes et hétérogènes. Fauconnier présente tout d'abord une relation métonymique pour illustrer la règle (23):

- (33) L'omelette aux champignons est parti(e) sans payer.  
(Fauconnier, 1984:19)

Dans une situation de type «restaurant», il y a un lien métonymique entre les clients et les plats qu'ils commandent. Ainsi, le cas (33) fait jouer le principe d'identification illustrée comme (fig. 2):

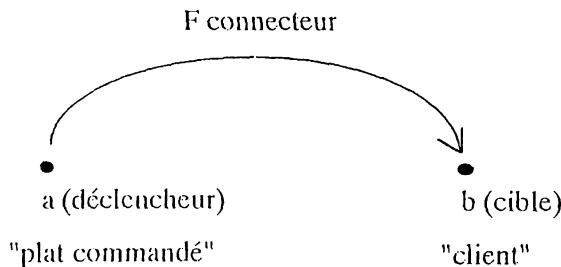
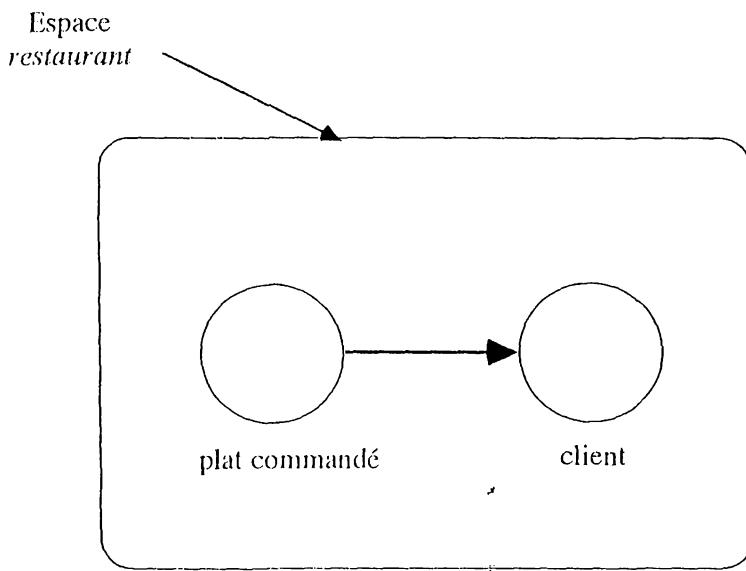


Fig. 2 (= fig. 5 de Fauconnier 1984:18)

À la différence de la correspondance de type (22) et (25), la correspondance de type (33) concerne les catégories à l'intérieur d'un espace principal. Pour décrire le mécanisme du connecteur qui fonctionne en (33) la fig. 2 reste au niveau générique. J'aimerais illustrer cette question plus en détail de la façon suivante<sup>25</sup>:



<sup>25</sup>Fauconnier utilise le point pour illustrer un rôle et tire une flèche d'un rôle vers la valeur, leur relation étant un lien pragmatique. Cependant j'aimerais plutôt utiliser un cercle pour un rôle, puisque le rôle est un ensemble qui contient la valeur comme membre à l'intérieur d'un espace, lequel n'est autre chose qu'un ensemble (universal set).

fig. 5

Comparez la fig. 5 à la fig. 4. J'appelle connecteur rhétorique le connecteur qui fonctionne à l'intérieur d'un espace et distingue (33) de (22) et (25). Les connecteurs rhétoriques sont hétérogènes, et il y a toute une gamme de glissements référentiels. Voici des exemples de Kleiber (1992:107) qui mettent en question l'existence même du connecteur:

- (34) (a) Paul est bronzé.
- (b) Paul est intelligent.
- (c) Marie est maquillée.
- (35) (a) Je suis dans l'annuaire téléphonique.
- (b) Françoise Sagan est sur l'étagère de gauche.
- (c) Je suis (garé) dans le deuxième parking.
- (d) Alain Prost perd de l'huile.
- (36) (a) L'omelette est parti(e) sans payer.
- (b) La moustache se mit à rire bruyamment.
- (c) Les culottes rouges ont gagné par 5 buts à zéro.

J'aimerais interpréter tous ces exemples en appliquant le principe d'identification (23), tandis que Kleiber n'admet qu'en (36) l'existence du connecteur. La raison principale de Kleiber en est que pour continuer l'énoncé, en (34) et en (35) on ne reprend que le déclencheur, et inversement en (36) que la cible.

- (37) (a) \*Françoise Sagan est sur l'étagère de gauche. Il est relié en cuir.

- (b) Françoise Sagan est sur l'étagère de gauche. Tu verras qu'elle écrit divinement.

(Kleiber, 1992:110)

- (38) (a) \*Paul est bronzé. Elle (=la peau) est toute craquelée.  
(b) Paul est bronzé, mais il n'aime pas cela.  
(Kleiber, 1992:110)
- (39) (a) \*L'omelette est parti(e) sans payer. Elle (= le plat commandé) était immangeable.  
(b) L'omelette est parti(e) sans payer; il s'est jeté dans un taxi.  
(Fauconnier, 1984:19)

Ensuite, les prédictats qui peuvent s'appliquer normalement aux cibles ne peuvent tous s'employer dans le cas de (34) et de (35), alors qu'ils conviennent parfaitement dans la situation de (36):

- (40) (a) \*Paul est sec. (=La peau de Paul est sèche.)  
(b) ?\* Françoise Sagan est par terre. (=Les œuvres de Françoise Sagan sont par terre.)  
(Kleiber, 1992:110)
- (41) (a) L'omelette portait un complet gris.  
(b) L'omelette est un linguiste distingué.  
(c) L'omelette médite à sa table.  
(Kleiber, 1992:111)

De plus, le sujet du prédicat *être sur l'étagère de gauche* se limite au sujet «auteur»:

- (42) (a) ?Françoise est sur l'étagère de gauche.  
(b) ? Victor est sur l'étagère de gauche. (Victor = Victor Hugo)  
(c) Les frères Grimm sont sur l'étagère de gauche.  
(c) ?Les deux frères sont sur l'étagère de gauche.  
(d) L'auteur de *L'Iliade et l'Odyssée* est sur l'étagère de gauche.  
(Kleiber, 1992:120)

Kleiber en conclut que les prédicats employés en (34) (35) sont les prédicats du déclencheur et qu'il n'y intervient aucun connecteur.

Cependant Fauconnier (1984) dit déjà que : “dire «Françoise Sagan se vend plutôt mal en ce moment» exprime quelque chose, non seulement au sujet des livres, mais aussi souvent au sujet de leur auteur, dire : «l'ulcère de la chambre 21 n'arrête pas de regarder la télé» (contexte — une infirmière dans un hôpital) peut ne rien impliquer sur la maladie qui sert ici de déclencheur” (p. 23). Fauconnier traiterait la différence de la possibilité de reprise entre (34) (35) et (36) comme la différence de la nature de connecteur; *connecteur ouvert* pour (34)(35), *connecteur fermé* pour (36)<sup>26</sup>. Kleiber pousse la distinction trop loin. Je crois que (40) (41) (42) ne soutiennent pas le caractère particulier de (36).

<sup>26</sup>Fauconnier dit qu'un connecteur est “*ouvert*, si sa cible et son déclencheur sont tous les deux des antécédents possibles, et s'ils s'applique aux pronoms; *fermé*, si la cible seule est un antécédent possibles, et s'ils ne s'applique pas aux pronoms.” (p.22). Pour expliquer (37) (38) (39) il faut quand même modifier cette définition.

À mon avis, en cas de connecteur rhétorique, le principe d'identification (23) requiert les conditions suivantes auxquelles se conforment tous les exemples de (34) (35) (36):

(43) (conditions d'applications au principe d'identification en cas de connecteur rhétorique)

- (a) L'espace principal doit s'identifier à un espace où le prédicat s'applique exclusivement à la catégorie de la cible.
- (b) Le référent désigné doit appartenir à la catégorie du déclencheur.

En (33) il s'agit d'une scène de restaurant où le prédicat *partir sans payer* ne s'applique qu'à un être humain et jamais à *une omelette aux champignons*; de plus *l'omelette aux champignons* est un plat commandé. Il en est de même pour (35). Le prédicat *être sur l'étagère de gauche* est un prédicat qui ne s'applique qu'au livre et difficilement à un être humain. Si (40) est exclu, c'est tout simplement parce que les prédicats *être sec* et *être par terre* ne s'appliquent pas seulement à *la peau* ou *les œuvres*. En effet, dans un contexte tellement limité qu'il est évident que le prédicat se dit d'un livre, l'énoncé suivant ne pose aucun problème:

(44) On a rangé Françoise Sagan sur l'étagère de gauche, mais Georges Sand est encore par terre.

Ce qui montre que la difficulté de (40) (b) n'est pas à attribuer à la nature

sémantique du prédicat<sup>27</sup>. Il me semble, d'ailleurs, assez difficile d'interpréter le prédicat *être sur l'étagère de gauche* comme le prédicat du sujet humain. Il est à noter que tous les prédicats de (41) satisfont à la condition (43) (a): ils sont tous des prédicats qui ne s'appliquent qu'à l'être humain. Il faut un contexte très précis pour que l'on interprète l'énoncé suivant comme exprimant l'acte du client et non pas ce qui arrive au plat commandé:

(45) L'omelette est tombé(e) par terre.

Il est vrai que, comme le montre (42), le prédicat *être sur l'étagère de gauche* ne prend que le sujet «auteur». Cependant, il n'est pas toujours nécessaire de considérer qu'il s'agit du prédicat qui sélectionne le sujet «auteur»<sup>28</sup>. Pour moi, (42) montre l'existence d'une condition pragmatique telle que (43) (b). Il va de soi que le connecteur pragmatique étant celui entre auteur et œuvre, le déclencheur doit s'identifier à un auteur. Si le prédicat de (35) (a) *être dans l'annuaire téléphonique* ne sélectionne aucune sous-catégorie de personne, c'est tout simplement parce que le déclencheur est prescrit comme étant humain. D'autre part, même en (36), si *l'omelette* n'était pas le plat commandé (mais par exemple le plat préféré), ou si *la moustache* n'était pas la moustache du déclencheur (mais celle de l'admirateur du déclencheur), ou si *les culottes rouges* n'étaient pas les uniformes de l'équipe (mais les objets que son sponsor fabrique), l'interprétation deviendrait difficile et requiererait un contexte limité.

<sup>27</sup>Il me semble pourtant très difficile d'imaginer un contexte qui améliore (40) (a). Ce qui suggère que la difficulté de (40)(a) est de nature sémantique. Je reviens à ce problème.

<sup>28</sup>C'est plutôt la catégorie «livre» que sélectionne le prédicat *être sur l'étagère de gauche*.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le trait [ $\pm$ humain] joue beaucoup sur la possibilité d'application de la règle (23) et la possibilité de la reprise anaphorique. D'abord, parmi les paires «déclencheur/cible», celle de «[-humain]/[+humain]» est moins restreinte que celle de «[+humain]/[-humain]», car la première remplit les conditions (43) plus facilement que la dernière. Cela ne veut pas dire pourtant que la première est plus fréquente que la dernière. Le principe d'identification (23) est un moyen de désigner un objet ou une propriété moins saillante à travers d'un objet ou une propriété plus saillante. Comme le trait [+humain] est plus saillant que le trait [-humain], je suppose que la paire «[+humain]/[-humain]» est plus fréquente que la paire «[-humain]/[+humain]», surtout dans le cas de l'application presque lexicale comme (34)<sup>29</sup>. Ensuite, les exemples (37) (38) (39) montrent qu'en français il y a une forte tendance à reprendre l'antécédent [+humain] plutôt que l'antécédent [-humain]<sup>30</sup>.

Le connecteur typique de (34) est un connecteur de synecdoque «partie/tout». L'application d'un principe d'identification de ce type ne dépend pas du contexte. En effet, dans n'importe quel contexte tous les énoncés de (34) sont bien formés et dans n'importe quel contexte (40) (a) est difficile. Le mécanisme d'identification de la peau (=cible) à travers le possesseur de la peau (=déclencheur) est une partie du sens lexical du prédicat *être bronzé*. C'est-à-dire qu'il s'agit de l'application du principe d'identification au niveau de la langue, et non pas au niveau de la parole (application pragmatique)<sup>31</sup>. Dans le cas d'une application sémantique,

<sup>29</sup>On peut considérer par exemple que le sens lexical de “x est bronzé” est “la peau de x est bronzée”.

<sup>30</sup>Pourtant je ne vois pas en japonais de tendance aussi forte qu'en français. Je reviens à ce problème dans le chapitre suivant.

<sup>31</sup>Voir p.109

souvent la cible ne se distingue pas du déclencheur. Mais entre le type (34) de *Paul est bronzé* et le type (35) de *Paul est dans l'annuaire téléphonique*, il y a tout un continuum d'expressions comme *Paul se reboutonne*. Comme le dit Kleiber (1992), l'énoncé de type (34) est un cas typique qui illustre la notion de «zone active» de Langacker (1987): on peut dire que le prédicat *être bronzé* découpe une «zone active» de Paul, à savoir sa peau. Cependant, selon les exemples que Langacker donne, Langacker lui-même considère la construction de point référentiel (Reference-Point Construction) comme un phénomène plus vaste qui couvre tous les exemples de (34) (35) (36). J'aimerais étendre moi-aussi le principe d'identification de (23) pour couvrir la construction de (34), comme Langacker étend cette construction jusqu'à celles de (35) et de (36). Je ne vois pas de différence sensible entre la construction de point référentiel de Langacker et le principe d'identification de Fauconnier. Langacker utilise les termes «point référentiel» (reference point) au lieu de «déclencheur», et «zone active» (active zone) au lieu de «cible».

Sans connecteur interspatial le locuteur ne relie pas l'espace principal à l'espace secondaire. L'existence de ce connecteur est donc assurée au niveau cognitif d'interprétation. L'application du principe d'identification (23) de ce connecteur est un des phénomènes liés au principe d'espace (28) et ne dépend pas de la particularité de chaque langue. Par contre, le connecteur rhétorique relie les deux catégories d'un même espace, le principe d'espace (28) ne concernant pas cette connection. Le connecteur doit exister comme code de la langue. En effet, on peut remarquer une différence de connecteur rhétorique entre les langues. Tous les équivalents de (34) (35) (36) ne sont pas admis en japonais. En japonais les paires

«[+humain]/[-humain]» ont plus de contraintes qu'en français: il n'existe pas de connecteur «conducteur/voiture»:

- (46) (équivalent de (35)(c))  
 \*Watashi-wa <sup>je-THEM</sup> <sup>deuxième GEN</sup> <sup>parking</sup> <sup>dans</sup> <sup>etre</sup> <sup>etre mis</sup> *chushajou ni iru (okareteiru)*  
 (traduction littérale) Je me trouve (suis mis) dans le deuxième parking.

(47) (équivalent de (35)(d))  
 \*Alain Prost-wa <sup>THEM</sup> <sup>fuite d'huile APP</sup> *gasketsu-da.*  
 (traduction littérale) Alain Prost est (= a) une fuite d'huile

Il n'existe pas non plus de connecteur «personne/sa parole»:

- (48) (a) J'attends avec plaisir de te lire.  
 (b) (équivalent littéral de (a))  
 \*Watashi-wa kimi-o yomuno-o tanoshimini shiteimasu.  
 (c) (équivalent sémantique de (a))  
 Watashi-wa kimi-no tegami-o yomuno-o tanoshimini  
 shiteimasu.  
 (trad. lit. = J'attends avec plaisir de lire votre lettre.)

Les verbes *shinjiru* (= croire) et *rikaisugu* (= comprendre) font fonctionner le connecteur «personne/son comportement général» plutôt que le connecteur «personne/sa parole» :

- (49) *Watashi-wa Paul-o shinjiru.*

- (trad. lit.) Je crois Paul.  
(50) *Watashi-wa Paul-ga rikai deki-nai.*  
(trad. lit.) Je ne peux pas comprendre Paul.

(49) exprime non seulement la compréhension de ce que dit Paul mais la confiance en lui: le locuteur croit en la sincérité ou au talent de Paul. (48) ne veut jamais dire que le locuteur ne peut comprendre ce que dit Paul, mais veut dire qu'il ne comprend pas la raison des actes de Paul.

### 1.5. Le rôle et la valeur

Pour décrire le mécanisme référentiel de (22) et de (25), les notions classiques de «sens» et de «référent» ne sont pas suffisantes: le référent du SN *la fille aux yeux bleus* n'a pas cette propriété de sens du SN. J'emprunte ainsi à (Fauconnier (1984) les termes «rôle» et «valeur» correspondant respectivement à la catégorie représentée par un SN et au membre de la catégorie dans l'espace où le SN est mis. Ces deux notions de «rôle» et «valeur» ainsi que celle d'«espace» sont des notions centrales de la théorie des espaces mentaux, et employées souvent par les successeurs de cette théorie. Cependant chaque chercheur les emploie à sa propre manière et il n'y a pas d'accord précis sur ce que désignent ces termes. La cause de la divergence est que d'une part Fauconnier lui-même ne donne pas de définitions précises et que d'autre part ces notions incluent des dénotations de nature différente dès leur naissance. J'aimerais donc définir les notions à ma propre façon et classer les phénomènes traités en fonction de ces

notions. Voici les définitions<sup>32</sup> que je leur donne:

- (51) rôle : catégorie que représente un nom (= N', nom lexical + des modificateurs facultatifs) qui, possédant des connotations lexicales (=le sens du N'), est capable de déterminer des membres si on la met dans un espace.
- (52) valeur : les membres déterminés du rôle dans un espace.

Le «rôle», la «valeur» et l'«espace» sont des notions qui vont de pair; leur définitions s'appuient l'une sur les autres. Elles sont liées par la fonction qui s'écrit de la façon mathématique suivante:

$$(53) \quad y = f(x)$$

y: valeur,    f: rôle,    x: espace

Fauconnier illustre l'espace sous la forme d'un cercle et le rôle et la valeur sous la forme de points. Pourtant, suivant la convention mathématique ou logique, j'aimerais illustrer l'espace sous la forme d'un rectangle et le rôle et la valeur sous la forme d'un cercle et d'un point; l'espace correspond à l'ensemble universel, le rôle à un sous-ensemble, la valeur à l'élément de l'ensemble que représente le rôle.

<sup>32</sup>Fauconnier (1984) ne fournit pas explicitement de définitions.

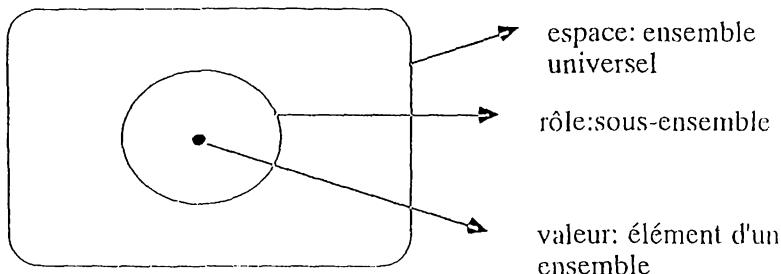


fig. 6

J'utilise pour modèle la théorie des ensembles. Mes définitions (51) (52) s'appliquent tout d'abord à la relation «(catégorie de) SN/référent» dans un espace: la valeur du rôle  $N'$  coïncide assez souvent avec le référent du SN  $N''$ . Ainsi, en (18)  $r$ , référent des SN *un livre de linguistique* et *le livre*, sont respectivement la valeur des rôles *livre de linguistique* et *livre* dans cet espace. Cette relation fondamentale et le principe d'identification (23) avec le principe d'espace (28) expliquent le mécanisme référentiel de (22): le référent de *la fille aux yeux bleus*  $r$  n'est pas la valeur du rôle *fille aux yeux bleus* dans E3, mais le correspondant de  $r'$ , qui est la vraie valeur de ce rôle dans E4.

Ce concept de «rôle/valeur», qui fonctionne comme le revers et l'envers d'un SN, est une des bases de ces notions. Comme l'expression linguistique qui leur correspond est la même, il faut trouver un moyen efficace de les représenter métalinguistiquement pour les distinguer. Je propose ainsi la façon suivante, qui se base sur la relation (53):

(54) soit  $f$  l'expression linguistique d'un SN

rôle :  $f(m)$        $m$  : variable

valeur :  $f(M)$        $M$ : une constante de paramètre  $m$

La constante  $M$  se réalise comme espace principal, et la variable  $m$  se réalise comme espace secondaire. Comme le dit le principe d'espace (28) on peut construire des espaces sans contrainte linguistique, et il y a plusieurs façons d'interpréter un SN, suivant que le prédicat s'applique à  $f(m)$  ou à  $f(M)$ . Seulement, selon le principe d'économie cognitive (29) on a tendance à préférer ne pas supposer des espaces secondaires et à choisir  $f(M)$  comme référent. En ce qui concerne un SN employé dans un énoncé, la relation entre la catégorie de SN  $f$ , l'espace  $M$  où le SN est mis, et le référent du SN, est une réalisation de la fonction (53) dans un énoncé, mais la relation elle-même est indépendante de l'énoncé. Elle est illustrée souvent de la façon suivante:

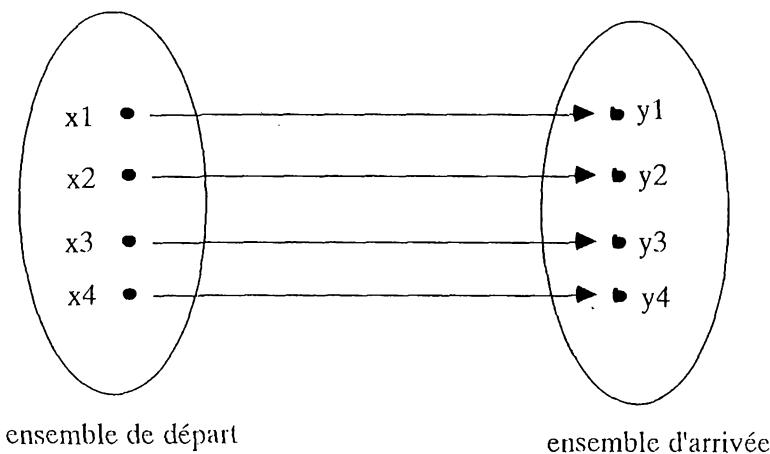


fig. 7

La catégorie *président* est un exemple typique qui a une structure pragmatique telle qu'illustrée en (fig. 7). Pour cette catégorie on peut énumérer des noms propres tels que *Chirac*, *Mitterrand*, *Giscard d'Estaing*, etc. comme

ensemble d'arrivée, et chaque époque présidentielle comme ensemble de départ. Au niveau indépendant de l'énoncé, il vaut mieux employer le terme «paramètre» au lieu du terme «espace». La catégorie *président* a ainsi un paramètre temporel, mais elle a aussi un paramètre spatial tel que les pays: tout en fixant le paramètre temporel à l'époque actuelle (en 1998), on peut prendre *la France, les Etats Unis, la Russie*, etc. comme ensemble de départ et *Chirac, Clinton, Eltsin*, etc. comme ensemble d'arrivée. Dans le cas de noms comptables comme *livre, cahier*, etc. chaque objet de la catégorie (même s'il ne porte pas de nom propre) constitue un ensemble d'arrivée, mais le paramètre n'est pas aussi régulier que *le président*. On peut supposer tout simplement l'existence de différents espaces où il n'y a qu'un seul livre ou un seul cahier, etc. Dans le cas des noms de substance comme *eau, boue*, etc. et des noms abstraits comme *bonheur, amour*, etc. puisque chaque unité d'ensemble d'arrivée n'est pas claire, l'affirmation selon laquelle il existe une relation telle que (fig. 7) est relativement difficile à faire.

Le fait que la relation «rôle/valeur» est indépendante de l'énoncé permet une expression métalinguistique qui exprime cette relation. La phrase copulative est souvent citée comme assignation d'une valeur à un rôle:

(55) Le président est Chirac.

Fauconnier analyse la structure sémantique d'une phrase copulative du type (55) comme «*rôle est valeur*». En effet, (56)(a) a la même condition de vérité que (56)(b); en (56)(a) la relation se réalise comme la relation du

SN *le président* et son référent.

- (56) (a) Paul a vu le président.  
(b) Paul a vu Chirac.

Cependant, dans (55), *Chirac* n'est jamais le référent du SN *le président*. En tant que SN indépendants, *Chirac* et *le président* devraient avoir le rôle et la valeur qui leur sont propres. La relation «rôle/valeur» de ces deux SN reste encore au niveau métalinguistique. Parmi les relations métalinguistiques «rôle/valeur» de ce genre, il y en a qui se réalisent difficilement comme «SN/référent»:

- (57) Le facteur géographique le plus important est la température moyenne.

En (57) on peut dire de la même façon que dans (55) que (le) *facteur géographique le plus important* est le rôle de la valeur *la température moyenne*. Or, il serait très difficile de dire (58)(a) pour exprimer (58)(b).

- (58) (a) Le facteur géographique le plus important augmente chaque année.  
(b) La température moyenne augmente chaque année.

Au niveau métalinguistique, comme l'indique Fauconnier (1991) le rapport «rôle/valeur» peut être relatif et hiérarchique. Par exemple, *le chef de l'état* peut prendre une valeur comme *le président*, *le chancelier*, *le roi*,

etc. qui sont eux-mêmes des rôles par rapport à l'individu.

- (59) En France, le chef de l'état c'est le président, et le président c'est Mitterrand.  
(Fauconnier, 1991:186)

En (59) on peut confirmer la relation d'inclusion suivante.

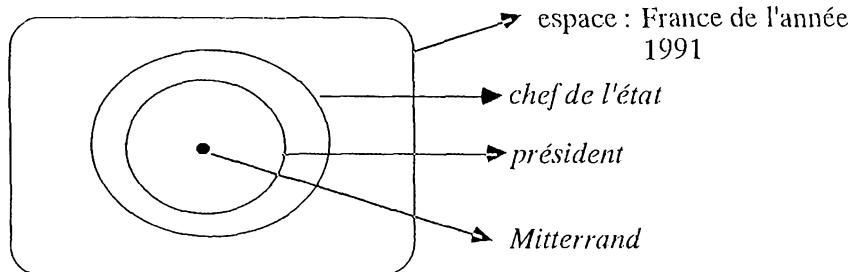


fig. 8

Il est à noter que la fig. 8 peut se réduire à la fig. 6: la catégorie *président* elle-même est un élément de la catégorie *chef de l'état*. Le SN *le président*, tout en contenant un paramètre variable peut être une valeur. L'important, c'est de reconnaître la relation illustrée en (53) et en (fig. 7). Dans le cas de la valeur *président* on peut saisir la relation:



L'assignation de cette relation est étayée par la connaissance extralinguistique

de mêmes relations de rapport paradigmatique telles que

- (61)      chancelier = chef de l'état (Allemagne)  
                  premier ministre = chef de l'état (Japon), etc.

Les catégories *président*, *chancelier*, *premier ministre*, etc. constituent ainsi un ensemble d'arrivée de la fonction *chef de l'état*. Ecrivons que la catégorie *président* a un paramètre spatial *n* et un paramètre temporel *t*; comme :

- (62)      président (n, t)

En (59) le référent du premier *le président* (prédicat du sujet *le chef de l'état*) s'écrit comme:

- (63)      président (France, t)

L'énoncé (59) exprime les relations métalinguistiques telles que

- (64)      rôle : chef de l'état (n)  
                  valeur : chef de l'état (France) = président (France, t)  
(65)      rôle : président (France, t)  
                  valeur : président (France, l'année 1991) = Mitterrand

Revenons encore une fois à la phrase copulative (55). Si la catégorie *président* en (59) est considérée comme une valeur, est-ce qu'il n'est pas possible de penser que le rôle métalinguistique de *le président* en (55) est

aussi une valeur ? C'est justement dans cette direction que j'avance mon argument. L'une des causes de la divergence des emplois des termes «rôle/valeur» consiste en ce qu'on les a employés indifféremment pour la relation métalinguistique et pour la relation des SN avec leurs référents. D'une part, le SN *le président* désigne un rôle par rapport à *Chirac* ; d'autre part, le rôle désigné n'est autre chose que le référent de ce SN<sup>33</sup>. Alors entre *le président* et le rôle de *Chirac*, on voit la relation «SN/référent», la relation fondamentale «rôle/valeur». Il en est de même pour la valeur *Chirac*. Même s'il s'agit d'un nom propre, puisqu'il est un SN, et qu'il a un référent, on doit y reconnaître la relation «rôle/valeur». Mais pourquoi reconnaît-on cette relation entre *le président* et *Chirac* plus facilement qu'entre chaque SN et son référent? Pourquoi les chercheurs de la théorie des espaces mentaux n'ont-ils jamais parlé du rôle ou de la valeur dans ce dernier cas?

Je pense que la raison en est purement cognitive. Tout d'abord, en vertu du principe d'économie cognitive (29), une fois reconnue la valeur linguistique comme rôle métalinguistique, on ne reconnaît plus le rôle linguistique qui y correspond. Et ensuite, cette assignation de «rôle/valeur» métalinguistique elle-même appartient au processus cognitif d'interprétation. Il n'y a aucune indication dans la langue qui force cette assignation. En tant que structure sémantique, la phrase copulative n'est que  $SN_1 \text{ est } SN_2$ . En effet, la phrase (55) a la même condition de vérité que la phrase suivante:

(66) Chirac est le président.

<sup>33</sup>Voir la définition du référent (9). La catégorie *président* est un objet extralinguistique qui correspond au SN *le président* et qui est objet de la prédication linguistique *est Chirac*.

Cependant à la différence de (55), on donne à l'énoncé (66) l'interprétation «*valeur* est *rôle*». L'assignation ne dépend pas non plus de la simple sémantique lexicale. La preuve en est qu'en (59) on assigne au même SN *le président* parfois le rôle et parfois la valeur. Suivant le principe d'espace (28) on peut construire des espaces en essayant d'être en accord avec les connaissances extralinguistiques. Je pense justement que l'assignation de «*rôle/valeur*» vient de la façon dont on construit les espaces. Mettons la phrase (55) après un introducteur d'espace:

(67)      A l'heure actuelle, le président est Chirac.

En (67), l'espace fixe explicitement le paramètre temporel à l'heure actuelle. Par accord tacite, c'est-à-dire grâce aux connaissances pragmatiques, le paramètre spatial est préalablement fixé comme *France*. Apparemment le sujet *le président* n'a aucun paramètre variable. Cependant, interpréter *le président* comme un rôle, c'est le considérer comme une catégorie qui donne différentes valeurs dans différents espaces. Puisque le prédicat s'applique à cette catégorie il faut considérer que tout en profilant<sup>34</sup> l'espace actuel, l'espace principal inclut plusieurs espaces temporels et que le sujet n'est pas *président (actuel)* mais *président (t)* où le paramètre temporel reste encore variable. J'aimerais illustrer cette interprétation de la façon suivante:

---

<sup>34</sup>*profil* (“profile” au sens de Langacker (1987)). Voir la note de «profil» p. 68.

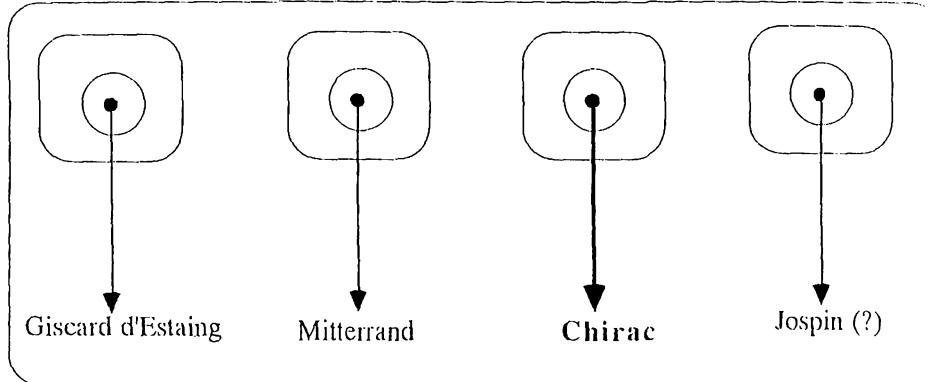


fig. 9

Il est à noter qu'à l'intérieur de l'espace principal, entre l'espace profilé et des espaces non-profilés on a une relation semblable à celle qui existe entre l'espace principal et l'espace secondaire. C'est justement dans cette structure spatiale qu'on reconnaît la relation «rôle/valeur» métalinguistique.

Ainsi peut-on analyser le référent de *président* en (67) comme (63). Cependant il ne faut pas oublier que ce rôle métalinguistique est fourni linguistiquement en tant que référent du SN *président*, c'est-à-dire en tant que la valeur linguistique de ce SN. Je considère que la relation fondamentale «rôle/valeur» de ce SN est la suivante:

- (68)      rôle : *président* (n, t)  
              valeur : *président* (France, t)

Il en est de même pour (55). Mais puisqu'on ne connaît pas la nature du rôle métalinguistique, il y a plusieurs d'interprétations possibles. Outre la relation (68), on a, par exemple:

- (69)      rôle : président (n, t)  
              valeur : président (n, actuelle)

On peut ainsi assigner au référent du SN *le président* à la fois la valeur linguistique et le rôle métalinguistique. Cependant l'assignation elle-même est indépendante de l'énoncé. La valeur doit être un élément d'un ensemble d'arrivée telle que illustré en (fig. 7). On doit donc reconnaître la relation suivante (70) beaucoup plus facilement que la relation décrite en (68) ou en (69): considérer un individu comme une valeur est plus facile que de considérer une catégorie comme une valeur.

- (70)      rôle : président (France, t)  
              valeur : président (France, temps actuel) = Chirac

Le paramètre fixé contextuellement peut être exprimé explicitement. Le rôle de (70) est la même chose que *le président de la République* qui s'écrit comme:

- (71)      président de la République (t)

Il en est de même pour la valeur. Elle est justement *le président de la République actuelle*, ou bien *le président de la République de l'année 1998* si l'on veut éviter l'expression déictique. Ce dernier SN correspond à Chirac, mais en tant que SN comme le dit le principe d'espace (28) on peut mettre cette catégorie dans n'importe quelle espace. On a donc toujours la relation:

- (72)      rôle : président de la République de l'année 1998 (m)  
              valeur : président de la République de l'année 1998 (M)

Prenons par exemple le paramètre d'un espace mental: si Paul pense erronément que le président de la République de l'année 1998 est Mitterrand au lieu de Chirac, dans l'espace mental de Paul ce rôle donne Mitterrand comme valeur.

## **1.6. La lecture comme rôle et la lecture comme valeur**

### **1.6.1. Les définitions et les problèmes**

Fauconnier (1984) présente plusieurs exemples de la lecture d'un SN suivant que le SN est interprété comme rôle ou comme valeur. Appelons chaque lecture «lecture comme rôle» et «lecture comme valeur». Dans les exemples de Fauconnier il y a plusieurs sortes de lectures comme rôle, mais il lui manque le principe qui explique pourquoi tant de manières différentes de faire une lecture comme rôle sont possibles et pourquoi des lectures de natures différentes sont considérées dans leur ensemble comme lecture comme rôle. Dans ce qui suit j'aimerais donc formuler de façon plus précise ces deux lectures et généraliser le principe de ces deux lectures. J'aimerais définir les deux lectures en partant des définitions suivantes:

- (73)      (a) *lecture comme rôle* : la lecture selon laquelle on applique le prédicat au rôle du SN.  
              (b) *lecture comme valeur* : la lecture selon laquelle on applique le prédicat à la valeur du SN.

(74) (thèse de la lecture d'un SN)

Tous les SN employés dans un énoncé permettent la lecture comme rôle et la lecture comme valeur.

Fauconnier semble ne pas aller jusqu'à lancer une thèse équivalente à (74), mais comme un rôle et sa valeur dans un espace ne sont que deux aspects d'un même SN, pour chaque énoncé, il faut en principe au moins deux interprétations suivant que son référent est le rôle ou la valeur. En tant qu'objet du prédicat, la différence entre le rôle et la valeur se réduit à l'état de paramètre réalisé comme espace. Suivant la formule de Fauconnier, écrivons la prédication  $P$  appliquée au référent  $R$  encore comme  $P(R)$ . Si l'on adopte la formule de (54), la lecture comme rôle et la lecture comme valeur s'écrivent respectivement comme  $P(f(m))$  et  $P(f(M))$ <sup>35</sup>. D'où la thèse suivante:

(75) (thèse de la nature de deux lectures)

Concernant un paramètre relatif à l'espace (soit  $m$ ), toutes les paires de lectures comme rôle ou comme valeur d'un SN se réduisent aux formes:

lecture comme rôle  $P(f(m))$   $m$  : variable

lecture comme valeur  $P(f(M))$   $M$ : constant

Alors que la valeur  $f(M)$ , qui est un membre de la catégorie  $f$ , est relativement stable, le rôle  $f(m)$ , qui contient une variable, est très varié: la variable  $m$  se

<sup>35</sup>Il y a quand même une grande différence entre la formule de Fauconnier et la mienne pour représenter le rôle et la valeur. Fauconnier écrit le rôle comme  $r$  et sa valeur comme  $r(m)$ .

réalise comme plus d'un espace secondaire, et comme le dit le principe d'espace (28) on peut construire des espaces secondaires indépendamment de l'énoncé au niveau cognitif d'interprétation. Les deux lectures sont ainsi de nature purement cognitive et ne dépendent pas de la particularité de chaque langue. Toutes les lectures des exemples de cette section devraient être possibles dans n'importe quelle langue. La diversité de la lecture comme rôle vient de la diversité dans la construction des espaces, et j'aimerais classer les lectures comme rôle, grosso modo, en deux catégories: lecture de l'objet d'un prédicat catégoriel et lecture de la quantification.

### **1.6.2. La lecture comme rôle en tant que l'objet d'un prédicat catégoriel**

Fauconnier (1984) cite tout d'abord des exemples de ce genre pour illustrer la différence des deux lectures:

- (76) (a) Le président change tous les sept ans.  
(b) Ton automobile est tout le temps différente.  
(c) Ton appartement est de plus en plus grand (tous les ans).

(Fauconnier ,1984 :60)

Les lectures comme rôle de (76) sont (77), et celles comme valeur sont (78):

- (77) (a) : il y a un nouveau président tous les sept ans.  
(b) : tu as, à chaque fois, une automobile différente.

- (c) : tu déménages (tous les ans) dans un appartement plus grand.  
(*ibid*, 61)
- (78) (a) : l'individu qui se trouve être président, disons Mitterrand, change tous les sept ans. (devient arrogant, ou chauve, ou fou...)
- (b) : la «même» automobile change d'apparence (couleur, bosses, roues...)
- (c) : le même appartement peut se rétrécir ou s'agrandir , comme dans «l'Écume des jours»  
(*ibid*; 61)

On peut considérer que le paramètre de ces SN est un paramètre temporel *t*. Les référents des SN des lectures (77) sont tous des *r(t)* où *t* reste variable tandis que ceux des lectures (78) sont tous des *r(T)* où *T* est constant. Ces paires de lectures, (77) et (78), s'accordant ainsi avec la formulation de (75) sont considérées comme les lectures comme rôle et comme valeur de (76).

Nishiyama (1992) appelle les SN du genre (76) «SN à variable» (*henko meishiku*), mais la particularité de ces lectures réside plutôt dans le contenu sémantique du prédicat. À noter que les verbes de (76) sont tous des prédicats dits catégoriels: ils contiennent un sémème concernant la relation de «rôle/valeur» comme les verbes *changer*, *être*, *devenir*, etc. Le verbe *changer* dans le sens de (77)(a), par exemple, veut dire que le sujet change de valeur en fonction du paramètre temporel *t*. La verbe *être* sert à

assigner métalinguistiquement une valeur à un rôle comme en (55)<sup>36</sup>. Le contenu de ce prédicat suppose plus d'un espace à l'intérieur de l'espace principal où la relation  $f(m_1) \neq f(m_2)$  est assurée. Voici la structure de ces espaces.

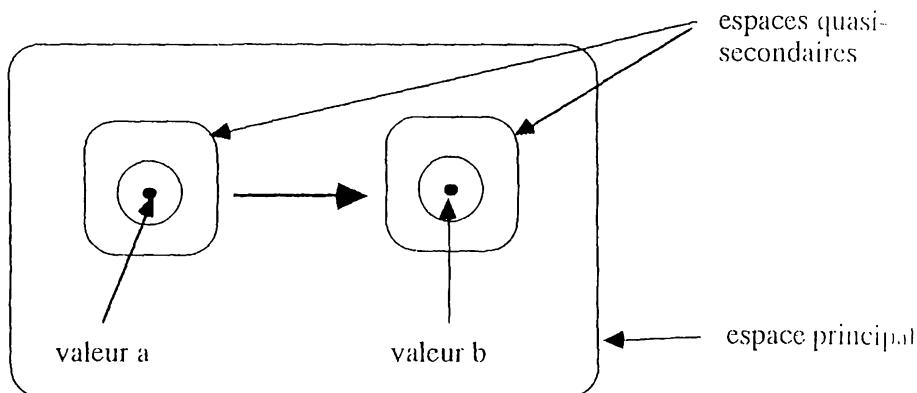


fig. 10

Les prédicats catégoriels, tant qu'ils sont catégoriels, ne peuvent pas s'appliquer de la même manière à la valeur. Tous les prédicats dans les lectures (77) contiennent le sens catégoriel de *changer de valeur*, mais ce n'est pas le cas dans les lectures (78). Dans ces lectures le verbe *changer* n'est plus interprété comme prédicat catégoriel.

Cette paire de lectures n'est pas générale, et je la considère plutôt comme dérivée et marginale comme paire de lectures «rôle/valeur». Tout d'abord, la lecture comme rôle de ce genre est limitée aux prédicats catégoriels, et ensuite cette paire de lectures n'est pas les deux lectures que

<sup>36</sup>Pourtant, le rôle utilisé dans une phrase copulative ne contient pas un paramètre variable. Ce qui est commun entre *changer* et *être*, c'est que tous les deux expriment d'une manière ou d'une autre la relation entre le rôle et la valeur.

prédit la thèse (74): la lecture comme valeur n'est possible que pour les prédicts catégoriels qui s'appliquent normalement à une catégorie (signification catégorielle) mais qui s'appliquent, mutatis mutandis, aussi à un élément de la catégorie (signification non-catégorielle). Parmi les prédicts catégoriels il y en a qui ne contiennent pas de signification non-catégorielle et qui ne permettent pas la lecture comme valeur. Par exemple:

- (79) (a) Il sait l'adresse de l'Université.  
cf. \*Il sait 2 rue de la liberté.  
(b) Il a demandé le nom du Président.  
cf. \*Il a demandé Chirac.  
(c) Point out the man who is drinking my martini.  
(Donnellan, 1966:298)  
cf. \*Point out Paul.

On peut paraphraser le sens du syntagme verbal *savoir SN* comme *savoir quelle est la valeur du rôle du SN* et celui du verbe *demander* ( $\approx$  *point out*) *SN* comme *demander quelle est la valeur du rôle du SN*. Ce sont donc des prédicts catégoriels, et ces prédicts ne s'appliquent qu'à la catégorie.

### **1.6.3. La lecture comme rôle en tant que lecture de quantification**

Contrairement à ce que Fauconnier (1984) dit, je pense que la lecture comme rôle la plus générale et fondamentale est celle de quantification dont la structure spatiale est la suivante:

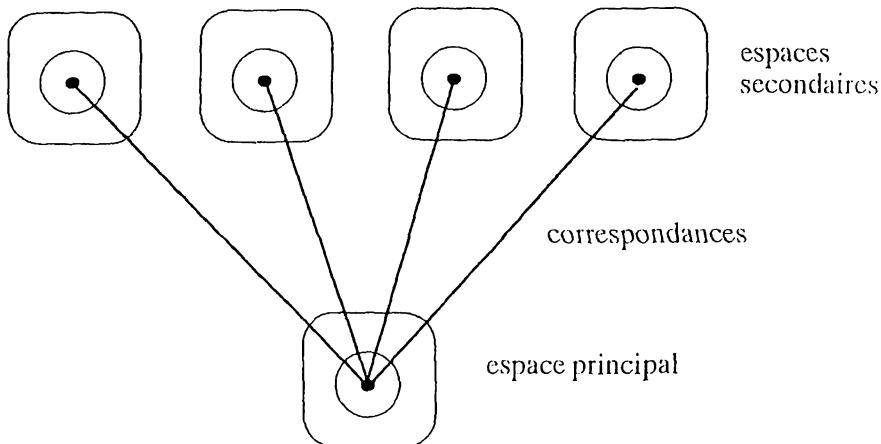


fig. 11

Je crois que la structure illustrée par la fig. 11 est la structure générale de la lecture comme rôle et encore de la lecture comme valeur correspondante: la lecture comme valeur vient de la structure où on ne considère que l'espace principal de la figure. La plus grande différence entre la fig. 11 et les fig. 9 ou 10, c'est que dans la première, comme le prédicat s'applique à un élément de la catégorie, on suppose d'abord un espace principal plus ou moins abstrait et ensuite des espaces secondaires qui lui sont reliés, alors que dans les dernières les espaces quasi-secondaires se trouvent à l'intérieur de l'espace principal. La lecture comme rôle la plus typique du genre fig. 11 est celle de la quantification universelle qui ne requiert pas de conditions particulières sur les espaces secondaires. Il suffit que ceux-ci soient des espaces semblables mais différents de l'espace principal. Voici la représentation logique de ces deux lectures:

(80) (a) (lecture comme rôle)

$\Box P$  c'est-à-dire

$\forall m P(r(m))$

(où  $m$  représente la variable d'un paramètre )

(b) (lecture comme valeur)

$P(r(M))$

(où  $M$  représente un espace particulier, la constante du paramètre)

Ces deux lectures se conforment à la formule de (75). La différence entre ces deux lectures se réalise comme la différence entre l'emploi attributif (*attributive use*) et l'emploi référentiel<sup>37</sup> (*referential use*) de la description définie présentée par Donnellan (1966).

(81) Smith's murderer is insane.

(Le meurtrier de Smith est fou.)

(Donnellan 1966:285)

L'emploi attributif de la description définie *Smith's murderer* est la lecture comme rôle selon laquelle le prédicat *is insane* s'applique non seulement à la valeur de l'espace principal, mais aussi à tous les membres potentiels de la catégorie *Smith's murderer*, c'est-à-dire n'importe quelle valeur dans n'importe quel espace. Même si le locuteur ne sait pas qui a effectivement tué Smith, pour lui le meurtrier de Smith est en tant que tel est fou. Dans cette lecture la valeur de l'espace principal est inconnue mais reliée à plusieurs valeurs potentielles; (81) correspond donc à

<sup>37</sup>Dans le sens le plus étroit et le plus étendu du terme *référent* s'emploie pour désigner la valeur.

(82)  $\forall x (x \text{ is } \text{insane})$

$x \in \text{Smith's murderer}$

$x = \text{Smith's murderer (m)}$  où m est variable

Par contre, pour l'emploi référentiel de ce SN, le prédicat *is insane* ne s'applique qu'à la valeur constante du SN dans cet espace *M* où il existe un meurtrier particulier, Jones par exemple, qui a effectivement tué Smith. Dans cette lecture l'énoncé (81) est l'équivalent de l'énoncé «Jones *is insane*». C'est-à-dire que (81) correspond alors à

(83) Jones *is insane*.

$\text{Jones} \in \text{Smith's murderer}$

$\text{Jones} = \text{Smith's murderer (M)}$  où M est une constante

La lecture comme rôle contient la lecture comme valeur. Il est possible de prononcer (81) avec l'intention d'exprimer à la fois (82) et (83): Jones est fou parce qu'il a tué Smith. La structure spatiale en est toujours la fig. 11, mais en multipliant l'espace principal; dans le cas de lecture typique comme rôle, le «profil»<sup>38</sup> se trouve plutôt sur les espaces secondaires.

Dans la mesure où l'espace générique est lié aux espaces particuliers, avec quelques réserves, on peut considérer que la différence entre le N générique et le N particulier proviennent aussi de la lecture comme rôle et

<sup>38</sup> *profil* (= "profile") est un terme de Langacker (1987). Voici la définition : "The entity designated by a semantic structure. It is a substructure within the base that is obligatorily accessed, functions as the focal point within the objective scene, and achieves a special degree of prominence (resulting in one level of figure/ground organization)". (Langacker 1987:491)

de la lecture comme valeur.

(84) L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

(Lamartine in Robert)

(85) (a) (lecture générique = lecture comme rôle)

$\forall x (x \text{ est un dieu tombé qui se souvient des cieux})$

$x \in \text{homme}$

$x = \text{homme}$  ( $m$ ) où  $m$  représente la variable d'un paramètre

(b) (lecture particulière = lecture comme valeur<sup>39</sup>)

$a$  est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

$a \in \text{homme}$

$a = \text{l'homme}$  ( $M$ ) où  $M$  est une constante

Rigoureusement parlant, pour faire des deux lectures de (85) les lectures en paire, il est souhaitable que l'espace principal soit le même. Or, l'espace générique de la lecture (85)(a) n'est pas l'espace particulier de (85)(b). La dernière lecture exige un contexte tel que : *Sur la scène il y a un homme et un chien. L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.* La lecture générique ne dépend pas d'un tel espace. En effet on a l'impression que l'énoncé générique et l'énoncé particulier sont des lectures indépendantes. Cependant entre le référent générique et le référent particulier d'un SN on peut confirmer la relation (54). Suivant la thèse de (75) on y doit admettre les deux lectures comme rôle et comme valeur. De toute façon, lire la phrase (84) comme générique ou particulière est une question d'interprétation, et la différence se réduit à la structure spatiale.

<sup>39</sup>L'interprétation de la phrase originale est sans doute générique, mais l'interprétation particulière n'est pas toujours impossible.

La lecture générique d'un SN défini montre la variété des quantifications de la lecture comme rôle. La quantification n'est pas limitée à la quantification universelle:

(86) Depuis 1969, l'homme marche sur la lune.

(Wilmet, 1983:26 in (Furukawa, 1986:22))

A la différence de (84) la lecture générique de (86) n'est pas celle de la quantification universelle mais celle de la quantification existentielle:

(87)  $\exists x$  (Depuis 1969,  $x$  marche sur la lune.)

$x \in \text{homme}$

Entre la quantification universelle et existentielle il existe toute une gamme d'interprétations:

(88) C'est la femme qui fait le monde.

(Robert)

La lecture de *la femme* en (88) est plutôt de la quantification universelle, mais l'objet du prédicat *fait le monde* n'est pas toujours réduit à l'individu, c'est plutôt la totalité des femmes, en général.

Qu'elle soit universelle ou existentielle, la lecture de quantification peut toujours être illustrée sous la forme de la fig. 11. La différence n'est que la nature de la correspondance: l'énoncé générique de (86) s'appuie sur le concept selon lequel l'exploit d'un membre particulier de la catégorie

*homme* est attribué à l'humanité toute entière. L'espace générique, c'est-à-dire l'espace principal, est relié d'une manière ou d'une autre à un des espaces secondaires particuliers.

La phrase suivante est celle que Fauconnier (1984) cite pour illustrer que la lecture universelle n'est pas générique:

- (89) Chaque année, le président distribue deux milliards aux fonctionnaires.

(Fauconnier, 1984:75)

Fauconnier explique la phrase comme suit: "Supposons qu'il y ait un changement de président au mois de mai — par exemple Mitterrand remplace Giscard. Une interprétation naturelle de (89) [= (137) de Fauconnier] sera que, si Giscard a déjà payé un milliard, alors Mitterrand paiera un autre milliard, ce qui amènera le total aux deux milliards requis. Il est clair qu'aucun des présidents n'aura payé deux milliards, et par conséquent, l'interprétation universelle de (89) [= (137) de Fauconnier] est fausse." (p. 75). Appelons cette interprétation interprétation additionnelle. Fauconnier oppose (89) à l'énoncé suivant dont l'interprétation universelle est possible:

- (90) Chaque année, le président subit un examen médical.

(ibid, 75)

Le choix de la quantification dépend de connaissances extralinguistiques sur le monde actuel. Il est bien entendu que (89) n'exclut pas l'interprétation universelle selon laquelle (89) est vraie si Mitterrand paye deux milliards

après que Giscard les ait déjà payés. (90) n'exclut pas l'interprétation additionnelle non plus: pour des raisons financières, Mitterrand n'a plus le droit de subir un examen médical si Giscard en a déjà subi un. Cette dernière lecture s'approche de celle de la quantification existentielle. En effet, la forme générale de la lecture additionnelle est la suivante qui peut se réduire à la forme  $P(f(x))$  où  $x$  est une variable.

$$(91) \quad \text{Si } P = P_1 + P_2 + \dots + P_n \\ \exists x_1, x_2, \dots, x_n \ P(f(x_1)) \wedge P(f(x_2)) \wedge \dots \wedge P(f(x_n))$$

Comme le dit la présupposition de (91), la lecture additionnelle n'est possible que pour un prédicat qui peut être divisé en plusieurs actes distincts. S'il s'agit d'un prédicat correspondant à un seul acte comme *subir un examen médical*, la lecture additionnelle (91) est réduite à la lecture existentielle:

$$\text{Si } P = P_1, \exists x_1 \ P(f(x_1))$$

La lecture additionnelle peut être ainsi considérée comme une variation de la lecture de quantification. La structure spatiale est la suivante:

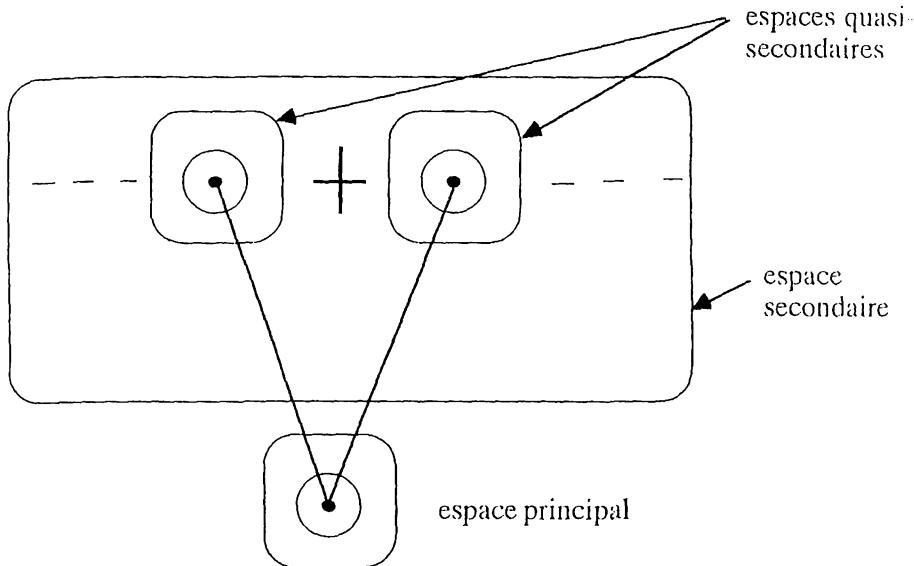


fig. 12

C'est un amalgame de la fig. 10 et de fig. 11, mais il en résulte toujours que plus d'un espace (quasi-)secondaire est lié à l'espace principal.

Au niveau sémantique, l'une des caractéristiques communes de la lecture de quantification est qu'il s'agit plutôt des connotations que des dénotations de la catégorie. La lecture attributive de (81) veut dire que la propriété d'«être fou» est attribuée non pas à la propriété d'un membre particulier de la catégorie mais à la propriété d'«être le meurtrier de Smith». La lecture générique (existentielle) de (86) veut dire qu'on considère l'exploit réalisé par certains astronautes comme l'exploit réalisé par l'humanité toute entière, c'est-à-dire qu'on relie l'acte de «marcher sur la lune» à la propriété d'«être homme». La lecture additionnelle de (89) montre que dans cette lecture, devant le fait d'«être président», le problème de qui se trouve être président peut être ignoré complètement. Enfin, la lecture de quantification

est fondamentale et générique en tant que la lecture comme rôle.

Il arrive aussi qu'une lecture particulière par la quantification universelle soit significative:

- (92) Jacques n'aime pas sa femme, il aime la fille du patron.  
(Ducrot, 1972:225)

La lecture de quantification universelle est la suivante: Jacques n'aime pas sa femme qui qu'elle soit, mais il aime la fille du patron qui qu'elle soit. Cette lecture n'implique pas toujours qu'il s'agisse d'une seule et même personne, mais on interprète (92) souvent ainsi pour la rendre plus significative et l'opposer à la lecture comme valeur selon laquelle il s'agit de deux personnes différentes. Il est à noter que dans cette lecture comme rôle aussi on accorde plus d'importance aux connotations qu'aux dénotations. C'est d'ailleurs pour cela que l'interprétation selon laquelle il s'agit de la même personne est significative: c'est justement parce qu'il s'agit de la même personne qu'on comprend bien que Jacques aime non pas la fille du patron en personne mais la propriété d'«être la fille du patron».

#### **1.6.4. L'application de la thèse universelle**

La seconde raison pour laquelle Fauconnier rejette la généralité de la lecture universelle est que (76) ne présente pas de telles interprétations. Il est vrai que (76) n'est pas:

- (93) (a)  $\forall x (x \text{ change tous les sept ans})$   
 $x \in \text{président}$

(b)  $\forall x (x \text{ est tout le temps différent})$

$x \in \text{autos, à toi}$

(c)  $\forall x (x \text{ est est de plus en plus grand})$

$x \in \text{appartement, à toi}$

(Fauconnier, 1981:61)

Cependant, il faut noter que comme le montre (59), le référent *président* (*t*) peut être une valeur même s'il contient un paramètre temporel variable. La question est de savoir si on peut trouver un autre paramètre *x* tel que *président* (*t*) = *président* (*t, X*) dont le rôle correspondant est *président* (*t, x*). Or, cela est tout à fait possible. On peut considérer le paramètre national comme *x*. La phrase (76)(a) *Le président change tous les sept ans* s'interprète des deux façons suivantes:

(94) (a) (lecture comme rôle: le référent = *président* (*t, n*) où *t* et *n* sont variables)

$\forall n P(f(t, n))$

*Le président de n'importe quel nation change en tant que président tous les sept ans. (il y a un nouveau président tous les sept ans.)*

(b) (lecture comme valeur: le référent = *président* (*t, France*)

où *t* est variable mais *France* est un constant de paramètre *n*. Cette lecture ne contient pas de quantification)

$P(f(t, \text{France}))$

*Le président de la République française change tous les sept ans. (il y a un nouveau président tous les sept ans.)*

On peut supposer aussi le paramètre du régime politique  $r$  et on obtient une autre paire de lectures suivante :

- (95) (a) (lecture comme rôle: le référent = *président* (*France*,  $t$ ,  $r$ ) où  $t$  et  $r$  sont variables)

$\forall r P(f(\text{France}, t, r))$

Le président de la République de n'importe quel régime politique change en tant que président de la République tous les sept ans. (il y a un nouveau président tous les sept ans.)

- (b) (lecture comme valeur: le référent = *président* (*France*,  $t$ , *Cinquième république*) où  $t$  est variable mais *Cinquième république* est une constante pour le paramètre  $r$ . Cette lecture ne contient pas de quantification)

$P(f(\text{France}, t, \text{Cinquième République}))$

Le président de la Cinquième République française change tous les sept ans. (il y a un nouveau président tous les sept ans.)

(94) et (95) montrent que pour reconnaître parallèlement les deux lectures, on n'a besoin que d'un paramètre commun qui assure la relation (54): on ne tient pas compte des autres paramètres, qu'ils soient variables ou constants. L'important, c'est de reconnaître la valeur comme celle d'une entité, d'un élément de la catégorie. Dans le cas de (94) et (95) cette reconnaissance est assurée par les relations paradigmatiques qui lient la valeur de (94)(b) à

$f(t, \text{les Etats-Unis})$  ou à  $f(t, \text{Russie})$ , et la valeur de (95)(b) à  $f(\text{France}, t, \text{Quatrième République})$  ou à  $f(\text{France}, t, \text{Troisième République})$ . Comme je l'ai montré en (70) (71), une constante pour le paramètre peut avoir une expression linguistique. Plus on présente les constantes explicitement, plus il est difficile de trouver un paramètre qui puisse être variable. Ainsi l'énoncé de la paraphrase (95)(b) semble ne pas permettre la lecture comme rôle dans l'interprétation catégorielle de *changer*:

- (96) Le président de la Cinquième République change tous les sept ans.

Cependant comme je l'ai dit en (72), n'importe quel SN peut se mettre dans n'importe quel espace et, on peut construire la relation (54) pour ce SN. Mettons ce même SN dans l'espace mental de Paul.

- (97) Paul croit que le président de la Cinquième République française change tous les cinq ans.

On a la relation paradigmatique suivante:

- (98) (a) *le président de la V<sup>ème</sup> Rép. française (espace mental de la Réalité du locuteur)* change tous les sept ans  
(b) *le président de la V<sup>ème</sup> Rép. française (espace mental de Paul)* change tous les cinq ans.

Il est maintenant évident que ce qui change tous les sept ans est la valeur

de la catégorie *président de la Cinquième République française* dans l'espace mental du locuteur, et ce qui change tous les cinq ans, c'est la valeur de la même catégorie mais dans l'espace mental de Paul. Ces lectures comme valeur supposent l'espace mental comme paramètre. La lecture typique comme rôle (quantification universelle) de (96) est donc la lecture selon laquelle dans n'importe quel espace mental le président de la Cinquième république française change en tant que personne tous les sept ans. Cependant cette lecture est pragmatiquement exclue: en principe dans chaque espace mental on peut assigner n'importe quel mandat à n'importe quelle président, et suivant le principe d'économie cognitive (29) on n'est conscient que de la lecture comme valeur pour le prédicat catégoriel *changer*. Seulement cette seule lecture comme valeur catégorielle est, par ailleurs, la lecture comme rôle métalinguistique vis-à-vis de la lecture comme valeur métalinguistique qui vient de l'interprétation de *changer* comme non prédicat catégoriel. Ainsi (77)(a) n'est autre chose que (94)(b) et (95)(b), qui s'opposent, de leur côté, à la lecture comme rôle (94)(a) et (95)(a).

Il en est de même pour la seule lecture comme rôle métalinguistique (79). Apparemment ces phrases ne permettent que la lecture comme rôle. Il est vrai qu'au niveau métalinguistique la relation «rôle/valeur» est telle que:

- (99) (a) l'adresse de l'Université (Espace réel) = 2 rue de la liberté  
(b) le nom du Président (Espace réel) = Chirac  
(c) the man who is drinking my martini (Espace réel) = Paul

Mais c'est une relation métalinguistique que les prédictats catégoriels présuppose. Au niveau linguistique, ces rôles eux-même sont introduits comme une valeur de chaque SN. En effet, même dans la lecture comme rôle, on interprète les SN plus ou moins déterminés tels que:

- (100) (a) l'adresse de l'Université (Espace réel) = l'adresse de l'Université Paris VIII
- (b) le nom du Président (Espace réel) = le nom du Président actuel
- (c) the man who is drinking my Martini (Espace réel) = the man who is drinking the Donnellan's Martini.

C'est la relation fondamentale «rôle/valeur» concernant le SN. Enfin, chaque lecture comme rôle métalinguistique concernant un SN de prédictat catégoriel n'est qu'une lecture comme valeur de ce SN linguistique.

D'autre part, la lecture comme valeur métalinguistique d'un SN de prédictat catégoriel<sup>40</sup> a sa propre lecture comme rôle de quantification. Outre (77)(a), Fauconnier parle lui-même d'une autre interprétation comme rôle qui s'oppose à (78)(a): "supposons que tous les sept ans, des phénomènes astrologiques changent l'humeur du président — c'est-à-dire de la personne quelle qu'elle soit qui se trouve être président à ce moment-là; alors (76)(a) (=105) de Fauconnier 1984) est vrai, sans changement de personne et avec une interprétation universellement quantifiée". Fauconnier (1984:75-6).

Alors il existe une autre paire de lecture:

<sup>40</sup>Rigoureusement parlant, dans un tel cas, l'interprétation n'est plus celle du prédictat catégoriel.

(101) (a) (lecture comme rôle: le référent = *président* (*t, France*) où *t* est variable mais *France* est constant. Cette lecture contient une quantification universelle.)

$\forall t P(f(t, France))$

l'individu quel qu'il soit qui se trouve être président change tous les sept ans. (devient arrogant, ou chauve, ou fou...)

(b) (lecture comme valeur: le référent = Mitterrand = *président (1984, France)* où *1984* et *France* sont constants)

$P(f(1984, France))$

l'individu qui se trouve être président, disons Mitterrand, change tous les sept ans. (devient arrogant, ou chauve, ou fou...)

(= la lecture (78)(a))

Comme je l'ai dit plus haut, le contenu de la signification de *changer* est différent en (94)(b) et en (101)(a): en (94)(b) le prédicat est un prédicat catégoriel mais en (101)(b) il ne l'est plus. Tant qu'on respecte cette différence dans l'interprétation du prédicat, il vaut mieux ranger par paires (a) et (b) de (94) et de (101). Ces paires sont fondamentales alors que les paires (94)(b) et (101)(b), c'est-à-dire (76)(a) et (77)(a), sont plutôt dérivées.

Je peux dire la même chose pour les autres paires de (76) et (77). Il n'est pas difficile de trouver des lectures par quantification universelle qui s'opposent aux lectures (78)(b)(c): n'importe quelle automobile, tant qu'elle est ton automobile, change d'apparence (couleur, bosses, roues...), et

n'importe quel appartement, tant qu'il est ton appartement, peut se rétrécir ou s'agrandir, comme dans «l'Ecume des jours», etc. Ce qui est plus difficile, c'est de trouver un autre paramètre outre le paramètre temporel pour les SN *ton automobile* et *ton appartement*. Mais supposons qu'un interlocuteur habitait les premiers dix ans au Japon et les dix ans suivants en France et les dix ans suivants aux Etats Unis. On pourrait diviser les trois époques de sa vie suivant le pays où il habitait. Ces époques peuvent lui servir de paramètre. Les lectures par quantification universelle, qui s'opposent aux lectures (77)(b)(c), sont alors possibles: dans n'importe quel pays, tu as, à chaque fois, une automobile différente, et dans n'importe quel pays, tu déménages (tous les 10 ans) dans un appartement plus grand, etc.

Enfin, en ce qui concerne les prédictats catégoriels, il vaut mieux distinguer la signification catégorielle de la signification non catégorielle, et les considérer comme deux prédictats différents. Pour chaqu'un de ces deux prédictats, tous les SN s'appliquent indépendamment à la thèse universelle de la lecture (74). La lecture de quantification est toujours la lecture comme rôle de ces deux prédictats, cette lecture est ainsi la lecture fondamentale comme rôle d'un SN.

Quant aux prédictats normaux non catégoriels, en tant que lecture comme rôle, il n'y a que la lecture de quantification. Dans beaucoup de cas cependant, on n'est conscient que de la lecture comme valeur, en vertu du principe d'économie cognitive (29). Prenons comme exemple une phrase écrite au passé composé:

(102) Paul a discuté de cette question avec le directeur.

Normalement, il existe une valeur spécifique pour le rôle *directeur* dans cet espace. Le SN *le directeur* est employé pour désigner cette valeur en transmettant en même temps que cette valeur a la propriété d'être directeur. C'est la lecture comme valeur la plus typique. Tant que l'énoncé raconte un événement qui ne concerne que l'espace principal ce n'est normalement pas la peine de supposer d'autres espaces secondaires où la catégorie *directeur* donne une valeur différente. Cependant la lecture comme rôle est toujours possible. Supposons un modèle du monde tel que

$$(103) \quad \begin{aligned} \text{directeur } (E_1) &= \text{Monsieur Leblanc} \\ \text{directeur } (E_2) &= \text{Monsieur Lenoir} \end{aligned}$$

et tel que les espaces principal et secondaire de (102) soient respectivement  $E_1$  et  $E_2$ . La lecture comme rôle de (102) signifie que dans l'espace  $E_2$  Paul aurait discuté avec Monsieur Lenoir. C'est le cas où le locuteur met l'accent sur les connotations de la catégorie au détriment de l'identité du référent: le locuteur ne sait pas qui est le directeur dans  $E_1$ ; pour lui l'important c'est de transmettre le fait que Paul a discuté avec le directeur quel qu'il soit. J'ajoute que dans cette lecture un espace conditionnel tel que  $E_2$  est lié à l'espace principal  $E_1$  et que le prédicat s'applique non seulement à la valeur dans  $E_1$  mais à toutes les valeurs possibles dans les espaces secondaires.

La lecture typique comme valeur qui s'oppose à cette lecture comme rôle est que Paul a discuté avec Monsieur Leblanc, par exemple, sur une question personnelle qui ne concerne pas du tout le statut actuel de M. Leblanc. Dans cette lecture, si  $E_2$  est lié à l'espace principal  $E_1$  le prédicat

s'applique d'abord à la valeur dans  $E_1$  et par l'intermédiaire du connecteur d'identité à son correspondant dans  $E_2$ . La lecture comme valeur de (102) a toujours la même condition de vérité que la phrase suivante:

(104) Paul a discuté de cette question avec Monsieur Leblanc.

Même dans l'espace secondaire  $E_2$ , l'énoncé est toujours vrai tant que Paul a discuté avec M. Leblanc. En revanche, sous la même condition dans l'espace  $E_2$ , selon la lecture comme rôle, (102) devient faux alors que (104) est vrai. Ainsi les deux lectures ne sont pas les mêmes. Cependant une lecture ordinaire se trouve entre ces deux lectures extrêmes; même si l'espace  $E_2$  est lié à l'espace  $E_1$ , cet espace principal est suffisamment profilé pour négliger  $E_2$ , et suivant le principe d'économie cognitive (29) on est enclin à ne considérer que  $E_1$ . Ainsi dans un contexte où le rôle donne une valeur spécifique, la différence entre les deux lectures que prédit la thèse universelle (74) n'est qu'une différence de nuance subtile : le locuteur met l'accent sur les connotations de la catégorie ou sur l'identité de la catégorie. Cependant il est toujours vrai que l'énoncé permet deux lectures.

En guise de conclusion, toutes les lectures comme rôle et comme valeur se réduisent à la formule illustrée en (75). La diversité des lectures comme rôle vient, d'abord, de la diversité des façons de construire des espaces secondaires, et ensuite du fait que la relation est réalisée à deux niveaux différents: soit au niveau métalinguistique de l'interprétation des prédicats catégoriels, soit au niveau linguistique de l'interprétation de chaque SN employé dans un énoncé. La thèse universelle des deux lectures d'un SN s'applique à cette dernière relation qui se réduit enfin la relation entre

la lecture de quantification et la lecture de constante.

### 1.7. La structure hiérarchique de la catégorie

La catégorisation des objets se fait à plusieurs niveaux. Une catégorie n'existe pas toute seule; les catégories sont liées par plusieurs critères et forment des groupes de catégories à plusieurs niveaux. Le teckel, le caniche et le doberman appartiennent à la catégorie de *chien*, mais celle-ci, à son tour, appartient à la catégorie supérieure *animal* où se trouvent *chat*, *loup*, etc. La catégorie *chien* est ainsi liée à au moins deux dimensions différentes: verticale telle que *animal - chien - doberman*, latérale telle que *chien - chat - loup*. Les rapports entre ces deux dimensions sont la base de notre connaissance. Entre les dénotations des catégories verticales il y a une relation d'inclusion telle que *doberman ⊂ chien ⊂ animal*. Cette relation est inverse lorsqu'il s'agit des connotations; tous les dobermans ont la propriété d'être chien, et tous les chiens la propriété d'être animal. Ainsi peut-on formuler la règle générale suivante:

(105) Soient les ensembles (=catégories) A et B, leurs connotations (=sens)  $C_A$  et  $C_B$ , et leurs dénotations (=membres)  $D_A$  et  $D_B$ .  
Si  $D_A \subset D_B$ , alors  $C_B \subset C_A$

Les études de classification verticale commencent par les travaux anthropologiques de Berlin qui classent cinq niveaux différents de catégories:

- |                   |                           |
|-------------------|---------------------------|
| - Unique beginner | Plante                    |
| - Forme de vie    | Arbre, Fleurs, Légumes... |
| - Genre           | Chêne, Bouleau, Pin, ...  |

- Espèce	Chêne vert, Chêne-liège
- Variété	Chêne vert méditerranéen, Chêne vert nain,...

Ensuite, en reprenant cette idée et en élargissant les genres d'application<sup>41</sup>, (Rosch & al. (1976) reclasse dans le domaine psychologique les catégories en trois niveaux:

- niveau superordonné	animal, fruit, meuble
- niveau de base	chien, pomme, chaise
- niveau subordonné	doberman, golden, chaise pliante

Si on exclut les classifications faites par les spécialistes, la classification à trois niveaux me semble refléter la structure des catégories chez les locuteurs ordinaires. L'important, c'est la position de la catégorie de base: il existe une catégorie dont le statut cognitif est privilégié. Les niveaux superordonnés et subordonnés sont caractérisés essentiellement dans le cadre d'une confrontation avec le niveau privilégié. D'ailleurs, chaque niveau secondaire n'est pas nécessairement limité à un seul, il peut y avoir plus d'un niveau superordonné ou subordonné par rapport à un niveau privilégié. Voici les caractéristiques du niveau de base données par Lakoff (1987: 46) :

- (106) — Le niveau le plus haut auquel les membres de la catégorie ont des formes entières perçues de la même façon.
- Le niveau le plus haut auquel une seule image mentale peut refléter la catégorie entière.

<sup>41</sup>Les catégories qui sont soumises à étude ne sont pas du tout exhaustives. À part les plantes, les animaux et les objets manufacturés comme meuble, on ne sait pas toujours si toutes les catégories ont des catégories superordonnées ou subordonnées. Par exemple il n'est pas facile de dire quelles sont les catégories superordonnées ou subordonnées de *jour*, *ville*, *beauté*, etc.

- Le niveau le plus haut auquel une personne exécute de pareilles actions motrices pour avoir une action réciproque (*interact*) avec des membres de la catégorie.
- Le niveau auquel les sujets [d'une expérience] sont les plus rapides pour identifier les membres de la catégorie.
- Le niveau ayant des appellations (*labels*) utilisées le plus communément pour les membres de la catégorie.
- Le premier niveau dénommé et compris par les enfants.
- Le premier niveau qui entre dans le lexique d'une langue.
- Le niveau avec les lexèmes primaires les plus courts.
- Le niveau auquel les termes sont utilisés dans un contexte neutre. [...]
- Le niveau autour duquel la plupart de notre connaissance est organisée.

Ce qui compte, sur le plan linguistique, c'est le caractère de neutralité contextuelle et de dénomination préférée. Kleiber (1994a, 1994b) et Theissen (1995) veulent essayer de vérifier de façon purement linguistique l'existence du niveau de base et son caractère de neutralité contextuelle à la suite de travaux plus ou moins détaillés de Wierzbicka (1985). Pour illustrer ce caractère neutre, la substitution de termes subordonnés à des termes de base peut produire un effet stylistique ou marqué (*effect of satire or snobbery*). Voici un exemple fourni par Rosch (1978) d'un roman prétentieux souvent cité :

(107) and so, after putting away my 10-year-old Royal 470 manual

and living up my Mongol number 3 pencils on my Goldsmith Brothers Formica imitation-wood desk, I slide into my versize squirrel-skin L. L. Bean sippers and shuffle off to the kitchen.

Quant à la dénomination préférée, un exemple qui est cité souvent est fourni par Brown (1958) : lorsqu'un locuteur veut décrire la situation d'un chien sur une pelouse, même s'il sait que c'est un *boxer*, il préfère le terme *chien* au terme de la catégorie superordonnée *animal*, ou au terme de la catégorie subordonnée *boxer*. Cette préférence de choix psychologique est constatée sur le plan linguistique par l'emploi des pronoms personnels sans antécédents<sup>42</sup>:

- (108) (Paul dit au paysan qui essaie de faire rentrer une vache dans l'étable:)

*Elle* (= la vache) / \**Il* (= l'animal) ne rentrera jamais comme ça.

- (109) (à son fils qui mange une pomme, Paul dit:)

(a) *Elle* (=la pomme) est bonne ?

(b) \**Il* (=le fruit) est bon ?

(Kleiber, 1994b:255)

Cependant, le terme correspondant à une catégorie non prototypique est préféré au terme de base:

- (110) (en face d'une poule)

<sup>42</sup>A propos des pronoms sans antécédents, voir également Tasmowski-de Ryck (1982)

Donne-lui à manger, car {*\*il* (=l'oiseau) / *elle* (= la poule)}

a faim.

(Kleiber, 1994b:258)

La linguistique doit expliquer ces choix.

Ce qui est le plus intéressant, c'est que la possibilité de l'anaphore dépend parfois du niveau de la catégorie. Qu'elle soit anaphore fidèle ou infidèle, l'anaphore définie par un terme de base est plus facile que par un terme superordonné ou subordonné.

(111) (a) *Un chien* traînait par là. *?L'animal* avait faim<sup>43</sup>.

(Kleiber, 1994a:254)

(b) *Un doberman* traînait par là. *Le chien* avait faim.

(112) (a) Paul vit accourir *un doberman*. *?Le doberman* était affamé.

(b) Paul vit accourir *un chien*. *Le chien* était affamé.

(Kleiber, 1994a:263)

Comment expliquer ces différences? C'est à la linguistique d'y répondre et la linguistique doit considérer le niveau psychologique des catégories verticales.

Avant d'examiner les phénomènes concernant le terme de base, j'aimerais préciser le sens linguistique de la relation latérale des catégories. C'est le rapport le plus typique du «paradigme», notion très importante en linguistique structuraliste. Voici la définition donnée dans Dubois (1973) :

<sup>43</sup>L'anaphore par *ce N* ne pose aucun problème : Un chien *traînait par là*. Cet animal *avait faim*. A propos du choix de déterminant, voir 3.3.

“En linguistique moderne, un *paradigme* est constitué par l’ensemble des unités entretenant entre elles un rapport virtuel de substituabilité. (...) En effet, la réalisation d’un terme (= sa formation dans l’énoncé) exclut la réalisation concomitante des autres termes. A côté de rapport *in praesentia* (...), les phénomènes du langage impliquent également des rapports *in absentia*, virtuels. On dira ainsi que les unités *a, b, c, ...n* appartiennent au même paradigme si elles sont susceptibles de se substituer les unes aux autres dans le même cadre typique (syntagme, phrase, morphème)”. Le paradigme se définit ainsi en se fondant sur la possibilité de substitution, quand on dit :

(113) J’ai acheté un *chien*.

le terme *chien* exclue la réalisation de *chat, oiseau, poisson rouge*, etc. Autrement dit le terme est choisi parmi les catégories d’un paradigme formé par les animaux domestiques tels que *chat, oiseau, poisson rouge*, etc. Ainsi, un paradigme est très naturellement construit à partir des termes liés dans un rapport latéral de même niveau. En effet, quand on substitue le terme de base *chien* au terme subordonné *doberman*, on obtient une implication différente dont l’origine est paradigmique.

(114) J’ai acheté un *doberman*. .

En (113) il est sous-entendu que ce que le locuteur a acheté, ce n’est ni un chat ni un oiseau, mais un chien. Tandis qu’en (114) ce n’est ni un teckel ni un caniche, mais un doberman. Choisir un terme dans un paradigme en

excluant les autres termes du même paradigme, c'est mettre en relief les traits distinctifs du terme choisi par rapport aux autres. La phrase (114) peut donner ainsi une nuance particulière telle que le locuteur a acheté le chien comme chien de défense, par exemple. La propriété «d'être féroce et souvent utilisé comme chien de défense» est un trait distinctif du doberman par rapport aux autres membres du même paradigme (doberman, teckel, caniche, etc.). Le choix du terme reflète ainsi le choix du paradigme.

Le rapport paradigmatisé est à la fois lexical et contextuel. Il est d'abord lexical, car c'est un rapport *in absentia*, et il doit beaucoup au contenu sémantique du terme. Les phrases (113) et (114) peuvent décrire un événement identique dans un même contexte mais chaque terme construit un paradigme différent<sup>44</sup>, ce qui montre que la différence entre ces deux paradigmes est indépendante du contexte. Pourtant, dans la construction d'un paradigme intervient aussi un facteur contextuel: le paradigme correspondant à un même terme varie selon le contexte. Dans le paradigme de *chien* en (113) se trouverait *poisson rouge*, mais dans le paradigme du même terme *chien* en (115), le terme *poisson rouge* entre difficilement puisque le poisson rouge n'est pas un animal qu'on amène en promenade:

(115) Je me suis promené avec un *chien*.

Le fait que le même terme correspond ainsi à des paradigmes différents suivant le contexte montre que les paradigmes ont aussi un caractère contextuel.

<sup>44</sup>Les termes des relations verticales, *doberman*, *chien* et *animal* forment en ce sens un paradigme dans le sens le plus large du terme, mais le paradigme contextuel qui apparaît au premier plan est plutôt un paradigme dans la relation latérale.

Ce caractère contextuel est encore plus évident lorsqu'il s'agit du SN défini *le N*, car le référent du SN défini doit être un objet dont l'existence est préalablement assuré dans un des espaces de l'énoncé. En autre terme, le paradigme de *le N* se constitue des objets existants dans cet espace. J'appelle *paradigme contextuel du N* (abrégé désormais en *PC(N)*) un ensemble d'objets potentiels susceptibles d'être mentionnés dans la position discursive de *le N*. En ce qui concerne le SN défini *le N*, j'ai proposé dans Imoto (1988, 1989), une hypothèse selon laquelle le référent de *le N* doit se stabiliser dans son espace et que la stabilité dépend de la constitution du *PC(N)*. Cette thèse est une élaboration de la thèse de Corblin (1987) selon laquelle l'anaphore fidèle par *le N* est possible là où il existe un contraste externe, c'est-à-dire un contraste entre des catégories différentes. Pour moi, l'anaphore fidèle n'est possible que si le *PC(N)* se construit dans la position de la mention. Par exemple, dans un contexte neutre où les locuteurs n'ont aucune information contextuelle concernant l'espace, (116) est difficile.

(116) Il y a un dictionnaire sur la table. ??Le dictionnaire est ouvert.

(Corblin, 1987:129)

Parce que le référent *dictionnaire* vient d'être introduit par *un N*, il est l'élément le plus saillant dans cet espace. Dans un contexte où les locuteurs n'ont pas d'information sur les constituants de l'espace, il est difficile de trouver un autre élément potentiel susceptible d'être mentionné dans cet espace. Le *PC(dictionnaire)* ne se construit pas, et dans les termes de Corblin (1987) il n'y a pas de contraste externe entre *le dictionnaire* et un

autre SN. Quand on introduit explicitement un autre élément dans le même espace, l'anaphore fidèle par le N ne pose aucun problème:

- (117) Il y a un dictionnaire et une montre sur la table. Le dictionnaire est ouvert. (Corblin, 1983:129)

En (117) *une montre* fournit un élément de contraste externe au dictionnaire, et le PC(dictionnaire) est construit. La contribution de Corblin (1983) au problème de l'anaphore fidèle est qu'il a montré que le contraste externe se produit même entre deux catégories qui n'ont pas de traits sémantiques communs. Par exemple,

- (118) Il y a un dictionnaire sur la table. La pièce est sombre. Le dictionnaire est ouvert.  
(Corblin, 1983:129)

En (118) il est évident que *la pièce* fournit un élément de contraste alors qu'il n'y a aucun trait commun entre *pièce* et *dictionnaire*. De plus, il n'est pas nécessaire qu'un élément de contraste apparaisse avant la mention de *le N* en question.

- (119) Il était une fois un prince très malheureux; *le prince* aimait une belle princesse qui ne l'aimait pas.  
(Corblin, 1983:131)

Enfin, la thèse de (Corblin, 1983) est très claire: lorsqu'il y a d'autres objets

mentionnés juste avant ou juste après la position du *le N*, le contraste externe entre *le N* et ces autres objets mentionnés est établi, et l'anaphore par *le N* est possible. Cependant cette thèse est à la fois trop forte et trop faible. D'une part, même en (116) il existe un autre élément mentionné, *la table*; malgré cela, l'anaphore est difficile; pourquoi ce SN ne fournit-il pas d'élément de contraste? D'autre part, il existe un cas où l'anaphore définie est possible alors qu'il n'y a apparemment pas de contraste externe:

- (120) Ils ont eu un enfant. *L'enfant* se porte bien.

(Haruki, 1986:18)

- (121) Notre grand père a fait un testament. *Le testament* fait mention de ... (Haruki, 1986:18)

Le PC(N) que j'introduis se constitue non seulement des objets mentionnés mais aussi des objets inférés dans l'espace. En (120), c'est une scène d'accouchement. Les locuteurs normaux ont une idée générale de ce qu'on appelle le «cadre» («frame» en anglais) de cet événement. L'élément *enfant* particulier est bien ancré suivant le cadre d'accouchement. Le PC(enfant) se constitue des autres éléments dont le rôle est distribué préalablement par le cadre *accouchement*, comme *mère*, *parents*, *docteur*, *infirmière*, etc. Il en est de même pour (121): il s'agit ici d'une succession. Le PC(testament) comprend également *loi*, *habitude*, etc. La construction du PC(N) est une condition non seulement de la reprise immédiate mais aussi de l'emploi du défini *le N*. Changeons la première phrase de (120) de telle façon qu'elle ne contienne pas *un enfant*.

(122) Il y a eu un accouchement hier. *L'enfant* se porte bien.

C'est un emploi dit «associatif» du défini, mais la première phrase invoque le cadre d'un accouchement comme en (120), et grâce à cela, exactement le même PC(*enfant*) se construit autour de *l'enfant*.

Dans le cas de (116), par contre, il est difficile de trouver un cadre particulier concernant cet espace. Les constituants se composent principalement des objets mentionnés. La possibilité de construction du PC(*dictionary*) dépend du degré de la saillance de *dictionary*. Plus l'élément *N* est saillant, plus il est susceptible d'être mentionné. Le haut degré de saillance diminue ainsi la possibilité que les autres éléments soient mentionnés, et rend difficile la construction du PC(*N*). Si *la table* ne fournit pas un élément de contraste avec *un dictionary*, c'est parce que celui-ci est beaucoup plus saillant que *la table* et que le PC(*dictionary*) ne se construit pas. L'emploi d'*une montre* ou de *la pièce* dans (117) et dans (118) sert non seulement à fournir un élément de contraste mais aussi à rendre moins saillant le *dictionary*. En (118) particulièrement, à la place de *le dictionary* on s'attend difficilement à ce qu'on continue à parler de *la pièce*. Le rôle que joue la phrase *la pièce est sombre* est d'amener le locuteur à prendre une perspective plus globale de l'espace. Le *dictionary*, moins saillant dans cette perspective, est bien ancré en tant que constituant des objets dans la *pièce* en suggérant l'existence d'autres objets. Les constituants du PC(*dictionary*) sont plutôt ces objets suggérés que *la pièce* elle-même.

Considérons (111) et (112) de nouveau sous l'angle de la construction du PC(*N*). Comme le montrent les exemples que j'ai donnés jusqu'ici,

pour construire le PC(*N*) dans un contexte particulier, il faut compter surtout sur les objets mentionnés ou suggérés dans l'espace. C'est un phénomène qui dépend du contexte. Malgré cela, il ne faut pas négliger les traits sémantiques lexicaux de *N*. Il paraît naturel qu'un doberman s'oppose à un teckel ou à un caniche plus facilement qu'à un chat ou à un oiseau. Le terme *doberman* n'a donc qu'un paradigme potentiel assez limité composé des termes subordonnés au même terme de base *chien*. Si l'anaphore fidèle par *le doberman* est difficile en (112)(a), c'est parce que le paradigme potentiel de *doberman* se réalise difficilement comme le PC(*doberman*) dans cette position: il est assez difficile d'imaginer la présence d'un teckel ou d'un caniche, etc. dans cet espace s'ils ne sont pas mentionnés. En revanche, je suppose que le paradigme potentiel d'un terme de base est beaucoup plus grand que celui des termes subordonnés ou des termes superordonnés. Le terme *chien* a le pouvoir potentiel de s'opposer non seulement à un chat ou à un cheval mais aussi à beaucoup d'objets familiers; par exemple dans le «cadre» de la maison, un chien s'oppose aux protagonistes dans le scénario de la maison comme un bébé, une table, la pelouse, etc. C'est ainsi que même dans un contexte assez neutre le PC(*chien*) se construit facilement, ce qui explique la légitimité de (111)(b) et de (112)(b). (111) et (112) montrent que soit comme anaphore fidèle soit comme anaphore insidieuse, l'emploi de *le N* dépend de la construction du PC(*N*) et que le PC(terme de base) se construit plus facilement que le PC(terme subordonné) ou le PC(terme superordonné).

Retournons encore au problème du statut linguistique des termes de base. Comment expliquer le caractère de la dénomination préférée et de la neutralité contextuelle? Les études de Kleiber (1994a, 1994b) et Theissen

(1995) montrent que les termes de base ne sont pas toujours préférés et que l'emploi des termes subordonnés ne donne pas toujours un effet marqué. Comme le dit Kleiber (1994a), les termes de base “ne sont pas contextuellement neutres, mais donnent une information sur le référent à dénommer qui, étant donné la richesse informative spécifique des catégories de base, est telle qu'elle est adaptée à la plus grande partie des états de choses dans lesquels se trouve engagé le référent” (p. 261) Le choix des termes se conforme aux “principes de pertinence informative liés aux structures linguistiques et aux situations langagières” (p. 264). Les termes de base ne sont que des termes qui ont le plus souvent la pertinence informative.

À mon avis, le choix des termes est une question de choix de paradigme. On peut juger la pertinence informative selon le paradigme dans lequel le terme est choisi et les traits distinctifs qui sont mis en relief par ce choix. Comme je l'ai illustré plus haut, le locuteur préfère (114) à (113) lorsque l'une des propriétés communément associée au doberman est pertinente, comme par exemple dans le cas où il l'achète comme chien de défense. Examinons encore chaque cas que Kleiber et Theissen présentent. D'abord les cas où le terme superordonné est préféré:

(123) (a) J'ai mangé *une pomme*.

(b) J'ai mangé *un fruit*.

(Kleiber, 1994a:252)

Kleiber donne les exemples de trois situations différentes où le locuteur préfère (b) plutôt que (a). 1°) Le locuteur a choisi un fruit (=pomme)

comme un choix de dessert en opposant aux autres sous-catégories de dessert, comme une glace, par exemple. 2°) Le locuteur n'a mangé pour tout repas qu'une pomme. 3°) Le locuteur a suivi le conseil du docteur, qui lui avait recommandé de manger un fruit à tous les repas. Il est évident que dans toutes ces situations il s'agit de paradigmes de *fruit* et non pas de *pomme* : en 1°) un gâteau, une glace, etc. constituent le paradigme de *fruit* comme choix de dessert, et en 2°) et en 3°) la viande ou le poisson, du pain ou les légumes comme parties d'un repas. Kleiber examine un autre cas où le locuteur et l'interlocuteur ont tous deux connaissance du référent sous son nom de base:

- (124) [le mari ramène un chien à la maison, mais son épouse, qui n'apprécie guère la chose lui ordonne]  
Emporte-moi *cet animal* !  
(Kleiber, 1994a:254)

Le locuteur classe tous les êtres vivants en deux catégories: l'être humain qui peut entrer dans la maison et l'animal qui ne le peut pas. Etre humain ou animal constitue ici un paradigme.

Passons maintenant aux cas où le terme subordonné est préféré. Theissen (1995) en a montré plusieurs exemples et les a analysés dans le détail. Il me semble qu'il y en a trois types différents. Tout d'abord, les traits distinctifs des termes subordonnés qui sont mis en relief. Pour Theissen, il y a "implications possibles des propriétés désignées exclusivement par le terme subordonné". Voici les exemples que Theissen a donnés :

- (125) (a) Serge est assis sous *un saule pleureur*.  
(b) Serge est assis sous *un arbre*.
- (126) L'air vif nous avait affamés, et bien que nous fussions encore loin de notre but — Monolithos — nous décidâmes de faire halte pour nous restaurer. Nous nous installâmes sous *un oranger* et nous grignotâmes du pain et des fruits tandis que Gidéon en profitait pour déboucher une bouteille.
- (*Venus et la mer*, L. Durrel)
- (127) (a) Magnum, c'est le gars qui a *une Ferrari*.  
(b) Magnum, c'est le gars qui a *une voiture*.
- (128) (a) Patrice et Marc ont déménagé *un piano à queue* ce week-end.  
(b) Patrice et Marc ont déménagé *un piano* ce week-end.

Quand on dit (125)(a) au lieu de dire (125)(b) on évoque d'abord une propriété perceptuelle : “la forme des branches, le saule pleureur ayant des rameaux retombants (caractéristique qui fait souvent, du reste, sa propriété)”, puis les deux autres types de connaissance : “l'association saule pleureur / lieu d'eau, d'une part, et toute une kyrielle de connotations plus ou moins romantiques, d'autres part”. Dans tous les cas, il s'agit toujours de traits distinctifs du saule pleureur par rapport aux autres arbres. Ce qui montre que le terme *saule pleureur* est choisi dans un paradigme composé par les termes subordonnés à *arbre*. Les catégories subordonnées de la même catégorie supérieure forment ainsi un paradigme lexical. En (127), dans un contexte neutre où l'interlocuteur n'a aucune information sur le personnage de Magnum et que le locuteur dit (a) au lieu de (b), l'interlocuteur

comprendrait que le locuteur insiste sur le caractère vaniteux de Magnum, un effet qui vient de la propriété d'être opulent attachée au terme de Ferrari et non pas aux autres voitures. Or, dans le contexte d'une série télévisée, Magnum est un personnage qui n'a pas d'argent du tout et n'est pas vaniteux, et sa seule fortune c'est ça Ferrari. Dans ce contexte particulier, le fait que Magnum a une Ferrari a beaucoup de connotations qui se basent sur les propriétés distinctives de cette voiture par rapport aux autres voitures. C'est ainsi que l'énoncé (127)(a) est plus expressif que de décrire de façon directe le caractère de Magnum.

Ce ne sont pas toujours tous les traits distinctifs du terme qui sont mis en relief contextuellement. En (128), par exemple, dans une scène de déménagement, il s'agit plutôt du caractère lourd et difficile à porter que du caractère raffiné du son d'un piano à queue. Ainsi dans les exemples (125)(126)(127)(128) même s'il y a quelque différence dans les caractéristiques mises en relief, les paradigmes du terme subordonné se constituent des autres catégories subordonnées.

Le deuxième type de cas de préférence des termes subordonnés concerne le paradigme d'un «cadre» spécial:

(129) Le magicien a fait sortir de son chapeau *un pigeon* .

(Theissen, 1995:183)

Dans notre connaissance du monde extérieur il existe des informations sur ce qu'on appelle «cadre» ("frame" en anglais). En (129), par exemple, il s'agit du cadre du spectacle de prestidigitation. Dans notre connaissance du monde, des informations sur une scène typique de prestidigitation sont

préalablement inscrites. Le magicien, l'assistant, le vêtement spécial, le chapeau, la canne, etc., et le pigeon sont les éléments principaux de cette scène. Ces éléments du cadre du spectacle de prestidigitation constituent un paradigme potentiel, susceptible de se réaliser, sinon comme paradigme de la phrase, mais au moins comme paradigme du discours. Ainsi en (129) le terme *pigeon* forme avec les autres objets qu'on fait sortir du chapeau le paradigme de la phrase, et avec d'autres constituants du même cadre le paradigme du discours. Si le terme *pigeon* est préféré au terme de base *oiseau*, c'est que ce qui est inscrit dans le cadre de la prestidigitation n'est pas *un oiseau* en général mais *un pigeon*<sup>45</sup>. Cependant l'exemple (129) est un cas spécial; dans beaucoup de cas, les éléments d'un cadre quelconque se composent de termes de catégories de base. Le premier exemple de la dénomination par un terme de base (le scénario d'un chien sur une pelouse) montre que dans le cadre autour de la maison normale, c'est un *chien* avec la pelouse du jardin, et non pas un *boxer* qui est inscrit. Sur ce point, on peut dire que le terme de base est un terme qui s'inscrit le plus souvent dans des cadres de notre connaissance du monde extérieur, c'est-à-dire le terme qui a le paradigme lexical le plus riche parmi tous les termes verticaux.

Le troisième type de préférence du terme subordonné concerne les termes non prototypiques. Comme le notent Kleiber (1994a) et Theissen (1995), il est difficile de se référer à une poule par l'emploi du terme de base *oiseau*.

- (130) (a) J'ai vu une *poule* hier.

- (b) J'ai vu un *oiseau* hier.

<sup>45</sup>Pour certains de mes informateurs, c'est plutôt *colombe* que *pigeon*.

Puisque la poule est un oiseau, (130)(a)(b) peuvent décrire un même événement, mais un locuteur qui a vu effectivement une poule, ne dira sans doute pas (130)(b). Ce type n'est pas le même que le premier, car le paradigme de *poule* ne se constitue pas toujours de termes subordonnés à *oiseau* comme *moineau*, *pigeon*, *canari*, etc. Si on remplace *poule* par un nom d'oiseau non prototypique, comme *pingouin*, on obtient le même résultat. La différence paradigmatische entre (130)(a)(b) n'est pas aussi claire que celle entre (113) et (114). La raison pour laquelle le terme subordonné non prototypique est préféré est sans doute que la catégorie non prototypique présente beaucoup de traits distinctifs s'opposant aux autres catégories de même niveau et que le locuteur ne peut pas négliger ces traits distinctifs. Pourtant j'aimerais plutôt dire que dans le cas de termes subordonnés non prototypiques, il y a un glissement de niveau; c'est plutôt ces termes non prototypiques qui sont des termes de base. Comme le note Wierzbicka (1985), la classification des objets chez les locuteurs ordinaires n'est pas identique à celle des spécialistes. De même que nous considérons comme une catégorie indépendante l'être humain, qui est un animal sur le plan zoologique, nous considérons la poule un peu comme une catégorie indépendante, tout en sachant que c'est un oiseau. En effet, le terme *poule* correspond bien aux caractères de terme de base (106) que Lakoff a donnés. Il s'inscrit dans beaucoup de cadres du monde extérieur comme le cadre de la basse-cour, de la ferme, de la campagne, etc. Sur le plan linguistique aussi, il se comporte comme un terme de base. Comme le montre (110), il peut être l'antécédent sous entendu d'un pronom personnel. L'anaphore définie par *la poule* est plus facile que *l'oiseau*. Comparez l'exemple

suivant à (111) et (112).

(131) (a) ? Paul a acheté une poule et un cochon. L'oiseau...

(Kleiber, 1994b:257)

(b) Paul a acheté un canari et un cochon. L'oiseau...

(c) Paul a acheté une poule et un cochon. La poule...

En (131)(a) *l'oiseau* n'est plus catégorie de base mais catégorie superordonnée et, comme en (111)(a), l'anaphore définie est difficile. En revanche, quand *oiseau* est catégorie de base, comme en (89)(b), l'anaphore par *l'oiseau* ne pose aucun problème. D'autre part, en (131)(c) l'anaphore fidèle par *la poule* est naturelle, parce que *la poule* est maintenant catégorie de base; comme le montre (112)(b) une catégorie de base convient pour l'anaphore fidèle<sup>46</sup>. Enfin en ce qui concerne la catégorie *poule*, c'est *poule* qui est la catégorie de base et *oiseau* est une des catégories superordonnées de *poule*<sup>47</sup>.

Dans tous ce que j'ai analysé jusqu'ici, le choix du terme parmi les termes de rapport vertical est une question de paradigme, et dans beaucoup de cas, il s'agit du paradigme composé des termes latéraux, c'est-à-dire par les autres membres de la même catégorie. Je peux dire enfin que le rapport

<sup>46</sup>Le problème concernant l'anaphore fidèle n'est pas aussi évident que cela apparaît à première vue. En (131)(c) l'existence de *et un cochon* est cruciale; l'opposition externe entre *la poule* et *le cochon* rend naturelle l'anaphore par *la poule*. En effet, quand on efface cette coordination, l'anaphore fidèle est difficile indépendamment du choix des termes: *Paul a acheté une poule. ?L'oiseau/ ?La poule...* Quand on insère une phrase l'anaphore est possible par *l'oiseau* aussi bien que par *la poule*. La différence entre *l'oiseau* et *la poule* n'est pas évidente.

<sup>47</sup>Je ne considère ici que des cas extrêmes. Parmi les membres de la catégorie *oiseau* il y a tout un éventail de degrés différents de typicalité, depuis *canari*, *pigeon*, *moineau* jusqu'à *poule*, *pingouin* en passant par *dindon*, *kiwi*, etc. On peut remarquer un glissement complet dans le cas de *poule*, mais cela n'est pas toujours évident dans le cas de *dindon* ou de *kiwi*.

latéral des catégories est une des relations typiques d'un paradigme lexical et que la catégorie de base est la catégorie qui a le paradigme potentiel le plus riche parmi les termes de rapport vertical. En ce sens, je suppose deux catégories de base humaine qui ne portent pas de nom et que je nomme provisoirement *homme* et *femme*<sup>48</sup>. La première a la propriété [+ humain] [+ masculin] et la seconde [+ humain] [+ féminin]. Ces deux catégories de base sont objets de la pronominalisation par *il* et *elle*. Devant un individu dont on ne connaît ni le nom ni le statut social, s'il est homme ou femme on peut le désigner par *il* ou *elle* sans antécédent linguistique<sup>49</sup>.

## 1.8. La signification et la polysémie

Après avoir examiné le mécanisme de la référence au niveau de la parole, j'aimerais remettre en cause l'aspect hétérogène du sens au niveau lexical et sa réalisation au niveau de la langue.

Il faut d'abord distinguer la «signification» du «sens». Je définis la signification comme certains constituants du sens mis en relief par le contexte. La signification est donc à la parole alors ce que le sens est à la langue. Il arrive assez souvent qu'un sens se réalise en plusieurs significations différentes suivant le contexte. Voici un exemple de plusieurs significations du mot *école* :

---

<sup>48</sup>Ces deux termes *homme* et *femme* ne sont que des sous-catégories des catégories de base.

<sup>49</sup>Voir aussi 3.1. Tasmowski-De Ryck, L. & Verluyten, S.P. (1982) et Kleiber (1990c)

- (132) (a) John est sorti d'une école militaire. (= 'établissement')  
(b) On a construit une nouvelle école. (= 'bâtiment')  
(c) On a arrêté l'école à cause d'une épidémie. (= 'activité d'école')  
(d) Toute l'école a accueilli le nouveau professeur avec enthousiasme. (= 'les gens de l'école')

Il est évident qu'en tant qu'objet de prédicat, les significations sont différentes, mais ces significations viennent d'un seul et même sens d'*école*: *l'école* est un établissement qui dispose d'un bâtiment dans lequel des enseignants donnent un enseignement à des élèves. Les parties : «établissement», «bâtiments», «activité» «enseignants» et «élèves» sont des constituants d'une seule et même entité. Tous les référents de (132) ne sont pas dénués d'autres propriétés bien qu'elles ne soient pas l'objet du prédicat. L'école d'où John est sorti (le référent de (132) (a)) par exemple, dispose d'un bâtiment, on y donne un enseignement (activité) et il y a des élèves et des enseignants qui la fréquentent. Il s'agit du phénomène de ce que Cruse (1986:53) appelle «highlighting» (mise en relief) ou «backgrounding» (mise au second plan). Le contexte met une partie du sens au premier plan, mais les autres parties y sont attachées potentiellement.

Il existe cependant un cas de métaphore, qui ne possède que une signification et pas les autres constituants du sens:

- (133) De toutes les écoles que j'ai fréquentées, c'est l'école buissonnière qui m'a paru la meilleure et dont j'ai le mieux profité.

L'école buissonnière n'est pas un établissement proprement dit et elle n'a pas de bâtiment. Mais on y reçoit un enseignement comme dans une vraie école. Il est possible de la traiter comme un cas de membre périphérique de catégorie, comme *kiwi* pour la catégorie *oiseau*: selon la règle d'application de (8) (a), une école buissonnière est considérée comme possédant le sens *école*, et peut être jugé comme un membre de la catégorie *école*. Cependant, dans le cas de l'*école buissonnière*, on ressent très clairement qu'il s'agit d'une métaphore alors qu'il n'en est pas ainsi pour le *kiwi*.

Quelle est la différence entre l'*école buissonnière* et le *kiwi* ? La réponse est assez simple : tandis que le *kiwi* possède une quantité suffisante de caractéristiques du sens *oiseau*, l'école buissonnière ne possède qu'une quantité insuffisante de caractéristiques du sens *école* et il existe, outre un jugement positif, un autre jugement selon lequel l'école buissonnière n'est pas une école. Il est certain que la possibilité d'un jugement négatif sur l'appartenance à la catégorie joue un grand rôle dans la métaphore, mais ce serait trop simplifié de ramener ce jugement négatif à la faible quantité de propriétés partagées. Une autre réponse s'attache à la qualité de ces propriétés: à la différence du *kiwi*, l'école buissonnière ne possède pas les propriétés centrales mais des propriétés périphériques du sens de *école* tandis que le *kiwi*, même s'il lui manque certaines propriétés périphériques, possède des propriétés centrales. La question est de savoir quelles sont les propriétés centrales, et quel est le critère qui distingue les propriétés centrales des propriétés périphériques. C'est une question compliquée, néanmoins, considérant la structure hiérarchique des catégories naturelles, on peut au

moins distinguer deux groupes de propriétés différentes d'une catégorie. Suivant la règle (105) une catégorie doit posséder toutes les propriétés de sa catégorie supérieure et encore les propriétés qui constituent des traits distinctifs par rapport aux autres catégories du même niveau. Je considère l'ordre hiérarchique des connotations comme l'envers de celui des dénotations. Ainsi

- (134) Parmi les propriétés d'une catégorie, les propriétés de sa catégorie supérieure sont considérées comme centrales et les propriétés distinctives par rapport aux catégories du même niveau comme périphériques.

Dans le cas de *oiseau*, par exemple on peut constater le rapport hiérarchique *oiseau* ⊂ *animal*, et parmi les membres de la catégorie supérieure *animal*, *l'oiseau* s'oppose aux *chauves-souris*, aux *koalas*, aux *écureuils*, etc. La propriété d'«être animal» est donc considérée comme centrale, celle d'«avoir des plumes», d'«avoir des ailes» et d'«être capable de voler», etc. comme périphériques. Le *kiwi*, bien qu'il lui manque certaines propriétés périphériques, possède bien la propriété centrale d'«être un animal». Dans le cas de *école*, c'est un établissement qui s'oppose à l'église, à l'hôpital, à l'entreprise, etc. La propriété centrale en est donc «être un établissement» et les propriétés périphériques en sont «donner un enseignement» «il y a des élèves», etc. Tout en possédant les propriétés périphériques, l'école buissonnière ne possède pas la propriété d'«être un établissement», la propriété centrale de la catégorie *école*.

Considérons un autre exemple:

- (135) (a) Cette rivière prend sa source dans les Alpes.  
(b) Il faut contrôler la source de cette nouvelle.

La définition que le *Robert* donne à *source* est la suivante: «eau qui sort de terre; issue naturelle ou artificielle (forage) par laquelle une eau souterraine se déverse à la surface du sol». Selon cette définition la propriété de la catégorie supérieure est d'«être de l'eau». En effet, la source constitue un paradigme potentiel avec la rivière, le fleuve, la fontaine, la forêt, la montagne, etc. Le sens de *source* se constitue d'abord de tout un ensemble de propriétés autour de la propriété d'eau. Cet ensemble s'appelle schème. Le référent de *source* dans (135) (b) ne possède pas la propriété centrale d'«être eau», et l'emploi est considéré comme métaphorique. Pourtant ce dernier emploi est très fréquent, de tel sorte qu'on n'y ressent plus la métaphore. Ceci nous amène à l'idée que la propriété d'«être l'origine» devient, d'un certain point de vue, le centre d'un autre schème du sens *source*.

Néanmoins, la thèse (134) n'est qu'une des conditions suffisantes, et elle n'est pas du tout une condition nécessaire. Par exemple, le terme *garçon* s'analyse comme [+humain] [+mâle] [-adulte]. Comme la catégorie supérieure est *l'être humain*, la propriété catégorielle est [+humain], et les propriétés distinctives sont [+mâle] [-adulte]. Cependant, il serait difficile d'appeler métaphoriquement *garçon* un objet qui a la propriété [+mâle] ou [-adulte] mais qui n'a pas la propriété [+humain].

Les constituants des propriétés du sens ne convergent pas toujours vers un centre unique. Ils s'accumulent parfois autour de plusieurs centres et constituent des schèmes interconnectés. Un terme polysémique n'est

autre chose qu'un terme dont le sens se compose de plusieurs schèmes. Le schème (b) de *source* dans (135) (b) est relié par un lien métaphorique au schème (a) de *source* en (135) (a). Pour un schème 1 de *école* correspondant à tout un ensemble de propriétés réalisées en (101), je pense que les propriétés attachées à l'*école buissonnière* constituent un autre schème 2 dérivé métaphoriquement du schème 1. Cependant, à la différence du schème (b) de *source*, la réalisation du schème 2 d'*école* est assez limitée: il ne se réalise que sous cette expression *école buissonnière*. Le mot *école* a un autre schème 3 que le Robert définit comme : *Groupe ou suite de personnes, d'écrivains, d'artistes qui se réclament d'un même maître ou professent les mêmes doctrines*. Ce schème aussi est dérivé du schème 1 par métonymie et par métaphore. La règle d'application des noms d'objet aux principes du sens (8) (a) s'applique par l'intermédiaire d'un schème. Dire qu'un objet possède le sens N veut dire qu'il possède suffisamment des propriétés d'un des schèmes du sens N.

Les liens qui connectent les schèmes ne sont pas limités à la métaphore.

- (136) (a) Nous avons vu un troupeau de moutons. (= 'animal')  
(b) Nous avons mangé du mouton. (= 'viande')

A part l'identité matérielle, il n'y a pas de propriétés communes entre le schème 'animal' et le schème 'viande': la viande n'est plus un mammifère ruminant ongulé. D'ailleurs, en anglais, le premier schème correspond à la catégorie *sheep* et le second à la catégorie *mutton*. C'est un cas de l'application de la règle (23) au niveau de la langue et non pas au niveau de la parole.

Ce principe d'identification est de nature pragmatique et s'applique

normalement au niveau de la parole. En (13) et en (33), l'objet *b* désigné par le nom de la catégorie *A* de l'objet *a*, n'appartient pas à la catégorie *A*: le client n'est pas une omelette aux champignons, et la correspondante de *la fille aux yeux bleus* n'a pas les yeux bleus non plus. Il est donc clair que le sens du *N* ne couvre pas la cible comme vraie dénotation de la catégorie *N*. La métonymie se fonde sur cette expansion de la référence. Cependant ce mode de désignation par un connecteur devient fréquent et possible dans des espaces plus généraux, les propriétés de *b* sont ré-enregistrées dans le sens de *A*, et *b* devient un membre de la catégorie *A*. Le connecteur «action - résultat», par exemple, s'applique dans beaucoup de cas au niveau lexical:

- (137) (a) Il s'est occupé de l'installation électronique dans ce hall.  
(b) Les installations électroniques de ce hall sont très modernes.

Le nom *installation* signifie en (137)(a) l'«acte d'installer» et en (137)(b) l'«ensemble des dispositifs installés». Ces propriétés bien distinctes sont reliées par le connecteur métonymique, mais elles sont devenues deux schèmes du sens de *installer*. Action ou résultat, les valeurs de *installation(s)* dans (137) sont déterminées directement par les propriétés du rôle *installation*. Dans le cas de *installation*, on peut considérer que le principe d'identification (23) s'applique au niveau de la langue.

Cependant, si le connecteur est fréquent, le glissement de référence n'est plus perçu par le locuteur:

- (138) John a entendu de la trompette.
- (139) Paul a bu un verre.
- (140) Marie a tenu son bébé dans ses bras.

Ce que John a entendu, c'est le son de la trompette, ce que Paul a bu, c'est le contenu d'un verre, et Marie a tenu le bébé dans l'espace que forment ses bras. Cette expansion est si fréquente, si générale et si productive qu'on n'y voit plus un glissement de la référence. Il est possible de dire que les propriétés «son de (trompette)», «contenu de (verre)» et «espace formé par (les bras)» commencent à être enregistrées dans le lexique de la langue. Cependant, le contexte qui réalise ces significations étant assez limité, l'analyse est souvent faite de la même façon que le principe d'identification (23) appliquée au niveau de la parole<sup>50</sup>.

Il est assez difficile de différencier clairement les cas de highlighting d'un schème unique et ceux de schèmes indépendants dérivés d'un schème d'origine. En français, *l'école* signifie assez souvent les «gens qui fréquentent l'école»; puisque c'est un élément indispensable de l'établissement *école*. Je considère (132) (d) comme un cas de highlighting. Cependant, en japonais, le contexte dans lequel l'équivalent japonais *gakkou* signifie les gens d'une école est assez limité. On peut dire:

- (141) *Gakkou* <sub>cole</sub> <sub>toute entière-NOM</sub> <sub>nouveau</sub> <sub>professeur-ACC</sub> <sub>accueillir-PASSÉ</sub> *juu-ga atarashii kyoushi-o kangeishi-ta.*

Toute l'école a accueilli le nouveau professeur.

<sup>50</sup>Voir Langacker (1987), par exemple, il appelle «reference point» (point référentiel) le déclencheur comme *trompette*, *verre*, *bras*, et «active zone» (zone active) le cible comme *le son (de la trompette)*, *le contenu (du verre)*, *l'espace (que forment les bras)*.

Mais il est difficile de dire:

(142)    ecole-THBM    promenade    en train de    etre  
        ?Gakkou-wa    *sanppo*    *chu*    *dearu.*

L'école est à la promenade.

Il vaut mieux considérer que l'expansion du sens de *gakkou* n'atteint pas les gens de l'école. La référence de (141) se fait par le biais du connecteur métonymique de «établissement -- gens».

La question de savoir quel connecteur existe dans le système et s'il est appliqué au niveau de la parole ou au niveau de la langue appartient à l'arbitraire de chaque langue. D'une part, il existe des connecteurs communs à beaucoup de langues, mais d'autre part, certains connecteurs, qui peuvent être enregistrés dans le lexique dans une langue, ne fonctionnent pas même au niveau de la parole dans une autre langue. Voici des exemples de polysémie en anglais fournis par (Nunberg, 1979b:148) :

- (143) (a) The newspaper weighs five pounds. (= 'publication')  
         (b) The newspaper fired John. (= 'publisher')
- (144) (a) The chicken pecked the ground. (= 'bird')  
         (b) We ate chicken in bean sauce. (= 'meat')
- (145) (a) The book weighed five pounds. (= 'book copy')  
         (b) The book has been refuted. (= 'book content')
- (146) (a) We got the news by radio. (= 'medium')  
         (b) The radio is broken. (= 'radio set')
- (147) (a) The game is hard to learn. (= 'rules')  
         (b) The game lasted an hour. (= 'activity')

Examinons leurs équivalents en français et en japonais.

En (143), le mot français *journal* signifie les papiers imprimés mais il est un peu difficile de dire: *le journal a renvoyé John..* On pourrait dire quand-même: *on a renvoyé John du journal.* En japonais, *shinbun* ne signifie que les papiers et le contenu d'un journal, il ne signifie jamais l'entreprise. Il faut donc dire *shinbunsha* (la maison de journal) pour parler du licenciement.

En (144), en français aussi le mot *poulet* signifie à la fois l'oiseau et la viande et on peut dire sans aucune difficulté *le poulet a picoré par terre* et *nous avons mangé du poulet avec une sauce aux haricots.* En japonais, par contre, *niwatori* ne signifie que l'oiseau et il faut dire *toriniku* (=la viande d'oiseau (lit.)) pour renvoyer à la viande.

En (145), le français *livre* et le japonais *hon* signifient un exemplaire d'un livre, mais ne recouvrent pas le contenu. En français il faut dire par exemple: *Ce que dit le livre a été réfuté.* En japonais aussi il faut paraphraser comme *sono hon no shuchou* (la thèse de ce livre) pour en évoquer le contenu. En revanche, en français, on peut employer *livre* dans le sens de «l'auteur du livre» dans par exemple *ce livre ne dit que des mensonges*, ce qui est difficile en japonais.

En (146), en japonais aussi bien qu'en français, *rajio* (c'est d'ailleurs en japonais un mot emprunté à l'anglais) signifie à la fois le poste et le médium. En (147), en français, le mot *jeu* est à peu près équivalent de *game*, mais leurs extensions divergent. Pour évoquer la durée d'un jeu il faut employer un terme différent selon les jeux: *le match* pour les jeux sportifs mais *la partie* pour les jeux mentaux.

On voit ainsi la grande variété des connecteurs dans chaque langue. Il est donc difficile de prédire l'existence de tel ou tel connecteur dans telle ou telle langue. L'expansion par connecteur est une des grandes causes du changement de sens. Décrire en détail les constituants du sens n'est pas le sujet de mes études. Dans ce qui suit, je traite du sens assez abstraitemen, et j'emploie le mot «sens» comme terme général sans distinction du sens proprement dit et de la signification. En effet, tant qu'il s'agit du rôle, l'important c'est plutôt le sens que la signification. Regardons les exemples suivants:

- (148) (a) *The newspaper* has decided to change *its* format.  
(b) *John's dissertation*, which weighs five pounds, has been refuted.  
(c) *The window* was broken so many times that *it* had to be boarded up.

(Nunberg, 1979b: 150 (l'italique est de moi))

J'aimerais dire que les pronoms anaphoriques héritent du rôle de leur antécédent. Ainsi en (148) les SN et les pronoms en italique doivent-ils avoir le même rôle, alors que la signification en tant qu'objet du prédicat n'est pas toujours la même comme SN et comme pronom. En (a), par exemple, ce sont les gens qui travaillent *au* journal qui décident de changer le format du journal, et c'est le format du journal qu'on change. Cependant, pour chaque terme, au niveau lexical il n'y a qu'un seul et même sens même s'il se réalise en plusieurs significations différentes. Les gens du journal et l'exemplaire du journal sont deux significations dérivées du même

rôle (=sens) du mot *newspaper*. C'est un cas de la réalisation de deux schèmes différents du même sens. (148) (b) (c) sont des cas de highlighting. Le référent de *John's dissertation* a la forme d'un exemplaire de la thèse et en même temps celui de son contenu écrit. Ce qui pèse cinq livres, c'est l'exemplaire et ce qui est réfuté, c'est le contenu, mais il s'agit de la même *dissertation*. Tant qu'on traite d'une phrase composée d'un seul prédicat tel que *John's dissertation has been refuted*, on peut penser que la signification détermine la valeur (= référent). Mais le référent ainsi déterminé peut être objet d'un autre prédicat, il vaut mieux considérer que c'est plutôt le sens qui détermine la valeur. Il en est de même pour (148) (c): ce qui a été cassé plusieurs fois, c'est la vitre de la même fenêtre sur laquelle on met une planche.

## Chapitre 2. Nom propre

### 2.1. Les problèmes

Le nom propre (abrégé désormais Npr), tout en étant une des sous-catégories du nom ou du SN, occupe une place particulière dans le système d'une langue. Il est assez souvent très différent des autres N ou SN morphologiquement et sémantiquement. La question est de savoir comment intégrer le Npr dans une théorie du Nom en général et d'expliquer les particularités du Npr.

Dans le chapitre précédent, j'ai défini le nom comme la dénomination d'une catégorie composée de dénotations et de connotations. Puisque le Npr est un nom, il doit satisfaire aux conditions qui font un nom. Cependant, existe-t-il une catégorie qui corresponde à un Npr? Un Npr n'est-il pas un élément plutôt qu'une catégorie? Supposons que le Npr soit une catégorie, quelles sont alors les connotations? Le Npr a-t-il vraiment un sens linguistique? Quels sont le rôle et la valeur d'un Npr?

Le Npr a des particularités morphologiques et sémantiques. Dans des langues qui disposent d'un système d'article le Npr s'emploie souvent sans article et s'écrit avec une majuscule. Au niveau sémantique, un Npr est par nature défini et il n'a pas d'emploi indéfini<sup>51</sup>; de plus, contrairement à ce que prédit la thèse (74) du chapitre 1, il n'a souvent que l'interprétation comme valeur:

- (1) Le Président doit visiter le Japon l'année prochaine.
- (2) Chirac doit visiter le Japon l'année prochaine.

Comme je l'ai dit dans le chapitre précédent<sup>52</sup> en (1) le SN commun *le Président* a les deux lectures comme rôle et comme valeur. Selon la «lecture comme rôle» : le Président, qui que ce soit, doit visiter le Japon l'année prochaine. Selon la «lecture comme valeur» : celui qui se trouve être président (Chirac en 1997) doit visiter le Japon l'année prochaine même s'il n'est plus Président à ce moment. En revanche, le Npr *Chirac* ne permet qu'une seule lecture, qui correspond à la lecture comme valeur en (1). Si un Npr possède un rôle et une valeur, pourquoi n'y a-t-il qu'une seule lecture ? Dans ce qui suit, j'aimerais proposer un système cohérent qui explique tous ces problèmes.

## 2.2. La définition

---

<sup>51</sup>Je ne considère pas *Armstrong* dans une phrase telle que *j'ai rencontré un Armstrong hier*, comme un Npr mais comme un nom commun. Je reviendrai à ce problème.

<sup>52</sup>Voir 1.6.3.. Il s'agit de la lecture comme rôle comme objet d'un prédicat non catégoriel.

Comme les particularités du Npr résident dans la morphologie et dans la sémantique, on peut définir le Npr de façon morphologique ou sémantique. La définition morphologique, telle qu'un nom qui s'écrit avec une majuscule et qui s'emploie sans article, etc. a le grand avantage d'offrir une distinction claire entre les catégories, mais elle n'est pas intéressante du point de vue de la linguistique générale, car elle ne permet pas une étude contrastive, la morphologie étant très variée suivant les langues. En japonais les Npr semblent n'avoir aucun trait morphologique particulier: il n'y a ni article ni distinction graphique majuscule/minuscule dans cette langue. En allemand, tous les noms, propres ou communs, ont la majuscule. Même en français, les Npr peuvent avoir l'article. On est donc obligé de définir sémantiquement la catégorie. Les caractères morphologiques qui apparaissent en français, comme la majuscule et l'absence d'article, ne sont pas un point de départ mais des choses à expliquer à partir de la morphologie de la langue française et des propriétés des Npr ainsi définies.

Voici la définition sémantique que je donne à la catégorie «nom propre» :

- (3) nom (ou syntagme nominal) correspondant à une catégorie qui n'a qu'un seul membre au niveau lexical

Prenons *Armstrong* comme exemple typique d'un Npr. Ce mot s'emploie désigner un astronaute américain particulier :

- (4) Armstrong a marché sur la lune en 1969.

Voici la description de l'entrée *Armstrong (Neil)* du *Petit Larousse illustré 1987* que je considère comme une partie centrale du sens de ce Npr *Armstrong* :

- (5)      Armstrong (Neil) , astronaute américain, né à Wapakoneta (Ohio) en 1930. Il fut le premier homme à fouler le sol lunaire (1969).

La définition (3) considère que le Npr *Armstrong*, aussi bien que le nom commun (abrégé désormais Nc) *chien*, représentent une catégorie, mais que la catégorie *Armstrong* n'a qu'un seul membre potentiel, un astronaute américain particulier, alors que la catégorie *chien* a comme membre un ensemble d'animaux particuliers. Ainsi la seule dénotation [Armstrong] coïncide toujours avec le référent **Armstrong** du Npr *Armstrong* indépendamment de l'espace<sup>53</sup>.

La caractéristique d'unicité d'un Npr se décrit au niveau lexical. La catégorie *Armstrong* figure dans le lexique de chaque locuteur avec le même statut que la catégorie *chien*. C'est uniquement pour des raisons pratiques qu'*Armstrong* n'est pas une entrée dans un dictionnaire ordinaire. Certes parmi les Npr enregistrés dans le lexique d'un locuteur, il y en a beaucoup qui ne sont connus que dans un milieu spécial, comme *Paul*, par exemple, un des amis du locuteur. Mais, c'est exactement ainsi que les jargons spéciaux ne sont connus que dans un certain milieux de spécialistes.

L'identité totale de la dénotation potentielle dans la langue et du référent actuel dans la parole, fait d'un Npr à la fois un nom et un SN, et donne l'impression qu'il renvoie directement à un être particulier et non

<sup>53</sup>Dans ce qui suit, j'écrit en **gras** le référent du SN.

pas à celui-ci à travers d'une catégorie. Kleiber (1996) a dit : «l'entité dénommée par un nom propre ne peut être *dénommée* ou avoir pour *nom* un Nc dont elle est une occurrence» (p. 578, l'italique est de l'auteur). Cette observation vient de l'impression ci-dessus. Ma position s'oppose à celle de Kleiber. C'est-à-dire : l'entité dénommée par un Npr est *dénommée* ou a pour *nom* un nom de la catégorie, et le référent du Npr est la seule occurrence de cette entité (=catégorie).

Il offre beaucoup d'avantages théoriques de considérer un Npr comme représentant d'une catégorie et non pas l'étiquette d'un objet particulier. Tout d'abord cela permet d'intégrer dans la théorie le Npr comme un cas particulier du nom en général : tout nom correspond à une catégorie, et il n'y a qu'un seul *nom* en tant qu'étiquette d'un membre, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de différencier entre l'étiquette d'un objet particulier et un *nom* de la catégorie commune.

Ensuite, on peut considérer le rôle et la valeur d'un Npr exactement comme ceux d'un Nc. La catégorie *Armstrong*, par exemple, est le rôle de ce Npr, et la personne de l'astronaute américain, **Armstrong**, est sa valeur. La distinction du rôle et de la valeur explique la différence entre les deux échanges suivants:

- (6) (a) - (...) Mais Armstrong, qu'est-ce qu'il fait ?  
- Il est astronaute.  
(b) - (...) Mais Armstrong, qui est-ce ?  
- C'est un astronaute.

Tandis qu'en (6)(a) les locuteurs savent l'identité d'Armstrong et le pronom

*il* reprend le rôle et la valeur de cet antécédent, en (b) il s'agit de l'identité, et le pronom *ce* ne reprend que le rôle de ce SN, *Armstrong*. Cet emploi du pronom neutre *ce* correspond au cas d'un Nc comme suit:

- (7)        - L'auteur de «*Servitude humaine*» est Thomas Hardy.  
              - Non, {c'/\*il} est Somerset Maugham.

Dans ce cas aussi, le pronom neutre *ce* ne reprend que le rôle du SN *l'auteur de «Servitude humaine»* de la même façon que (6)(b). Ainsi la notion de rôle et de valeur est très utile pour expliquer la différence entre le pronom personnel *il* et le pronom neutre *ce*. Et, sur ce point, il vaut mieux définir le rôle et la valeur d'un Npr de la même façon que ceux d'un Nc. Tant qu'on considère le Npr comme représentant un élément brut, il serait très difficile de supposer un rôle à cet élément.

Comme corollaire de la définition (3), le rôle d'un Npr a toujours une seule et même valeur dans tous les espaces. Il est donc considéré comme fonction identité: il n'y a aucun paramètre qui fixe le référent dans un espace donné. Le Npr est un «désignateur rigide» selon le terme de Kripke (1982 (édition anglaise : 1972)). Cependant contrairement à ce qu'on peut penser, je crois qu'être un désignateur rigide n'est pas pour autant être dénué de sens. En ce qui concerne le sens d'un Npr, ma position est très proche de la thèse de Strawson (1973). Je considère l'ensemble des connaissances sur le référent d'un Npr *N* comme le sens de ce mot *N*: tout en étant désignateur rigide, *Armstrong* a comme sens un ensemble de propriétés, qui pour une personne donnée pourrait correspondre à la définition (5) ou une définition proche. Je reviendrai à ce problème du sens d'un Npr.

Il est bien entendu qu'il y a beaucoup d'individus portant le même nom *Armstrong*. Louis Armstrong, par exemple, entre dans les entrées du *Petit Larousse illustré 1987* comme suit<sup>54</sup>:

- (8)      Armstrong (Louis), trompettiste, chanteur et chef d'orchestre noir américain, né à la Nouvelle-Orléans (1900-1971). Il fut le véritable initiateur du jazz classique.

Soient *Armstrong*<sub>1</sub> et *Armstrong*<sub>2</sub> les deux Npr qui correspondent respectivement à l'individu décrit en (5) et à l'individu décrit en (8). Mon hypothèse est que *Armstrong*<sub>1</sub> et *Armstrong*<sub>2</sub> sont deux homonymes différents<sup>55</sup> dont le sens est respectivement (5) et (8), et que pour chaque catégorie il n'y a qu'un seul membre: **Armstrong**<sub>1</sub> et **Armstrong**<sub>2</sub> respectivement<sup>56</sup>.

La grande différence entre la description définie et le Npr réside dans l'existence de paramètres : il va de soi que *le Président* et *Chirac* désignent un seul et même membre dans l'espace actuel de l'année 1997, mais alors que la valeur du premier est remplacée par *Mitterrand* lorsqu'il s'agit de l'espace de l'année 1989 celle du second est invariable, ni le temps ni le lieu ne constituant de paramètres.

La différence entre (1) et (2) est ainsi expliquée. Comme j'ai analysé dans le chapitre précédent, en (1) l'interprétation comme rôle est la lecture de la quantification universelle. Le prédicat *P* : *doit visiter le Japon*

<sup>54</sup>Jc dois à Jean-Luc AZRA de m'avoir signalé que l'homonymie entre les deux Armstrong américains fournissait un bon exemple.

<sup>55</sup>Il est bien entendu que outre ces deux exemples le terme *Armstrong* a de nombreux homonymes.

<sup>56</sup>A cette thèse de l'homonymie s'oppose la thèse, en particulier la thèse de la dénomination, selon laquelle **Armstrong**<sub>1</sub> et **Armstrong**<sub>2</sub> sont deux membres de la même catégorie *Armstrong*. Je reviendrai à ce problème en 2.4.2. et en 2.5.

*l'année prochaine* s'applique au rôle

(9) le Président (m)

qui contient un paramètre variable  $m$ . Ainsi la lecture s'écrit comme

(10)  $\forall m P(\text{le Président }(m))$

Dans l'interprétation comme valeur de (1), le prédicat s'applique à la valeur du rôle (9) où le paramètre se fixe au monde actuel  $M$ . Etant donné que

le Président (M) = **Chirac**

on obtient l'interprétation (11):

(11)  $P(\text{Chirac})$

Quant au nom propre *Chirac* en (2), comme son rôle ne contient pas de paramètre variable il donne toujours la même valeur **Chirac**. Ainsi

(12)  $\text{Chirac}(m) = \text{Chirac}$

La lecture comme rôle est donc la suivante :

(13)  $\forall m P(\text{Chirac}(m)) \equiv P(\text{Chirac})$

D'autre part, il est bien entendu que

$\text{Chirac}(M) = \text{Chirac}$

et, on obtient l'interprétation comme valeur :

(14) P (Chirac)

Enfin, en (2) la lecture comme rôle (13) coïncide avec la lecture comme valeur (14).

Il est bien entendu que dans la position hiérarchique de la catégorie, le Npr se trouve au niveau le plus bas. Ainsi, dans le cas de Médor (nom propre d'un caniche) la structure hiérarchique est la suivante:

Médor ⊂ caniche ⊂ chien ⊂ animal

Cependant au niveau psychologique le nom propre semble s'attacher directement à la catégorie de base *chien*, c'est-à-dire que le référent d'un Npr est un membre d'une catégorie de base. Mais comme le souligne Kleiber il est vrai que le référent de *un singe* ne se limite pas à un individu:

(15) Un singe (à savoir Chita / le macaque) a dominé tous les autres.

(Kleiber, 1994b)

Une sous-espèce aussi bien qu'un Npr peut en être la valeur. Cependant, elle doit l'être lorsqu'il s'agit d'un prédicat dit d'«espèce» :

„

(16) Un singe, à savoir {le macaque / \*Chita} abonde dans la région.

(ibid.)

Cependant, des prédicts événementiels entraînent une interprétation individuelle:

- (17) Un singe, à savoir {\*le macaque / Chita}, a été tué hier.

Kleiber (1994b) examine encore les déterminants de quantification:

- (18) (a) Tous les chiens sont fidèles, même {les dobermans / Médor et le chien de ta soeur}.
- (b) Chaque chien est fidèle, même {?le doberman / Médor}.
- (c) Tout chien est fidèle, même {?le doberman / Médor}.
- (d) Les chiens sont fidèles, {?les dobermans / Médor et le chien de ta soeur}
- (ibid, avec un peu de modification)

A part, *tous les*, les quantifications amènent une interprétation individuelle plutôt catégorielle.

En revanche, dans le cas de noms superordonnés, avec toutes les quantifications la lecture catégorielle est dominante :

- (19) (a) Tous les animaux ont des poumons, même {les chiens / ?Médor et le chien de ta soeur}.
- (b) Chaque animal a des poumons, même {le chien / ?Médor}.
- (c) Tout animal a des poumons, même {le chien / ?Médor}.
- (d) Les animaux ont des poumons, même {les chiens / ?Médor et le chien de ta soeur}.

(ibid, avec un peu de modification)

Ainsi, comme la relation entre le Npr et le nom de base est saillante dans la hiérarchie de la catégorie, il vaut mieux l'écrire de la façon suivante:

Médor ⊂ (caniche) ⊂ chien ⊂ (animal)

Comme une tendance cognitive, j'aimerais proposer la thèse suivante:

(20) Le référent d'un Npr est un membre d'une catégorie de base, et entre la catégorie d'un Npr et celle d'un terme de base il y a assez souvent une relation valeur /rôle.

Cette relation concerne la notion primitive de ce qu'est Npr.

En ce qui concerne la catégorie [+humain], comme je l'ai dit dans le chapitre précédent, c'est une catégorie de base, mais elle est dépourvue d'un nom particulier. Ainsi les sous-catégories telles que *garçon*, *fille*, *étudiant*, *directeur*, *docteur*, etc. fonctionnent comme catégories de base dans la relation rôle / valeur, c'est-à-dire la relation entre le nom et son référent.

### 2.3. Précision de dénotation

La définition (3) du Npr contient l'idée classique de la référence unique, idée parfois critiquée par plusieurs linguistes modernes. Avant de me défendre contre les critiques, j'aimerais d'abord délimiter la dénotation de cette catégorie, telle que définie en (3).

### 2.3.1. Les noms uniques comme *soleil*, *lune*

Selon l'intuition primitive de la langue, *le soleil* et *la lune* ne sont pas des Npr : ils sont employés avec les articles et écrits normalement en minuscule. Cependant ils s'appliquent parfaitement à la définition de (3), et je les traite comme Npr. En effet, il n'y a pas de raison sémantique de distinguer *la lune d'lo* (premier des quatre satellites de Jupiter). Si l'intuition exclut *le soleil* et *la lune* de la catégorie Npr, c'est parce qu'ils violent la thèse (20)<sup>57</sup>. Entre un Npr et un Nc, il faut une relation «valeur / rôle» comme *Chirac / Président*. Un Npr typique a une catégorie supérieure, qui joue plus ou moins le rôle du terme de base. Par exemple, Paul est un membre de la catégorie *homme*<sup>58</sup> (catégorie supérieure de la catégorie *Paul*) et Paris est un membre de la catégorie *ville*. En disant *un homme* et *une ville* on peut très bien désigner Paul et Paris. Sur le plan astronomique le soleil est un astre et la lune est un satellite. Mais dans le lexique primitif de notre intuition, ces deux corps célestes ne sont pas inscrits comme *un astre* et *un satellite*. On ne désigne pas le soleil en disant *un astre* ni la lune en disant *un satellite*. Alors qu'*homme* et *ville* sont des catégories de base pour Paul et Paris, *astre* et *satellite* ne le sont pas pour *le soleil* et *la lune*. C'est plutôt *le soleil* et *la lune* qui sont des catégories de base<sup>59</sup>.

De point de vue de la théorie générale de la référence, il n'est pas forcément nécessaire de considérer des éléments psychologiques (différence de niveau dans la hiérarchie de la catégorisation), et il n'y a pas de problème à faire entrer *le soleil* et *la lune* dans la catégorie Npr. Il arrive parfois

<sup>57</sup>Sur ce point, Kleiber (1995) et Kleiber (1994) est du même avis.

<sup>58</sup>Cette catégorie ne porte pas de nom spécifique. Voir 1.7.

<sup>59</sup>Cf. Brown (1958) et Lakoff (1987). Dans la hiérarchie de la catégorie il y a une catégorie de base. Voir 1.7.

même que ces deux mots soient écrits avec une majuscule. Ils se trouvent à la frontière de la catégorie Npr. De plus, *la Terre*, qui me semble avoir le même statut sémantique, s'écrit presque toujours avec une majuscule et peut être considérée comme un Npr.

### 2.3.2. *La racine de trois / la racine carrée de vingt-cinq*

La différence entre *la racine de trois* et *la racine carrée de vingt-cinq* (cité dans (Recanati, 1983)) est très subtile. Je considère quand même la première comme un Npr et la seconde comme une description définie. En effet la première expression est un vrai nom du chiffre qu'on peut également écrire  $\sqrt{3}$ , mais la seconde, même si elle semble correspondre constamment au chiffre 5, n'y correspond que par le résultat du calcul<sup>60</sup>. Cette relation n'est valable que dans un espace où on suit correctement les règles des mathématiques. Il s'agit ici de la différence entre la notion linguistique d'«espace» et la notion logique de «monde possible»<sup>61</sup>. Au sens logique, il n'y a pas de monde possible où la racine carrée de vingt-cinq n'est pas 5, le SN *la racine carrée de vingt-cinq* est donc un désignateur rigide. Cependant, en linguistique, on peut imaginer une situation dans laquelle un locuteur pense erronément à 4 comme résultat du calcul de *la racine carré de vingt-cinq*, mais dans un tel cas il ne se trompe que sur le calcul; il comprend correctement le sens de l'expression.

Cette situation est bien comparable à celle dans laquelle un locuteur se trompe sur la valeur du *président* actuel. Supposons par exemple que

<sup>60</sup>Cet exemple montre également que même un Npr a un sens comme expression définie. La propriété d'être «la racine carrée de trois» est le sens central du Npr  $\sqrt{3}$ .

<sup>61</sup>Sur ce point voir également Fauconnier (1984)

Jean croie par erreur que *le président* de la République actuelle (1998) est Mitterrand au lieu de Chirac, cela ne veut pas dire qu'il se trompe sur le sens du mot *président*, cela veut tout simplement dire que dans l'espace mental de la France actuelle de Jean le rôle *président* renvoie à la valeur Mitterrand.

Il ne faut pas confondre ce cas avec celui dans lequel Jean croit par erreur que Marie est Sophie. Dans l'espace mental de Jean il est vrai que le rôle *Sophie* renvoie à Marie, mais cela vient du fait que Jean saisit erronément le sens de *Sophie*. C'est un cas assimilable à celui où Jean croit erronément que le mot *chien* désigne l'animal que les autres gens appellent communément *chat*.

Je n'admet pas l'interprétation non rigide que Fauconnier (1984) donne à la phrase suivante:

(21) Rose est blonde, mais Georges croit qu'elle est rousse.

(Fauconnier, 1984:60)

Il s'agit de deux espaces : l'espace de la réalité du locuteur *R* et l'espace mental de Georges *M*. *Rose* étant un désignateur rigide, je n'admet pas que la relation

*Rose* (*R*) = **Rose** et *Rose* (*M*) = **Rose**

(21) dit donc que dans l'espace *M* **Rose** a la propriété d'être rousse. Cependant Fauconnier propose une autre interprétation telle que

*Rose* (*R*) = **Rose** et *Rose* (*M*) = **Olive**

C'est-à-dire, Georges se trompe sur l'identité de *Rose* et il croit que *Rose* est **Olive**. Dans un tel cas, même si **Rose** est blonde dans l'espace *M*,

tant que **Olive** est rousse l'énoncé (21) est vrai.

Cette interprétation me semble assez difficile. En effet, beaucoup de mes informateurs ne l'admettent pas ou l'admettent après une réflexion plus ou moins longue. De plus, même si on suppose l'espace particulier où l'identité du Npr est changé, il semble difficile que le même Npr renvoie à une valeur nouvellement assignée:

(22)      Si j'étais Napoléon, {je n'aurais pas / ?il n'aurait pas} attaqué la Russie.

Même dans cet espace conditionnel, comme le montre le choix du pronom, le Npr *Napoléon* renvoie difficilement au locuteur dans ce monde. Comparez (21) avec la phrase d'une description définie:

(23)      La gagnante est blonde, mais Georges croit qu'elle est rousse.  
(*ibid*, 59)

En (23) les deux interprétations sont beaucoup plus naturelles qu'en (21). Supposons que

la gagnante (R) = **Rose**.

L'interprétation comme valeur coïncide avec la première interprétation de (21). Une interprétation comme rôle du genre

la gagnante (R) = **Rose** et la gagnante (M) = **Olive**

correspond à la seconde interprétation de (21), mais ne pose aucun problème.

Il est vrai que l'interprétation non rigide de (21) comme «*Rose* (M) = **Olive**» n'est pas impossible, mais la différence entre (21) et (23) est

tellement nette que je ne peux les traiter parallèlement.

Comme je l'ai dit, l'erreur d'identité doit s'interpréter comme une erreur de sens<sup>62</sup>. (21) correspond plutôt à (24):

(24) Les chiens ne miaulent pas, mais Georges croit qu'ils le font.

Si Georges croit que les chats s'appellent chiens, l'énoncé est vrai. Mais il est difficile d'en dire que le SN *les chiens* renvoient aux [chats]. Il en est de même pour Rose en (21).

La lecture non rigide de (21) et de (24) s'explique par le biais du principe d'identification<sup>63</sup>. En (21) par exemple, comme Rose et Olive sont liées par une fonction pragmatique, une description de Rose peut servir à identifier son correspondant Olive<sup>64</sup>.

Enfin, on peut garder la thèse selon laquelle le rôle d'un Npr est la fonction d'identité.

### 2.3.3. Npr incarné / Npr désincarné

Cette terminologie vient de Gardiner (1954) et a été traduite et adoptée

<sup>62</sup>Il est bien entendu que le sens du Npr *Rose* en (21) se compose de l'ensemble des propriétés de **Rose**. Cependant, dans son analyse de la lecture non-rigide de (21), Fauconnier (1984: 66) considère le rôle de *Rose* comme le prédicat «s'appeler Rose». C'est une thèse de dénomination qui me paraît erronée. Voir 2.4. et 2.5.

<sup>63</sup>Voir (23) du premier chapitre.

<sup>64</sup>Cet analyse pose le problème du choix d'un pronom. Dans le cas de métonymie typique, comme *Georges Sand est sur l'étagère de gauche*, le pronom dépend plutôt du contenu de la cible : *Georges Sand est sur l'étagère de gauche. Il est relié en cuir; tu verras qu'elle écrit divinement*. Fauconnier (1984:18). Cependant en (21) même si Georges croit que Rose est **Olive**, on dit toujours (21).

par Jonasson (1994). Les Npr «incarnés» («embodied») sont des Npr liés à un individu alors que les Npr «désincarné» («disembodied») sont des formes phonétiques dont on étudie l'étymologie, la fréquence et la distribution dans l'onomastique. La définition (3) du Npr ne s'applique pas aux Npr désincarnés, mais il n'est pas forcément nécessaire à une théorie de la référence de faire entrer les Npr désincarnés dans la rubrique Npr. Dans les dictionnaires de prénoms, par exemple, on trouve de tels noms désincarnés, mais l'existence de tels dictionnaires et la question de leur intérêt onomastique est une question culturelle et non pas linguistique. Je m'intéresse plutôt aux emplois de noms de personnes tels qu'en (25) :

- (25)            *Mon frère s'appelle Paul.*  
                  *Bernard* est le nom du directeur d'école.  
                  (Jonasson, 1994: 69-70)

Il est à noter que dans la même position qu'en (25) peut apparaître également un Nc.

- (26)            *Un magasin où l'on vend des livres s'appelle librairie.*  
                  (Kleiber, 1981:395)  
                  *Librairie* est le nom du magasin où l'on vend des livres.

La fonction de *librairie* en (26)(a) est exactement la même que celle de *Paul* et *Bernard* en (25). Si on dit que les noms de personnes de (25) ne sont que des formes phonétiques et désincarnées, on peut dire pour exactement la même raison que *librairie* en (26) est désincarné. Le problème concernant

les Npr désincarnés n'est pas du tout un problème spécifique aux Npr, mais un problème général des noms. Il ne faut pas confondre l'argument de Kleiber (1981) sur l'autonomie et l'argument sur la distinction incarné/désincarné. En ce qui ne concerne que cette dernière distinction, le nom *librairie* en (26) est désincarné et, sur ce point, ne présente aucune différence avec les Npr de (25). De plus, l'argument d'autonomie de Kleiber qui distingue (25) de (26) se fonde sur l'idée qu'un Npr n'est pas le nom d'une catégorie mais le nom direct d'un individu et que la relation entre le Npr et le porteur du nom n'est pas prescrite par le code de la langue. Pour Kleiber (25) n'est pas un énoncé métalinguistique alors que (26) l'est complètement. Ma position est différente : je présuppose que le Npr aussi bien que le Nc portent sur la catégorie et que l'assignation des Npr est lexicale. C'est bien par le code de la langue que le mot *Armstrong* est lié à un astronaute américain particulier. Pour moi, (25) aussi bien que (26) sont des énoncés métalinguistiques. Certains de mes informateurs ne trouvent pas très naturel l'énoncé (26) (b), mais cela doit être traité dans les emplois généraux de noms désincarnés : l'emploi désincarné d'un nom ordinaire semble un peu plus limité que celui d'un nom de personne.

Ainsi, je ne vois aucune raison de différencier (25) de (26). Même si la distinction entre «incarné» et «désincarné» s'impose, cette distinction ne concerne pas seulement le Npr. Tant qu'on considère le Npr par opposition au Nc dans le langage non-métalinguistique, il suffit de restreindre la catégorie Npr aux incarnés et de considérer que les Npr désincarnés ne sont pas des Npr.

#### **2.3.4. Npr non modifié / Npr modifié**

Le Npr tel que je le définis est un objet théorique. Dans beaucoup de langues naturelles, un même nom peut aussi bien s'employer comme Npr que comme Nc. Par exemple, en français et en anglais, le nom de personne N, qui s'emploie ordinairement comme Npr tel qu'illustré en (4), peut s'employer également en tant que Nc avec un article :

- (27) Un certain Armstrong a marché sur la lune en 1969.
- (28) (a) Il y a trois Alfred Muller dans le village.  
(b) Tous les Emile qui habitent chez nous aiment le Sylvaner.  
(c) Ce soir, c'est la fête des Alfred  
(Kleiber, 1981)
- (29) Un Mohammed ne peut pas être français.  
(Gary-Prieur, 1994:44)
- (30) Il y aura de moins en moins d'Emile en France.  
(Kleiber, 1981:334)
- (31) In the party there were three Johns and four Marys.  
(Jespersen, 1924:66)

Dans tous ces exemples, les noms de personnes ont un sens de dénomination tel qu'«un individu qui s'appelle N». Depuis que Kleiber (1981) a appelé «Npr modifiés»<sup>65</sup> ces noms de personne avec un article, cette appellation a été adoptée également par Jonasson (1994) et Gary-Prieur (1994). Chez celles-ci les Npr modifiés sont considérés dès le départ comme appartenant à la catégorie générale Npr. De leur point de vue, les noms de personne

<sup>65</sup>Kleiber reprend l'appellation de Burge (1973)

sont sans condition des Npr dont la définition doit couvrir tous leurs emplois. L'emploi du Npr comme faisant référence à un objet unique, bien qu'il soit «le seul emploi qu'on lui reconnaisse traditionnellement» (Kleiber, 1981:344), n'est qu'un des emplois de Npr. La définition du Npr par unicité référentielle n'est donc pas adoptée par ces auteurs. En effet, dans les catégories du SN de la forme «un déterminant + nom de personne» entrent plusieurs membres, et de mon point de vue, par définition ils ne sont pas des Npr. Enfin, la catégorie que j'appelle Npr n'est pas la même que celle de Kleiber (1981) Gary-Prieur (1994) et Jonasson (1994).

Soit *Armstrong<sub>M</sub>* (=*Armstrong* modifié) *Armstrong* employé en (27). Entre les deux catégories, *Armstrong<sub>M</sub>* et *Armstrong*, il existe des différences. D'abord, dans la première entrent plusieurs individus y compris **Armstrong<sub>1</sub>**, alors que dans la seconde il n'y a qu'**Armstrong<sub>1</sub>**<sup>66</sup>. Ensuite, le sens de la première est un prédicat de dénomination (individu qui s'appelle /N/) tandis que les centres de celle de la seconde est (5). Bien que (4) et (27) racontent le même événement, la manière de présenter **Armstrong<sub>1</sub>** est différente. Tandis qu'en (4) le locuteur connaît suffisamment le sens d'*Armstrong<sub>1</sub>* pour qu'il identifie **Armstrong<sub>1</sub>**, en (27) il ne connaît de cet individu que ce qu'il s'appelle ainsi, et il le présente comme un membre du SN *Armstrong<sub>M</sub>*.

Une des raisons pour laquelle je ne considère pas les Npr modifiés comme faisant partie de la catégorie Npr est qu'en japonais le Npr n'a pas de tel emploi: d'abord, l'emploi pluriel de nom de personne, comme en

<sup>66</sup>Il est bien entendu que ce fait n'assure pas l'indépendance de la catégorie **Armstrong<sub>1</sub>**. La relation entre la catégorie *Armstrong<sub>M</sub>* et la catégorie *Armstrong<sub>1</sub>* semble être la même que celle entre la catégorie lexicale *N* et la catégorie quantifiée *le N*. Je développerai l'idée que *Armstrong<sub>1</sub>* n'est pas réduit à «LE + *Armstrong<sub>M</sub>*» en 2.4.2. et en 2.5.

(28) et (31), est exclu en japonais; un nom de personne ne désigne qu'un individu spécifique singulier :

(32) (équivalent de (28) (a))

\**Kono mura ni-wa Alfred Muller-ga san nin iru.*

Pour obtenir l'équivalent d'*Alfred Muller* en (28) (a), il faut construire un SN composé<sup>67</sup> *Alfred Muller toiu hito* (= individu qui s'appelle Alfred Muller) dont la tête est le Nc *hito* (= individu, ou personne) :

(33)

*Kono mura ni-wa Alfred Muller toiu hito-ga san nin iru.*

Il en va de même pour les exemples suivants :

(34) (équivalent de (28) (b))

\**Watashitachi notokoroni iru Emile-wa mina Sylvaner-ga suki-da.*

Dans cette phrase aussi, transformer *Emile* en *Emile toiu hito* rend la phrase bien formée.

(35) (équivalent de (28) (c))

<sup>67</sup> La structure de ce SN s'écrit d'une façon générale comme  $N_1 toiu N_2$ ;  $N_2$  (tête de ce SN) désignant une catégorie supérieure de  $N_1$ . Ici, *hito* (=personne) est choisi comme catégorie supérieure de l'individu désigné par le nom propre.

ce soir-THEM -GEN fete-APP  
*Konya-wa Alfred-no omatsuri-da*

(Ce soir, c'est la fête d'Alfred.)

(35)(a) n'a qu'une seule interprétation, celle selon laquelle *Alfred* est un individu spécifique. Pour obtenir l'équivalent de (28)(c), comme nous l'avons fait en (33) et en (34), il faut transformer *Alfred* en *Alfred toiu hito*:

(36) *Konya-wa Alfred toiu hito-no omatsuri-da*

Ce soir, c'est la fête d'un [des] individu[s] nommé[s] Alfred.

Mais comme il n'y a pas de marque du pluriel en japonais, la première interprétation de cette phrase serait celle où *Alfred toiu hito* est un individu dont le locuteur ne connaît que le nom. Par ailleurs, comme il n'existe pas d'équivalent culturel de la fête d'un prénom dans la société japonaise, le contenu de (28)(c) est assez difficile à exprimer. Pour préciser le sens, on doit avoir recours à une paraphrase encore plus précise de *des Alfred*<sup>68</sup>:

(37) *Konya-wa Alfred toiu na no hito-tachi-no omatsuri-da.*

Ce soir, c'est la fête des individus dont le nom est Alfred

Il en va de même pour le singulier.

(38) *Armstrong-ga kesa watashi-o tazuneteki-ta.*

<sup>68</sup>-*tachi* est un morphème marqué de pluriels. En japonais ce morphème n'est pas un élément nécessaire pour exprimer la pluralité.

Armstrong est venu me voir ce matin.

(38) n'a qu'une des interprétations de terme singulier spécifique : le locuteur connaît l'individu qui s'appelle Armstrong, et le considère comme connu de l'interlocuteur. Si le locuteur ne connaît pas cette personne ou s'il n'est pas sûr que l'interlocuteur la connaisse, il emploiera comme dans les exemples précédents *Armstrong toiu hito* au lieu de *Armstrong* :

(39) *Armstrong toiu hito-ga kesa watashi-o tazuneteki-ta*

Un homme qui s'appelle Armstrong est venu me voir ce matin.

Ainsi, en ce qui concerne la question de l'identité en japonais, on doit toujours avoir recours à une opération métalinguistique si le locuteur ignore l'identité de l'individu :

(40) (a) \**Armstrong-wa dare desu-ka* ?

Qui est Armstrong ?

(b) *Armstrong toiu no-wa dare desu-ka* <sup>qui</sup> <sub>etc-INT</sub> <sup>69</sup> ?

C'est qui celui qui s'appelle Armstrong ?

En bref, en japonais, les deux catégories suivantes n'ont pas la même expression linguistique:

<sup>69</sup>Ici, je ne discute pas en détail la différence entre *toiu hito* et *toiu no*. *no*(=celui) est une marque de nominalisateur et se comporte comme pronom sans distinction entre animé et inanimé. La premier tourneur est en ce sens une variante de la seconde; en effet, dans tous les exemples où j'ai utilisé *toiu hito* on peut le remplacer par *toiu no*. Par contre, en (40)(b) *toiu hito* me paraît incongru. C'est probablement parce que la forme *hito*(=personne) donne déjà une réponse à la question.

(41) Ensemble d'individus dont le nom est /N/ :

*N toiu hito* (ou *N toiu no*)

ex. *Armstrong toiu hito*

(42) Un seul et même individu indiqué par le nom N: *N*

ex. *Armstrong<sub>(1)</sub>*, *Armstrong<sub>(2)</sub>*, etc.

Autrement dit, en japonais, ces deux catégories sont bien distinctes et il n'y a aucune raison empirique pour que la catégorie grammaticale *Npr* contienne la catégorie (41).

En japonais, on ne peut utiliser *Armstrong<sub>1</sub>* si on ne connaît pas **Armstrong<sub>1</sub>**, c'est-à-dire si on ne sait pas le sens d'*Armstrong<sub>1</sub>*. Quant à l'expression *Armstrong toiu hito*, si le locuteur ne connaît pas **Armstrong<sub>1</sub>** du tout, s'il ne connaît que le fait qu'il s'appelle ainsi, il le désigne par cette expression dont le sens est le prédicat de dénomination.

Si on cherche à définir une notion en termes de linguistique générale, une définition qui ne s'applique qu'à certaines langues n'est pas souhaitable. Théoriquement, il y a ici deux possibilités d'analyse : soit, dans certaines langues, les *Npr* n'ont pas d'emploi modifié, et soit, dans certaines langues, les noms de personnes s'emploient aussi bien comme *Nc* que comme *Npr*. A première vue, une définition de la dénomination recouvre la catégorie donnée en (41), mais cette impression vient tout simplement du fait que **Armstrong<sub>1</sub>** est un membre de la catégorie *Armstrong<sub>M</sub>*. Pour le terme *Armstrong<sub>1</sub>*, employé en (4), je crois que comme en japonais, en français aussi il s'agit de la catégorie qui a (5) comme connotation et **Armstrong<sub>1</sub>** comme unique dénotation.

Parmi les Npr non modifiés il y en a qui ont la même forme morphologique mais un sens différent<sup>70</sup>:

(43) Le Napoléon que j'admire, c'est Napoléon premier, et non Napoléon III.

(44) Le Napoléon que j'admire, c'est le vainqueur d'Austerlitz, et non le vaincu de Waterloo.

Le sens distinctif de ces deux *le Napoléon* n'est pas le même : en (43) Napoléon premier et Napoléon III s'opposent et composent le paradigme contextuel, alors qu'en (44) ce sont différents aspects de Napoléon premier qui s'opposent et composent le paradigme. Ces deux Npr modifiés supposent l'existence de plusieurs éléments et ne sont tous les deux plus des Npr par définition, mais qui sont formés par des dérivations différentes. *Le Napoléon* en (43) n'est autre chose que l'emploi défini du Nc *Napoléon<sub>M</sub>*; *le Napoléon* en (44) est l'emploi défini d'un Nc dérivé du vrai Npr *Napoléon* qui se réfère à **Napoléon premier**. En supposant deux catégories différentes *Napoléon<sub>M</sub>* (Nc) et *Napoléon<sub>1</sub>* (Npr) on peut expliquer la différence entre (43) et (44). L'équivalent japonais du genre (44) n'a pas besoin d'opérateur métalinguistique *-toiu hito*:

(45) Il y avait en lui d'autres Philippe possibles.

(Maurois, in (Asakura, 1955))

(46) (traduction par Asakura de la phrase (45))

<sup>70</sup>Les deux exemples suivants sont donnés par Monsieur Ruwet (communication personnelle). A propos de classification systématique de Npr modifié, voir Gary-Picard (1996)

lui-GEN	intérieur	dans-THM	possible	autre-GEN	NOM
<i>Kare-no</i>	<i>uchi</i>	<i>ni-wa,</i>	<i>kanouna</i>	<i>ta-no</i>	<i>Philippe-ga</i>
être latent-PASSP					
<i>hisondei-ta</i>					

### 2.3.5. Le nom de famille au pluriel comme dans *les Armstrong*

Un autre problème qui s'impose à la définition (3) est de savoir comment traiter les noms de la famille au pluriel en français, comme dans *les Armstrong*. Morphologiquement il s'agit d'un Npr modifié, et comme le montre l'article pluriel *les* la catégorie que présente ce SN *les Armstrong* suppose l'existence de plusieurs membres. Ce n'est donc pas un Npr par définition. En français et en anglais il n'existe pas de Npr destiné au nom d'une famille. Une seule et même famille, tout en existant comme concept, ne porte pas de nom particulier. À l'exception faite de l'expression métalinguistique *la famille 'Armstrong'*<sup>71</sup>, la famille toute entière est exprimée par le biais des noms de chaque membre. Le SN *les Armstrong* désigne tout d'abord les membres de la famille *Armstrong*, et ne désigne pas directement la famille elle-même. L'idée que tous les membres appartiennent à la seule et même famille n'est exprimé que de façon morphologique par l'invariable *Armstrong*. Tant que le SN se réfère aux membres de la famille, on ne peut le considérer comme Npr. La forme singulière reformulée de la forme plurielle *les Npr*, est aussi sur les plans morphologique ou sémantique un Npr modifié, bien que le sens ne soit pas celui de la dénomination.

- (47) Waldo Cox (mon jardinier) est un Romanov.

(Kleiber 1981:343)

<sup>71</sup>Dans cette expression le nom *Armstrong* est une hypostase.

Ainsi, en français, outre *Armstrong<sub>1</sub>*, *Armstrong<sub>2</sub>*, *Armstrong<sub>M</sub>*, on doit admettre encore *Armstrong<sub>F</sub>* Nc dont le sens est «membre de la famille *Armstrong*».

En japonais, il existe un Npr destiné à une famille. C'est un nom formé du Npr suivit du suffixe *-ke* qui désigne la famille. Ainsi *Armstrong-ke* se réfère à la famille spécifique d'Armstrong. Ce nom ne s'emploie jamais pour renvoyer à un ou des membres de la famille: *\*hitorino Armstrong-ke* (= un Armstrong) est impossible, il faut dire *Armstrong-ke no ichi in* (=un membre de la famille Armstrong). D'autre part, l'expression *les Armstrong* se traduit en japonais en *Armstrong-ke no hitobito* (=les gens de la famille Armstrong). Cette traduction suggère qu'un nom de famille comme *les Armstrong* n'est pas un Npr.

### 2.3.6. Npr dans l'emploi métonymique d'un Nc

En ce qui concerne le rôle, Fauconnier (1984) voit une grande différence entre une description définie et un Npr. Il écrit : «Une description définie indique explicitement un rôle correspondant (président, boucher, homme qui attend l'autobus...). Ce n'est pas le cas pour les nom propres, à moins que des conventions pragmatiques particulières s'appliquent (par exemple [...] si on appelle tous ses chiens Médor, ou encore si on décidait d'appeler «la Maison Blanche» la demeure du président, où qu'elle se trouve, et quelle que soit sa couleur)» (p. 89) La notion du rôle chez Fauconnier est un peu différente de la mienne. Mais, à mon avis, si «une description définie indique explicitement un rôle correspondant», un Npr l'indique aussi explicitement que la première. L'assertion de Fauconnier vient du

fait qu'un Npr ne semble pas exprimer les propriétés de la dénotation comme le Nc *président* exprime par exemple «celui qui préside un organisme pour en diriger les délibérations». Néanmoins, chaque Npr présente un sens particulier exactement aussi bien qu'un Nc; *Armstrong*<sub>1</sub>, par exemple, exprime les propriétés (5). Il n'y a donc pas de différence entre un Npr et une description définie en ce qui concerne l'indication explicite d'un rôle. La grande différence entre une description définie et un Npr est que le rôle qu'indique la première contient un paramètre et donne une valeur différente selon ce paramètre alors que le rôle qu'indique un Npr ne contient pas de paramètre et le rôle donne toujours la même valeur indépendamment de l'espace.

Alors, comment doit-on considérer le cas des conventions pragmatiques où Fauconnier admet le rôle d'un Npr ? Comme exemple, il fournit l'énoncé suivant supposé être produit par quelqu'un en 2014, dans un contexte où il suppose qu'il a été convenu d'appeler «*Amadée*» le premier enfant né au XXI<sup>e</sup> siècle:

(48) J'aurais voulu qu'*Amadée* soit mon frère.

(Fauconnier, 1984:89)

Le contexte est très artificiel, mais la question est plutôt de savoir si cet *Amadée* est vraiment un Npr. Morphologiquement c'est un Npr parce qu'il est employé sans article et qu'il est écrit avec une majuscule. Cependant selon ma définition sémantique (3) ce n'est pas du tout un Npr. D'ailleurs, le sens «premier enfant né au XXI<sup>e</sup> siècle» que Fauconnier considère comme rôle identifiable par *Amadée* ne lui est pas assigné au niveau lexical, mais

au niveau pragmatique. Le code selon lequel on interprète *Amadée* n'est pas le code de la langue mais le code de la parole. On n'interprète pas *Amadée* de la même manière qu'*Armstrong*<sub>1</sub>. En effet

(49) J'aurais voulu qu'*Armstrong*<sub>1</sub> soit mon frère.

L'énoncé (49) ne permet pas l'interprétation comme rôle qui correspond à celle de (48). (49) dit tout simplement que l'auteur aurait voulu être le frère d'**Armstrong**<sub>1</sub>. Le cas de (48) doit s'analyser comme un cas de métonymie: suivant le principe d'identification (23) donné au chapitre précédent, comme *Amadée* et le rôle «premier enfant né au XXIe siècle» sont liés pas une fonction pragmatique, *Amadée* sert à identifier ce rôle.

Cependant, en japonais, le mécanisme d'identification n'est pas aussi simple. Un cas du genre (48) semble être relativement rare en français, mais cela arrive habituellement dans la société japonaise. Dans le domaine des arts traditionnels, il est dans les habitudes d'hériter du nom d'un grand maître à qui on succède. (*Ichikawa*) *Danjuro*, par exemple, est un nom d'acteur de Kabuki (= forme d'expression théâtrale traditionnelle au Japon dont les acteurs sont uniquement des hommes) qui se transmet depuis le 17e siècle. Les Japonais savent que c'est un nom de théâtre héréditaire et que l'acteur qui porte ce nom joue le rôle de personnage masculin le plus important dans la pièce. Au cours de l'histoire théâtrale la catégorie *Danjuro* possède plus d'une dizaine de membres qui ont des propriétés communes comme acteur. Ce nom est donc sémantiquement un Nc. L'énoncé suivant, équivalent de (48), a ainsi deux interprétations.

	je·THEM	-NOM	frère	aurais voulu	que	penser-PASSE
(50)	<i>Watashi-wa</i>	<i>Danjuro-ga</i>	<i>ani</i>	<i>dattarana</i>	<i>to</i>	<i>omot-ta</i> .

J'aurais voulu que *Danjuro* soit mon frère.

(interprétation comme rôle) : J'aurai voulu que mon frère hérite du nom *Danjuro*.

(interprétation comme valeur) : J'aurai voulu que l'individu qui est cet acteur soit mon frère.

Cependant ce nom a aussi un des aspects de Npr. Comme il est à l'origine un Npr, on le réinterprète comme un Npr. Suivant le dynamisme de la catégorisation, les propriétés personnelles d'un individu qui porte actuellement ce nom lui sont attachées comme connotations de la catégorie, et la catégorie sert à identifier uniquement cet individu. A ce niveau, le nom *Danjuro* est un Npr dont le sens est non seulement des propriétés communes à l'acteur de Kabuki le plus renommé du moment, mais aussi celles d'un individu particulier. En effet, le nom s'emploie presque toujours pour identifier un individu particulier et l'énoncé ne suppose pas d'espace où le rôle donne une valeur différente.

C'est ainsi que quelques noms japonais comme *Danjuro* constituent des amalgames de Npr et de Nc.

## 2.4. La thèse de la dénomination

### 2.4.1. Idée principale de la thèse

La première version de la thèse de dénomination définit le Npr comme prédicat de dénomination correspondant à «être appelé /N/. Cette thèse a été proposée initialement par Kleiber (1981) et adoptée partiellement par

Gary-Prieur (1994)<sup>72</sup>. Pour ces auteurs, un Npr N a le sens «être appelé /N/». Comme le dit Jonasson (1994), ce traitement répond surtout au souci de rendre compte des usages (27) à (31) des Npr modifié. En effet, le plus grand avantage de la thèse de dénomination consiste à garder le principe d'«une forme - un sens», principe de correspondance univoque entre la forme et le sens. En admettant des emplois indéfinis de Npr comme (27), (28)(a), (29) et (30), on peut résoudre le premier problème sémantique d'un Npr (sens unique de défini) et il ne reste qu'à répondre à la question morphologique de savoir pourquoi les Npr n'ont pas besoin d'article défini.

Les adeptes de la thèse de dénomination abandonnent la définition classique du Npr selon laquelle le Npr désigne un seul référent particulier. Pour préciser la notion de Npr et délimiter les dénotations, il faut tout d'abord considérer la thèse de la dénomination.

Conformément à l'analyse de Kleiber, Gary-Prieur énonce de la façon suivante les trois emplois de Npr illustrés en (27), (29) et (4)<sup>73</sup>:

- (51)       $\exists x, \text{être appelé } /N/(x)$
- (52)       $\forall x, \text{être appelé } /N/ (x)$
- (53)       $\exists !x, \text{être appelé } /N/ (x)$

A en croire Kleiber (1981) et Gary-Prieur (1994), la correspondance entre

<sup>72</sup>Au niveau lexical (= langue) Gary-Prieur (1994) admet complètement le prédicat de dénomination comme sens d'un Npr. Cependant, ce sens dans la langue n'explique pas le fonctionnement sémantique des Npr dans la parole, car au niveau de la parole certaines propriétés du référent initial interviennent dans l'interprétation du Npr. Elle appelle *contenu* les propriétés reliées pragmatiquement au référent d'un Npr, et cette notion de contenu joue un grand rôle dans sa théorie des Npr. Ma position ne distingue pas le niveau de la parole du niveau lexical. Le contenu d'un Npr n'est autre chose que le sens d'un Npr même au niveau lexical. Voir aussi Wilmot (1997) qui n'admet le sens d'un Npr qu'au niveau de la parole.

<sup>73</sup> $\exists !$  désigne l'opérateur *iota*, c'est à dire l'opérateur existentiel unique.

ces trois emplois du Npr et les emplois du Nc est probablement la suivante:

(54) (correspondant à (27))

Je travaille avec un secrétaire.

$\exists x$ , avoir les propriétés secrétaire ( $x$ )

(55) (correspondant à (29))

Un secrétaire doit connaître les emplois du temps de son patron.

$\forall x$ , avoir les propriétés secrétaire ( $x$ )

(56) (correspondant à (4))

J'ai demandé mon emploi du temps au secrétaire.

$\exists !x$ , avoir les propriétés secrétaire ( $x$ )

La correspondance entre (4) et (56) est problématique. C'est Kleiber (1996) lui-même qui émet un doute sur (53). La question est de savoir si le Npr *Charles*, par exemple, peut se paraphraser comme *l'individu appelé Charles*. Il dit : «Le caractère prédictif de l'expression *l'individu appelé Charles* fait que, par opposition au nom propre non modifié, le référent est saisi par un seul côté descriptif, celui de porter le nom en question. Il se trouve appréhendé de façon indirecte par une seule de ses facettes, celle d'appellation, comme si précisément nous ne connaissions de lui que la propriété d'être appelé ainsi ou que nous voulions, pour une raison ou une autre, attirer l'attention sur le fait qu'il est nommé ainsi. Ce n'est pas ce qui se passe dans le second énoncé. Avec le nom propre, le sentiment de référence indirecte disparaît: on n'a pas l'impression que le référent est présenté par une seule de ses facettes, fût-ce celle de dénomination. Il se trouve donné

en bloc et non par la voie de telle ou telle de ses propriétés.» (p. 573). Je ne suis pas d'accord sur ce qu'on ne saisit pas le référent d'un Npr par la voie de telle ou telle de ses propriétés, mais la différence entre *l'individu appelé Charles* et *Charles* est évidente.

De ces observations Kleiber (1996) propose une nouvelle version de la thèse de dénomination: le sens de la dénomination n'est pas «une propriété ou description du référent, mais l'instruction de chercher et de trouver dans la mémoire stable le référent qui porte le nom en question.» (ibid.) C'est un peu comme *l'individu qui prononce (cette occurrence de) «je»* vis-à-vis de ce pronom *je*. Cette solution évite le reproche porté sur la différence sémantique entre un Npr et *l'individu appelé N*, mais rend plus compliqué le traitement du sens: on ne peut traiter le sens de la même façon pour un Nc que pour un Npr. Ensuite, la relation entre un Npr non modifié et un Npr modifié redevient moins claire: le sens des Npr modifiés (27) et (28) me semble être prédictat de dénomination au sens descriptif. Dans ce cas, y a-t-il une relation sémantique directe entre *Armstrong* en (4) et *Armstrong* en (27) ?

#### **2.4.2. Inconvénients de la thèse de la dénomination**

Le premier modèle de Kleiber (1981) sur le Npr est un système cohérent et tant qu'il s'agit du français il ne paraît pas poser beaucoup d'inconvénients. En fait la critique de Jonasson (1994) envers la thèse de la dénomination que j'expose ci-dessous ne me paraît pas légitime. Ma critique sur la thèse de la dénomination ne concerne que l'analyse (53) du Npr non-modifié (à mon sens le vrai Npr).

La critique de Jonasson porte principalement sur trois points : (a) La thèse de la dénomination va à l'encontre de la constatation empirique de la complexité sémantique, (b) elle n'explique pas l'emploi désincarné du Npr, (c) elle ne permet pas toujours la désignation directe dans la situation immédiate.

Examinons d'abord (a), la complexité sémantique : du fait que le Npr non modifié s'analyse comme (53) (un nom possédant l'opérateur iota d'unicité), Jonasson observe que «le Npr non modifié, qui donne l'impression d'être plus fondamental et primaire que le Npr modifié, acquiert alors une structure sémantique plus complexe que celui-ci» (p. 118) Il est empiriquement vrai que le Npr non modifié est plus simple que le Npr modifié, mais cette constatation se fonde sur l'observation d'exemples tels que (4) en face d'exemples tels que (29) et (30). Les analyses de (4) par Kleiber (1981) et par Gary-Prieur (1994) correspondent à (53), qui est bien interprété comme le Npr modifié (être appelé /N/ (x)) plus opérateur iota ( $\exists !x$ ). Mais (29) et (30) ne sont pas analysés seulement comme prédicats de la dénomination (être appelé /N/ (x)), mais comme le montrent (51) et (52), comme intégrant de plus l'opérateur existentiel ( $\exists x$ ) ou l'opérateur universel ( $\forall x$ ). Ce qu'il aurait alors fallu montrer c'est que l'opérateur iota est plus complexe que l'opérateur existentiel ou universel, ce qui n'est pas évident.

En citant Dahl (1990) Jonasson fournit l'argument empirique selon lequel un enfant apprend d'abord un mot tel que *maman* comme un Npr désignant seulement sa propre mère, puis apprend au fur et à mesure que ce mot n'est pas un Npr et qu'il indique également *la maman de X*, c'est-à-dire que l'apprentissage du Npr précède celui de l'expression définie. Cette constatation ne fournit pas non plus un argument contre la thèse de la

dénomination, car l'interprétation de *maman* que Jonasson considère comme un Npr ne devrait pas dépendre de l'interprétation du Npr dans la thèse de la dénomination<sup>74</sup> (pour dire que *maman* est un Npr défini dans la thèse de la dénomination, l'enfant devrait penser que *maman* est le vrai nom de sa mère), mais de l'interprétation de l'opérateur iota dans du Nc dans une situation donnée. L'observation de Dahl (1990) montre seulement que l'interprétation *la maman (M)* dans la situation immédiate précède l'interprétation de *la maman (m)* dans l'autre situation, c'est-à-dire *la maman* en cas de «dé-contextualisation».

Quant à (b), argument concernant le Npr désincarné, Kleiber (1981), comme moi-même, ne le considère pas comme un Npr. De fait, cet argument ne pose aucun problème<sup>75</sup>.

Enfin, en ce qui concerne (c), Jonasson compare les deux énoncés suivants, partant d'une situation où *Tosca* est un chat :

(57) Regarde le chat !

(58) Regarde *Tosca* !

(Jonasson, 1994:119)

En (57) il suffit que l'interlocuteur connaisse le sens du mot *chat* pour identifier le référent, alors qu'en (58) pour le faire, il ne suffit pas qu'il sache que *Tosca* est un chat qui s'appelle *Tosca*, il faudra en plus qu'il sache que c'est le nom du chat en question. Cependant Jonasson n'a pas noté qu'en (57) on présuppose que l'objet désigné a les propriétés du chat et

<sup>74</sup>Il est bien entendu que selon ma définition, comme selon celle de Jonasson, cette *maman* est interprétée comme Npr.

<sup>75</sup>Voir le détail de la discussion dans la section 2.3.3.

que les locuteurs le savent. Or, cette présupposition n'est pas toujours assurée dans le cas du Nc. Pour le Nc *président*, par exemple, même si le locuteur connaît parfaitement le sens de ce Nc, il n'est pas toujours évident qu'il sait que la personne désignée se trouve être président. (58) est plutôt à comparer avec un énoncé suivant :

(59) Regarde le président !

L'interlocuteur qui entend (59), même s'il connaît parfaitement le sens du mot *président*, a besoin de plus que de cette connaissance pour identifier le référent: il faudra en plus qu'il sache que la personne en question est le président. C'est la même chose qu'en (58): le locuteur doit savoir que le chat en question est Tosca. Dans la comparaison entre (58) et (59), il n'apparaît dans la thèse de la dénomination aucune différence dans les processus d'identification.

En conclusion, les trois arguments de Jonasson (1994) ne me semblent pas constituer une critique solide à l'encontre la thèse de la dénomination.

## 2.5. Problèmes d'homonymie

Ma critique de la thèse de la dénomination concerne surtout le traitement des homonymes. La thèse de la dénomination, soit dans sa première version soit dans sa version modifiée, considère *Armstrong*<sub>1</sub> et *Armstrong*<sub>2</sub> comme des valeurs du même rôle *Armstrong*<sub>M</sub>. Cette analyse, qui réduit *Armstrong*<sub>1</sub> à la forme définie de *Armstrong*<sub>M</sub>, se fonde sur le fait que plusieurs individus portent le même nom et que c'est le contexte qui

détermine le référent. Si l'on désigne un individu particulier par un Npr tout en sachant que le même nom est porté par plusieurs personnes, c'est que dans une situation donnée il n'y a qu'un seul individu qui est concerné. Kleiber pense que ce mécanisme est le même que le mécanisme d'identification dans une situation où il n'y a qu'une seule porte et on peut désigner cette porte par l'expression définie *la porte*.

Je pense qu'en utilisant un Npr, le locuteur n'appelle qu'un seul objet précis ; parfois il n'est même pas conscient du fait que d'autres objets portent le même nom. Certes, le contexte joue un rôle pour savoir de quel objet il s'agit, mais le rôle du contexte concernant le Npr est le même que celui qui distingue par exemple *la bande* dans *la bande de Gaza* et *la bande de voleurs*, mais n'est jamais le même que celui qui distingue *le secrétaire* dans les différentes valeurs du même rôle.

Jonasson (1994) exclut la thèse de l'homonymie tout simplement parce qu'elle va à l'encontre de son intuition<sup>76</sup>. Mais l'intuition ne sert que si elle est étayée par la logique. Jonasson n'admet ni l'hypothèse de la dénomination (l'individu appelé /N/) ni l'hypothèse de l'homonymie, mais à quel point peut-on rassembler *Armstrong*<sub>1</sub> et *Armstrong*<sub>2</sub> sous le même nom *Armstrong*, mis à part le fait qu'ils sont nommés tous les deux *Armstrong*? Pour Kleiber (1981) l'idée des différents membres d'une même catégorie est la conséquence logique de son hypothèse de la dénomination. Mais Kleiber ne me paraît pas non plus fournir un argument suffisant contre la thèse de l'homonymie. Il signale simplement que dans le cas du Npr,

<sup>76</sup>“Une autre conséquence fâcheuse de cette assimilation illicite, c'est qu'un Npr comme *Pierre*, porté par deux personnes, Pierre A. et Pierre B., est considéré non comme un seul Npr mais comme deux homonymes, ce qui va définitivement à l'encontre de l'intuition linguistique, selon laquelle *Pierre* constitue un seul Npr qui se laisse naturellement appliquer à différents particuliers.” (Jonasson (1994 : 14)

comme dans le cas du Nc, le contexte joue un certain rôle pour fixer le référent. Mais cela ne montre pas la supériorité de sa thèse, puisque même dans un cas d'homonymie c'est également le contexte qui décide du référent.

Un autre argument que Kleiber fournit pour contester la thèse de l'homonymie, c'est le nombre qu'imposent les homonymes. Alors que l'énoncé *la bande est perdue* n'a que deux interprétations suivant le sens de *bande*, comme il y a 35 000 John Smith, l'énoncé *John Smith est perdu* devrait être trente-cinq mille fois ambigu, ce qui va manifestement à l'encontre de toute intuition linguistique. Cet argument n'a pas de fondement non plus. Il est impossible de décider à partir de quel nombre on ne peut plus admettre d'ambiguïté. Théoriquement trente-cinq mille fois ambigu, c'est-à-dire, trente-cinq mille homonymes ne posent aucun problème.

L'argument qui mérite d'être considéré est le suivant : il existe une grande différence entre le cas de vraies homonymies et le cas des Npr. Comparez les phrases suivantes :

- (60) ??Il y a deux bandes dans cette ville; la bande de terre que tu vois là-bas et la bande de voleurs que la police a arrêté hier.
- (61) Il y a deux Armstrong dans cette ville; un astronaute et un trompettiste.

Dans le cas de vrais homonymes on ne peut pas dire *deux bandes* alors que dans le cas d'un nom d'individu on peut dire *deux Armstrong*. Ce qui montre que *Armstrong*<sub>1</sub> et *Armstrong*<sub>2</sub> ne sont pas homonymes mais que **Armstrong**<sub>1</sub> et **Armstrong**<sub>2</sub> sont différents membres de la même caté-

gorie *Armstrong*.

Cependant le terme *Armstrong* employé dans (61) n'est autre chose que  $Armstrong_M$ , Nc particulier. La difficulté de (60) montre tout simplement que dans le cas de *bande* il n'y a pas d'équivalent<sup>77</sup> de  $Armstrong_M$ , et (61) montre que  $\mathbf{Armstrong}_1$  et  $\mathbf{Armstrong}_2$  sont des membres de  $Armstrong_M$ . Il n'est jamais prouvé que  $Armstrong_1$  et  $Armstrong_2$  sont réduits à l'emploi défini d' $Armstrong_M$ .

Il me faut encore examiner en détail la nature du contexte qui joue dans l'assignation du référent. Supposons qu' $\mathbf{Armstrong}_1$  et  $\mathbf{Armstrong}_2$  soient des membres de la même catégorie *Armstrong* et que le référent soit déterminé par le contexte. Cette supposition entraîne à dire que, comme le rôle d'un Nc, le rôle *Armstrong* a un paramètre contextuel *m* tel que

$$Armstrong(M_1) = \mathbf{Armstrong}_1 \quad \text{et}$$

$$Armstrong(M_2) = \mathbf{Armstrong}_2.$$

Considérons les exemples suivants:

- (62) (a) *Le premier astronaute à fouler le sol lunaire* aurait pu être un espion de l'U.R.S.S.
- (b) *Armstrong* aurait pu être un espion de l'U.R.S.S.
- (63) (a) *L'astronaute du projet Apollo* doit être américain.
- (b) *Armstrong* doit être américain.
- (64) (a) *L'astronaute du projet Apollo* est plus jeune à chaque mission.
- (b) *Armstrong* est plus jeune à chaque mission..

---

<sup>77</sup>Dans un contexte particuliers il existe même *bande*<sub>M</sub>. Par exemple, *Dans le dictionnaire il y a deux bandes : la bande de terre et la bande de voleurs.*

Dans tous ces exemples qui contiennent un prédicat catégoriel, les phrases (a) ont deux interprétations possibles concernant le SN sujet : la lecture comme valeur qui correspond à l'interprétation de (b) et la lecture comme rôle qui lui est propre.

En (62) il s'agit de deux espaces: l'espace actuel  $M_A$  et l'espace conditionnel  $M_C$ . La lecture comme rôle de (a) dépend de l'interprétation du SN *le premier astronaute à fouler le sol lunaire* telle que

*premier astronaute à fouler le sol lunaire* ( $M_A$ ) = **Armstrong**<sub>1</sub>

et *premier astronaute à fouler le sol lunaire* ( $M_C$ ) = **V<sub>mc</sub>**

La lecture dit que **V<sub>mc</sub>** (=valeur dans le monde conditionnel) qui n'est pas **Armstrong**<sub>1</sub> est un espion de l'U.R.S.S. Par contre (62) (b) n'a pas de lecture qui correspond à la lecture comme rôle (a). Le terme *Armstrong* ne contient pas de paramètre. Ainsi

*Armstrong* ( $M_A$ ) = **Armstrong**<sub>1</sub>

et encore

*Armstrong* ( $M_C$ ) = **Armstrong**<sub>1</sub>

et jamais

*Armstrong* ( $M_C$ ) = **Armstrong<sub>mc</sub>**

(l'individu qui n'est pas **Armstrong**<sub>1</sub> mais qui s'appelle également *Armstrong*)

Le terme *Armstrong* employé dans (62) (b) est donc *Armstrong*<sub>1</sub> et non pas *Armstrong* ( $m$ ).

En (63) (a) la lecture comme rôle est celle de la quantification universelle:

$\forall m, l'astronaute du projet Apollo(m)$  doit être américain. C'est-à-dire, quel qu'il soit l'astronaute du projet Apollo, il doit être américain.

Tandis qu'en (b), le terme *Armstrong* est un constant et jamais une variable. On ne peut pas le lire comme  $\forall m, P(\text{Armstrong}(m))$ . Comparez (63) (b) à la phrase suivante:

(65)      Un *Armstrong* doit être américain.

Il s'agit ici de  $\text{Armstrong}_M$ . En effet, en (65) le terme *Armstrong* a le sens d'«individu qui s'appelle /Armstrong/», et possède comme membre tous les individus appelés /Armstrong/ dont **Armstrong<sub>1</sub>** et **Armstrong<sub>2</sub>**. Exactement comme le SN *l'astronaute du projet Apollo* en (63) (a) le SN *Armstrong* en (65) a le paramètre *m* et l'interprétation de la quantification universelle:

$\forall m, \text{Un } \text{Armstrong}(m) \text{ doit être américain.}$

est possible. Ainsi, le terme *Armstrong* de (65) est un Nc et un homonyme d' $\text{Armstrong}_1$  et d' $\text{Armstrong}_2$ .

En (64) (a) le SN *l'astronaute du projet Apollo* a un paramètre temporel *t*, et la lecture comme rôle dépend de la distribution des valeurs différentes à des paramètres différents. Par exemple:

Si  $t_1 < t_2 < t_3$

*l'astronaute du projet Apollo* ( $t_1$ ) =  $v_1$

*l'astronaute du projet Apollo* ( $t_2$ ) =  $v_2$

*l'astronaute du projet Apollo* ( $t_3$ ) =  $v_3$

$v_1, v_2, v_3$ : valeurs différentes correspondant au rôle *astronaute du projet Apollo*

Soit  $g(v)$  l'âge de la valeur *v*. La lecture comme rôle veut dire que

$g(v_1) > g(v_2) > g(v_3)$

Cependant en (64) (b) *Armstrong* est une constante, et l'assignation de sa valeur est indifférente du paramètre temporel:

$$\text{Armstrong}(t_1) = \mathbf{Armstrong}_1$$

$$\text{Armstrong}(t_2) = \mathbf{Armstrong}_1$$

$$\text{Armstrong}(t_3) = \mathbf{Armstrong}_1$$

Ainsi la phrase (b) n'a qu'une interprétation qui veut dire que le même individu **Armstrong**<sub>1</sub> devient, ou paraît devenir, de plus en plus jeune à chaque mission Apollo.

Dans le contexte de (64), quand on remplace le SN *l'astronaute du projet Apollo* par le SN *le premier astronaute à fouler le sol lunaire*, la lecture comme rôle devient difficile, mais cette difficulté est de nature purement pragmatique et ne provient jamais de la fonction sémantique du terme. Dans le cas du Npr *Armstrong*, il vient de sa nature invariable. Ainsi le rôle d'un Npr non-modifié, le vrai nom propre, doit être considéré comme une fonction d'identité.

De plus, même intuitivement, le système de désignation est nettement différent en ce qui concerne la description définie et en ce qui concerne le Npr. Beaucoup de Npr ne presupposent pas l'existence d'autres membres dans d'autres espaces, au contraire de *secrétaire* en (56). Par exemple, le «Npr historique»<sup>78</sup> comme *Jésus-Christ*, employé par n'importe quel locuteur dans n'importe quel espace, me semble désigner toujours le même individu, alors qu'en employant *le secrétaire* le locuteur a l'intention de désigner un individu qui est secrétaire à un moment donné et qui est identifié par l'interlocuteur dans une situation donnée (= espace), c'est-à-dire par résultat du calcul pour un paramètre donné. Le locuteur est conscient que dans un

<sup>78</sup>Le terme est de Jonasson (1994).

autre espace un autre individu pourrait occuper dans le rôle *secrétaire*. Jonasson (1994) distingue le «Npr familial» comme *Pierre* du «Npr historique», mais si l'on admet l'homonymie, cette distinction n'est pas toujours nécessaire. Dans les jargons professionnels, par exemple, l'existence de mots qui ne sont communicatifs que dans une communauté limitée n'est pas du tout étonnante.

Ainsi, la thèse de l'homonymie est meilleure que la thèse de différents membres de la même catégorie. Je considère ainsi comme Nc *Armstrong<sub>M</sub>*, comme les différents Npr *Armstrong<sub>1</sub>*, *Armstrong<sub>2</sub>*, *Armstrong<sub>3</sub>*, ...

### 2.5.1. Problèmes sémantiques

Il reste encore le problème de savoir quelle est la relation entre le Nc *Armstrong<sub>M</sub>* et le Npr *Armstrong*. N'y a-t-il pas de relation de dérivation ? En effet, l'argument sur lequel Kleiber (1981) se fonde pour étayer la thèse de la dénomination porte surtout sur cette relation. A propos de la définition d'un Npr Kleiber admet qu'il y a deux analyses possibles des exemples (27) à (31): soit admettre que les noms de personnes en (27) à (31) sont des Npr et abandonner la notion d'unicité référentielle, soit exclure ces noms de la catégorie Npr et garder la référence unique. A l'encontre du second choix, Kleiber apporte les trois arguments suivants qui méritent d'être considérés :

- (66) Il n'y a aucune raison sémantique de séparer *Armstrong<sub>1</sub>*, comme terme singulier de *Armstrong<sub>M</sub>* comme terme général (*Un certain Armstrong<sub>M</sub> est venu me voir*), en considérant la

première utilisation de *Armstrong* comme un vrai Npr et la seconde comme un Nc comptable.

- (67) Il existe entre ces deux emplois de la forme *Armstrong* un lien sémantique qui est le prédicat de dénomination ‘individu appelé /Armstrong/’.
- (68) La seconde position oblige à postuler pour chaque Npr sa contrepartie comme nom commun, ce qui n'est pas souhaitable.

Les trois arguments de Kleiber se fondent sur l'observation de données du français ou probablement de l'anglais. Si on reconnaît des emplois de Npr modifiés à tous les Npr de la langue naturelle, on a raison de faire entrer les Npr modifiés dans la catégorie Npr, mais comme je l'ai dit plus haut, cela n'est pas du tout le cas en japonais. Ensuite, comme l'admet ultérieurement Kleiber (1996) lui-même, le sens de dénomination n'est pas le sens descriptif de *Armstrong*<sub>1</sub> tel qu'en (4), alors qu'il l'est parfaitement pour *Armstrong*<sub>M</sub> tel qu'en (27). Ainsi, en réponse à l'argument (66), j'aimerais montrer qu'il y a une bonne raison sémantique de séparer l'emploi de *Armstrong* en (4) de l'emploi de *Armstrong* en (27) :

La distinction du japonais  $N_1/N_1 \text{ toiu } N_2$  (un  $N_1$  qui s'appelle  $N_2$ ) s'applique non seulement aux Npr mais aussi aux noms communs : lorsque le locuteur utilise un mot dont lui ou son interlocuteur ne connaissent pas la signification, il préfère  $N_1 \text{ toiu } N_2$  à  $N_1$ .

- (69) ·THEM Nouvelle-Zélande-GEN forêt dans kiwi-ACC voir-PASSE  
*Marc-wa New-Zealand-no mori de kiwi-o mi-ta*

Marc a vu un *kiwi* dans une forêt de Nouvelle-Zélande.

	-THEM	Nouvelle-Zélande-GEN	forêt	dans	oiseau-ACC
(70)	<i>Marc-wa</i>	<i>New-Zeeland-no</i>	<i>mori</i>	<i>de</i>	<i>kiwi toiu tori-o</i>
	voir-PASSÉ				
	<i>mi-ta</i>				

Marc a vu un oiseau qu'on appelle *kiwi* dans une forêt de Nouvelle-Zélande.

En (69) le locuteur présente cet oiseau comme membre de la catégorie *kiwi*, et il communique, par ce choix, les propriétés attribuées à cette catégorie: oiseau qui ne possède que des rudiments d'ailes, des plumes ayant l'apparence de poils, et qui est dépourvu de queue, etc. Je peux continuer poétiquement le récit par la phrase suivante :

	ce	forme THPM	petit	ailes	avec	air-ACC	vouloir voler
(71)	<i>Sono</i>	<i>sugata-wa chiisana hane de</i>	<i>sora-o toboutosuru</i>				
	lui même-GEN	manière	être-PASSÉ				
	<i>karejishin-no</i>	<i>you</i>	<i>dat-ta.</i>				

Sa forme lui a fait penser à lui-même, qui, avec des ailes rudimentaires voudrait s'envoler dans le ciel.

Il suffit au narrateur d'indiquer *sono sugata* (sa forme) pour évoquer l'image de cet oiseau qui n'a que des ailes rudimentaires, et rendre plus compréhensible la logique de la comparaison entre l'oiseau et Marc. Mais en (70) le *kiwi* n'est qu'un membre de la catégorie «oiseau», qui a par ailleurs simplement la propriété d'être nommé *kiwi*. A ce stade, le locuteur ne transmet à ses interlocuteurs que ces deux propriétés. Les propriétés spécifiques du *kiwi* sont considérées comme inconnues. Pour faire comprendre la logique de sa comparaison, le locuteur est obligé d'enserrer entre (70) et (71) une phrase explicative sur cette oiseau. La différence sémantique entre *kiwi* et *kiwi toiu tori* est claire. Le nom *kiwi* constitue

avec le déterminant un syntagme nominal; il renvoie non seulement à son référent mais aussi aux propriétés que j'ai citées précédemment<sup>79</sup>. En revanche, le syntagme nominal *kiwi toiu tori*, bien qu'il ait comme référent un kiwi, ne possède pour sens que la propriété d'être oiseau et d'être appelé /kiwi/. C'est ainsi qu'un locuteur qui ne connaît pas cet oiseau ou bien qui pense que son interlocuteur ne le connaît pas énonce (70) plutôt que (69). Enfin, en japonais, on peut décrire un des emplois de l'expression  $N_1$  *toiu*  $N_2$  d'une façon univoque: quand les locuteurs ne connaissent pas suffisamment de sens de  $N_1$ , qu'il soit Npr ou Nc, on utilise  $N_1$  *toiu*  $N_2$  au lieu de  $N_1$  pour désigner le référent d'un membre de  $N_1$ . Les deux catégories  $N_1$  et  $N_1$  *toiu*  $N_2$  sont bien distinctes : bien que les dénotations soient les mêmes, les connotations sont totalement différentes.

Il est vrai qu'en français, en ce qui concerne les noms communs, l'équivalent de l'opposition  $N_1/N_1$  *toiu*  $N_2$  n'est pas très claire : dans un contexte où on est obligé d'utiliser  $N_1$  *toiu*  $N_2$  en japonais, on peut employer *un N<sub>1</sub>* en français. Les conditions pragmatiques pour l'usage du SN ne sont pas les mêmes en français et en japonais. En premier lieu, en français, pour que le locuteur emploie  $N_1$ , le degré de connaissance sur la catégorie  $N_1$  est beaucoup plus faible qu'en japonais; des connaissances, même indirectes, sont suffisantes tant qu'elles renvoient à un certain objet. Ensuite, les connaissances de l'interlocuteur ne comptent pas dans le choix de la catégorie; même si le locuteur sait que l'interlocuteur ne connaît pas la catégorie en question, il peut présenter un objet comme un membre de la catégorie connue de lui seul. C'est sans doute pour ces raisons que l'équivalent de  $N_1$  *toiu*  $N_2$  n'existe pas en français.

<sup>79</sup>Je considère ces propriétés comme étant le sens du nom *kiwi*.

Cependant quand il s'agit du Npr, l'opposition *N/un (certain) N* illustrée en (4) et en (27) correspond exactement à l'opposition *N/<sub>1</sub>N<sub>2</sub> toiu N<sub>2</sub>* (dans le cas d'un individu *N<sub>2</sub>* est *hito* "personne"). En (4), le locuteur connaît préalablement cette personne nommée *Armstrong*, et il la présente comme ayant toutes les propriétés (=le sens) qu'il connaît à propos de cet individu, exactement comme il communique par le mot de *kiwi* toutes les propriétés de cet oiseau. En revanche en (27) le locuteur ne connaît rien de *Armstrong* sinon qu'il s'appelle *Armstrong*. *Armstrong* n'est pour lui qu'un nom de personne qui ne représente rien. De la même façon qu'il est impossible de dire que *kiwi* en (58) et *kiwi toiu tori* en (70) sont de la même catégorie, *Armstrong* en (4) et *un Armstrong* en (27) sont deux catégories bien distinctes. Seulement, en français, dans un cas très marginal, on peut employer un Npr non modifié même si le locuteur ne le connaît pas. Par exemple, un équivalent de (40)(a) serait :

(72) Qui est *Armstrong* ?

Mais certains de mes informateurs préfèrent dire :

(73) Mais *Armstrong*, qui est-ce ?

Comparez cette phrase à la phrase suivante:

(74) Mais *un kiwi*, qu'est-ce que c'est ?

Un SN mis dans cette position, qu'il soit Npr ou Nc, est un SN désincarné,

et on ne peut traiter le SN désincarné comme un SN incarné. Selon ma définition un nom de personne désincarné n'est pas un Npr<sup>80</sup>.

Quant à l'argument (67), il faut tout d'abord se demander si le prédictat de dénomination ne viole pas la condition de non-circularité d'une définition. Donner une définition à N, c'est donner les conditions pour s'appeler N. Comme l'indiquent Kripke (1982 (édition anglaise : 1972)) et Martin (1983), c'est une vérité *a priori* de dire que tous les N sont des choses qui s'appellent N. «De toute évidence, quiconque connaît le sens de «s'appelle» sait — même s'il ne comprend pas cet énoncé — que si «quarks» signifie quelque chose, alors l'énoncé «Les quarks s'appellent des “quarks”» exprime une vérité. Il peut ne pas savoir quelle vérité est ainsi exprimée, parce qu'il ne sait pas ce qu'est un quark. Mais sa connaissance du fait que l'énoncé exprime une vérité n'a pas grand-chose à voir avec le sens du terme “quark”» (Kripke 1982:56). Comparons les deux énoncés suivants:

(75) On appelle<sub>1</sub> quark la chose qui est appelée<sub>2</sub> quark.

(76) On appelle<sub>3</sub> Armstrong l'invidivu qui est appelé<sub>4</sub> Armstrong.

La question est de savoir si l'énoncé (76) n'est pas aussi absurde que (75). La réponse de Kleiber (1981) et de Gary-Prieur (1994) est négative. Leur idée principale est que les *appeler* employés dans ces phrases expriment des relations différentes: lorsqu'il s'agit de noms communs (*appeler*<sub>2</sub> en (75)) *appeler* est une expression métalinguistique, et lorsqu'il s'agit de Npr (*appeler*<sub>4</sub> en (76)) *appeler* est une expression non-métalinguistique. En (75), l'information porte sur la langue alors que (76) «n'est pas une

<sup>80</sup>Cette analyse m'amène à dire que même *Armstrong* en (72) est un N désincarné en français.

information sur la langue, mais sur le monde qu'apporte le Npr : parmi les propriétés qui caractérisent cet homme figure, en bonne place, son nom.» (Gary-Prieur 1994:41).

Cette logique s'applique au Nc *Armstrong<sub>M</sub>*. Pour moi, *appeler<sub>4</sub>* est aussi métalinguistique que *appeler<sub>2</sub>*. Mais que ce soit métalinguistique ou non, en (76) *appeler<sub>3</sub>* et *appeler<sub>4</sub>* n'expriment pas la même relation: *appeler<sub>3</sub>* se porte sur la catégorie *Armstrong<sub>M</sub>* tandis qu'*appeler<sub>4</sub>* sur chaque membre de la catégorie tel que **Armstrong<sub>1</sub>** et **Armstrong<sub>2</sub>**. J'admetts ainsi comme sens le prédicat de dénomination dans l'emploi modifié de *Armstrong* comme en (27). Cependant, en ce qui concerne l'emploi non-modifié de *Armstrong<sub>1</sub>* comme en (4), le statut du prédicat de dénomination est le même que dans le cas de *quark*. Comme je l'ai dit jusqu'ici je suppose que *Armstrong<sub>1</sub>*, *Armstrong<sub>2</sub>* et *Armstrong<sub>M</sub>* sont des homonymes, et que chaque terme a un sens différent. Le sens d'*Armstrong<sub>1</sub>* s'il y en a un, doit être ce qui distingue *Armstrong<sub>1</sub>* d'autres homonymes. Comme l'énoncé (76) ne constitue pas la réponse à la question: *Qui est Armstrong<sub>1</sub>?* le prédicat de dénomination ne constitue pas le sens d'*Armstrong<sub>1</sub>*. Tant qu'il s'agit d'*Armstrong<sub>1</sub>*, puisqu'il n'y a que **Armstrong<sub>1</sub>** comme membre, *appeler<sub>3</sub>* et *appeler<sub>4</sub>* expriment la même relation. Dès qu'on admet la catégorie *Armstrong<sub>1</sub>* le prédicat de la dénomination viole la condition de non-circularité d'une définition. Ainsi, entre *Armstrong<sub>1</sub>* et *Armstrong<sub>M</sub>* il n'y a pas de relation sémantique à part que **Armstrong<sub>1</sub>** est un membre de *Armstrong<sub>M</sub>*.

En conclusion, sur le plan sémantique, en français, comme en japonais, (41) et (42) sont bien distincts. Il vaut mieux alors ne considérer que (42) comme définition de la catégorie universelle et générale des Npr.

### 2.5.2. Problèmes de dérivation

Il est temps de me défendre contre l'argument de Kleiber donné en (68) et d'expliquer le rapport entre *Armstrong<sub>M</sub>* et *Armstrong<sub>1</sub>*. Comme Kleiber (1981) le dit, expliquer les exemples (28) à (31) par le biais de dérivation de la catégorie telle qu'elle est donnée en (42) est impossible. En effet, il ne s'agit pas de telles dérivation. La formation des Nc d'une catégorie telle que *Armstrong<sub>M</sub>* ne se fait pas à partir de Npr tels que *Armstrong<sub>1</sub>* ou *Armstrong<sub>2</sub>* individuellement, mais par un processus métalinguistique général d'appellation des signes. Ceci apparaît en (77) :

(77)      Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Dans ce proverbe, les deux expressions *tiens* et *tu l'auras* proviennent de deux énoncés mais sont devenus des syntagmes nominaux. Comme le montre l'emploi des déterminants, ces expressions sont nominalisées et veulent dire *le fait de dire «tiens»* et *le fait de dire «tu l'auras»*. Il en est à peu près de même pour *un Armstrong* ; ce nom qui s'analyse comme *un* plus *Armstrong* mis en guillemets (= *un «Armstrong»*), n'est plus un Npr mais un nom commun qui veut dire *un individu qui s'appelle «Armstrong»*. En français l'appellation métalinguistique d'un nom compose parfois une catégorie indépendante, quoique marginale; mais, en japonais, il n'existe pas de nom simple qui corresponde à cette catégorie. En revanche, comme je l'ai dit plus haut, il existe une forme d'expression, *N<sub>1</sub> toiu N<sub>2</sub>* (*N<sub>2</sub>* qui s'appelle *N<sub>1</sub>*) qui exprime un prédicat de dénomination et crée ainsi systématiquement la catégorie métalinguistique donnée en (41). Tant que *N<sub>1</sub>* n'a pas d'homonymes, bien que les connotations soient

différentes, la dénotation de la catégorie  $N_1$  et la catégorie  $N_1$  *toiu*  $N_2$  est la même. En ce qui concerne les catégories homonymes de plusieurs  $N_1$ , dont le Npr  $N_1$ , la catégorie  $N_1$  *toiu*  $N_2$  recouvre les dénotations de tous les  $N_2$  portant le nom / $N_1$ /.

L'emploi métaphorique, comme en (78), est une dérivation difficile à expliquer par la thèse de la dénomination:

(78) Il n'y a rien à faire. Tous les *Sherlock Holmes* du monde n'y verraiient que du feu, et Arsène Lupin lui-même donnerait sa langue au chat.

(M. Leblanc, cité par (Gary-Prieur, 1994:36))

Dans cet exemple, le SN *Tous les Sherlock Holmes du monde* ne désigne pas «tous les hommes qui s'appellent *Sherlock Holmes*» mais «tous les détectives du monde aussi compétents que *Sherlock Holmes*». Ce SN échappe donc à la définition de Npr donnée par Kleiber. Même dans ce dernier cadre, il s'agit d'un nom commun dérivé d'un Npr. Mais une telle dérivation pose le même problème que précédemment : il est clair que la catégorie d'un SN comme celui de (78) n'est pas dérivée de (41) mais de (42). Car la dérivation d'un nom en général ne s'effectue jamais d'un seul membre de la catégorie originale : par exemple le nom *peintre* ne pourra jamais signifier par métonymie *bon joueur du violon* du seul fait qu'un membre de cette catégorie, J. A. Ingres, joue bien du violon. Il est donc impossible d'expliquer un emploi métonymique à partir de la catégorie donnée en (41). Il ne peut s'agir que de (42).

L'emploi prédicatif est encore plus difficile à expliquer par la

dérivation de la catégorie de dénomination :

(79) Laforgue vient de découvrir Laforgue.

(Gary-Prieur, 1994:45)

(80) Goethe ne serait plus Goethe si l'inquiétude et la souffrance avaient ajouté le pathétique de quelques rides au calme patiemment acquis de cette admirable effigie.

(Gide, cité par (Gary-Prieur, 1994:45))

Interpréter ces SN comme désignant la catégorie de dénomination est impossible. Il s'agit ici des propriétés attachées à l'individu désigné et non pas de la propriété d'être nommé tel. Tout en considérant que le Npr est un prédicat de dénomination, Gary-Prieur admet elle-même que cela ne permet pas d'interpréter cet emploi attributif de nom de personne. Or cet emploi ne pose pas de problème dans la thèse des descriptions identifiantes. Ce que Gary-Prieur appelle *contenu* d'un Npr, c'est-à-dire, un ensemble de propriétés du référent initial associé au Npr n'est pas pour moi autre chose que le sens même du Npr, et l'emploi attributif d'un Npr correspond exactement à celui d'un nom commun.

### 2.5.3. Problèmes morphologiques

Comme le montre l'exemple (43), le Nc de la dénomination ne pose aucun problème morphologique. A part qu'il est écrit en majuscule, *Armstrong<sub>M</sub>* prend exactement les mêmes articles que les autres Nc: *l'Armstrong* (défini singulier), *les Armstrong* (défini pluriel), *un Armstrong* (indéfini

singulier), *des Armstrong* (indéfini pluriel). Selon Gary-Prieur (1994) le Npr non modifié s'analyse comme (53). Mais comme on le voit en (56), selon la règle morphologique générale, la réalisation qui correspond à (53) doit être *le N* et non pas *N*. Il faudrait donc expliquer pourquoi en cas de Npr non-modifié l'article est supprimé<sup>81)</sup>, mais ni Kleiber ni Gary-Prieur n'en donnent une explication satisfaisante. Pour moi analyser le Npr sans article comme (53) n'est pas satisfaisant. Il existe de «vraies» réalisations, réalisations d'une forme «modifiée» correspondant à (53). Il s'agit de la forme *le N* comme en (43). Il est vrai que cette forme apparaît difficilement sans phrase relative, mais elle n'est pas dénuée d'exemples, comme en (81) et (82) :

(81) A — J'ai aussi lu des livres de John Bane.

B — Quel John Bane ? dit Adam avec précaution. Le John Bane qui a écrit *Une pièce au soleil* ou le John Bane qui a écrit *Les diplômes de la vie*?

A — *Le* John Bane, dit l'homme en fronçant les sourcils.

(D. Lodge, cité par (Gary-Prieur, 1994:101) L'italique est de l'auteur)

(82) A — Vous êtes bien Billy the Kid, LE Billy the Kid ?

B — Soi-même. LE Billy the Kid.

A — Moi, je ne suis que Bert Mallay.

<sup>81)</sup>Lorsqu'il s'agit de noms de lieu ceci n'est pas toujours vrai ; en fait, tout en étant des noms propres les noms de lieu s'emploient en général avec un déterminant comme *la France* (*France* dans l'Atlas), et il y en a qui s'emploient presque toujours avec un déterminant précis comme *le Havre* (*le Havre* dans l'Atlas). Mais le problème est de savoir pourquoi l'absence d'article est normale. Je crois que les noms ci-dessus sont intermédiaires entre le nom commun et le nom propre, tout en étant sémantiquement des noms propres.

L'article est mis en relief typographiquement et ces expressions sont très marquées. La glose que Gary-Prieur a donnée à ce genre de SN est que «parmi tous les  $x$  qui s'appellent /Np/,  $x_i$  est le seul et unique à prendre en considération dans une situation donnée». Mais quelle est la différence entre cette glose et son analyse du Npr en (53) ? Comme dans la structure logique que j'ai ajoutée à (56), le syntagme nominal du Nc, *le N*, peut être glosé exactement de la même façon : parmi tous les  $x$  qui a les propriétés  $N$ ,  $x_i$  est le seul et unique à prendre en considération dans une situation donnée. À propos de la différence entre les expressions *John Bane* et *le John Bane*, Gary-Prieur écrit : «c'est que la première présuppose que le contexte suffit à lever l'ambiguïté référentielle, tandis que la seconde pose explicitement cette levée de l'ambiguïté en jouant sur la valeur d'unicité inhérente à l'article défini. (p. 112)» Ceci est vrai, mais la question est de savoir pourquoi cette levée explicite de l'ambiguïté par l'article défini n'est nécessaire que dans le cas du Npr : tant qu'il s'agit d'un Nc cette opération est toujours indispensable même si le contexte suffit à lever l'ambiguïté référentielle. A mon avis, (53) n'est pas la structure logique d'un Npr comme *John Bane* mais celle d'un nom commun comme *le John Bane*. Ainsi, dans le choix des déterminants, la catégorie donnée en (41) n'est pas du tout différente de la catégorie Nc et lorsqu'il s'agit de celle-ci l'article apparaît, comme en (81) et (82). Si l'article défini n'est pas employé dans (4), c'est qu'il s'agit de la catégorie donnée en (42) et non pas de celle donnée en (41). En effet, les noms de personne avec un déterminant indéfini comme en (27) à (31) sont également marginaux et marqués, et

correspondent à (41).

Il me reste quand même à expliquer pourquoi la réalisation de la catégorie donnée en (42) ne nécessite pas d'article. Tout d'abord, comme je l'ai dit dans le chapitre 1 (p. 27), l'article est une marque d'actualisation: il fait d'un nom un SN. Ce n'est pas un nom mais un SN qui peut avoir un référent. Dans le cas d'un Npr, la catégorie représentée par le nom n'a qu'un seul membre qui n'est autre chose que le référent. Le Npr est ainsi capable d'avoir un référent même au niveau lexical; en d'autres termes, il est à la fois un nom et un syntagme nominal. Par conséquent, il n'a pas besoin d'opération de transformation réalisée par un article. Il n'a donc pas besoin d'article.

Ensuite, en terme d'«espace», l'article indique aussi le type de lien référentiel dans un espace donné. Lorsqu'on emploie l'article défini comme en (56), cela montre que dans l'espace en question un lien est préalablement établi entre le rôle et la valeur, en l'occurrence entre *secrétaire* et un individu particulier. Dans le cas de l'article indéfini, comme en (54), aucun lien n'est présupposé dans l'espace dont il s'agit. Alors dans le cas d'un Npr, le lien entre le rôle et la valeur est préalablement établi au niveau lexical. Il n'a donc pas d'emploi indéfini. Dans le cas d'un Nc, le type de lien référentiel varie d'un espace à un autre, c'est-à-dire en fonction des paramètres des espaces en question. L'absence de paramètre efface cette opposition. Inversement, s'il n'y a pas de telle opposition, l'article n'est pas nécessaire. L'absence d'article dans les Npr est ainsi expliquée: elle ne correspond pas à un effacement mais, dès le départ, à une inexistence.

Enfin (41) et (42) sont morphologiquement différents. En ce qui concerne l'emploi des déterminants, les noms correspondant à (41) se

comportent comme Nc. Quant aux noms correspondant à (42), ils s'emploient presque toujours sans déterminant.

En fin de compte, le Npr dans son emploi typique, comme en (4), ne peut jamais être analysé comme en (53), c'est-à-dire que le Npr n'est pas une description définie du prédicat de dénomination. A mon avis, les catégories donnée en (4) et (41) sont des catégories distinctes: (42) correspond au Npr et (41) correspond au nom commun, et ils sont tout simplement homonymes dans certaines langues (comme le français ou l'anglais), bien que pas dans d'autres (comme le japonais).

## **2.6. Le sens d'un Npr : thèse des propriétés identifiantes du porteur**

Le problème de savoir quel est le sens d'un Npr a été discuté plutôt par des logiciens que par des linguistes. Deux thèses ont été concurrentes : la thèse du Npr vide de sens et la thèse des propriétés identifiantes du porteur. Selon la première, le Npr n'est qu'un indice porté par un individu particulier. Il n'y a aucun lien sémantique entre le nom et l'individu désigné. Alors que la référence des noms communs se fait toujours par l'intermédiaire de propriétés sémantiques, celle d'un Npr est directe, c'est-à-dire qu'elle correspond par une convention particulière à son référent. Cette thèse, qui satisfait très naturellement l'intuition, remonte à Mill (1824) et a été maintes fois reprise, surtout par des linguistes.

En revanche, dans le domaine de la philosophie, la thèse des propriétés identifiantes, selon laquelle le sens du Npr correspond à l'ensemble de propriétés d'un individu, a été dominante, au moins avant Kripke (1982, édition anglaise

1972). Cette thèse, qui est connue généralement comme thèse de Frege-Russell<sup>82</sup>, a deux versions: ce que Kleiber (1996) appelle version forte, qui assigne aux Npr un sens identifiant constitué d'une description (ou de descriptions) qui identifient univoquement le référent, et ce que Kleiber (1996) appelle version faible, qui leur reconnaît un sens qui ne comporte qu'un ou que quelques traits descriptifs du référent<sup>83</sup> comme [±mâle], [±humain], etc.

Je soutiens avec Strawson (1973) et Haiman (1980) la version forte de cette thèse: je considère comme sens d'un Npr tout un ensemble des propriétés du porteur. Par exemple, en (5), la définition de l'entrée *Armstrong*, du *Petit Larousse illustré 1987*, ne serait autre chose que le sens (central) du Npr *Armstrong*,

Apparemment cette thèse semble peu probable. On peut lui opposer en gros les trois contre-arguments suivants:

- (83) Un seul et même Npr correspond à plusieurs porteurs.
- (84) Les propriétés d'un individu sont des propriétés accidentielles.  
Même si **Armstrong**<sub>1</sub> n'avait aucune des propriétés énoncées en (5), il resterait toujours *Armstrong*.
- (85) Les propriétés de l'individu (membre) ne sont pas les propriétés de la catégorie.

Pour (83), j'ai discuté et montré jusqu'ici qu'*Armstrong*<sub>p</sub> astronaute et *Armstrong*<sub>2</sub> trompettiste sont deux homonymes et non pas deux membres

<sup>82</sup>Voir Frege (1892) et Russell (1956)

<sup>83</sup>Voir aussi Kleiber (1981), et Geach (1962), Vision (1970), Buysse (1973), Kiefer (1974) et Gross (1977). La version originale de la thèse comme celle de Frege et de Russell appartient plutôt à la version forte.

de la même catégorie. La deuxième critique (84) est celle de Kripke : on peut imaginer un monde possible où *Armstrong* n'est pas astronaute et où il n'est pas le premier homme à marcher sur la lune, mais dans lequel **Armstrong**, reste pourtant toujours *Armstrong*<sub>1</sub>. Dans ce cas, les propriétés énoncées en (5) ne doivent pas être le sens d'*Armstrong*. De ce fait Kripke appelle le Npr «désignateur rigide», en ce sens qu'il désigne dans tous les mondes possibles un seul et même objet. Cette thèse du Npr désignateur rigide est considérée comme une nouvelle version de la thèse du Npr vide de sens. Le troisième argument (85) est donc une conclusion naturelle de (84) et convient très naturellement à notre intuition. On peut trouver la même observation dans Mill (1824). Il écrit : «Lorsque nous appliquons à un objet son nom propre; lorsque nous disons d'un homme, c'est Brown, c'est Smith, ou bien d'une ville, c'est York, nous ne disons rien de ces choses, si ce n'est que ce sont là leurs noms. Mais en mettant à même celui qui nous entend de reconnaître l'identité de ces individus, nous pouvons les rattacher à ce qu'il en sait déjà. En lui disant, c'est York, nous lui disons quelque autre chose, par exemple, qu'à York il y a la cathédrale. Mais cela n'est en rien impliqué dans le nom lui-même; il n'y pensera qu'en vertu de ce qu'il avait déjà entendu dire d'York. Il n'en est pas de même lorsque les objets sont désignés par un nom connotatif.» (p. 36).

L'une des causes pour laquelle la thèse des propriétés identifiantes a été dominante dans le domaine de la philosophie, c'est qu'on ne pouvait pas résoudre le paradoxe de Frege que j'ai présenté dans le chapitre 1 (p. 24). Maintenant que ce paradoxe n'est plus un paradoxe et que l'argument de Kripke démontre bien ce que dit l'intuition naturelle de Mill, il n'y apparemment aucun fondement pour défendre la thèse des propriétés identifiantes. En effet, même dans le domaine philosophique, surtout après Kripke (1982 (édition anglaise : 1972))

la thèse du Npr vide de sens est devenue dominante. En linguistique, la thèse des propriétés identifiantes n'a jamais attiré non plus beaucoup de linguistes. A part quelque exceptions Jespersen (1924) et Haiman (1980) entre autres) presque aucun linguiste n'a adopté cette thèse. Dans ce qui suit, j'aimerais donc répondre aux deux arguments (84) et (85) et montrer pourquoi par exemple la propriété d'abriter la cathédrale d'York peut être considérée comme une partie de sens du Npr *York*.

### 2.6.1. Le Npr est un nom d'objet

En ce qui concerne la critique de Kripke, je dirais d'abord que sa notion du sens est sans doute efficace en logique mathématique, mais sans doute trop forte pour la linguistique générale<sup>84</sup>. Pour Kripke, le sens est une condition nécessaire et suffisante. Le sens de *célibataire*, par exemple, est «une personne qui vit dans l'état de ne pas être marié». Une fois mariée, une personne n'est plus célibataire : le non-mariage constitue donc une condition nécessaire. Mais ce genre de condition nécessaire ne s'applique qu'au «nom de dictionnaire»<sup>85</sup>. Lorsqu'il s'agit du «nom d'objet»<sup>86</sup>, il n'y a pas de propriétés nécessaires. Prenons, par exemple, *kiwi*, nom commun, mais nom d'objet. Voici la définition d'*Aptéryx* (=kiwi) donnée par *le Robert* :

- (86) Oiseau coureur de Nouvelle-Zélande (*Ratites*), communément appelé *kiwi*, qui ne possède que des rudiments d'ailes, des plumes ayant l'apparence de poils, et qui est dépourvu de queue (il sert

<sup>84</sup>Voir l'argument du sens que j'ai développé dans le chapitre 1.

<sup>85</sup>Les mots qu'on apprend par leur définition. Voir p. 7

<sup>86</sup>Les mots qu'on apprend au travers de spécimens. Voir p. 8

On peut dire de (86) ce qu'on a dit de (5) : même si cet oiseau ne vivait plus en Nouvelle-Zélande, même si on découvrait sa queue, il resterait toujours *kiwi*. En effet, pour Kripke, les noms d'espèce comme *kiwi* sont des désignateurs rigides. En bref, ce que Kripke appelle «désignateur rigide», ce n'est pas les Npr linguistiques<sup>87)</sup> mais les noms d'objet. Mais comme le dit Haiman, il est très difficile de tirer une ligne de démarcation nette entre nom de dictionnaire et nom d'objet. Le sens défini linguistiquement doit couvrir aussi bien les noms de dictionnaire que les mots d'objet. Je définis donc le sens comme (1) du chapitre 1. En ce qui concerne les noms d'objet en particulier, il suffit de reconnaître les membres de la catégorie désignée par cet ensemble de propriétés (=sens), sans qu'il soit nécessaire que toutes les propriétés soient attachées à tous les membres de la catégorie. Ainsi, (86) peut être considéré comme le sens de *kiwi*, et (5) comme celui d'*Armstrong*,<sup>88)</sup>. La seule différence entre *kiwi* et *Armstrong*, c'est que dans la première catégorie entrent plusieurs membres tandis que la seconde ne contient qu'un seul membre.

Une fois confirmé que le Npr est un nom d'objet, on peut répondre à beaucoup de critiques qui viennent de la notion du sens logique classique. Il est vrai que les propriétés concernant le Npr sont des propriétés accidentielles, mais comme je l'ai dit en 1.2.2.; le sens des noms d'objet se compose des propriétés accidentielles. Certes, tous les locuteurs ne connaissent pas ou même ne partagent

<sup>87)</sup>De point de vue linguistique, *cheval* est un nom commun alors que *Bucéphale* est un Npr.

<sup>88)</sup>Il est bien entendu que (86) et (5) n'épuisent pas tout le sens de *kiwi* et d'*Armstrong*. Théoriquement, toutes les propriétés qu'on connaît pour ces catégories appartiennent à leur sens. Pour des raisons pratiques, les dictionnaires ne le décrivent pas intégralement. Leur mission consiste à donner les propriétés suffisantes pour déterminer les dénotations.

pas les propriétés de chaque individu, mais ce qu'il faut faire, ce sont les règles d'application des noms d'objets aux principes du sens (8) du chapitre 1. Il ne faut surtout pas confondre le caractère arbitraire de la langue et les propriétés accidentelles des noms d'objet. Il est vrai qu'on peut donner n'importe quel nom à un enfant nouveau né, mais c'est la même chose de pouvoir donner n'importe quel nom à une espèce nouvellement découverte. L'abstraction des propriétés se fait après l'acte de dénomination.

Cependant, cet argument du Npr comme un nom d'objet ne répond pas complètement à l'argument de Kripke. Il dit: «Si on ne considère pas que le faiseau fait partie du sens du nom, (6) [= L'énoncé «si *X* existe, *X* a la plupart des Ø» exprime une vérité nécessaire] n'a pas à être compté au nombre des thèses de la théorie [des propriétés identifiantes du porteur]. On pourrait déterminer la référence de «Aristote» comme étant l'homme qui avait la plupart des Ø, tout en reconnaissant comme possibles des situations où Aristote n'aurait pas eu la plupart des Ø» (p. 53). Il est certain que même si le Npr est un mot d'objet, on peut considérer le monde où **Armstrong**, n'a pas non seulement les propriétés décrites en (5) mais aussi toutes les propriétés connues comme traits distinctifs de cet individu<sup>89</sup>, et même dans ce monde possible, **Armstrong**, reste toujours *Armstrong*. Je dois répondre encore à cet argument.

## 2.6.2. La référence d'un Npr par le biais de principe d'identification

Comme le fait le Nc, le Npr peut se référer à un objet par le biais du principe d'identification (23) du chapitre précédent. Reprenons encore un exemple typique de cette référence.

<sup>89</sup>Il est quand même assez difficile d'imaginer une situation où **Armstrong**, dérive ses propriétés de sa catégorie supérieure [+ humain].

(87) (= (25) du chapitre 1)

En 1929, le président était un bébé.

J'ai illustré de la façon suivante le mécanisme référentiel de l'interprétation la plus typique de l'énoncé (87).

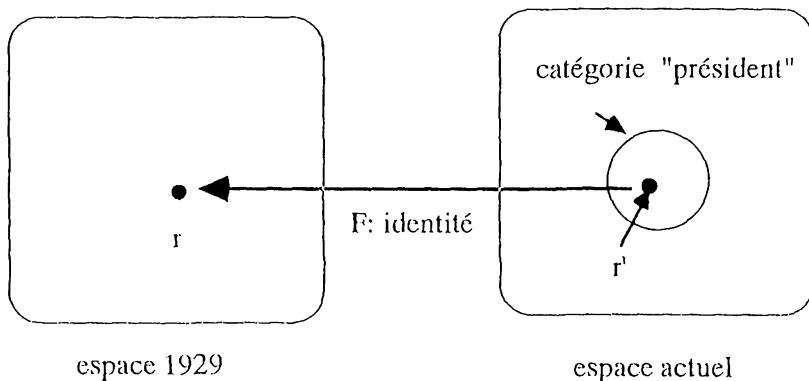


fig. 1 (= fig. 13 du chapitre 1)

Sans parler de la manière dont on pourrait énoncer ces propriétés, on admettra un ensemble de propriétés  $\emptyset$  comme le sens du mot *président* telle que «Le chef de l'État, premier magistrat dans une république» (Robert). Il est à noter que dans l'espace 1929 le référent du SN *le président* ne possède aucune de ces propriétés  $\emptyset$  et que *r* est renvoyé par *le président*.

A part quelques différences<sup>90</sup>, le monde possible de Kripke n'est rien d'autre qu'un espace, et de dire que **Armstrong**<sub>1</sub> reste *Armstrong*<sub>1</sub>, ce n'est pas autre chose que de dire que **Armstrong**<sub>1</sub> continue de pouvoir être désigné par le Npr *Armstrong*<sub>r</sub>. Soit *C* l'espace conditionnel où **Armstrong**<sub>1</sub> ne

<sup>90</sup>Voir p. 2.3.2.

possède aucune propriété connue dans le monde actuel. Le mécanisme référentiel du SN *Armstrong<sub>i</sub>*, dans l'espace *C* est le même que celui du SN *le président* dans l'espace 1929: de même que *r*, qui n'a aucune propriété  $\emptyset$ , est désigné par *le président*, **Armstrong<sub>i</sub>**, qui n'a aucune propriété décrite en (5) peut être désigné par *Armstrong<sub>i</sub>*. Comme on ne peut dire que les propriétés  $\emptyset$  ne sont pas le sens de *président*, on ne peut prouver par l'argumentation de Kripke que les propriétés décrites en (5) ne sont pas une partie du sens d'*Armstrong<sub>i</sub>*.

La seule différence entre le Nc *président* et le Npr *Armstrong<sub>i</sub>*, c'est que dans le cas de *président*, la catégorie (= le rôle) détermine un autre élément que *r* dans l'espace 1929 et que la phrase (87) permet d'autres interprétations, alors que dans le cas du Npr *Armstrong<sub>i</sub>*, la catégorie *Armstrong<sub>i</sub>* détermine toujours **Armstrong<sub>i</sub>** même dans l'espace *C* et que *Armstrong<sub>i</sub>* ne permet pas de se référer un autre individu dans cet espace. La raison en est la suivante. De par, la définition d'un Npr, la catégorie *Armstrong<sub>i</sub>* n'a qu'un seul membre dans la réalité, et par conséquent, les propriétés qui constituent le sens de ce SN doivent être telles qu'elles déterminent **Armstrong<sub>i</sub>** comme seul membre de cette catégorie. Puisque l'espace *C* est un calque de l'espace actuel, il est impossible d'imaginer que les propriétés d'**Armstrong<sub>i</sub>**, dans l'espace actuel sont les propriétés de quelqu'un d'autre. A la façon de la (fig. 1), j'aimerais illustrer *Armstrong<sub>i</sub>*, dans le monde *C* de la façon suivante.

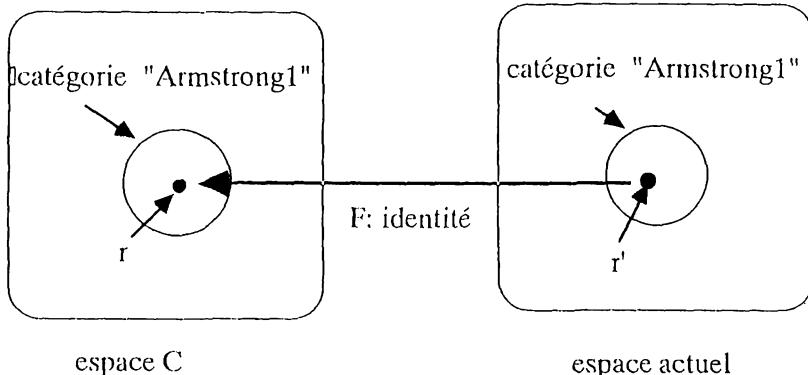


fig. 14

La catégorie *Armstrong*<sub>1</sub> ne possède pas les mêmes propriétés que dans l'espace actuel mais détermine encore le seul élément **Armstrong**<sub>1</sub>. Si on néglige la différence de propriétés on peut négliger l'espace actuel comme espace secondaire, et on peut simplifier la (fig. 14) de la façon suivante.

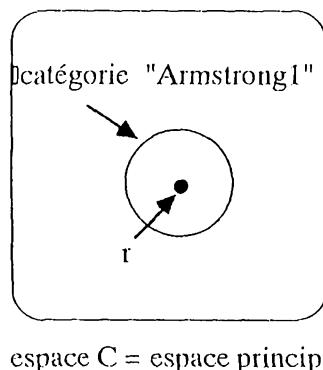


fig. 15

On peut traiter ainsi le Npr comme désignateur rigide au sens de Kripke<sup>91</sup>, mais

<sup>91</sup>Il faut y ajouter encore quelques réserves. Comme le dit Fauconnier (1984) «on n'établit jamais de relation d'identité entre deux éléments d'un espace; à cet espace, on en fait succéder un autre où les deux éléments du premier ont un même unique correspondant.» (p. 197)

cela ne veut pas dire pour autant que le désignateur rigide est dénué de sens linguistique. Tout en admettant que le Npr est un désignateur rigide je soutiens encore que le sens d'un Npr est les propriétés identifiantes du porteur.

### 2.6.3. La loi intension/extension

Maintenant que j'ai répondu à l'argument (84) de Kripke, j'aimerais fournir un argument positif pour l'inverse de (85), c'est-à-dire la thèse selon laquelle dans le cas du Npr, les propriétés de l'individu sont aussi les propriétés de la catégorie. C'est la conséquence de la loi intension/extension suivante que j'ai présentée déjà dans 1.7.

(88)      (=105) du chapitre précédent)

Soient les ensembles (=catégories) A et B, leurs connotations (=sens)  $C_A$  et  $C_B$ , et leurs dénotations (=membres)  $D_A$  et  $D_B$ .  
Si  $D_A \subset D_B$ , alors  $C_B \subset C_A$

Soit Médor le Npr de mon chien appartenant à la catégorie *caniche*. On peut établir la relation d'inclusion suivante:

Médor  $\subset$  caniche  $\subset$  chien  $\subset$  animal

Comme la catégorie *caniche* possède toutes les propriétés de *chien* qui contiennent toutes les propriétés d'*animal*, la catégorie *Médor* doit avoir toutes les propriétés de caniche plus les propriétés qui lui sont propres et qui le distinguent des autres caniches. Ainsi, comme la catégorie *Armstrong*, est un membre de la catégorie *astronaute* et de la catégorie *Américain*, le sens d'*Armstrong*, doit contenir les sens *astronaute* et *Américain*.

A propos de cette argumentation, Kleiber (1981) dit: «Comme les noms

propres n'ont pas une extension réduite à un seul individu, puisque *Jean* peut désigner *Jean<sub>1</sub>*, *Jean<sub>2</sub>*, *Jean<sub>3</sub>*, etc., il n'y a plus aucune raison de leur accorder un contenu sémantique plus riche que celui des noms communs» (p. 370). Néanmoins, comme j'ai montré que *Jean<sub>p</sub>*, *Jean<sub>2</sub>*, *Jean<sub>3</sub>* sont les homonymes, le Npr *Jean<sub>1</sub>* n'a qu'un seul individu *Jean<sub>1</sub>* comme extension, et l'argument de Kleiber n'a plus de fondement. Bref contrairement à ce que Mill pense, la propriété d'abriter la cathédrale d'York est une partie du sens du Npr *York*.

#### 2.6.4. L'avantage de la thèse

J'aimerais maintenant présenter l'avantage de la thèse des propriétés identifiantes du porteur sur la thèse du Npr vide de sens. Tout d'abord, grâce à cette thèse, comme je l'ai dit en 2.2. on peut traiter les notions de «sens», «rôle», «valeur» d'un Npr de la même façon que pour un Nc. On peut gagner ainsi en simplicité, et du point de vue de la mesure d'évaluation, la première thèse est meilleure que la seconde.

Ensuite, la thèse permet d'expliquer le mécanisme des emplois métaphoriques du nom sans faire du Npr une exception. Comme je l'ai dit dans le chapitre précédent, le métaphore s'établit selon le mécanisme suivant:

- (89) La relation métaphorique est établie quand un élément *e*, qui n'appartient pas à la catégorie *C* mais possède une certaine propriété typique de *C*, est désigné par le nom *C*.

Dans l'expression «une source de chagrin», par exemple, on emploie le terme *source* métaphoriquement en suivant le principe (89) : la cause du chagrin, objet désigné n'appartient pas à la catégorie *source* (=Eau qui sort de terre;

issue naturelle ou artificielle (forage) par laquelle une eau souterraine se déverse à la surface du sol (définition du Robert)), mais possède la propriété typique de cette catégorie. Il est bien connu qu'un Npr, aussi bien qu'un nom commun, peut s'employer métaphoriquement. Reprenons encore l'exemple (78) :

(90) (=(78))

Il n'y a rien à faire. *Tous les Sherlock Holmes du monde* n'y verraient que du feu, et Arsène Lupin lui-même donnerait sa langue au chat.

Dans cet exemple, le SN *Tous les Sherlock Holmes du monde* désigne «tous les détectives du monde aussi compétents que *Sherlock Holmes*». Ni la thèse du Npr vide de sens ni la thèse de la dénomination n'assurent la propriété d'«être un détective compétent» comme faisant partie du sens de la catégorie *Sherlock Holmes*. Il est alors impossible d'expliquer le mécanisme métaphorique de (90) par le principe (89). Par contre, selon la thèse des propriétés d'un individu, la propriété d'«être un détective compétent» est une des propriétés remarquables de **Sherlock Holmes**, et (90) s'applique bien au mécanisme de la métaphore (89).

Enfin, seule la thèse des propriétés identifiantes peut expliquer l'emploi prédictif d'un Npr. Reprenons l'exemple (80):

(91) (=(80))

Goethe ne serait plus *Goethe* si l'inquiétude et la souffrance avaient ajouté le pathétique de quelques rides au calme patiemment acquis de cette admirable effigie.

Comme je l'ai dit en 2.5.2., il s'agit ici des propriétés attachées à l'individu désigné et non pas de l'individu lui-même ni de la propriété d'être nommé tel. Du point de vue de la thèse du Npr vide de sens ou de celle de la dénomination, il faut considérer cet emploi comme particulier et dérivé d'un emploi normal de Npr. Cependant on peut trouver aussi le même emploi avec le Nc:

- (92) Le directeur ne serait plus *le directeur* si il n'est plus capable de diriger les affaires et de résoudre le problèmes personnels dans la section.

Je crois que cet emploi prédictif du Nc est parallèle de celui du Npr et qu'il vaut mieux les traiter de la même façon.

Généralement parlant, le Npr n'a qu'une seule lecture comme valeur. Comme je l'ai montré en 2.2., la raison en est assez simple. Etant donné que le Npr ne contient pas de paramètre, la fonction Npr (m) est une fonction d'identité et donne toujours le porteur **Npr** comme valeur. Ainsi la lecture comme rôle  $P(Npr(m))$  se réduit à la lecture comme valeur  $P(Npr(M))$ . Cependant il y a une exception:

- (93) Nelly n'aime pas *Arsène Lupin*, elle aime *d'Andrézy*.

(93) permet deux lectures: soit la lecture comme valeur selon laquelle Nelly aime deux individus différents, soit la lecture comme rôle selon laquelle tout en sachant qu'il s'agit d'un même individu Nelly aime l'aspect gentilhomme représenté par le Nom *d'Andrézy* et non pas l'aspect cambrioleur

représenté par le Nom *Arsène Lupin*. Les deux lectures de (93) sont parallèles aux deux lectures de l'exemple (92) du chapitre 1.

(94) (=(92) du chapitre 1)

Jacques n'aime pas sa femme, il aime la fille du patron.

La thèse des propriétés identifiantes du porteur permet de traiter (91) et (93) de la même façon que (92) et (94). Dans la lecture comme rôle de (93) les deux Npr, *Arsène Lupin* et *d'Andrezy* sont des synonymes; ils ont la même dénotation mais des connotations différentes. Je peux supposer ainsi les synonymes d'un Npr. Cela permet d'expliquer la différence de nuance entre deux Npr désignant le même individu:

(95) (a) Je connais Neil.

(b) Je connais Armstrong.

Soit *Neil* et *Armstrong* deux Npr désignant **Armstrong**<sub>1</sub>, (95) (a) (b) ont la même condition de vérité, mais il existe une différence de nuance; en (a) le locuteur connaît l'astronaute comme un de ses amis proches, mais en (b) l'expression est neutre en ce qui concerne l'intimité. Alors que les autres thèses ne peuvent expliquer cette différence la thèse des propriétés identifiantes l'explique par le fait que le mot *Neil* représente plutôt son aspect personnel et *Armstrong* son aspect officiel.

J'en conclue enfin que la thèse des propriétés identifiantes est meilleure que la thèse du Npr vide de sens ou que la thèse de la dénomination.

## 2.7. Conclusion du chapitre : considérations contrastives

J'aimerais encore ajouter quelques considérations contrastives. On dit souvent que toutes les langues du monde possèdent la catégorie linguistique Npr. En effet en japonais aussi bien qu'en français, il existe une catégorie de nom définie comme en (3). En français ou en anglais cependant, le Npr peut s'employer avec un article comme un Nc. C'est ce qu'on appelle Npr modifié, mais c'est un Nc dérivé d'un Npr. En effet, tout ce qu'on peut dire du Npr non-modifié français, on peut le dire du Npr japonais. Tout d'abord, comme en français (96) a deux interprétations «rôle/valeur» alors que (97) n'a qu'une interprétation comme valeur.

(96) (équivalent de (1))

president-THEM	année	prochaine	Japon-ACC	visiter
<i>Daitouryo-wa</i>	<i>rainen</i>	<i>nihon-o</i>	<i>houmon</i>	
devoir				

*shinakutewanaranai.*

(97) (équivalent de (2))

NOM	année	prochaine	Japon-ACC	visiter	devoir
<i>Chirac-wa</i>	<i>rainen</i>	<i>nihon-o</i>	<i>houmon</i>	<i>shinakutewanaranai.</i>	

Ensuite, le Npr japonais aussi a un emploi prédictif. Les équivalents de (91) et de (93) ont exactement les mêmes interprétations qu'en français.

(98) (équivalent de (91))

-THEM	si	était	plus	être-THEM	pouvoir-NEG
<i>Goethe-wa</i>	<i>mosi ..naraba, mohaya</i>	<i>Goethe</i>	<i>de-wa</i>	<i>arie-nai</i>	
CON <i>darou.</i>					

Goethe ne serait plus Goethe si...

(99) (équivalent de (93))

·THEM ·THEM-NBG ·ACC aimer  
*Nelly-wa Arsène Lupin de-wa-naku d'Andrézy-o aisiteiru.*

En revanche, comme je l'ai dit en 2.3.4. les équivalents des emplois modifiés du Npr français sont normalement des expressions nominales dont la tête est un Nc: *N toiu hito* (un individu qui s'appelle N), *N-ke no hitobito* (les gens de la famille N), etc. Il existe quand même deux exceptions. Premièrement, comme en (46) le Npr modifié dérivé d'un vrai Npr non-modifié s'exprime en japonais aussi par un Npr avec une modification adjective:

(100) Ce-THEM yeux dans larmes-ACC en ayant étrange  
*Sore-wa me ni namida-o en ukabeta minarenai*  
manière GLN être-PASSÉ étrange  
*sugata-no Marc dat-ta.*

C'est un Marc étrange, un Marc avec les larmes aux yeux.

Si cet emploi est possible aussi en japonais, c'est parce qu'il existe une unité cognitive assez forte d'un individu, et que cette unité assure la référence unique d'un Npr même si l'expression suppose plusieurs éléments de cet seul individu. Une deuxième exception est fournie par les expressions métaphoriques. Voici l'équivalent japonais de (90):

(101) monde-NOM tout-GEN même la-bas dans THEM  
*Sekaiju-no subete-no Sherlock Holmes demo soko ni-wa*  
feu seulement voir CON la-bas dans THEM  
*hi shika minai-darou.*

Tous les Sherlock Holmes du monde n'y verrait que du feu.

Ce qui ne montre pas non plus l'existence des équivalents japonais du Npr modifié. L'interprétation de (101) se fonde sur le principe d'identification

(23) du chapitre 1 qui est universelle. En effet, l'emploi métonymique du Npr non-modifié est possible aussi en japonais.

- (102) (équivalent de (35)(b) du chapitre 1)  
-THEM gauche-GEN etagere etre  
*Françoise Sagan-wa hidari-no tana desu.*

Je considère donc comme une expansion de cet emploi la phrase suivante qui se traduit en français en Npr modifié:

- (103) *Watashi-wa kohii-o nominaagara Mozart-o kikuno-ga*  
 je-THEM cafe-ACC en buvant -ACC écouter-NOM  
 aimer  
*skida.*

J'aime bien écouter du Mozart en prenant du café.

D'autre part, l'emploi métaphorique en japonais n'est pas aussi productif qu'en français. La traduction par paraphrase est parfois meilleure que la traduction mot-à-mot d'un Npr modifié métaphorique:

- (104) Les Corneilles et les Racines sont rares.

(Shinoda & Sato, 1979:38)

- (105) (traduction de (104) par l'auteur)

et comme grand écrivain-THEM rare être  
Corneille ya Racine noyouna idaina sakka-wa mare dearur

Les grands écrivains comme Corneille ou Racine sont rares.

- (106) (traduction mot-à-mot de (104))

?Corneille ya      Racine-wa mare dearu

J'en conclue que l'équivalent japonais d'un Npr modifié n'existe pas.

Je suppose deux raisons pour lesquelles le Npr japonais s'emploie difficilement comme un Npr modifié. Tout d'abord, en japonais, comme il n'existe pas de systèmes morphologiques tels que les déterminants ou la distinction pluriel/singulier qui distinguent un Npr d'un Nc, la modification d'un Npr en un Nc doit recourir à des expressions paraphrastiques impliquant un Nc. Ensuite, comme je l'ai dit en **2.3.4.** et en **2.5.1.** il existe en japonais une condition sur le nom référentiel qui exige que le locuteur et l'interlocuteur puissent reconnaître le référent, et c'est cette condition qui empêche la dérivation d'un Npr à partir de la forme entre guillemets du son d'appellation (un "/Armstrong/").

En conclusion, en ce qui concerne la linguistique, le Npr correspond à une catégorie qui n'a qu'un seul élément au niveau lexical, et on peut le traiter comme un SN sans paramètre.

## Chapitre 3 : Anaphore

### 3.1. Anaphore et Deixis

Les termes *anaphore* et *deixis* ainsi que leurs formes adjectivales, *anaphorique* et *déictique*, sont employés en plusieurs sens différents. Au sens le plus large du terme, l'*anaphore* est la "relation entre deux unités linguistiques A et B quand l'identification du référent de B dépend exclusivement de l'existence de A." Le cas le plus typique est celui de la coréférence illustré par (1)(a-d) :

- (1)        a. Paul et Marie ont eu *un enfant* hier. *L'enfant* se porte bien.
- b. Paul et Marie ont eu *un enfant* hier. *Cet enfant* se porte bien.
- c. Paul et Marie ont eu *un enfant* hier. *Il* se porte bien.

- d. Lorsqu'il rencontre Marie, *Paul* est très content.
- e. Il y a eu *un accouchement* hier. *L'enfant* se porte bien.

(1)(e) n'exprime pas une relation de coréférence. Mais l'identification de *l'enfant* dépend exclusivement de l'existence d'*un accouchement*, cette relation est également considérée comme une anaphore suivant la définition. La fonction essentielle des pronoms personnels est de créer une relation de coréférence, illustrée en (1)(c). Les pronoms personnels sont considérés comme l'outil grammatical prototypique de l'anaphore. Mais le pronom précède parfois son antécédent, comme en (1)(d). Lorsqu'on veut distinguer la relation de deux unités de cet ordre de celle de l'ordre canonique, la relation du type (1)(d) est appelée *cataphore* et non *anaphore*. Le terme *diaphore* désigne à la fois la *cataphore* et l'*anaphore*. Cependant si on adopte la position selon laquelle les pronoms personnels sont un outil prototypique de l'*anaphore*, l'opposition *cataphore/anaphore* se neutralise et, au lieu de parler de *cataphore*, on emploie le terme *anaphore* en un sens général. L'ordre des unités A et B de la définition n'est donc pas pris en compte. Enfin, toutes les phrases de (1) représentent des relations d'*anaphore* au sens le plus large du terme.

La *deixis*, quant à elle, se définit comme un concept dont l'interprétation dépend de la position du locuteur. Non seulement les démonstratifs mais les pronoms: *je*, *tu*, *il*, etc., les adverbes de temps et de lieu: *maintenant*, *aujourd'hui*, *hier*, *ici*, *là-bas*, etc. relèvent de la *deixis*. Ainsi, l'*anaphore* et la *deixis*, au sens large de ces termes, ne s'opposent pas l'une à l'autre.

Pourtant, ces deux termes s'emploient également pour désigner les procédés d'assignation de la référence. Il s'agit du mécanisme intérieur de

la relation. Si une relation de type (1)(b) est appelée souvent *déictique* par opposition à la relation *anaphorique* comme de (1)(a)(c), cette appellation se fonde sur ce sens étroit du terme. Mais on ne lui a pas encore donné une définition satisfaisante. Comme définition classique, je citerai d'abord Zribi-Hertz (1992)

- (2) [L]a deixis met en relation le discours et la situation d'énonciation, donc l'univers des objets; tandis que l'anaphore est une relation entre deux expressions linguistiques au sein du discours (p. 603)

C'est une définition pragmatique. Le prototype de la deixis est *ce N* dans son emploi situationnel. En (2) l'image prototypique de la deixis est facile à saisir. L'inconvénient est qu'elle ne permet pas d'éclaircir la fonction lexicale de chaque mot. Même les démonstratifs, une fois employés dans le texte (comme en (1)(b)), ne peuvent plus être déictiques. D'autre part, même les pronoms personnels, qui sont capables de se référer à un objet situationnel (comme en (3)(c)), peuvent être déictiques. Enfin, comme le dit Kleiber (1992:616) "il n'y a aucune expression qui ne soit uniquement anaphorique et aucune expression qui ne soit uniquement déictique":

- (3) a. *Cette voiture* a le tuyau d'échappement percé (avec geste d'ostension sur la voiture)  
b. Paul voit arriver une voiture au loin. Il sait que *cette voiture* lui permettra de regagner la ville (emploi anaphorique)

- c. Attention ! Ne t'approche pas ! *Il* est dangereux. (emploi de *il* sans antécédent, prononcé par le père dans la situation où le fils s'approche trop près d'un chien)
  - d. Paul a enlevé son chapeau. *Il* avait trop chaud. (emploi anaphorique)
- (Kleiber, 1992: 616)

Si on s'en tient à la définition (2), (3)(a)(c) sont déictiques, et (3)(b)(d) sont anaphoriques. Mais notre intuition linguistique nous indique que le procédé d'assignation de la référence de *cette voiture* est le même en (3)(a) qu'en (3)(b), et que celui d'*il* est le même en (3)(c) qu'en (3)(d). À partir de cette intuition, Kleiber (1992) distingue le *sens déictique/anaphorique* de l'*emploi déictique/anaphorique*. Tout en admettant que (3)(b) présente un emploi anaphorique de *ce N* et que (3)(c) présente un emploi déictique du pronom, Kleiber n'admet qu'un sens unique de chaque mot, c'est-à-dire le sens déictique est assigné à (3)(a) et à (3)(b), le sens anaphorique à (3)(c) et à (3)(d).

J'adopte cette distinction *emploi/sens*, mais pour éviter la confusion, j'utilise le terme *emploi situationnel* au lieu d'*emploi déictique*, et le terme *emploi contextuel* au lieu d'*emploi anaphorique*. Il faut, cependant, définir à nouveau le *sens déictique/anaphorique*, indépendamment de la définition (2). En citant Bosch (1983), Kleiber propose une nouvelle approche de la distinction *deixis/anaphore* de la façon suivante :

- (4) Une expression anaphorique est une expression qui marque avant tout la continuité avec un référent déjà placé dans le focus, alors qu'une expression déictique a précisément pour

rôle d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur un nouvel objet de référence. (Kleiber, 1992:618)

Simplement parlant, le sens anaphorique indique l'objet préalablement saillant alors que le sens déictique rend l'objet saillant. En distinguant le sens de l'emploi et en introduisant l'idée de saillance Kleiber a clarifié énormément les deux concepts, mais sa définition ne me paraît pas encore satisfaisante. D'abord, comme Kleiber l'admet lui-même, cette définition ne s'applique pas au cas de la cataphore comme en (1)(d) : il est évident qu'au moment de l'énonciation d'*il*, *Paul* n'est pas un objet saillant. Il serait donc impossible d'assigner le sens anaphorique au pronom *il*, ce qui ne reflète pas la réalité. De plus, même les démonstratifs, qui portent le sens déictique, indiquent normalement l'objet préalablement saillant. Par exemple, dans la séquence ... *un garçon<sub>1</sub>*...*un (autre) garçon<sub>2</sub>*...*ce garçon*, le démonstratif choisit par défaut le *garçon<sub>2</sub>* comme son référent parce que l'élément plus proche (*garçon<sub>2</sub>*) est plus saillant que l'élément lointain (*garçon<sub>1</sub>*). *Ce garçon* ne peut pas rendre le *garçon<sub>1</sub>* saillant. Considérons l'emploi situationnel du démonstratif en (3)(a). Il ne faut surtout pas confondre l'effet du geste d'ostension et l'effet du démonstratif. Le démonstratif seul n'a pas le pouvoir de fixer le regard de l'interlocuteur sur un objet précis. La saillance d'un objet donné est provoquée plutôt par le geste que par le démonstratif. Mais le démonstratif dénote cet effet, c'est-à-dire qu'il indique que son référent est un objet saillant lors de sa mention. C'est là le sens déictique. Seulement, le sens déictique convient parfaitement au geste d'ostension, car l'objet devient saillant par ce geste d'ostension.

Mais il arrive que le sens dénoté crée un effet, comme si ce sens était

provoqué par le mot même. Considérons l'emploi textuel de *ce N* dans la séquence ... *un garçon...* *ce garçon*. J'aimerais paraphraser le sens de *ce garçon* par : *le garçon sur lequel on porte l'attention*. Pour que l'objet introduit par un garçon soit le référent du démonstratif, cet objet doit se trouver dans le focus de l'attention, logiquement juste avant la mention de *ce garçon*. Si l'occurrence réelle correspond à ce fait — et cela arrive assez souvent — l'anaphore par un démonstratif ne pose pas de problèmes. Mais même si l'objet n'est pas réellement en position de focus, il suffit qu'il soit (mais il doit être au moins) dans une position qui pourrait l'être, car notre imagination reconstruit la situation non décrite conformément aux sens dénotés. Lorsqu'il y a un démonstratif, on l'interprète comme si son objet était préalablement<sup>92</sup> dans le focus de l'attention. Le sens démonstratif crée ainsi l'effet d'un acte d'ostension. Seulement l'objet du démonstratif doit satisfaire à la condition suivante :

- (5) (Condition de saillance) Pour qu'il ne produise pas de contradiction avec le sens déictique, le référent du démonstratif doit être perceptible et avoir une saillance potentielle dans les circonstances d'énonciation lors de sa mention.

Cette condition est remplie dans la situation immédiate par un acte réel d'ostension, et dans un texte, le plus souvent, par une mention préalable plus ou moins proche de l'occurrence du démonstratif.

Enfin, je définis le sens déictique comme "le sens qui indique un

<sup>92</sup>Même si la situation où l'objet se rend saillant est créée simultanément à la mention du démonstratif, la création de la situation précède logiquement la mention.

objet perceptible dans les circonstances d'énonciation<sup>93</sup> sur lequel l'attention des locuteurs se porte lors de sa mention". C'est une propriété lexicale attachée aux démonstratifs.

Je définis également deux procédés d'assignation de la référence : la *deixis* et l'*anaphore* au sens étroit, de la façon suivante (pour éviter la confusion avec le sens large, j'utilise *anaphore définie* au lieu d'*anaphore* et *anaphore démonstrative* au lieu de *deixis* ) :

- (6) a. L'anaphore est définie si l'identification se fait par des traits morphologiques ou sémantiques.
- b L'anaphore est démonstrative si le sens déictique joue un rôle dans l'identification.

L'anaphore démonstrative s'emploie parfois comme une anaphore supplémentaire à l'anaphore définie. Ce sont deux procédés d'assignation de la référence concomitante dans la même anaphore. Les anaphores de (1)(a,c,d,e) et de (3)(c, d) sont uniquement définies<sup>94</sup>, alors que celles de (1)(b) et de (3)(a,b) sont à la fois définies et démonstratives. A noter que la définition (6) n'aboutit pas à la complémentarité de ces deux anaphores. Le trait plus démonstratif (= déictique) ne veut pas dire pour autant moins défini (= anaphorique). Je peux dire que le degré défini (= d'anaphore) de (1)(b) est plus fort qu'en (1)(c) : alors qu'en (1)(c) *il* ne contient que les traits morphologiques [+masculin, +singulier], en (1)(b) *cet enfant* possède

<sup>93</sup>Voir 3.2.

<sup>94</sup>Je reviendrai sur le statut linguistique de l'antécédent de *il* en (3c). Mais si l'on admet que *il* dans (3c) est une anaphore, il est évident que sa nature est définie : l'identification se fait par le trait morphologique [+masculin, +singulier].

non seulement les traits morphologiques [+masculin, +singulier] mais aussi le trait sémantique [+enfant] qui contribue à l'identification. Pourtant (1)(b) seul est démonstratif.

L'idée de la complémentarité de l'anaphore définie et de l'anaphore démonstrative est surtout développée par Zribi-Hertz (1992)<sup>95</sup>. Celle-ci a pour argument principal le fait que la complémentarité explique une parenté diachronique entre le démonstratif et le défini, ce dont témoigne l'étymologie. Il est vrai que, dans beaucoup de langues, les pronoms définis et les articles définis dérivent souvent de démonstratifs, par exemple, le pronom français *il* vient du latin *ille*, et l'article défini *le* vient du latin *hic*, etc.<sup>96</sup>. Mais pour expliquer ce changement diachronique du sens, la complémentarité n'est pas toujours nécessaire. Prenons comme exemple l'article français *le* dérivé du démonstratif latin *hic*. Si on simplifie les détails, le fait est que *le N* ancien était employé dans l'anaphore démonstrative alors que *le N* moderne ne l'est plus. Suivant la définition (6), le degré défini est toujours le même dans *le N* ancien que dans *le N* moderne. Ce qui a changé est que le sens déictique que possédait *le N* ancien s'est affaibli et a enfin disparu dans *le N* moderne. Ce changement n'est pas très difficile à comprendre. Dans beaucoup de contextes où *le N* ancien était employé, l'anaphore définie était sans doute suffisante pour désigner son référent. Dans un tel contexte, le sens déictique ne jouait qu'un rôle secondaire (redondant), souvent emphatique, dans l'identification. Suivant la tendance générale que la force emphatique est en raison inverse de la fréquence, ce sens redondant et

<sup>95</sup>Zribi-Hertz se fonde sur la définition (2). Sa conception de l'*anaphore* et de la *deixis* n'est donc pas la même que ma conception de l'*anaphore définie* et de l'*anaphore démonstrative*. Mais son argument s'applique également à ma conception.

<sup>96</sup>En japonais aussi, le pronom défini *kare* est d'origine démonstrative.

emphatique est devenu de plus en plus faible jusqu'à disparaître.

Ce processus s'applique en principe à *ce N* moderne. Mais on ne peut jamais prédire l'état futur de la langue. Je constate simplement que *ce N*, s'opposant aujourd'hui à *le N*, fait partie comme celui-ci du système référentiel du français et prend une position assez stable. J'indique également le cas où le sens déictique joue un rôle essentiel pour l'identification :

- (7) On lui confisqua *sa maison*. *Ce cadeau de l'oncle Ernest...*  
(Corblin, 1983:122)

Lorsqu'on change *ce cadeau* en *le cadeau*, il n'y a plus de coréférence. Ceci montre qu'en (7) l'anaphore définie n'est pas suffisante pour l'identification et que le sens déictique joue un rôle essentiel. (7) illustre également le fait que *ce N* porte le sens déictique.

En ce qui concerne la saillance, lorsqu'on admet la condition (5), on comprend tout de suite que ce qu'écrit Kleiber (1992), à propos d'une expression anaphorique, (4) s'applique également à une expression démonstrative (= déictique). Non seulement les pronoms mais aussi les démonstratifs renvoient à un objet déjà saillant. La différence est que les démonstratifs indiquent par leur sens même que l'objet est saillant, alors que les pronoms ne dénotent que des traits morphologiques et que la saillance ne joue qu'un rôle indirect pour le choix du référent. En (3)(a,b) *cette voiture* dénote la saillance de la voiture en question, et l'objet est choisi par cette saillance même, tandis qu'en (3)(c), même si *le chien* se trouve dans le focus de l'attention, ce n'est là qu'un facteur secondaire pour choisir cet objet parmi les autres candidats; l'identification est faite par les traits

morphologiques [+masculin, +singulier] de *il*.

A noter que le trait morphologique [+masculin] n'appartient pas à l'objet chien lui-même, mais à la propriété linguistique *le chien*. L'antécédent de *il*, même s'il n'apparaît pas en surface, existe en tant qu'entité linguistique dans l'esprit des locuteurs. Tasmowski-De Ryck & Verluyten (1982) ont raison de dire que le pronom *il* est contrôlé linguistiquement. Le processus d'assignation de la référence à *il* en (3)(c) est donc lié complètement à l'anaphore définie. Mais, comme le dit Kleiber (1990c), un antécédent personnel situationnel pose un problème :

- (8) (face à un automobiliste qui fonce sur vous, vous pouvez, sans prendre la peine (évidemment !) de poser un jalon textuel antérieur, vous écrier à l'adresse de votre interlocuteur directement)

Mais il est fou ! (Kleiber, 1990:29)

Comme l'identification de *il* se fait toujours par les trait morphologiques, ce processus d'assignation de la référence n'est pas démonstratif mais défini. La question est de savoir si le référent du pronom peut être considéré comme une entité linguistique (= antécédent). Si ce n'est pas le cas, suivant la définition, cette relation référentielle ne peut être appelée anaphore. Cependant je la traite quand même comme une sorte d'anaphore. Même si l'on ne peut pas supposer un signe linguistique *l'automobiliste*, comme on l'a supposé pour *le chien* en (3)(c), on peut supposer une étape où les locuteurs assignent le trait morphologique [+masculin, +singulier] à l'objet qu'ils aperçoivent préalablement à la mention du pronom. Je considère

qu'à cette étape l'objet aperçu devient une entité linguistique. Il s'agit de la catégorie de base de l'individu humain qui ne porte pas de nom<sup>97</sup>. Les pronoms personnels sont ainsi considérés comme des outils de l'anaphore définie.

### 3.2. Les circonstances d'énonciation

Je suppose que les domaines dans lesquels l'anaphore définie et l'anaphore démonstrative cherchent leur référent sont différents. Dans le cas de l'anaphore définie, c'est l'espace où est mis le SN anaphorissant. Aujourd'hui l'idée de la présupposition existentielle que développent Russell (1905) et Strawson (1950) sur *the N* (*le N*) est admise généralement. En termes d'espaces mentaux je formule de nouveau cette idée de la façon suivante:

- (9) Le groupe nominal *le N* dans un énoncé présuppose qu'il existe un élément *a* de la catégorie *N* dans l'espace principal ou un de ses espaces secondaires qui lui sont liés.

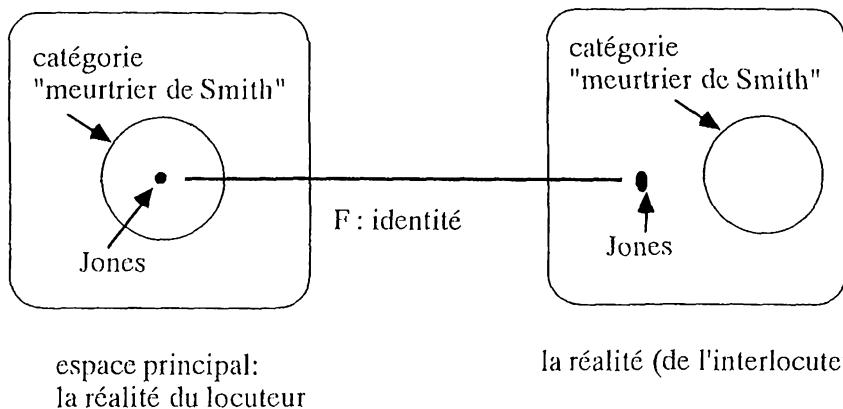
La critique de Donnellan (1966) ne pose pas de problème pour (9). Voici une phrase classique de Donnellan (1966):

- (10) Smith's murderer is insane.  
(Le meurtrier de Smith est fou)

Comme prédit la thèse (74) du chapitre 1 deux lectures sont possibles pour

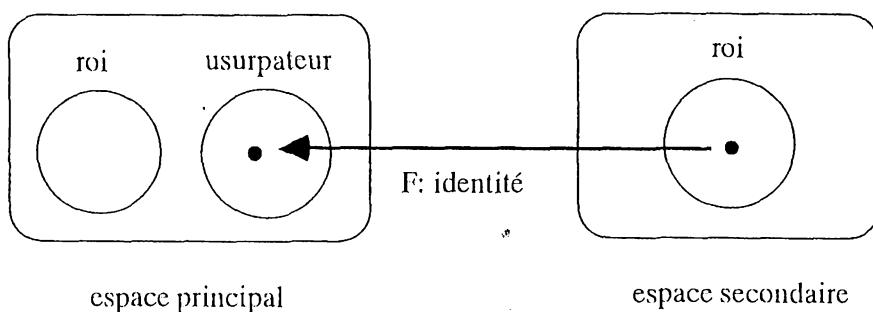
<sup>97</sup>Voir 1.7.

*Smith's murderer* : la lecture comme rôle (dans les termes de Donnellan, *attributive use*) et la lecture comme valeur (*referential use*). Donnellan imagine une situation où il n'y a pas de meurtrier de Smith (il a commis un suicide, par exemple). Il s'agit de la lecture comme valeur. Il dit : «But in the second case [= referential use], where the definite description is simply a means of identifying the person we want to talk about, it is quite possible for the correct identification to be made even though no one fits the description we used. We are speaking about Jones even though he is not in fact Smith's murderer and, in the circumstances imagined, it was his behavior we are commenting upon» (p. 286) Il en conclut que dans un tel cas il n'y a pas de présupposition existentielle. Or la présupposition n'est pas assurée dans la réalité extralinguistique mais dans un des espaces de l'énoncé. Dans le cas ci-dessus, la réalité du locuteur est l'espace principal dans lequel Jones est bien meurtrier de Smith alors que son correspondant dans la réalité de l'interlocuteur ne l'est pas.



Il arrive que la présupposition ne soit valide que dans un espace secondaire. Donnellan suppose encore deux cas extrêmes : «Suppose the throne is

occupied by a man I firmly believe to be not the king, but a usurper. Imagine also that his followers as firmly believe that he is the king. Suppose I wish to see this man. I might say to his minions, "Is the king in his countinghouse?" I succeed in referring to the man I wish to refer to without myself believing that he fits the description. It is not even necessary, moreover, to suppose that his followers believe him to be the king. If they are cynical about the whole thing, know he is not the king, I may still succeed in referring to the man I wish to refer to. Similarly, neither I nor the people I speak to may suppose that *anyone* is the king and, finally, each party may know that the other does not so suppose and yet the reference may go through» (p. 291. L'italique est de l'auteur). Il est à noter que même dans un tel cas, le locuteur suppose au moins un espace secondaire, par exemple, l'espace mental de cet usurpateur, où il existe en tant que roi. La structure spatiale de ces deux cas est similaire, l'unique différence est que dans le premier cas l'espace mental des interlocuteurs se servent d'espaces secondaires mais que dans le second ils ne le font pas.



C'est ainsi que dans les exemples de Donnellan, au niveau de l'espace, la présupposition existentielle est toujours assurée pour *le N*.

L'anaphore définie par *le N* n'est donc possible que si l'antécédent fournit l'élément préexistant de la catégorie *N* dans l'espace de la question.

- (11) Un avion s'est écrasé *hier*.
- (12) L'avion relie *habituellement* Miami à New York.

Comme l'indiquent les adverbes *hier* et *habituellement* ces deux phrases se mettent dans des positions différentes sur la ligne temporelle. Leurs espaces sont différents, et le référent d'*un avion* en (11) ne se sert pas de l'élément préexistant de *l'avion* en (12). En effet la simple juxtaposition de ces deux phrases ne permet pas l'anaphore définie :

- (13) Un avion s'est écrasé hier. ?L'avion relie habituellement Miami à New York.  
(G. Kleiber. 1986c. p.60)

La continuité de l'espace est une condition nécessaire pour l'anaphore définie:

- (14) Un avion s'est écrasé hier. L'avion venait de Miami.  
(ibid.)

Cependant ce n'est pas une condition suffisante, comme je l'ai dit en 1.7. (p. 91), la construction du «paradigme contextuel de *N*» est nécessaire pour *le N*.

L'anaphore démonstrative, quant à elle, n'exige pas la continuité de

l'espace:

- (15)      Un avion s'est écrasé hier. Cet avion relie habituellement Miami à New York.

L'expression déictique *cet avion* permet de reprendre un élément déjà introduit dans la première phrase par le SN *un avion*. Cela montre que l'anaphore démonstrative cherche son référent dans un domaine différent que celui de l'anaphore définie. Comme toutes les expressions déictiques dépendent de la position du locuteur, le domaine le plus primitif est la situation immédiate de l'énonciation. En effet, dans son emploi situationnel, l'objet de *ce N* doit être présent et visible dans la situation. On peut dire en désignant l'objet présent: *Apporte-moi cette clef*, mais si cette clef n'est pas perceptible on doit plutôt dire: *Apporte-moi la clef*. L'emploi textuel du démonstratif est une expansion de l'emploi situationnel. Même si les paroles sont écrites sur un papier, par la lecture le lecteur est introduit dans le monde du discours, et la pseudo-situation immédiate de l'énoncé s'établit. Le lecteur est dans ce monde l'interlocuteur qui entend la voix du locuteur (=l'auteur), et celui-ci présente des objets racontés comme s'ils existaient dans la situation de l'énonciation. J'appelle les circonstances d'énonciation la situation immédiate de l'énonciation et la situation abstraite ainsi étendue. C'est la position où se trouve le locuteur, et le point de repère de toutes les expressions déictiques. Alors que l'espace est une scène localisée temporellement ou spatialement par plusieurs adverbes différents, les circonstances d'énonciation sont toujours désignées par deux adverbes, *ici* et *maintenant*. Si l'espace est un monde que le locuteur raconte, les

circonstances d'énonciation sont un monde dans lequel le locuteur raconte. Un objet mentionné est introduit à la fois dans l'espace et dans les circonstances d'énonciation. Les circonstances d'énonciation intègrent les espaces au niveau de l'énonciation. Même si le locuteur introduit un objet dans un espace éloigné de la situation immédiate, cet objet est très proche du locuteur dans les circonstances d'énonciation si cet objet est nouvellement mentionné. Le locuteur a la liberté d'introduire un objet dans n'importe quel espace et de reprendre cet objet par une expression déictique, et de le remettre dans n'importe quel espace. Ainsi, après l'énoncé *un avion s'est écrasé hier* le locuteur peut continuer depuis sa position actuelle ; à savoir les circonstances d'énonciation *cet avion relie habituellement Miami à New York..*

La ligne du temps sur laquelle se situe le locuteur ne s'arrête pas pendant qu'il raconte une histoire. Vuillaume (1983) remarque que le choix des adverbes est parfois fondé sur ce déplacement temporel du locuteur. Il imagine le texte suivant :

- (16) Plus de vingt années s'étaient écoulées depuis la fête à laquelle nous avons assisté *tout à l'heure*, et nos héros avaient bien changé.

(M. Vuillaume, 1983, p.72)

Dans cet exemple, *tout à l'heure* renverrait à la durée du locuteur et non à celle de l'espace. Quand on se situe au point où se trouve le locuteur, on peut raconter un récit sur deux lignes du temps :

(17) Le malheur diminue l'esprit. Notre héros eut la gaucherie de s'arrêter auprès de cette petite chaise de paille, qui jadis avait été le témoin de triomphes si brillants. *Aujourd'hui personne ne lui adressa la parole*, sa présence était comme inaperçue et pire encore.

(Stendhal, cité par Guillaume, 1983, p.62)

Ici, il est clair que l'adverbe *aujourd'hui* est employé, par opposition avec *jadis* mais le point de vue dont l'auteur choisit *aujourd'hui* n'est pas le même que celui selon lequel il met la phrase au passé simple ; il aurait pu utiliser *ce jour-là* au lieu *d'aujourd'hui* s'il avait voulu garder le même point de vue temporel. Mais cet emploi *d'aujourd'hui* ne donne aucunement l'impression d'être en contradiction avec le passé simple. Les locuteurs possèdent deux critères temporels en même temps. On peut ainsi mettre des événements situés sur des lignes de temps différentes dans les mêmes circonstances d'énonciation. Il va de soi qu'au sein de mêmes circonstances d'énonciation, on peut présenter des événements se déroulant en différents endroits et à différents moments et des énoncés racontés de différents points de vue, à condition de ne pas violer la cohérence au niveau du texte :

(18) C'était une belle chose que la chasse à l'oiseau faite par des rois, quand les rois étaient presque des demi-dieux (...) Néanmoins, *nous devons quitter ce royal spectacle* pour pénétrer dans un endroit de la forêt où *tous les acteurs de la scène que nous venons de raconter vont nous rejoindre bientôt*.

Ici on remarque une analogie avec une scène de théâtre. Comme au théâtre, il y a un public, constitué ici par le lecteur. *Nous*, désigne à la fois le narrateur et le locuteur. Quand le lieu de l'action change, c'est plutôt les spectateurs qui sont censés se déplacer par rapport aux personnages. Le narrateur emploie deux niveaux de langage: celui de la scène et celui des indications scéniques. Selon les indications scéniques, on peut regarder la scène avec les yeux du public. Cette analogie du texte avec une scène de théâtre est très suggestive, et nous pouvons dire que *le N* crée la scène que l'on voit tandis que *ce N* crée la voix du narrateur que l'on entend.

Le locuteur choisit souvent sa propre position sous l'angle de l'un des protagonistes de l'événement raconté. Cette position du locuteur est intégrée dans la grammaire fonctionnelle sous les termes «point de vue» ou «empathie»<sup>98</sup>. Si le locuteur prend le point de vue du protagoniste, les circonstances d'énonciation peuvent constituer comme en pseudo-espace principal<sup>99</sup>:

(19) «Une allumette! s'écria Pencroff! Ah! c'est comme si nous en avions une cargaison tout entière!»

Il prit l'allumette, et, suivi de ses compagnons, il regagna les Cheminées. Ce petit morceau de bois, que dans les pays habités on prodigue avec tant d'indifférence, et dont la valeur est nulle, il fallait *ici* s'en servir avec une extrême précaution.

<sup>98</sup>Voir Kuno (1987) par exemple.

<sup>99</sup>En japonais, le paradigme *ko-* ouvre toujours ce pseud-espace principal. Voir 4.3.2..

Le marin s'assura qu'il était bien sec. Puis, cela fait : «Il faudrait du papier, dit-il».

(J. VERNE, l'île mystérieuse, in *Robert*)

L'adjectif *ici* qui désigne les circonstances d'énonciation ne marque pas la vraie position du locuteur, mais la position où se trouvait Pencroff; c'est l'espace même de l'énoncé.

### 3.3. *Le N* et *Ce N*

Maintenant que j'ai introduit les circonstances d'énonciation, je peux énumérer les trois différences principales entre *le N* et *ce N*. Voici une table de comparaison:

	<i>le N</i> (anaphore définie)	<i>ce N</i> (anaphore démonstrative)
Domaine où se trouve le référent	espace (principal ou secondaire)	circonstances d'énonciation
contraste	externe	interne
saillance	faible	forte

La différence de domaine est fondamentale parce qu'elle provient directement de la différence entre le défini et le démonstratif. Non seulement *le N* mais aussi les pronoms personnels *il*, *elle*, etc. cherchent leur référent dans l'espace de l'énoncé, et non seulement *ce N* mais les autres deixis comme les pronoms *je*, *vous*, *ceului-ci*, *ce*, *ça*, etc. et les adverbes *ici*, *ce jour-là*, *aujourd'hui*, dépendent des circonstances d'énonciation. Ce résultat est très naturel compte tenu du fait que la deixis est une expression qui

dépend de la position du locuteur et que les circonstances d'énonciation sont définies comme notion étendue de la situation immédiate du locuteur. Kleiber (1986) a raison d'essayer de réduire la différence entre *le N* et *ce N* à la différence de ce qu'il appelle «circonstances d'évaluation» et ce qu'il appelle «contexte d'énonciation». Je crois que le contexte d'énonciation est à peu près identique aux circonstances d'énonciation. Cependant, la notion de «circonstances d'évaluation» n'est pas très claire, et on a du mal à savoir sous quelles conditions ces circonstances s'établissent<sup>100</sup>. Comme je l'ai dit en 1.7. (p. 91) non seulement la continuité de l'espace mais aussi la construction du paradigme contextuel PC(N) est nécessaire pour l'anaphore par *le N*. Les circonstances d'évaluation de Kleiber me paraissent une sorte d'espace<sup>101</sup> où le PC(N) s'établit.

Je ne crois pas que la thèse de Kleiber (1986) Kleiber (1988) veuille pour autant s'opposer à la théorie de contraste développée surtout par Corblin (1983). Corblin appelle *contraste externe* un contraste avec les éléments d'une autre catégorie, et *contraste interne* un contraste avec les éléments de la même catégorie. En général, les *définis* marquent un *contraste externe*, et les *démonstratifs* marquent un *contraste interne*. Les *démonstratifs* montrent leur référent comme particulier dans une catégorie donnée et l'opposent aux autres membres de cette même catégorie. Ainsi, dans les contextes suivants, *ce N* (démonstratif) est préféré en (20) et *le N* (défini) en (21) :

- (20) C'est cette voiture que j'ai prise, et non la tienne.

<sup>100</sup>Kleiber (1990) explique en détail la notion «circonstances d'évaluation». Cependant les conditions de l'établissement restent encore ambiguës.

<sup>101</sup>Kleiber (1990) suggère lui-même la similarité de ces deux notions.

- (21) C'est *la voiture* que j'ai prise, et non la moto.  
(Corblin 1995: 51 et 52)

Corblin a bien remarqué la deuxième différence entre *le N* et *ce N*, différence qui concerne le contraste paradigmique de ces deux SN. Mon idée de PC(N) est un développement de l'idée de contraste externe. Cependant cette différence de contraste n'est pas fondamentale, et réduite à la différence de domaine et à la nature des expressions référentielles. En effet, pour les pronoms personnels comme *il*, *elle*, ou les pronoms neutres comme *ce*, *ça*, on ne ressent pas de contraste externe ou interne. Ce qui nous amène à dire que le contraste n'est pas caractéristique de l'anaphore définie et de l'anaphore démonstrative. Je suppose que le contraste est attaché à la nature des expressions référentielles, c'est-à-dire des noms, qui ont un contenu sémantique qui leur est propre. A la différence des pronoms, les noms ont le pouvoir de se référer grâce à leur propre contenu sémantique à un élément particulier. Le contraste vient du choix d'un élément parmi d'autres éléments potentiels. Lorsqu'on dit: *j'ai pris quelque chose*, le locuteur n'a pas pris les autres choses. Les objets de contraste sont tout d'abord les autres objets auxquels le prédicat ne s'applique pas. Ils sont donc plus naturels s'ils ont plus de traits sémantiques communs, mais ils doivent se trouver dans le même domaine où les locuteurs cherchent le référent. Dans le cas de *le N*, par sa nature même d'article défini, il n'y a pas d'autres N possibles dans l'espace. Les objets de contraste sont constitués de ce que j'appelle PC(N), c'est-à-dire d'autres objets existants dans l'espace. Quant à *ce N*, le référent doit se trouver dans les circonstances d'énonciation, mais lesquelles intègrent plusieurs espaces et s'étendent tant que le locuteur

a un accès dans son esprit. En disant: *j'ai rencontré une fille avec un petit garçon*, j'introduis les éléments *fille* et *garçon* dans l'espace de l'énoncé. Je peux le continuer en employant *le N*: *La fille était très belle*. La fille s'oppose au garçon puisqu'ils sont les deux principaux objets existants dans l'espace. Je peux également continuer l'énoncé en employant *ce N*: *Cette fille était très belle*. Dans ce cas, je juge la fille en question d'après mes critères actuels: je peux la comparer avec d'autres filles que j'ai connues ou que je connais actuellement. Les circonstances d'évaluation sont ainsi la situation immédiate étendue qui est libre de l'espace raconté.

Examinons un peu plus en détail la différence de nuance entre *le N* et *ce N*.

- (22)      Notre grand-père a fait *un testament*. *Le testament* fait mention de...      (Haruki, 1986:18)
- (23)      Notre grand-père a fait *un testament*. *Ce testament* fait mention de...

(22) est acceptable pour les locuteurs qui lisent le second énoncé en le considérant dans un contexte où la distribution de l'héritage est décidée selon le testament, le code civil, la coutume, etc. (23) ne pose aucun problème. Mais deux de nos informateurs ont remarqué que (23) donne l'impression d'être prononcé par une personne qui n'a rien à voir avec l'héritage (mais bien avec la famille, remarquez *notre grand-père*) alors que (22) semble prononcée par un héritier. Cette nuance s'explique par le fait que l'énoncé employant *ce N* est un commentaire de la vision du narrateur dans les circonstances d'énonciation alors que l'énoncé employant le *N* est interprété

dans l'espace. Le locuteur parle de la scène comme s'il assistait à cette scène. Un héritier mettrait le testament en relation avec d'autres choses qui interviennent dans l'héritage.

(24) (Ayant essayé de téléphoner d'un restaurant à Gaston au sujet de la loterie gagnée, Didier a appris la mort subite de celui-ci par Berthe, la femme de Gaston. Didier raconte cette nouvelle à sa femme, Sylvie, après être rentré à la maison)  
Sylvie voit la figure de son mari et dit : «Gaston a perdu le billet, n'est-ce pas ?

-- Gaston n'a rien perdu : il est mort hier soir. Le cœur. Berthe a envoyé un télégramme. Le télégramme est à la maison, sûrement.»

(Boileau-Narcejac, cité par H. Haruki, 1986)

Bien que *ce N* ne soit pas impossible, beaucoup de nos informateurs préfèrent *le N* dans cet exemple. Ici, les paroles de Didier font entrer l'interlocuteur, Sylvie, dans le monde de l'accident. Au lieu de commenter «*ce* télégramme» dans les circonstances d'énonciation il vaut mieux laisser parler le télégramme dans l'espace. Peut-être *ce N* créé par l'intervention du locuteur dans la scène semble-t-il peu approprié dans cet exemple.

Enfin en ce qui concerne la saillance, comme je l'ai formulé en (5) la condition de saillance qu'exige *ce N* de son référent vient de la nature fondamentale de l'anaphore démonstrative. En revanche, la saillance moindre qu'exige *le N* est une caractéristique particulière à *le N*: même s'il s'agit de l'anaphore définie, le pronom personnel *il* demande plutôt un certain degré

de saillance à son référent.

Comme je l'ai expliqué dans 1.7., la saillance moindre de l'antécédent de *le N* est une condition pour établir le PC(N). Cette caractéristique est donc étroitement liée à la deuxième caractéristique du contraste externe.

La différence de saillance explique pourquoi l'anaphore associative n'est possible que par *le N*.

- (25)      a. J'ai acheté une voiture. *Le moteur* est en bon état.  
              b. J'ai acheté une voiture. *\*Ce moteur* est en bon état.

*Le N* dépend de l'«existence unique» de l'élément *N* dans l'espace : puisqu'une voiture est introduite dans l'espace, *le moteur* y existe avec d'autres pièces de la voiture bien qu'on n'y porte pas attention. Dans ces conditions l'usage de *le moteur* ne pose aucun problème. Les circonstances d'énonciation de *ce N* pouvant recouvrir toujours l'espace des énoncés antécédents, l'objet *moteur* y existe, mais n'est pas saillant et perceptible<sup>102</sup>, puisque le locuteur ne l'a pas mentionné. *Ce moteur* est ainsi exclu.

Dans le cas d'un texte, la présence est réalisée d'abord par la mention: le référent doit être déjà mentionné ou sera bientôt mentionné. L'exemple (26) relève du second cas :

- (26)      Ecoutez *ce récit* avant que je réponde.  
              J'ai lu dans quelque endroit (...)  
              (La Fontaine in Robert)

---

<sup>102</sup>Il va de soi que le pronom personnel *il* ne désigne jamais *le moteur* dans cette position.

Le développement par un infinitif ou par une proposition relative sert aussi cette mention postérieure:

- (27) (...) il est vrai de dire qu'il (le sot) gagne à mourir, et que dans *ce moment* où les autres meurent, il commence à vivre.  
(La Bruyère in Robert)

Même s'il n'en est pas fait mention, l'objet perceptible peut être considéré comme ayant certaine saillance:

- (28) (dans une lettre)  
Vous trouverez dans *cette lettre* les photos que nous avons prises ensemble dans le parc.

*Cette lettre* désigne l'enveloppe de la lettre que l'expéditeur est en train d'écrire.

En (29) l'auteur traite l'élément comme s'il se présentait à l'esprit des locuteurs communs avec un certain degré de saillance.

- (29) C'était une de *ces jolies et charmantes filles*, nées comme par une erreur du destin dans une famille d'employés.  
(Maupassant, cité par Asakura, 1955, P.88)

Il en est de même pour (30):

- (30) (Deux personnes sont en train d'attendre vers 8 h 10 du

matin, sur le quai 1 de la gare de Colmar, le train de «Vintimille» à destination de Strasbourg, train qui aurait normalement dû entrer en gare de Colmar à 8 h 03. L'une de ces personnes entame la conversation.)

*Ce train a toujours du retard.*

(Kleiber, 1987:109)

Il est vrai que le corps du train n'est pas perceptible dans la situation immédiate, mais les circonstances d'énonciation sont plus étendues que la situation immédiate, le train de «Vintimille» (non pas le corps du train de «Vintimille» aujourd'hui) est présent à l'esprit de ces deux personnes. *Ce train* est donc présent avec un certain degré de saillance dans les circonstances d'énonciation.

La localisation spatio-temporelle des locuteurs, soit au niveau de l'espace, soit au niveau de l'énonciation est présente et saillante même sans avoir été préalablement mentionnée :

(31) Ma joie était trop lourde *ce soir* pour pouvoir la porter seul.

(Sandfeld)

Il en va à peu près de même pour les mots désignant les endroits où se déroule la scène racontée. Le locuteur prend le point de vue d'un protagoniste et les circonstances d'énonciation se constituent sur l'espace.

(32) Rue Neuve-Saint-Augustin, un embarras de voitures arrêta  
le fiacre chargé de trois malles, qui amenait Octave de la

gare de Lyon. Le jeune homme baissa la glace d'une portière, malgré le froid déjà vif de *cette sombre après-midi de novembre*. Il restait surpris de la brusque tombée du jour, dans *ce quartier* aux rue étranglées, toutes grouillantes de foule.

(Zola, *Pot-Bouille*, p. 11)

Les deux adjectifs démonstratifs délimitent la scène spatio-temporellement. Il est vrai qu'il y a bien des descriptions sur *ce quartier*, mais cette deixis ne dépend pas directement des descriptions préalables. Il vaut mieux considérer que comme *cette sombre après-midi de novembre*, *ce quartier* désigne la position actuelle du locuteur qui s'approche d'Octave dans cette scène.

*Le N* et *ce N* peuvent également indiquer le temps proche du moment où se trouvent les locuteurs:

- (33)      a. Il n'est pas sorti de tout *cet hiver*.  
(=Il n'est pas sorti de tout *l'hiver*.)  
b. Il ne sortira pas de tout *ce printemps*.  
(=Il ne sortira pas de tout *le printemps*.)

En (a) si les locuteurs sont en hiver, *cet hiver* (= *l'hiver* ) désigne l'hiver où ils sont, sinon, *cet hiver* désigne *l'hiver précédent*. En (b) *ce printemps* (= *le printemps* ) désigne, selon qu'ils sont au printemps ou non, *le printemps présent* ou *à venir*. Il n'est pas difficile de comprendre cet emploi. Pour les démonstratifs, la position du locuteur est toujours présente et saillante,

et pour les définis, ces moments indiqués montrent l'espace même, et avec d'autres termes temporels le *PC(hiver)* et le *PC(printemps)* s'établissent facilement.

En guise de conclusion, *le N* désigne l'unique élément de *N* préexistant et rangé sur le *PC(N)* dans l'espace, *ce N* désigne l'objet *N* qui est présent et saillant dans les circonstances d'énonciation.

### 3.4. IL et CE

#### 3.4.1. Les problèmes

Cette section a pour objet de mettre au clair la différence entre le pronom personnel IL et le pronom neutre CE et de préciser le fonctionnement référentiel entre ces deux pronoms<sup>103</sup>. Je considère IL comme pronom de l'anaphore définie et CE comme pronom de l'anaphore démonstrative. Il n'est pas très sûr que CE garde le sens déictique: dans son emploi non anaphorique, comme employé avec un relatif, *ce que*, *ce qui*, etc. *ce* n'a plus de sens déictique puisqu'il ne reprend pas un objet saillant. Cependant CE est classé traditionnellement comme pronom démonstratif, ce qui montre que les locuteurs français ressentent un sens déictique dans ce pronom. De plus, CE reprend ce dont le locuteur vient de parler, c'est-à-dire l'entité qui a de la saillance. Par ailleurs, CE ne contient aucune condition morphologique: comme il reprend des objets singuliers ou pluriels et masculins ou féminins, l'anaphore définie est difficile par ce pronom. Il s'ensuit que CE reprend un objet par un trait contextuel de saillance.

Néanmoins la différence entre l'anaphore définie et l'anaphore

<sup>103</sup> Lorsque j'écris IL et CE en majuscules, IL représente tous les pronoms personnels, sujet ou objet, de la troisième personne (*il*, *elle*, *ils*, *elles*, *le*, *la*, *les*), CE représente *ce*, *ça* ou *cela*.

démonstrative n'explique pas complètement la différence entre IL et CE. Il est vrai que IL renvoie à un élément dans l'espace et CE à un élément dans les circonstances d'énonciation, mais l'objet dont le locuteur vient de parler existe aussi bien dans l'espace que dans les circonstances d'énonciation, et le prédicat «*être + attribut*» s'applique indifféremment à l'antécédent de ces deux domaines. La condition de domaine de référence n'impose donc pas de contraintes différentes à ces deux pronoms. Je peux tout simplement dire que «*c'est + attribut*» est un commentaire du locuteur subjectif et apte au langage parlé, et que «*il est + attribut*» est une description objective et apte au langage écrit.

Le contraste ne fournit pas non plus de différence: les pronoms ne présentent pas de contraste comme les noms. Enfin la condition de saillance ne sert pas à différencier ces deux pronoms, car CE exige comme sens un référent saillant, mais IL aussi reprend un élément saillant, non pas parce que son sens l'exige mais parce qu'il est facile de reprendre un élément saillant contextuellement.

Je suppose que la différence est purement sémantique, et que la nature de leur différence n'est pas la même. Je pense pouvoir décrire clairement la différence sémantique de IL et CE en employant les notions d'espaces mentaux, «rôle» et «valeur». Considérons les exemples suivants:

(34) (a) En ce temps-là, son mari, *il* était comptable.

(Maintenant, il est linguiste.)

(b) En ce temps-là, son mari, *c'*était un comptable.

(Maintenant, c'est un linguiste.)

L'interprétation la plus naturelle est que en (a) le mari a changé de métier, alors qu'en (b.) c'est la femme en question qui a changé son mari.

(35) (a) Marx, *il* est fini.

(b) Marx, *c'est* fini.

¶(Mito:1989)

En (a) *il* se réfère à Marx en personne, tandis qu'en (b) *ce* désigne quelque chose qui concerne Marx, le marxisme, ou encore la science économique de Marx, par exemple. Les phrases copulatives, *il est N* et *c'est un N*, veulent dire à peu près la même chose. Mais dans certains contextes on n'utilise que l'une de ces deux constructions :

(36) Qui est Chomsky ?

(a) \*Il est linguiste.

(b) C'est un linguiste.

(37) Que fait Chomsky ?

(a) Il est linguiste.

(b) \*C'est un linguiste.

A première vue, il semble que IL désigne le référent de l'antécédent dont l'identification est déjà faite et que CE renvoie à l'antécédent qui ne précise pas encore le référent. En utilisant les termes «rôle» et «valeur», je peux formuler une hypothèse provisoire : IL désigne la valeur et CE désigne le rôle de l'antécédent.

Cependant on peut trouver facilement des contre-exemples.

(38) Le président change tous les sept ans. (Fauconnier, 1984)

Comme le prédit la thèse (75) du chapitre 1 (p. 61) *le président* en (38) permet au moins deux interprétation: lecture comme rôle et lecture comme valeur. Quand on adopte la lecture comme rôle (38) veut dire qu'il y a un nouveau président tous les sept ans. Mais si l'on veut reprendre ce SN, on utilise *il* et non pas *ça* (*Le Président, il/\*ça change tous les sept ans.*) même dans cette lecture comme rôle.

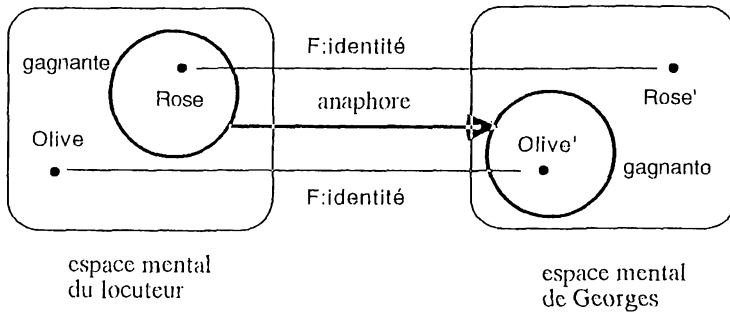
(39) La gagnante est blonde, mais Georges croit qu'*elle* est rousse.  
(Fauconnier, 1984)

(39) a beaucoup d'interprétations<sup>104</sup>. Prenons par exemple celle-ci : Olive a les cheveux roux et Rose les a blonds. Georges et le locuteur sont d'accord sur ce point. Ils sont en désaccord seulement sur la question de savoir qui a effectivement gagné : pour le locuteur, c'est Rose, tandis que, pour Georges, c'est Olive<sup>105</sup>. Dans cette interprétation, contrairement à ce que dit l'hypothèse provisoire, le pronom *elle* de (39) n'hérite de son antécédent que le rôle.

---

<sup>104</sup>Fauconnier (1984) présente cinq lectures différentes pour (39).

<sup>105</sup>C'est une des lectures de rôle. Une lecture typique de valeur est que Georges croit que Rose est rousse.



Le choix entre IL et CE soulève un problème difficile surtout lorsque le référent est un SN générique. À première vue, dans le langage familier, alors qu'un SN spécifique, mis en position de thème, est repris par IL, un SN générique exige l'utilisation de *ça* pour l'interprétation générique.

- (40) Un chien, *ça* aboie, mais mon chien, *il* n'aboie pas.

À peu près la même chose s'observe également dans la position du complément d'objet direct.

- (41) (a) Aimez-vous cette musique ? — Oui, je *l'aime* beaucoup.  
 (b) Aimez-vous *la* musique ? — Oui, j'aime beaucoup *ça*.  
 (Pourquier, in Asakura (1981))

Mais cela n'est pas toujours le cas:

- (42) Un chat parvient à retomber de 6 m sur ses pattes. Au-delà, il se brise un membre ou l'os du palais, et peut souffrir de lésions dans la rate. Plus il est lourd, plus il risque de se blesser ou de se tuer. (*Quid*, in Furukawa (1989))

Comme le montre l'exemple (42), dans le langage scientifique, l'utilisation de IL est très naturelle même dans une description générique.

- (43) (a) Un chien, *ça* se défend.  
(b) Un chien, quand on l'attaque, *il* se défend.  
(Culioli, in Furukawa (1988) et (1989))

L'exemple (43) est très suggestif. Pourquoi l'insertion de la phrase *quand on l'attaque* rend-elle le pronom *il* naturel ? A partir de quel principe fait-on le choix entre CE et IL ? C'est la question à laquelle je voudrais répondre dans ce qui suit.

### 3.4.2. Thèse

Pour formuler le fonctionnement référentiel du pronom personnel IL, j'introduis les notions, «syntagme nominal complet» et «syntagme nominal incomplet». Je définis «syntagme nominal complet» (abrégé désormais en SNC) le SN qui possède une valeur et un rôle qui la fixe dans un des espaces concernés, et «syntagme nominal incomplet» (abrégé désormais en SNI) le SN dénué de rôle ou de valeur. En utilisant ces deux notions, je propose l'hypothèse suivante:

- (44) IL désigne un élément qui existe, en tant que SNC, dans l'espace principal. IL hérite du rôle de son antécédent.  
CE est un signe supplémentaire pour désigner un SNI.

Le SN est en principe complet, et le pronom par défaut est IL. CE est une expression marquée qui n'apparaît que dans le contexte particulier où le locuteur refuse d'employer un SNC. Dans les autres contextes on est obligé d'employer IL. Dans ce qui suit, j'aimerais donc classer les contextes où l'on emploie CE plutôt que IL.

### 3.4.3. Phrase identificationnelle

Le contexte le plus typique de SNI est une phrase identificationnelle comme (34)(b) qui assigne une valeur à un rôle. Dans cette phrase, *ce*, en tant que SNI, ne possède que le rôle *son mari* hérité de l'antécédent, et le locuteur lui assigne métalinguistiquement une valeur par le prédicat *être un comptable*. En revanche, (34)(a) n'est pas une phrase identificationnelle; les locuteurs savent préalablement qui est *son mari* et la phrase n'enseigne qu'une des propriétés que le référent possédait dans l'espace indiqué par *en ce moment*. Le pronom *il* est un SNC dont la valeur et le rôle sont hérités de l'antécédent même si ce rôle n'est valide que dans l'espace secondaire (espace actuel). Il en est de même pour (36) et (37). En (36) il s'agit de l'identification. Comme je l'ai dit au chapitre 2, le Npr correspond à une catégorie (c'est-à-dire le rôle) comme le Nc. En employant un SNI avec *ce* la personne qui répond à la question peut reprendre le rôle *Chomsky* sans valeur et lui assigne la valeur *un linguiste*. En (37) les locuteurs savent déjà qui est Chomsky. On ne parle que du métier de l'individu dont l'identification est préalablement assurée. Dans ces conditions une phrase attributive est préférée à une phrase identificationnelle, et (37)(a) est ainsi choisi.

La phrase copulative identificationnelle a deux structures : «rôle *être*

valeur» et «valeur *être* rôle». (34)(b) et (37) sont des exemples du premier type; l'exemple suivant est du second:

- (45)      Orphée-- Comment se comporte le garçon ?  
                  Eurydice-- Orphée, c'est peut-être une fille...  
                  (Jean Cocteau, *Orphée*. )

Le référent de *ce* est introduit par *le garçon* désignant un bébé qu'Eurydice attend. Eurydice refuse de reprendre ce rôle et assigne au référent un nouveau rôle. Il en est de même pour (46) :

- (46)      Prends ce stylo. Ce sera le tien.

L'énonciateur ne reprend pas le rôle de l'antécédent, *stylo* tout simple, pour lui assigner un nouveau rôle, *le tien* (= ton stylo).

### 3.4.4. Référent étendu sans rôle

La phrase identificationnelle est le contexte typique dans lequel on emploie un SNI, mais cela n'est qu'un cas possible. Copierters (1974), qui attribue la différence entre IL et CE à la différence entre la phrase identificationnelle et la phrase attributive, ne tient qu'une raison partielle. En effet la phrase (35)(b) ne peut être une phrase attributive puisque le prédicat est un adjectif, et malgré cela, on emploie *ce*. Le concept de SNI explique cette phrase. Comparons les deux phrases de (35). Alors que (a) désigne Marx en personne, (b) renvoie à un concept rattaché à Marx comme par exemple la théorie de Marx. Ce référent est désigné par *Marx* par

l'intermédiaire d'un connecteur du même espace. Le référent n'est donc pas un élément de la catégorie *Marx*. Il s'ensuit que la catégorie *Marx* n'est pas le rôle de ce référent, et celui-ci n'a pas de rôle linguistique, donc on a un SNI<sup>106</sup>. Ce est employé ainsi pour éviter de reprendre un élément exact de la catégorie, au profit d'un référent relié à la catégorie par un connecteur.

(47) Il aura affaire à des militaires. Cela ne lui fera pas peur ?

(Roussin, in Asakura (1981))

Le référent de *cela* est le fait d'avoir affaire à des militaires, qui n'a pas de rôle et qui est donc un SNI. Cette désignation est possible par le refus de reprendre les éléments exacts de la catégorie *militaires* par le pronom personnel *ils*.

### 3.4.5. Référent de la situation immédiate dont le locuteur ne connaît pas le nom (=rôle)

Même si on ne connaît pas le nom d'un objet, on peut le désigner par *ça* (ou *ceci*, *cela*, etc.) avec un geste d'indication. Dans un tel cas, il n'existe qu'un objet qui se trouve devant les yeux et qui sert de valeur au pronom *ça*, le référent est saisi directement et non pas au travers d'un rôle. On peut également utiliser le pronom personnel *le* ou *la* pour désigner un objet situé devant les yeux.

---

<sup>106</sup>Comparez la relation entre ce référent et la catégorie *Marx*, et celle entre le référent et la catégorie *son mari* en (34)(a). En (34)(a), bien que *son mari* ne soit pas le rôle de ce référent dans l'espace principal de *ce temps-là*, il est le rôle de son correspondant dans l'espace secondaire (l'espace actuel).

- (48) (John essaie de mettre une table dans le coffre de sa voiture;  
Marie dit)  
Tu n'arriveras jamais à la /\*le faire entrer dans la voiture.  
(L.Tasmowski-De Ryck et S.P. Verluyten, cité par G. Kleiber  
(1979))

Même s'il est absent de la surface, un antécédent linguistique existe toujours dans la pensée des locuteurs. La preuve en est que dans le même contexte de (48) lorsqu'il s'agit d'un bureau, au lieu de *la*, seul *le* est possible. Ces pronoms sont donc contrôlés par un antécédent linguistique absent, et ils se comportent comme des SNC. En considérant les catégories humaines [+humain, +masculin] et [+humain, +féminin] comme des catégories linguistiques qui peuvent servir de rôle<sup>107</sup>, je peux traiter de la même façon le pronom *IL* désignant la personne sans antécédent:

- (49) (En regardant l'homme qui s'approche de la table)  
Tiens ! *Il* va prendre notre martini !

Je considère ce cas aussi comme une sorte de contrôle linguistique.

Il arrive surtout dans le langage parlé que le locuteur désigne directement un objet devant lui par *ça* au lieu de préciser la catégorie:

- (50) Ça coûte combien une auto comme *ça* ?  
(Duras, in Asakura (1981))

---

<sup>107</sup>Ce sont deux catégories de base humaine qui ne portent pas de nom. Voir 1.7.

Le pronom *ça* saisit l'objet directement alors que l'énonciateur connaît le nom de cet objet. Je suppose que pour lui, *ça* est direct et plus facile que *celle-ci*, pronom mais par l'intermédiaire du rôle. Dans cette position *elle* est impossible parce qu'il n'y a pas d'antécédent de SNC.

### 3.4.6. L'explication de (38) et (39)

Considérons maintenant l'exemple (38). Comme je l'ai discuté dans le chapitre 1, les deux lectures de Fauconnier (77)(a) et (78)(a) de p.62 ne sont pas celles du rôle et de la valeur d'un même référent. La lecture comme rôle qui correspond à la lecture comme valeur (78)(a) est que le président, qui que ce soit, change tous les sept ans (devient arrogant, ou chauve, ou fou...). Le rôle *président* a deux paramètres : temps et nation. Je décris ce rôle comme  $F(t, n)$ . Mitterrand est une valeur lorsque ces deux paramètres sont fixés au temps 1984 en France ( $F(1984, \text{France}) = \text{Mitterrand}$ ). Par rapport au *président en général* ( $F(t, n)$ ), *le Président de la République* ( $F(t, \text{France})$ ) est également une valeur même si le paramètre temporel reste variable. Regardez (94)(a)(b) du chapitre 1 (p. 75). Ainsi même dans le cas d'une lecture telle que *le président change de valeur tous les sept ans*, le rôle *président* précise la valeur : *Président de la République*. L'exemple suivant montre clairement que cette fonction variable se comporte comme une valeur.

(38)' En France le président change tous les sept ans, mais aux Etats Unis, il change tout les quatre ans.

En (38)' *le président* et *il* partagent le rôle *président*, mais leurs valeurs sont

différentes : celle du *président* c'est *le Président de la République*, celle de *il*, c'est *le Président des Etats Unis*. Puisque ce pronom *il* possède une valeur précise, c'est un SNC.

Passons maintenant aux lectures de valeur et de rôle pour (39). La lecture comme valeur est la suivante : la gagnante est Rose. Le locuteur et l'interlocuteur sont d'accord sur ce point. Mais Georges croit que Rose est rousse alors qu'elle est blonde. Dans cette lecture le référent de *elle* est le même que celui de l'antécédent. Ce référent est un SNC puisque le rôle, *gagnante*, précise qu'il s'agit de Rose (il n'est pas toujours nécessaire que l'interlocuteur connaisse ce nom). Dans le cas de la lecture comme rôle, comme le montre le schéma, le référent de *elle* et celui de l'antécédent ne partagent que le rôle. Leurs valeurs sont différentes, mais en tant qu'élément dans l'espace mental de Georges, *elle* est un SNC, puisque le rôle précise *Olive*' dans cet espace comme il précise *Rose* dans l'espace mental du locuteur. C'est ainsi que sous l'angle de la thèse (44), (39) ne pose plus de problème.

### 3.4.7. Explications complémentaires

J'aimerais ajouter des explications complémentaires pour certaines phrases compliquées :

- (51) Ursula veut épouser un millionnaire, mais elle n'en trouvera pas. (Fauconnier , 1984)

Mettons de côté la différence entre *ce* et *en*. En (51) l'utilisation de *en* amène l'interprétation non spécifique d'*un millionnaire*. L'espace en question

est l'espace mental d'Ursula dans lequel le millionnaire n'est qu'une catégorie qui ne précise pas la valeur. Un millionnaire est donc SNI et ne peut être repris par *il*.

- (52) Ursula veut épouser un millionnaire, elle a entendu parler de ce type, mais il n'existe pas. ( *ibid.* )

Il s'agit de deux espaces :  $M$  = l'espace mental d'Ursula et  $N$  = le monde réel. La valeur d'un *millionnaire* est la même que celle de *ce type* et existe dans  $M$  bien que cette valeur n'existe pas dans  $N$ . *Un millionnaire* et *ce type* sont un SNC comme un élément de  $M$  et est repris par *il*.

- (53) Ursula veut épouser un millionnaire, mais il ne l'aime pas.

C'est une interprétation spécifique. Il va de soi que dans cette interprétation, un *millionnaire*, qui a sa valeur dans l'espace mental du locuteur et de Ursula, est un SNC et repris par *il*.

- (54) Ursula veut épouser un millionnaire, il devra avoir une grande maison avec une piscine.

Il s'agit de deux espaces :  $M$  = l'espace mental actuel d'Ursula et  $N$  = l'espace mental idéal et futur d'Ursula. Bien qu'*un millionnaire* ne précise pas encore la valeur dans  $M$ , ce rôle prend une valeur dans  $N$ . Le pronom personnel *il* reprend cet élément de  $N$  qui est un SNC. Il en est de même pour (55).

- (55) Jean veut attraper un poisson pour *le* manger pour son dîner.

Dans cet énoncé l'action de *manger* ne s'établit que dans le monde où l'on présuppose que Jean a déjà attrapé un poisson. Ce monde est un espace dans lequel le poisson que Jean a attrapé existe, ce poisson (SNC) est repris par *il*.

- (56) Mon docteur vient d'agrandir son cabinet de réception. Elle avait trop de clients. (G. Kleiber, 1990)

A première vue, (56) semble être un contre-exemple de la thèse (44) : la marque du féminin du pronom ne peut provenir du rôle de l'antécédent. Mais cet emploi du pronom n'est possible que par la reconnaissance du référent préalable. On y doit supposer un antécédent linguistique [+humain, +féminin] pragmatiquement. L'énonciateur de (56) suppose que l'interlocuteur sait que son *docteur* est une femme et qu'il peut récupérer cet antécédent.

### 3.4.8. SN générique

Il n'est guère facile de définir avec précision la notion de généricité. Dans cette étude, je considère comme SN générique les SN qui ont les deux caractéristiques suivantes :

- (57) Ils ne se réfèrent pas à un membre particulier de la classe N.  
(58) Ils sont employés dans un énoncé qui décrit une propriété de

la classe N ou une propriété applicable à tous les membres de la classe N.

La caractéristique (57), à elle seule, n'est pas suffisante pour saisir le SN générique ; *le millionnaire* de la phrase (51), par exemple, ne se réfère pas à un membre particulier de la classe des millionnaires, mais ce SN n'est pas considéré comme générique. La caractéristique (58) est une condition suffisante, mais elle saisit le SN générique au travers de l'énoncé générique alors que (57) le saisit directement. Le SN générique et l'énoncé générique dépendent l'un de l'autre mutuellement : l'interprétation du SN générique amène celle de l'énoncé générique et vice-versa. Ces caractéristiques bilatérales de généricté rendent complexe le statut référentiel du SN générique.

De la caractéristique (57) on peut dire la chose suivante : Lorsque un SN générique est mis dans le même paradigme que des SN spécifiques, il est interprété comme SNI dénué de valeur.

(59) J'aime {(a) cette musique. (spécifique)/  
(b) la musique. (générique)}.

Comme le montre (41) et (59) dans le même paradigme se trouvent des SN spécifiques et des SN génériques. Lorsqu'il s'oppose à des SN spécifiques, un SN générique n'est qu'un rôle qui ne renvoie pas à une occurrence particulière (c'est-à-dire une valeur). Dans ces conditions, les SN génériques se comportent comme SNI et ne sont repris que par *ça*. En effet, derrière l'utilisation de *ça*, marqueur de SN générique, on trouve assez souvent un

énoncé interprétable comme description *hic et nunc*. Par exemple, l'énoncé *Un chien se défend*, proféré devant un chien qui se défend, sera interprété comme spécifique plutôt que générique. Mais la reprise de *ça* fait du SN *un chien* un SNI, et rend impossible l'interprétation spécifique. L'énoncé *Un chien, ça se défend* n'est donc interprétable que comme énoncé générique. En cas de description de l'état, il arrive à peu près la même chose :

(60)      Les filles, ça a du courage. (Maillard, 1987)

C'est un énoncé que Maillard a recueilli de la bouche d'une enseignante. *Les filles* dans la phrase de base *Les filles ont du courage* a la possibilité d'être comprises comme les filles de la classe. L'utilisation de *ça* rejette cette interprétation spécifique.

De la caractéristique (58) on peut dire la chose suivante : les SN génériques sont saisis par l'intermédiaire de l'énoncé générique. Autrement dit, l'interprétation de l'espace de la phrase précède celle des SN. Dans ces conditions, les SN génériques se comportent comme des SNC parce qu'ils possèdent en tant que valeur la classe elle-même ou un membre prototype de la classe. Considérons l'exemple (42). Dès la première phrase *un chat parvient à tomber de 6 m sur ses pattes*, l'interprétation générique s'établit. L'espace des phrases qui suivent est constitué de l'espace générique ainsi établi. Le chat prototype qui est introduit dans cet espace par le SN *un chat* est repris par *il* en tant que SNC. L'exemple (43) est encore suggestif. L'insertion de la phrase subordonnée *quand on l'attaque* met l'énoncé dans l'espace générique dans lequel un chien générique se comporte comme SNC.

Toutes ces considérations m'amènent à proposer la thèse suivante :

- (61) (Hypothèse complémentaire pour que la pronominalisation des SN génériques s'applique à la thèse (44))

Quand l'interprétation «espace de l'énoncé = espace générique» précède celle des SN, les SN génériques qui se trouvent dans cet énoncé se comportent comme SNC. Ils sont donc repris par le pronom personnel IL. Par contre, si l'interprétation de l'espace générique dépend de celle des SN génériques (dans beaucoup de cas les SN sont mis dans un énoncé interprétable comme description *hic et nunc*), l'utilisation de *ça* permet de rejeter l'interprétation du SNC, et amène ainsi indirectement l'interprétation de SN générique.

### 3.4.9. Conclusion

La thèse (44) explique le fonctionnement fondamental du pronom personnel IL et du pronom neutre CE. Puisqu'un SN se comporte, dans beaucoup de cas, comme un SNC, on peut dire que la reprise par IL est une reprise normale et non-marquée. Il n'est pas difficile de formuler le fonctionnement de ce pronom. Mais la reprise par CE, quant à elle, est une reprise complémentaire de celle par IL, d'où les emplois très divergents du pronom neutre. Il arrive parfois qu'on reprenne un SN en tant que SNI par CE pour la seule raison qu'on ne veut pas le reprendre comme SNC. En refusant de le reprendre par IL on ajoute une nuance particulière au référent. Pour (38), par exemple, la reprise du *président* par *ça* est, normalement, difficile, mais avec un sentiment de mépris, on pourrait dire :

(62) ?Oh, le président, ça change tous les trois mois !

Une nuance particulière du référent améliore cette reprise. Dans l'exemple (34)(b), si l'on ajoute une qualification subjective à l'attribut neutre un linguiste, on peut dire :

(63) En ce temps-là, son mari, (c')était un comptable, mais maintenant, c'est un vrai linguiste.

en désignant la même personne. C'est une phrase d'assignation comme (46), mais il est certain que l'attribut de nuance intensif contribue quelque peu au choix de cette construction. Lorsqu'il s'agit du pronom CE, outre cet emploi intensif, il reste encore des problèmes à résoudre, la différence entre *ce*, *ça* et *cela*, par exemple. Ces problèmes n'ont pas disparu.

### 3.5. Les pronoms démonstratifs *celui-ci* et *celui-là*

#### 3.5.1. Les problèmes à résoudre

Cette section a pour but de mettre au clair la relation entre les deux emplois du pronom traditionnellement classé comme démonstratif *celui-ci* par comparaison avec *celui-là* et d'éclaircir les particularités de ce pronom<sup>108)</sup>. Comme le montre la morphologie (CE (anaphore démonstrative) + LUI (anaphore définie) +*-ci* ou *-la* (expression déictique)) *celui-ci/-la* est un pronom pour à la fois l'anaphore démonstrative et l'anaphore définie.

<sup>108)</sup>Dans ce qui suit, je désigne indifféremment par *celui-ci* les pronoms *celui-ci*, *ceux-ci*, *celle-ci*, etc., et par *celui-là* indifféremment *celui-là*, *ceux-là*, *celle-là*, etc.

Corblin (1990) voit d'abord en *celui-ci/-là* ce qu'il appelle une «anaphore nominale», anaphore dans laquelle le terme anaphorisant ne reprend de son antécédent que la catégorie («rôle» en terme d'espaces mentaux) et prend le référent («valeur») qui lui est propre dans la situation d'énonciation. Un exemple typique de cette anaphore est fourni par les DSN (déterminant sans nom) :

- (64) Paul a déchiré *le livre bleu*. J'ai déchiré *le rouge*.

Le terme anaphorisant *le rouge*, qu'on peut paraphraser comme *le livre rouge*, reprend de son antécédent *le livre bleu* le rôle *livre*, mais il prend une valeur différente de celle de son antécédent. *Celui-ci/-là* dans son emploi situationnel s'analyse de la même façon :

- (65) À propos de stylo, je prends *celui-ci*.

- (66) «Je veux porter ce soir une autre robe. Viens. Tu vas choisir, pour moi.»

«*Celle-ci*, tu la portais le jour où papa a été décoré de la Légion d'honneur. --Non, pas *celle-ci*. --Et *celle-là*, tu te souviens ? Sylvie te l'avait volée. --Pas *celle-là*. --Alors, tiens la bleue. --Elle est démodée. --Alors, choisis. --Comment ai-je pu porter toutes ces robes ?»

(Navarre, cité par Veland 1996:391)

En (65) *celui-ci* correspond à *ce stylo-ci* et en (66) *celle-ci/-là* à *cette robe-ci/-là* mais chaque pronom a une valeur qui lui est propre.

Il existe cependant un emploi de *celui-ci/-là* qui n'appartient pas à l'anaphore nominale, et qu'on pourrait qualifier plutôt d'anaphore pronominale :

- (67) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si *ceux-ci* sont plus doux.

(Kleiber 1991:135)

En (67) *ceux-ci* reprend de son antécédent *les chats* non seulement le rôle mais aussi la valeur. En effet quand on remplace *ceux-ci* par *ces chats-ci* l'interprétation générique n'est plus possible et le sens n'est pas le même en (67) et en (68) :

- (68) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si *ces chats-ci* sont plus doux.

(Kleiber 1991:135)

Quatre questions se posent :

(A) Quel est le rapport entre le *celui-ci* de type (65) et le *celui-ci* de type (67) ?

(B) Pourquoi le *celui-ci* de type (67) ne s'appuie-t-il pas sur un contraste interne ?<sup>109</sup> En général, les démonstratifs marquent leur référent comme particulier dans une catégorie donnée et l'opposent aux autres membres de cette même catégorie. En revanche, les définis marquent un contraste avec les éléments d'une autre catégorie. Ainsi,

<sup>109</sup>Le terme «contraste interne», qui s'oppose à «contraste externe», est emprunté à Corblin (1983). Voir 3.3.

la table de comparaison de *ce N* et *le N* (p.206) Or, tout en étant démonstratif, *celui-ci* en (67) ne s'oppose pas aux autres chats mais aux chimpanzés (contraste externe). Compte tenu du fait que *celui-ci* en (65) et *ce N-ci* en (68), expressions parallèles à *celui-ci* en (67), s'appuient sur le contraste interne, le contraste externe est une particularité du type (67).

(C) Pourquoi *celui-là*, comme pronom référentiel, ne s'emploie-t-il pas seul ? *Celui-là* dans son emploi de reprise référentielle immédiate s'appuie toujours sur un contraste avec *celui-ci* :

(69) Les jeunes gens sont sans indulgence, parce qu'ils ne connaissent rien de la vie ni de ses difficultés. Le vieux critique est bon et doux, le jeune critique est implacable; *celui-ci* ne sait rien, *celui-là* sait tout.

(Balzac, *Le Lys dans la vallée*, in Discotext, mis en italiques par moi)

Employé tout seul, *celui-là* s'identifierait mal, et il est peu approprié dans le contexte (67) :

(70) ??Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si *ceux-là* sont moins doux.

Ce fait est d'autant plus paradoxal que dans le cas de la reprise par un nom, c'est plutôt *ce N-là* que *ce N-ci* qui reprend un élément dans le contexte immédiat. Voici des exemples attestés dans Discotext :

(71) Il ne leur manque absolument que le raisonnement sur la chose politique, et *ce manque-là* est plus que compensé par la grâce de leur ton et la parfaite justesse de leurs expressions.

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

(72) Voilà donc les lettres que je vais recevoir toute la vie!  
*Ces lettres-là* ne doivent changer que tous les vingt ans, suivant le genre d'occupation qui est à la mode.

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

(73) Oh ! Mon cher ami, quand certaines femmes trouvent du plaisir à nous déchirer le cœur, quand elles se sont promis d'y enfoncer un poignard et de le retourner dans la plaie, *ces femmes-là* sont adorables, elles aiment ou veulent être aimées! Un jour, elles nous récompenseront de nos douleurs, comme Dieu doit, dit-on, rémunérer nos bonnes œuvres...

(Balzac, *La Peau de chagrin*)

Dans ces trois exemples, *ce N-ci* (*ce manque-ci*, *ces lettres-ci*, *ces femmes-ci*) sont exclus.

(D) Quelles sont les conditions pour employer *celui-ci* comme pronom référentiel ? : le *celui-ci* de type (67) répond à plusieurs contraintes que Zribi-Hertz (1991) discute en détail<sup>110</sup>. Apparemment *celui-ci* ne peut pas anaphoriser un antécédent sujet :

---

<sup>110</sup>Les exemples (74) à (77) sont de Zribi-Hertz (1991)

- (74) \*Pierre est malade, mais *celui-ci* n'en sait rien.

Mais cette contrainte est à la fois trop forte et trop faible, parce qu'en (75) *celui-ci* reprend un sujet, et en (76) et en (77) *celui-ci* n'anaphorise pas un non-sujet.

- (75) Marie dit que Paul est malade, mais *celui-ci* n'en sait rien.
- (76) \*Il importe peu à Pierre de gagner ou de perdre : *celui-ci* est philosophe.
- (77) \*Cela inquiète beaucoup Pierre que Marie ne soit toujours pas rentrée : *celui-ci* est un anxieux.

À la suite de l'analyse d'exemples de ce genre, Zribi-Hertz propose l'hypothèse selon laquelle «*celui-ci* doit avoir un degré d'empathie plus élevé que celui de son antécédent» (p. 575) Le degré d'empathie est calculé par la prééminence : «Au sein d'une proposition (IP) non-enchâssée, l'argument nominal prééminent est marqué +E (foyer d'empathie). Tout argument nominal qui n'est pas +E est marqué -E.» (p. 578) Les critères de la prééminence sont les suivants :

- (78) Au sein d'une structure phrastique, A est prééminent par rapport à B :
- a. *hiérarchie structurale* :
- (i) si A c-commande B
- (ii) dans la construction *le B de A*, où A est

+humain

b. *hiérarchie sémantique* :

(i) si A est +humain et B, -humain

(ii) si A est +défini et B, -défini

c. *hiérarchie thématique* :

si A est  $\theta$  -dominant par rapport à B

(Agent > Expérienceur >...>Thème>...)

(Zribi-Hertz 1991:578)

Cependant il n'est pas toujours facile de comparer le degré d'empathie de *celui-ci* avec celui de son antécédent. Dans l'exemple suivant alors que *celui-ci* convient parfaitement, selon le critère que propose Zribi-Hertz il n'y a aucune différence de degré d'empathie entre *celui-ci* et son antécédent:

(79) Suppose maintenant que le silencieux soit supprimé, qu'il fasse partie de l'arme et qu'il se trouve à l'intérieur de *celle-ci* ?

(Simenon, cité par Veland 1996:373)

Il reste donc encore à reformuler les contraintes sur l'emploi de *celui-ci*.

Dans ce qui suit, j'aimerais répondre à ces quatre questions.

### 3.5.2. Les particules démonstratives *-ci/-là*

Le fonctionnement essentiel des démonstratifs consiste à pointer un segment de la réalité avec un geste d'ostension. Dans beaucoup de

langues naturelles, comme support à ce geste d'ostension des marques de distance et de la position du locuteur sont souvent attachées aux démonstratifs. En japonais, *ko-*, *so-*, *a-* correspondent respectivement à la position proximale, médiane et distale, en anglais *this*, *that* correspondant à la position proximale et distale. Les particules démonstratives françaises *-ci/-là* sont aussi considérées à l'origine comme marques de distance, mais de nos jours elles sont employées plutôt comme supports de contraste:

(80) *Ce livre-ci* est plus intéressant que *ce livre-là*.

L'énoncé (80) est possible même si le livre désigné par *ce livre-ci* se trouve plus loin que le livre désigné par *ce livre-là*.

Dans les exemples attestés de *ce N-ci*, l'effet de contraste est marqué; la plupart sont des expressions temporelles ou spatiales comme *ces temps-ci*, *cette heure-ci* et *ce pays-ci*. La particule *-ci* peut y être paraphrasée comme *où nous (les locuteurs) sommes*, la situation immédiate temporelle ou spatiale étant mise en relief par contraste avec d'autres temps et d'autres lieux. *Ce N-ci* désignant un objet particulier est très rare. Le seul exemple que j'en ai trouvé est le suivant :

(81) M Fléron fut flatté de l'effet qu'il produisait, et, sur un militaire encore ! Enfin, il demanda à Lucien ce qu'il pouvait y avoir pour son service ; mais ce mot fut lancé en grasseyant et d'un ton à se faire répondre une impertinence. L'embarras de Lucien était de ne pas rire au

nez du personnage. Par malheur, il vint à se rappeler un Monsieur Fléron député. *Cet être-ci* sera le digne fils ou neveu de ce M Fléron qui pleure de tendresse en parlant de nos dignes ministres.

(Stendhal

A noter que ce démonstratif apparaît en style indirect libre<sup>111</sup>; l'emploi est donc plutôt situationnel que contextuel : en effet, l'antécédent<sup>112</sup> de *cet être-ci*, dans le contexte, n'est pas le SN le plus proche (*un Monsieur Fléron député*), mais le plus lointain (*M. Fléron*). L'important est que par *ce N-ci*, Fléron est contrasté avec l'autre Fléron, député: si on enlève la mention *d'un Monsieur Fléron député*, pour désigner M. Fléron qui se trouve en face de Lucien, *cet être-là* conviendra mieux que *cet être-ci* dans cette position du monologue du héros. On constate assez souvent qu'un élément de contraste fourni explicitement améliore l'acceptabilité de *ce N-ci*, par exemple:<sup>113</sup>

- (82) J'ai rencontré un étudiant. \**Cet étudiant-ci* est très sympathique.
- (83) Les étudiants de maintenant sont assez méchants. Mais j'ai rencontré un étudiant, et *cet étudiant-ci* était très sympathique.

\*

<sup>111</sup>Ou même au style direct : notons que les temps verbaux sont le futur et le présent et que l'adjectif possessif *nos* est choisi du point de vue de Lucien.

<sup>112</sup>Au sens le plus large du terme, c'est-à-dire le SN qui précède *cet être-ci* et qui désigne le même référent que ce mot.

<sup>113</sup>Parmi mes informateurs il y en a qui n'admettent pas l'exemple (83), mais considèrent que (83) est meilleur que (82).

Quant à *ce N-là*, les exemples comme *ce temps-là* sont les plus nombreux, mais comme je l'ai indiqué dans la section précédente, on rencontre parfois des exemples de reprise immédiate. A la différence de *ce N-ci*, *ce N-là* de (71), (72) et (73) ne s'oppose pas à d'autres référents particuliers, mais aux autres membres latents de la même catégorie. La particule *-là* n'apporte alors qu'un renforcement du sens démonstratif attaché à *ce N*. Compte tenu du fait que la marque proximale est plus marquée que la marque distale, il est normal que l'effet de contraste soit plus fort dans le cas de la marque proximale que dans celui de la marque distale. Enfin, la particule *-ci* ne s'emploie qu'avec un élément de contraste.

### 3.5.3. Transition entre l'anaphore nominale et l'anaphore pronominale

Les raisons pour lesquelles on peut soutenir que l'anaphore nominale est l'emploi prototypique de *celui-ci* sont les suivantes:

1°) *Celui-ci* est une des variantes de l'expression *celui + modifieur*. Outre les particules démonstratives *-ci/-là*, *celui* peut être suivi d'un syntagme prépositionnel (*de + SN*) ou d'une proposition (*que + P*) :<sup>114)</sup>

- (84) Les paysages d'Europe sont plus variés que *ceux* d'Asie.
- (85) Ses arguments et *ceux*, encore plus convaincants, que tu as invoqués.

---

<sup>114)</sup>Les exemples (84) et (85) sont tirés du *Robert*.

Dans ces deux derniers cas, seul l'anaphore nominale est possible. Je considère ainsi l'anaphore nominale comme l'emploi fondamental du pronom *celui*.

2°) Le pronom *celui* dans la structure *celui* + *modifieur* peut en général être paraphrasé comme *le N* (= nom de la catégorie anaphorisée) par exemple, *ceux* peut être paraphrasé en (84) comme *les paysages* et en (85) comme *les arguments*. D'autre part la particule *-ci* peut être paraphrasée comme la proposition relative *qui se trouve près du locuteur* : *ce livre-ci = le livre qui se trouve près du locuteur*. Cette double paraphrase s'applique sans modification à *celui* de type (65) : en (65) *celui-ci = le livre qui se trouve devant* (=près de) *moi* (=le locuteur). Cependant, elle ne s'applique pas à *celui* de type (67) : en (67) *ceux ≠ les chimpanzés qui se trouvent près du locuteur*.

3°) Dans l'anaphore nominale, la valeur de *celui-ci*, indépendante de son antécédent, s'extract normalement de la situation immédiate. Elle est de nature situationnelle. En revanche, étant donné que, dans l'anaphore pronominale, non seulement le rôle mais aussi la valeur est héritée de l'antécédent (c'est-à-dire d'un élément du discours), cette anaphore est de nature contextuelle. Or, le mécanisme démonstratif fonctionne, tout d'abord, dans la situation immédiate, le sens démonstratif étant étroitement lié avec un geste d'ostension et ce geste ne se manifestant que dans la situation immédiate. Même si le démonstratif a des emplois contextuels, ils sont considérés comme dérivés. Enfin, tant que *celui-ci* est un démonstratif, son emploi d'anaphore pronominale est dérivé de celui d'anaphore nominale.

Il s'agit maintenant d'éclairer la dérivation de l'anaphore nomi-

nale à l'anaphore pronominale. Il est assez connu que dans l'anaphore nominale, s'il n'y a pas d'antécédent déterminable par le contexte, l'interprétation par défaut est qu'il s'agit d'êtres humains :

- (86) *Les très grands méprisent les plus petits, les forts les faibles.*

(Corblin 1990:233)

*Celui* se comporte de la même façon :

- (87) *Ceux qui pieusement sont morts... (Hugo, in le Robert)*

*Celui-ci* peut également anaphoriser un DSN interprété comme mentionnant des humains par défaut :<sup>115)</sup>

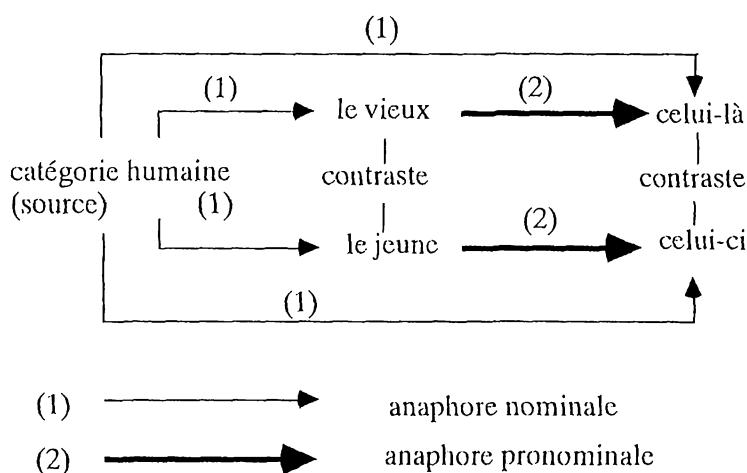
- (88) Les jeunes gens sont sans indulgence, parce qu'ils ne connaissent rien de la vie ni de ses difficultés. Le vieux est bon et doux, le jeune est implacable; *celui-ci* ne sait rien, *celui-là* sait tout.

Cet exemple illustre la transition entre l'anaphore nominale et l'anaphore pronominale. En (88), il existe une chaîne anaphorique<sup>116)</sup> in-

<sup>115)</sup>(88) est construit à partir de l'exemple attesté (69) de Balzac. Le remplacement de *vieux critique* par *vieux* et de *jeune critique* par *jeune* donne une phrase parfaitement acceptable.

<sup>116)</sup>La chaîne anaphorique est définie comme «une séquence d'expressions singulières apparaissant dans un contexte telles que si l'une de ces expressions réfère à quelque chose, toutes les autres y réfèrent également» (Corblin 1996:151).

terconnectée ; la source de la chaîne est une catégorie humaine interprétée par défaut, les deux DSN *le vieux* et *le jeune* anaphorisent cette source par anaphore nominale, *celui-ci* et *celui-là* reprennent à leur tour le rôle de la source de la chaîne par anaphore nominale, mais ils prennent comme valeur *le vieux* et *le jeune*. La relation d'anaphore pronominale s'établit alors entre *celui-ci/-là* et *le jeune/le vieux*. Cette chaîne anaphorique est illustrée de la façon suivante :



Le contraste entre *le vieux* et *le jeune*, c'est-à-dire entre *celui-là* et *celui-ci*, est à la fois interne et externe. Il est interne au niveau de la source de l'anaphore nominale ; *le vieux* et *le jeune* sont des sous-catégories de la catégorie *humain*. Il est externe quand on considère *le vieux* et *le jeune* comme des catégories indépendantes.

Il est à noter encore qu'on admet ici un glissement de la situation d'énonciation. Le domaine dans lequel les locuteurs cherchent le référent d'un démonstratif est en principe la situation immédiate d'énonciation. Normalement, comme le montre l'emploi contextuel

de *ce N*, l'objet mentionné par la langue est assez souvent saisi comme l'un des constituants de la situation. Cependant, dans le cas des SN *ce N-ci* et *ce N-là*, et surtout pour *ce N-ci*, l'élargissement de la situation d'énonciation reste très limité (voir 3.5.2). C'est sans doute un contraste assez fort à l'intérieur de la catégorie *humain* comme en (88), qui permet l'élargissement du domaine dans lequel on cherche le référent de *celui-ci*.

La même analyse peut s'appliquer à l'exemple suivant :

- (89) En ce qui concerne l'amour, il n'y a que deux sortes de garçons, les pessimistes et les optimistes : *ceux-ci* pensent toujours que les filles sont amoureuses d'eux, *ceux-là* ont trop peur de leur réaction pour leur adresser la parole.

Dans cet exemple, il est possible de considérer que *ceux-ci* reprend, par anaphore nominale, le rôle *garçons* et renvoie comme valeur *les optimistes*. Cependant comme *pessimistes* et *optimistes* peuvent être considérés comme noms plutôt que comme adjectifs, l'analyse pronominale, consistant à dire que *ceux-ci* anaphorise le rôle et la valeur de *les optimistes*, est plus simple.

Il est aussi difficile de voir une anaphore nominale dans l'exemple suivant :

- (90) Démocrite et Héraclite étaient de nature bien différente: *celui-ci* pleurait toujours, *celui-là* riait sans cesse.  
(Grevisse, cité par Zribi-Hertz 1991:570)

On n'y trouve pas de candidat particulier à l'anaphore nominale, alors que l'anaphore pronominale est évidente. S'il reste une petite possibilité d'anaphore nominale en (90), c'est que le rôle des noms propres n'est pas clair et qu'il est peut-être interprété comme *humain* par défaut<sup>117)</sup>.

Dans l'exemple suivant, le contraste externe est rendu évident par la morphologie : *celles-ci* ne s'opposent pas à *celles-là*, mais à *ceux-là* dont le genre est différent :

- (31) Les écoliers sont secrètement occupés de ce qui préoccupe aussi les demoiselles dans leurs pensionnats; quoi qu'on fasse, *celles-ci* parleront toujours de l'amant, et *ceux-là* de la femme.

(Balzac in Discotext)

L'anaphore pronominale s'étend aux catégories non animées; voici un exemple dans lequel le contraste se fait entre les catégories dont le genre est différent :

- (92) Pour elle, cette époque était révolue. Et du même coup toutes les époques dont on espère qu'elles vont apporter un sens à la vie. Un sens ou une consolation. Ni *celui-là* ni *celle-ci* n'étaient plus à la portée de Marie-Jeanne.

<sup>117)</sup>Je n'admet pas moi-même cette analyse. Comme je l'ai dit au chapitre 2 je crois que même un nom propre a le rôle qui lui est propre.

(Gerber, cité par Veland 1996:394)

Passons à la dernière étape de l'anaphore pronominale par *celui-ci*; dans ce dernier type d'exemple, *celui-là* est remplacé, en tant qu'objet de contraste, par un élément discursif saillant :

- (93) L'entrepreneur est le dernier rempart de ses employés.  
*Ceux-ci* lui demandent en retour d'avoir un certain charisme.

(*Le Nouvel Observateur*, cité par Zribi-Hertz : 574)

En (93), *l'entrepreneur*, sujet de la première phrase, est plus saillant que *ses employés*. *Celui-ci*, qui anaphorise l'élément le plus proche, s'oppose à *l'entrepreneur*.

### 3.5.4. Solutions proposées

J'en viens à répondre aux questions posées dans 3.5.1.

#### (A) Rapport de l'anaphore pronominale avec l'anaphore nominale:

L'une de mes hypothèses est qu'il existe une continuité d'emploi entre l'anaphore nominale et l'anaphore pronominale. Ces deux anaphores apparemment distinctes sont reliées par le biais de l'anaphore des catégories humaines. L'état de transition est illustré dans l'exemple (88). Les exemples (88) à (93) illustrent les étapes d'un élargissement de l'anaphore nominale vers l'anaphore pronominale.

#### (B) Contraste externe dans un démonstratif:

Comme je l'ai expliqué dans la section 3.5.3., le contraste interne dans une catégorie supérieure est réinterprété comme contraste externe dans ses sous-catégories. L'anaphore nominale des éléments humains prend comme rôle la catégorie *humain*, par défaut. Cette catégorie sert de catégorie supérieure aux objets de l'anaphore pronominale, et le contraste entre ceux-ci devient externe.

**(C) Raison pour laquelle *celui-là* employé tout seul est exclu dans l'anaphore pronominale :**

Le contraste entre *celui-ci* et *celui-là* (ou un élément discursif saillant) joue un rôle central dans l'anaphore pronominale. Comme je l'ai signalé dans la section 3.5.2., *celui-là* employé tout seul ne crée pas l'effet de contraste qui permette une anaphore pronominale.

**(D) Conditions de la reprise pronominale par *celui-ci*:**

Il est maintenant évident que l'effet de contraste est crucial. Les conditions pour l'anaphore se réduisent aux conditions de contraste. On peut dire la chose suivante :

- (94) Soient les syntagmes nominaux A et B, dans un contexte [....A...B...*celui-ci*]. *Celui-ci* anaphorise B si et seulement si on ressent un effet de contraste entre A et *celui-ci*.

\*

Pour ce contraste, plusieurs facteurs interviennent, parmi lesquels les deux suivants :

- (95) Plus A est prééminent par rapport à B, plus on ressent

ce contraste.

- (96) Plus *celui-ci* est saillant, plus on ressent ce contraste.

A propos de la «prééminence» les critères de Zribi-Hertz (78) sont valables. Quant à la saillance de *celui-ci*, des facteurs de prééminence identiques interviennent, mais il ne s'agit pas de comparaison. Tout ce que j'ai constaté dans les exemples, c'est que *celui-ci* en position de sujet est plus apte à l'anaphore pronominale que dans une autre position.

Zribi-Hertz a probablement trop simplifié les deux facteurs (95) et (96). Il est vrai que (95) exige que B ait un degré de saillance moindre, et que (96) requiert que *celui-ci* ait un plus haut degré de saillance. Cependant la différence de degré de saillance entre B (antécédent) et *celui-ci* n'est pas un facteur en soi ; ce n'est qu'une conséquence de (95) et (96) pris ensemble. Il ne faut pas oublier le rôle important de l'élément A (objet de contraste)<sup>118</sup>. Par ailleurs, alors que (95) est une condition nécessaire et fondamentale, (96) ne joue qu'un rôle secondaire. Voyons les exemples de base sur lesquels se fonde la réflexion de Zribi-Hertz :

- (97) a. Le mari de Marie est parti mais celle-ci ne le sait pas encore.  
b. \*Le mari de Marie est généralement assis en face de celle-ci.

<sup>118</sup>Dans l'analyse de Zribi-Hertz, le rôle de A est aussi pris en compte, mais indirectement. A cause de la prééminence de A par rapport à B, B est marqué - E (moins empathic), et contribue ainsi à rendre supérieure l'empathic de *celui-ci*.

- c. ?Le mari de la maîtresse de maison est généralement assis en face de celle-ci.  
(Zribi-Hertz 1991:571)

En (97), la différence entre (a) et (b) est expliquée par (96) et celle entre (b) et (c) par (95). On notera pourtant que toutes les phrases de (97) se conforment à la structure discursive formulée en (94) et que l'élément A (*le mari*) c-commande B (*Marie* ou *la maîtresse de maison*). La condition (95) est satisfaite au moins partiellement.

Tant que la condition (95) est suffisante, comme le montre (79), *celui-ci* se trouve même après une préposition. Dans l'exemple suivant, le calcul de l'empathie est compliqué :

- (98) (...) Samedi, Mme Blanc, que j'avais laissée sous la surveillance d'un inspecteur, s'est arrangée pour semer *celui-ci* en pénétrant dans un magasin à double issue...  
(...). (Simenon, cité par Veland 1996: 379)

Selon le critère de Zribi-Hertz, il faut décider de la prééminence entre *la surveillance* et *un inspecteur*, mais cela n'est pas facile, car *la surveillance* c-commande *un inspecteur*, mais *un inspecteur* est +humain alors que *la surveillance* est -humain. Selon ma proposition, la prééminence est à décider entre *Mme Blanc* et *un inspecteur*, et il est évident que *Mme Blanc* est suffisamment prééminent ; dans ces conditions le contraste entre *Mme Blanc* et *celui-ci* s'établit, et l'anaphore pronominale est possible.

Par ailleurs la contrainte proposée par Zribi-Hertz n'explique pas clairement l'inacceptabilité de (76) : il est certain que selon les critères (78) il n'y a aucune différence de degré d'empathie entre *Pierre* et *celui-ci*, mais puisque *celui-ci* est en position de sujet et que *Pierre* est en position d'objet, il est possible d'analyser que *celui-ci* a un degré d'empathie plus élevé que *Pierre*. Selon l'hypothèse que j'ai proposée, les exemples (74) (76) et (77) sont exclus parce qu'ils ne satisfont pas à la condition de base (94) ; il leur manque l'élément A (objet de contraste de *celui-ci*). Enfin, la solution se réduit à (94). En considérant les deux facteurs (95) et (96), on peut prédire jusqu'à un certain point la possibilité d'une anaphore pronominale par *celui-ci*.

## Chapitre 4 : Deixis en japonais

### 4.1.. Introduction

En japonais les paradigmes dits *ko*, *so*, *a*, *do* composent le système des démonstratifs et interrogatifs indéfinis. Ce système est construit à partir des morphèmes de base *ko-*, *so-*, *a-* pour les démonstratifs et *do-* pour les interrogatifs/indéfinis. Chacune de ces bases reçoit les mêmes suffixes qui leur assignent différents statuts syntaxiques et sémantiques. Par exemple, *-re* se joint à chacune de ces bases pour former des pronoms: *kore*, ceci/celui-ci; *sore*, cela/celui-là; *are*, cela/celui-là; *dore*, lequel?/n'importe lequel/aucun (selon le contexte)<sup>119</sup>, et *-no* pour former des déterminants nominaux: *kono N*, ce N; *sono N*, ce N-là; *ano N*, le N qui est là-bas<sup>120</sup>. Voici le tableau synoptique du système des démonstratifs/indéfinis que propose Tamba (1992) et qui, à mon avis, a bien classé ce système.

<sup>119</sup>J'adopte ici la glossé de Tamba (1992).

<sup>120</sup>J'adopte cette fois la glossé de Mori (1972)

suffixe	statut grammatical	Relation sémantique	<i>KO</i>	<i>SO</i>	<i>A</i>	<i>DO</i>
<i>-ko</i>	nominal	locatif	<i>koko</i> , ici	<i>soko</i> , là	<i>asoko</i> , là-bas	<i>doko?</i> où?
<i>-chi</i>	nominal	directionnel	<i>kochi</i> , par ici	<i>sochi</i> , par là	<i>achi</i> , par là	<i>dochi?</i>
<i>-re</i>	nominal	chooses	<i>kore</i> , ceci	<i>sore</i> , cela	<i>are</i> , cela	<i>dore?</i> lequel?
<i>-tsu</i>	nominal	animés	<i>koitsu</i> , lui	<i>soitsu</i> , lui	<i>aitsu</i> , lui	<i>doitsu?</i> qui?
<i>-no</i>	déterminant nominal	détermi-nation	<i>kono</i> , ce..ci	<i>sono</i> , ce..ci	<i>ano</i> , le la	<i>dono?</i> quel?
<i>-nna(ni)</i>	déterminant nominal	qualitatif quantitatif	<i>konna(ni)</i> tel(lement)	<i>sonna(ni)</i> tel(lement)	<i>anna(ni)</i> tel(lement)	<i>donna(ni)?</i> combien?
<i>-ô(iu)</i>	déterminant nom/verbe	manière, nature	<i>kô(iu)</i> , ainsi, (tel)	<i>sô(iu)</i> , ainsi, (tel)	<i>â(iu)</i> , ainsi tel	<i>dô(iu)?</i> quelle sorte de ?

TABLEAU 1, d'après I. Tamba (1992) avec quelques modifications

La distinction des paradigmes démonstratifs est un des grands sujets de la linguistique japonaise auquel beaucoup d'études ont été consacrées. C'est Kinsui et Takubo (1990) qui ont ouvert une nouvelle orientation sur le problème des démonstratifs japonais en se fondant sur la théorie qu'ils appellent «représentation du discours». Cette théorie doit beaucoup à la théorie des espaces mentaux de Fauconnier, et elle a, en ce sens, une base commune avec mes études. Dans ce chapitre j'aimerais avancer l'analyse des démonstratifs japonais en la fondant toujours sur la théorie des espaces mentaux, et surtout sous l'angle d'études contrastives avec le système français.

Ce qui est le plus remarquable, c'est qu'en japonais chaque démonstratif a un sens déictique plus des traits d'éloignement tandis qu'en français à part l'opposition *-ci/là* le démonstratif ne contient pas

de traits d'éloignement. J'aimerais tout d'abord formuler la particularité de chaque paradigme japonais, puis comparer leur équivalent français, et enfin essayer d'en extraire des principes universaux sur la deixis, et en particulier, sur la deixis dans chaque langue. La question est de savoir comment généraliser le sens déictique sur le plan de la linguistique générale, quelle est la fonction du trait d'éloignement, et quels sont les rôles des contextes dans les énoncés.

#### 4.2. Emploi situationnel

En emploi situationnel, le domaine dans lequel le locuteur cherche le référent ne se délimite que spatialement. Le premier critère proposé traditionnellement est le critère de «distance du locuteur» selon lequel *ko*-, *so*-, *a*- ont les traits distinctifs de proximité, de distance moyenne et d'éloignement; chaque domaine est illustré comme sur le schéma 1. Le deuxième critère, comme sur le schéma proposé par Sakuma (1931), est le critère d'«aires personnelles» selon lequel *ko*-, *so*-, *a*- correspondent respectivement à l'«aire auto-centrée du locuteur» et à l'«aire opposée de l'interlocuteur» et l'«aire hors interlocuteur» comme c'est illustré sur le schéma 2.

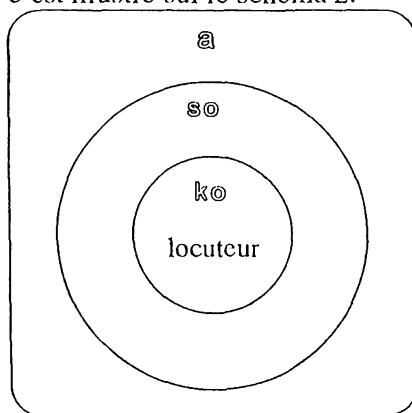


schéma 1

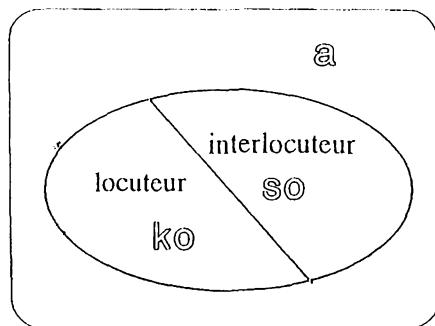


schéma 2

Sakuma (1931) est le premier qui a essayé de formuler systématiquement les trois paradigmes de *ko*-, *so*-, *a*- et c'est d'ailleurs lui qui les a nommés comme tels. Le critère d'«aires personnelles» a été longtemps la thèse dominante pour la distinction de ces paradigmes. Ses successeurs n'en ont proposé que des modifications. Par exemple, à la suite d'une discussion avec Miyata (locuteur de Tokyo) qui s'appuie toujours sur le schéma de Sakuma, Hattori (1968) a proposé deux schémas différents: le dialecte de Tokyo (schéma 3) correspond au schéma de Sakuma alors que le dialecte de Kameyama (schéma 4), ville natale de Hattori qui se trouve à 60 km à l'est de Kyoto, s'en échappe.

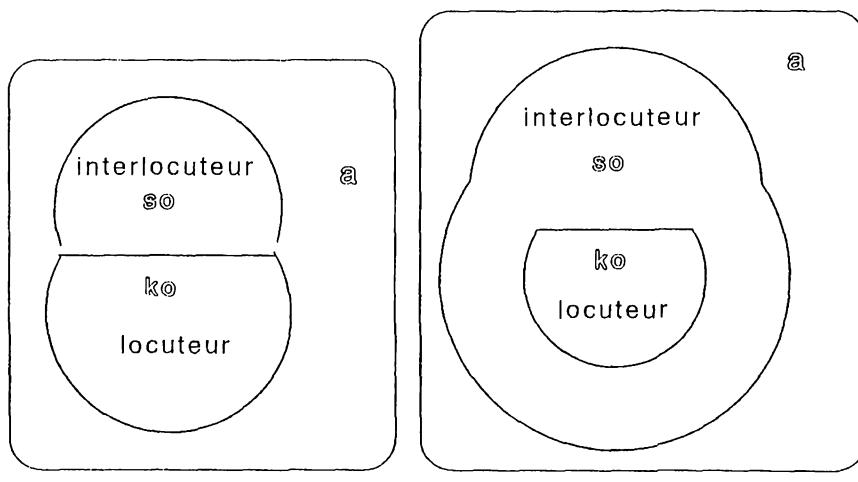


schéma 3

(dialecte de Tokyo)

schéma 4

(dialecte de Kameyama)

schémas de Hattori (1968) avec quelque modification

Cependant Sakata (1971) a montré qu'il ne s'agit pas de dialectes: elle cite dans son corpus littéraire du japonais standard plusieurs exemples

attestés de *so-* qui correspondent au schéma 4. Enfin Takahashi & Suzuki (1982) ont mené une expérience systématique de dialecte de Tokyo et ils ont obtenu le schéma 5 qui est considéré comme le schéma le plus fiable en ce qui concerne le japonais standard.

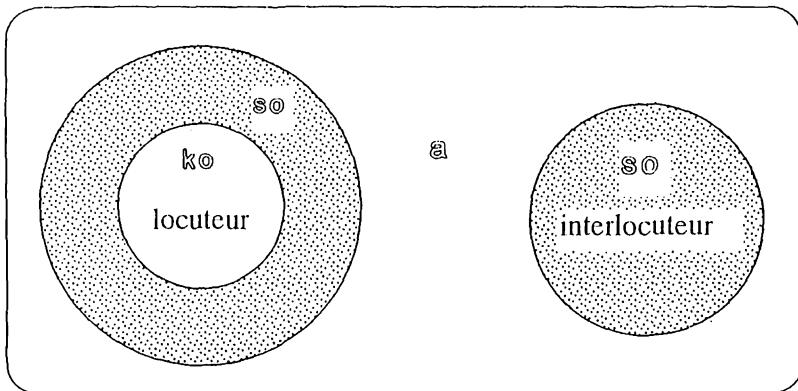


schéma 5

Pour l'emploi situationnel de *ko-*, *so-*, *a-*, je n'ai rien à ajouter au schéma 5, mais il me reste encore le problème de savoir comment interpréter ce schéma. Apparemment, comme le disent Takahashi & Suzuki (1982) et Kinsui et Takubo (1992), le critère de «distance» et le critère d'«aires personnelles» co-existent. Cependant j'aimerais plutôt intégrer le second critère dans le premier et saisir le phénomène par un simple critère de «distance psychologique du locuteur». C'est-à-dire, l'aire opposée de l'interlocuteur pouvant être considérée comme le domaine de la distance psychologiquement médiane du locuteur, je peux dire comme règle intégrante que la distinction des trois paradigmes dépend de la distance psychologique du locuteur. Il y a trois arguments pour cette interprétation. Tout d'abord, si l'interlocuteur est physiquement proche du locuteur, le schéma 5 se réduit au schéma 6,

ce qui montre que l'«aire opposée de l'interlocuteur» est un domaine supplémentaire.

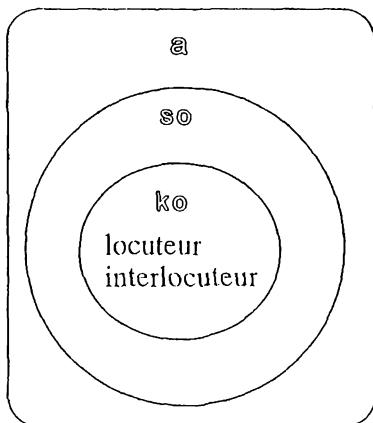


schéma 6

Ensuite, les trois paradigmes *ko*-, *so*-, *a*- sont employés aussi dans le texte écrit, où il est très difficile de délimiter l'aire de l'interlocuteur. Et enfin, sous l'angle de la linguistique contrastive, on peut dire que les démonstratifs français mis à part, des traits d'éloignement sont plus ou moins universellement attachés aux démonstratifs employés aussi bien dans le texte que dans la situation immédiate. Il vaut mieux expliquer la distinction en se fondant principalement sur le critère de distance du locuteur. La position de l'interlocuteur est souvent interprétée comme éloignée ou médiane du locuteur. En effet, un objet situé dans le domaine de l'interlocuteur est désigné en anglais par le trait *lointain*, et en latin par le trait *médian*:

- (1) If gangrene sets in, you'll lose (your/that) nose.  
(Lakoff, 1974:350)

- (2)      *Quam diu etiam furor iste tuus nos eludet ?*  
(How much longer will that madness of yours mock us ?)  
(*ibid.*)

Il est certain, comme le disent (Kinsui & Takubo (1992), que de réduire l'aire de l'interlocuteur à la position médiane du locuteur n'est pas toujours facile parce que la position de l'interlocuteur indiqué par *so-* se trouve plus loin que le domaine de *a-*. Cependant, il ne s'agit pas de la distance réelle spatiale mais de la distance psychologique du locuteur. Il n'est pas du tout étonnant que le locuteur se sente être plus proche de l'objet auquel l'interlocuteur a un accès que de l'objet qui se trouve spatialement proche mais hors du contrôle des locuteurs. La distance réelle spatiale n'est qu'un des facteurs qui décide de la distance psychologique du locuteur, et il me semble très naturel de faire prédominer la seconde distance sur la première, car je cherche un principe général qui explique non seulement l'emploi situationnel mais aussi l'emploi textuel des démonstratifs japonais.

#### **4.3. Emploi textuel**

La question est donc de savoir comment concrétiser les traits d'éloignement dans le texte. Je dois tout d'abord dire que le trait d'éloignement japonais ne concerne pas la position linéaire de l'apparition. Voici deux tableaux d'Oono (1977) qui analyse *ko-*, *so-* et leurs antécédents à partir de 571 exemples recueillis dans 5 articles scientifiques.

Nombre de points.	0	1	2	3-5	total
<i>ko-</i>	34	182	27	10	253
<i>so-</i>	204	110	3	1	318
total	238	292	30	11	571

TABLEAU 2 d'après Oono (1977)

La distance entre les paradigmes *ko-*, *so-* et leur antécédent

	0 (i) dans le même S	0 (ii) hors de la frontière du S	total
<i>kore</i> (pronom)	0	21	21
<i>ko-</i> (déterminant)	0	11	11
<i>sore</i> (pronom)	20	49	69
<i>so-</i> (déterminant)	52	72	123

TABLEAU 3 d'après Oono (1978) avec quelques modifications

le contenu de la distance dans la même phrase

Oono compte le nombre de points qui se trouvent entre *ko-*, *so-* et leur antécédent, c'est-à-dire la distance en nombre de phrases. Dans le tableau 2 il apparaît que la distance moyenne pour *ko-* est 1,063, alors que pour *so-* elle n'est que 0,377. De plus, parmi la catégorie 0 (dans la même phrase), tous les exemples de *ko-* (pronom et déterminant) ont leur antécédent hors de la frontière du S (phrase enchaînée) tandis que *so-* peut avoir un antécédent dans le même S (tableau 3). Elle en conclut que l'antécédent de *ko-* se trouve plus loin que celui de *so-*. Comment peut-on expliquer ce résultat apparemment contradictoire avec les traits d'éloignement de *ko-* et de *so-* ?

Le phénomène est intéressant d'autant plus qu'en latin, en français et en anglais le trait d'éloignement des démonstratifs reflète la position d'apparition:

- (3) Melior est certa pax quam sperata victoria; *haec* in tua, *illa* in deorum manu est. (*Grammaire latine*)  
(Mieux vaut une paix assurée qu'une victoire en espérance, *celle-ci* est dans ta (main), *celle-là* est dans la main des dieux.)
- (4) Deux sortes de gens fleurissent dans les cours, et y dominent dans divers temps, les libertins et les hypocrites : *ceux-là* gaiement, ouvertement (...) *ceux-ci* finement, par des artifices.  
(La Bruyère, in *Robert*)
- (5) Work and play are both necessary to health; *this* gives us rest, and *that* gives us energy.  
(*Kenkyusha's New English-Japanese dictionary*)

En japonais il n'y a pas de tel emploi des démonstratifs. Le trait d'éloignement se concrétise de façon tout à fait différente dans ces trois langues.

Il existe aussi un problème avec le paradigme *a-*, qui a des caractéristiques très particulières en tant que démonstratif<sup>121</sup>. Tout d'abord ce paradigme apparaît le plus souvent dans le monologue et le dialogue et très rarement dans le récit. Dans le corpus du langage scientifique de Oono (1977) alors qu'il y a 571 exemples de *ko-*, *so-*, il n'y a aucun exemple de

<sup>121</sup> Outre Kuno (1973), Kuroda (1985), rédigés dans des langues européennes, beaucoup d'articles en japonais ont été consacré à ce problème, entre autres Mikami (1960), Shouo (1981), Kinsui & Takubo (1990), et Haruki (1991).

a-. Il faut expliquer cette valeur stylistique de ce paradigme.

Ensuite, contrairement à ce que l'on pense, *a-* n'a le plus souvent pas d'antécédent, bien qu'il soit déictique et employé textuellement. Même si son référent est mentionné préalablement, la relation anaphorique n'est pas directe. Pourquoi ce démonstratif ne peut-il avoir d'antécédent dans le texte ? C'est le deuxième problème de *a-*.

Il y a enfin un problème de connaissances communes : lorsqu'il s'agit de son emploi textuel<sup>122</sup>, *ano N* (la forme déterminant de *a- + Nom*, un des équivalents de *ce N*) connote une connaissance préalable chez l'interlocuteur de l'objet désigné. Cette caractéristique est relevée par Kuno (1993) et a entraîné beaucoup de discussions. Voici les exemples déjà classiques de Kuno :

(6) A-1: *Kinoo Yamada toiu hito-ni aimashi-ta. {sono / \*ano} hito, michi-ni mayotte-ita node tasukete-agemashi-ta.*

(Hier, j'ai rencontré un monsieur qui s'appelle Yamada.

Comme {sono / \*ano} personne était perdue, je l'ai aidée.)

B-1: *{Sono / \*ano} hito, hige-o hayasi-ta*  
age moyen individu n'est-ce pas  
*chunen-no hito desho ?*

({sono / \*ano} personne, c'est un homme barbu d'âge moyen, n'est-ce pas ?)

A-2: *Hai, <sup>oui</sup> <sub>c'est ça</sub> soo-desu.*

(Oui, c'est ça)

<sup>122</sup> L'emploi textuel s'oppose aux emplois situationnels où le locuteur montre un objet extra-linguistique par un geste d'ostension. L'emploi textuel des expressions déictiques peut être considéré, selon moi, comme une extension des emplois situationnels.

B-2: {<sup>ce</sup>*Sono* / <sup>ce</sup>*ano*} <sup>individu</sup> <sup>si</sup> <sup>je</sup> <sup>aussi</sup> <sup>connaitre-HON</sup>  
<sup>je</sup> <sup>aussi</sup> {<sup>ce</sup>*solo* / <sup>ce</sup>*ano*} <sup>individu</sup> <sup>aidier-HON-PASSÉ</sup> <sup>faire</sup>  
<sup>exister-HON</sup>  
*Watashi mo hito-o tasukete-age-ta koto*  
*-ga arima-su.*

({*solo* / *ano*} personne, je la connais, moi aussi. Je l'ai aidée une fois, moi aussi.)

(Kuno, 1973)

En (6)(A-1) le locuteur A ne sait pas préalablement si B connaît ce monsieur appelé Yamada, et pour en parler, il ne peut pas utiliser *ano hito*, qui exige de l'interlocuteur aussi bien que du locuteur la connaissance préalable de cette personne. En (6)(B-1) B ne le reconnaît pas encore et il est obligé de continuer le discours en employant *solo*. Mais à la suite de la réponse (A-2), B sait qu'il s'agit d'une personne qu'il connaît. Dès lors, il peut employer *ano* aussi bien que *solo*, lequel, selon Kuno, est toujours possible lorsqu'il reste encore en B le sentiment qu'il ne connaît pas suffisamment ce personnage. L'exemple (6) illustre bien l'hypothèse de Kuno selon laquelle le paradigme *a-* a la connotation que l'objet désigné est préalablement connu de l'interlocuteur aussi bien que du locuteur. J'ajoute encore un exemple attesté<sup>123</sup> où cet effet est encore plus frappant :

(7) (Une fois entrés en possession de leur nouvelle maison, la moitié d'un mois s'écoula bien vite, mais Sôsuke n'avait pas soufflé mot à son oncle de la question de la propriété, qui

<sup>123</sup>Dans ce qui suit, j'utilise comme corpus deux œuvres de la littérature japonaise : Sôsuke «Mon» (La porte), Ogai «Gan» (L'oie sauvage) et leurs traductions publiées. Les chiffres que j'ai mis à la fin de citation montrent respectivement la page de la traduction et le numéro de phrase de l'œuvre originale.

lui tenait tant à cœur lorsqu'ils étaient encore en province.

Oyone demanda un jour à son mari :

— *Anata, ano koto-o ojisan-ni osshatte ?*

(Tu as déjà parlé de **cette histoire** à ton oncle ?)

(Sôseki, *La porte* 39:703)

Le contenu de *ano koto* n'est pas énoncé dans la parole d'Oyone, mais l'interlocuteur sait de quoi il s'agit, du moins Oyone traite-t-elle ce contenu comme étant connu. La traduction montre qu'en français il en va de même: *cette histoire* a exactement le même effet.

Mais cette connaissance commune n'est ressentie que dans le dialogue: dans leur emploi situationnel, il n'y a aucune différence entre *ano N* et *kono N* en ce qui concerne la connaissance préalable, et dans le monologue, le rôle de l'interlocuteur n'existe évidemment pas. De plus, Kuroda (1979) donne un exemple de dialogue où *ano N* est plus naturel que *sono N* même si l'objet n'est pas connu de l'interlocuteur :

- (8) *Kyou, Kanda de kaji-ga at-ta-yo. Ano kaji-no koto dakara  
gens beaucoup aussi mourir-PASSÉ que penser-APP  
hito-ga nannin mo shin-da to omou-yo.* (Aujourd'hui, il y a eu un incendie à Kanda. Parce qu'il s'agit de **cet incendie** (= un aussi grand incendie), je crois qu'il y a beaucoup de morts.)

Kuroda (1979: 55)

Dans ce qui suit, je vais essayer de mettre au clair la distinction entre les paradigmes *ko-*, *so-*, *a-*, et, ce faisant, j'aimerais expliquer

pourquoi la position d'apparition de *ko-*, *so-* est l'inverse de leurs traits d'éloignement, pourquoi *a-* s'emploie peu dans le récit, et pourquoi le référent de *a-* doit être connu préalablement des locuteurs dans son emploi textuel seulement.

#### 4.3.1. La distinction entre *a-* et *so-*

A la suite des études de Kuroda (1979), Yoshimoto (1986), Horiguchi (1978), Shoho (1981), Kinsui & Takubo (1990 et 1992) et Haruki (1991), j'ai proposé dans Imoto (1993) l'hypothèse suivante, en me fondant sur la distinction entre «informations préalablement acquises» (*already learned informations* (désormais IPA)) et «informations nouvellement acquises» (*newly learned informations* (désormais INA))<sup>124</sup> :

(9) Le paradigme *a-* a un référent qui appartient à l'espace "mémoire du locuteur" construit par les IPA préalables du discours. *Ano N* connote des propriétés du référent assignées dans cet espace.

(10) Le paradigme *so-* a un référent qui appartient à l'espace construit par les INA. *Sono N* connote des propriétés du référent nouvellement assignées par les INA.

Les IPA sont des informations que le locuteur possède préalablement à son discours, tandis que les INA sont des informations que le locuteur acquiert dans un dialogue en cours. Le locuteur traite les IPA comme

<sup>124</sup> J'emprunte cette distinction à Akatsuka (1985) et à Kamio (1990).

informations certaines et les considère comme fait accompli. Il y renvoie librement par une expression directe. Par contre, les INA sont des informations que le locuteur traite comme encore incertaines, et il doit y renvoyer par une expression indirecte. Il y renvoie librement avec des expressions définies. Voici des exemples reconstruits à partir de ceux d'Akatsuka (1985):

- (11) a. A: I'm going to the Winter LSA.  
 B: {If/\*Because} you are going, I'm going, too.  
 b. (speaker B to his friend C)  
 B: I'm going to LSA, {\*if/because} Mr. A is going.

En (11)(a) le fait que A se rende au Winter LSA fait partie des INA de B: c'est une information acquise dans un même dialogue. Même si la décision de A est présentée comme certaine, B doit utiliser la forme semi-conditionnelle *if* pour la reprendre. En (11)(b), par contre, on a un IPA : B l'a acquis préalablement à ce dialogue avec C. B doit donc utiliser la proposition *because* pour l'introduire. Il en va de même en français et en japonais ; traduisons (11) en français et en japonais.

- (12) (a) A: Je vais au LSA d'hiver.  
 B: {Si/\*Puisque} vous y allez, j'y vais moi-aussi.  
 (b) (à son camarade C)  
 B: Je vais au LSA, {\*si/puisque} M. A y va.
- (13) (a) A: *Watashi-wa fuyu-no LSA-ni iki-masu.*  
 B: *Anata-ga iku {nara/\*node} watashi mo iki-masu.*
- $$\begin{array}{ccccccc}
 & \text{je-THEM} & \text{hiver-GEN} & \text{-DAT} & \text{aller-HON} \\
 & \text{vous-NOM} & \text{aller} & \text{si} & \text{puisque} & \text{je} & \text{aussi} \\
 & & & & & \text{aller-HON} & \\
 \end{array}$$

- (b) A: *A san-ga iku {<sup>\*</sup>nara/node} watashi mo LSA-ni iki-masu.*
- monsieur-NOM   aller      si      puisque      je      aussi      DAT  
aller-HON

En (a) on doit employer la forme (semi-)conditionnelle *si* en français et *nara* en japonais, mais en (b) on emploie la forme indicative *puisque* ou *comme* en français et *node* en japonais. Ceci indique que la distinction entre INA et IPA est un phénomène à peu près universel et qu'il n'est pas étonnant que le japonais possède un système démonstratif qui distingue IPA de INA<sup>125</sup>.

L'hypothèse (9) explique sans contradiction les exemples de *ano* dans (6) et (8) : En (6), en disant *Yamada toiu hito* (syntagme exprimant à peu près "la personne qui s'appelle Yamada"), A introduit dans ce dialogue un nouvel élément  $e_1$ . Toutes les informations sur  $e_1$  fournies dans ce dialogue sont des INA tant que le discours continue. Pour reprendre cet élément, les locuteurs doivent utiliser le paradigme *so-*, qui détermine son référent à l'aide des seules propriétés des INA (*so-* est toujours possible en (6B-2) pour cette raison). Mais après l'échange de (B-1/A-2), B arrive à identifier  $e_1$  à  $e_2$ , personnage qu'il connaît, et qui existe en tant qu'élément dans l'espace "Mémoire de B". A ce stade, B est autorisé à reprendre  $e_2$  au lieu de  $e_1$  en utilisant le paradigme *a-*. L'important, c'est que les propriétés attachées à  $e_1$  et  $e_2$  ne sont pas identiques :  $e_1$  n'a que des propriétés de INA (personnage que A a rencontré hier, qui perdait son chemin, que A a aidé), tandis que  $e_2$  possède toutes les propriétés que B connaît de cette personne.

<sup>125</sup> Kamio (1990) suggère également que la même distinction est pertinente pour le choix des pronoms en anglais.

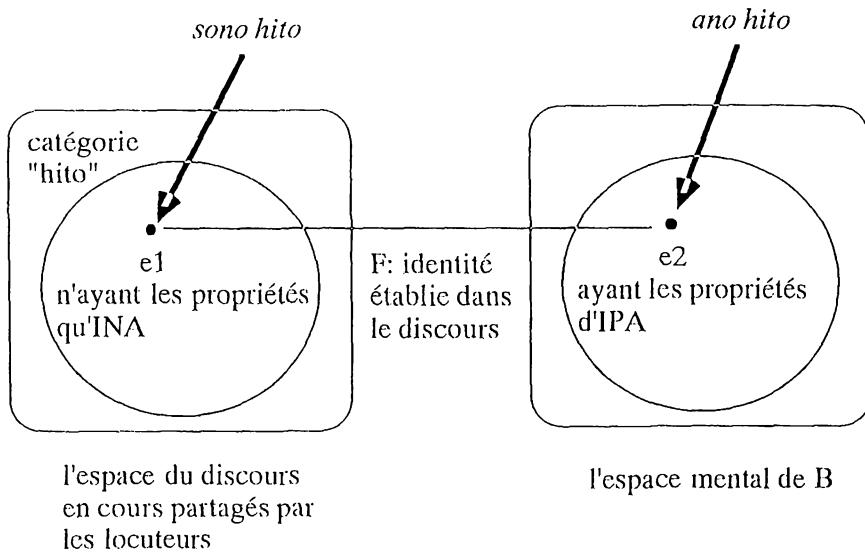


schéma 7

Cette différence explique le choix de la deixis en (8) : l'élément introduit par le locuteur, *e<sub>1</sub>* n'a que la propriété "l'incendie qu'il y a eu à Kanda". Cette propriété est insuffisante pour être la cause de beaucoup de morts. *Sono kaji* qui se réfère à *e<sub>1</sub>* ne convient donc pas au sens de *parce qu'il s'agit....* *Sono N* est ainsi exclu dans cette position. *Ano kaji*, quant à lui, désigne *e<sub>2</sub>*, incendie que le locuteur a vu hier à Kanda et qui existe dans l'espace "mémoire du locuteur". *e<sub>2</sub>* possède toutes les propriétés (y compris la grandeur) dont il témoigne dans cet espace, et devient à juste titre la cause de beaucoup de morts.

Il nous reste à expliquer pourquoi *ano* est exclu dans (6A-1) et d'où vient l'effet de connaissance commune dans un dialogue tel que (7). Le fait que l'équivalent français *ce N* a le même effet en (7)

suggère que cet effet doive être attribué à la nature de la deixis plutôt qu'au trait d'éloignement. La condition de saillance (5) du chapitre 3 exige que l'objet à désigner (le référent des démonstratifs) soit au moins perceptible dans les circonstances d'énonciation. Mais il y a trois manières d'être présent en tant qu'objet perceptible : premièrement, en tant qu'objet extra-linguistique existant dans la situation immédiate, deuxièmement, en tant qu'objet introduit linguistiquement dans le contexte précédent, et enfin, en tant qu'objet qui se présente (ou plutôt qui ne se présente que) dans l'esprit du locuteur. Le premier cas correspond aux emplois situationnels, et les deux autres, aux emplois textuels. L'anaphore textuelle n'est pas autre chose que ce deuxième cas : le référent des démonstratifs anaphorisants, étant présenté comme antécédent, est perceptible, même si l'interlocuteur ne le connaît pas préalablement, et satisfait à la condition de saillance. Par contre, dans le troisième cas, celui des démonstratifs avec antécédent absent, l'interlocuteur n'a aucun moyen de percevoir l'objet des démonstratifs à moins qu'il ne le connaisse préalablement et que cet objet ne se présente également à son esprit.

A propos de la position de l'interlocuteur dans les actes de paroles on pourrait dire la chose suivante :

- (14) L'interlocuteur inclus dans les actes de paroles assiste avec le locuteur aux mêmes circonstances d'énonciation ; tous les objets qui sont présentés ou qui existent dans ces circonstances sont perceptibles également à ses yeux.

(14) exclut correctement *ano* en (6)(A-1). En disant *Yamada toiu hito* (la personne qui s'appelle Yamada) le locuteur introduit un élément  $e_1$  dans l'espace en cours<sup>126</sup>. Comme il s'agit de l'expérience du locuteur A,  $e_1$  est lié par le connecteur identifié à un élément dans l'espace «mémoire du locuteur A», mais cet espace n'est pas inclus dans les circonstances d'énonciation. Pour son interlocuteur B, il n'y a aucune autre information que A a introduit (A avait rencontré ce monsieur la veille), et  $e_1$  est tout ce qui est perceptible dans les circonstances d'énonciation. Cet état est illustré par le schéma 8 où  $e_0$  correspond à  $e_1$  dans l'espace «mémoire du locuteur A».

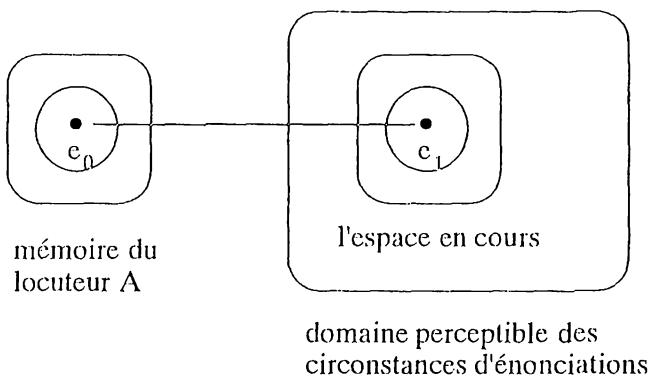


schéma 8

Une fois établie la relation d'identité entre  $e_1$  et  $e_2$  dans le discours (comme le schéma 7), les deux éléments  $e_0$  et  $e_2$  sont aussi liés par la logique. Ce stade correspond au schéma 9, où le locuteur B peut ouvrir l'espace «mémoire du locuteur» dans les circonstances d'énonciation.

<sup>126</sup> Cet espace est inclus dans les circonstances d'énonciation.

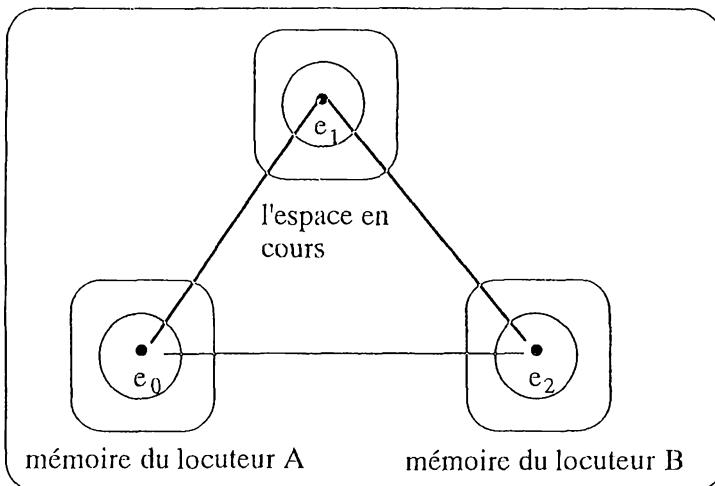


schéma 9

La connaissance commune n'est donc qu'une des conditions pour que le locuteur puisse ouvrir l'espace «mémoire du locuteur». J'explique ainsi le mécanisme de l'effet de connaissances communes par la règle d'inclusion (14) et la condition de saillance que j'ai formulée en (5) du chapitre 3 :

- (15) Dans les emplois textuels, lorsqu'un démonstratif s'emploie tout seul (sans antécédent), l'interlocuteur inclus est supposé suffisamment connaître le référent pour que ce référent lui soit perceptible et qu'il partage les mêmes circonstances d'énonciation que pour le locuteur.

Le mécanisme (15) semble être universel : il s'applique à (7) aussi bien en japonais qu'en français (dans ce dialogue entre Oyone et son mari

*ano koto* "cette histoire" s'emploie sans antécédent). Le sens d'éloignement du paradigme *a-* n'est qu'un facteur qui fournit les conditions dans lesquelles le sens déictique crée l'effet de connaissances communes : (9) dit que les informations textuelles qui ne sont composées que de *INA* ne peuvent présenter un candidat d'objet désigné par *ano N* (*e2*), même si le locuteur introduit un élément *e1*, identique à *e2*. En effet, *e1* ne possède pas la propriété que *ano N* connote et il ne peut donc pas être le vrai antécédent de *ano N*. Dans le cas de *ano N* textuel, l'antécédent textuel n'existe toujours pas, et il remplit presque toujours la condition (15) et crée l'effet de connaissances communes, tandis que *kono N* et *sono N*, dans leurs emplois textuels, renvoient toujours à leur antécédent et ne créent pas cet effet. En français, *ce N* s'emploie aussi bien avec antécédent que sans antécédent. Dans ce dernier cas, il devient l'équivalent de *ano N* et crée le même effet que celui-ci. La valeur stylistique particulière de *a-* (pp. 260-1) n'est pas difficile à expliquer : ouvrir l'espace "mémoire du locuteur" s'accorde bien au monologue et parfois au dialogue, mais difficilement au récit, qui est composé surtout de descriptions objectives.

Il arrive qu'un monologue soit inséré dans le discours, et que le locuteur y emploie *a-* : il peut le faire parce que dans cette partie l'interlocuteur n'est pas l'interlocuteur inclus et que la condition (14) n'est pas appliquée. Un cas typique est fourni par l'exemple (8). Je suppose que (8) a la structure suivante :

(16)	<i>aujourd'hui</i>	<i>Npr</i>	<i>a</i>	<i>incendie-NOM</i>	<i>il y a-PASSÉ-APP</i>
	<i>re</i> [ <i>Kyou, Kanda de</i>		<i>kaji-ga</i>	<i>at-ta-yo.</i> ] <sub>re</sub>	
	<i>Ce</i>	<i>incendie-GEN</i>	<i>fait</i>	<i>comme</i>	<i>gens-NOM</i>

que      penser-AFF  
to omou-yo.]<sub>E2</sub>

<sub>E1</sub>[Aujourd'hui; il y a eu un incendie à Kanda]<sub>E1</sub>

<sub>E2</sub>[Je crois : <sub>E3</sub>[il y a beaucoup de morts parce qu'il s'agit de  
**cet incendie** (= un tel incendie)]<sub>E3</sub>]<sub>E2</sub>

Cet énoncé est composé de deux phrases. Un énoncé E3 est enchaîné dans la deuxième. E3 est une manifestation d'opinion personnelle à l'égard de l'incendie en question. C'est un monologue : je considère que l'interlocuteur de E1-E2 n'est pas un interlocuteur inclus dans E3. *Ano N* est employé à ce niveau E3; puisqu'il n'y a pas d'interlocuteur inclus à ce niveau, (16) ne viole pas la condition (14). Il ne la viole pas non plus en E1-E2, car la relation d'anaphore définie entre *e1* et *e2* y est établie et il suffit à l'interlocuteur que *e1* soit perceptible.

La question de savoir si le locuteur peut employer *a-* pour renvoyer à un élément inconnu de l'interlocuteur est donc la question de savoir si l'interlocuteur est inclus dans les circonstances d'énonciation. Cela dépend, à mon avis, de ce que la phrase soit un monologue ou un dialogue, même si le jugement n'en est pas toujours très évident.

(17) (a) <sub>E1</sub>[<sub>E1</sub><sup>je-THEM</sup>      Npr-DAT      être      quand      Npr      qui      s'appelle professeur-DAT  
travailler avec-PASSE      et  
narat-tan daga]<sub>E1</sub>  
<sub>E2</sub>[<sub>E3</sub>[<sup>toi</sup> aussi      ce      professeur-DAT      travailler avec bon      AFF  
*kimi mo ano sensei-ni tsukuto ii*]<sub>E3</sub><sub>yo</sub>]<sub>E2</sub>

<sub>E1</sub>[A Osaka, j'ai fait mes études sous la direction du professeur qui s'appelle Yamada.]<sub>E1</sub>

<sub>E2</sub>[Je te dis que <sub>E3</sub>[ce serait bon pour <sup>toi</sup> aussi de travailler avec *lui*.]<sub>E3</sub>]<sub>E2</sub>

- (b) <sub>E1</sub>[*Boku-wa* *Osaka-ni* *iru* *toki* *Yamada* *toi* *sensei-ni*  
 travailler avec-PASSÉ et  
*narat-tan daga*]<sub>E1</sub>  
<sub>E2</sub>[*kimi mo* *?\*ano* *sensei-ni* travailler (imperatif)  
*tsukinasi*]<sub>E2</sub>

<sub>E1</sub>[A Osaka, j'ai fait mes études sous la direction du professeur qui s'appelle Yamada.]<sub>E1</sub>

<sub>E2</sub>[Toi aussi, travaille avec **lui**.]<sub>E2</sub>

- (c) <sub>E1</sub>[*Boku-wa* *Osaka-ni* *iru* *toki* *Yamada* *toi* *sensei-ni*  
 travailler avec-PASSÉ et  
*narat-tan daga*]<sub>E1</sub>  
<sub>E2</sub>[*kimi mo* *?\*ano* *sensei-ni* *tsuku* intention *ki* -THRM  
 avoir-INT *arimasen-ka ?*]<sub>E2</sub>

<sub>E1</sub>[A Osaka, j'ai fait mes études sous la direction du professeur qui s'appelle Yamada.]<sub>E1</sub>

<sub>E2</sub>[N'as-tu pas l'intention de travailler avec **lui** ?]<sub>E2</sub>

(Kinsui & Takubo, 1990)

En (17)(a) je suppose que le niveau E3 est construit théoriquement tel un monologue, en ce sens que d'une part l'interlocuteur est exclu des circonstances d'énonciation (l'interlocuteur présupposé de E3 ne pourrait être autre que celui de E1-E2, mais il ne connaît pas le référent de *ano N* qui est imperceptible pour lui) et que d'autre part cet énoncé est une opinion personnelle qui n'engage pas l'interlocuteur. Certes, la présence du pronom de deuxième personne du singulier *kimi* est contradictoire au sens où l'on entend couramment le terme "monologue", mais, si le choix de cette deixis s'effectue au niveau E2, il peut rester un monologue<sup>127</sup> au niveau E3, au moins théoriquement. J'aimerais ainsi

<sup>127</sup> En français, ceci est un mécanisme obligatoire dans le discours indirect. L'existence de la deuxième personne ne pose donc aucun problème dans le monologue enchaîné :

sauver la cohérence du principe (14). De plus, le fait que *yo*, ou bien un autre introducteur comme *to omouyo* (je pense que) est préférable<sup>128</sup> dans cette position me sert d'argument positif pour étayer cette analyse. En (17)(b) et (17)(c), le niveau E3 n'existe pas : l'impératif et l'interrogatif engagent par nature l'interlocuteur et les énoncés ne peuvent être que des dialogues. (17)(b) et (17)(c) sont donc exclus par (14). Cependant ce n'est pas la forme grammaticale mais le sens d'énoncé qui décide de l'existence de E3 :

- (18) A-1: *Yamaguchi Momoe-ga Miura Tomokazu* Npr-NOM Npr to  
 se marier que journal sur être écrit APP  
*kekksurusut te shinbun ni deteta wayo.* (Le journal  
 dit que Yamaguchi Momoe va se marier avec Miura  
 Tomokazu.)

B: *Yamaguchi Momoe tte dare ?* (Qui est Yamaguchi  
 Momoe ?)

A-2: *ta[ta] Anta ano kashu sira-nai no ?* [ta] INT (Tu ne connais  
 pas cette chanteuse?)  
 (Shoho 1981:85)

Grammaticalement, (18)(A-2) est une interrogation : l'enclitique final *no* est une marque interrogative et l'intonation ascendante marquée par le point d'interrogation correspond à ce type de phrase. Mais le locuteur ne demande pas à l'interlocuteur de lui fournir de nouvelles informations. Il ne fait que manifester son étonnement. Sémantiquement, (18)(A-2) est une phrase *J'avais peur que tu ne viennes*.

<sup>128</sup> Ce genre d'introducteur n'est pourtant pas obligatoire, la structure énonciative comme  $\text{[12][13][...ano } N\text{...]}_{13} \emptyset$   $_{12}$  étant possible.

exclamative, considérée comme monologue, ce qui correspond à la structure illustrée en (18).

En conclusion, l'essentiel de ce que fait *a-* est d'ouvrir l'espace «mémoire du locuteur» et de renvoyer à un élément qui a des IPA préalables au discours. L'effet de connaissance commune provient de cette nature de *a-* et de la condition pragmatique de (14). Lorsque *a-* est employé dans un monologue et que la condition (14) n'est pas appliquée, *a-* ne produit pas l'effet de connaissance commune. Quant à *so-*, le référent est un élément qui vient d'être introduit dans l'espace et qui ne possède que des INA.

#### 4.3.2. La distinction entre *ko-* et *so-*

Quant au paradigme *ko-* et à la distinction entre *ko-* et *so-*, je propose les hypothèses suivantes :

- (19) Le paradigme *ko-* a un référent qui appartient à l'espace «perspective du locuteur» au centre duquel le point de vue du locuteur est fixé. Les constituants de cet espace se composent des objets préalablement introduits et devenus IPA dans un espace précédent. En utilisant *ko-*, le locuteur ouvre cet espace, et il désigne le référent de *ko-* comme un objet proche de sa position.
- (20) Lorsque le locuteur veut traiter le référent comme INA il emploie *so-*, lorsqu'il veut le traiter comme IPA obtenu dans le discours, il emploie *ko-*.

Puisque *ko-* est un morphème démonstratif, l'espace «perspective du

«locuteur» n'est autre chose que les circonstances d'énonciation, mais fonctionne comme pseudo-espace principal de l'énoncé. Les constituants de cet espace sont identiques à ceux du vrai espace principal mis à part le fait que le locuteur est compris dans le premier. Cela est possible parce que le trait de proximité de *ko-* fixe la prise de vue sur la position proche du référent. Le locuteur, occupant une position centrale de ce pseudo-espace principal, raconte l'histoire comme s'il assistait à la scène. On a donc l'impression que le point de repère de la deixis a glissé des circonstances d'énonciation au pseudo-espace principal de l'énoncé. Si on supposait que la «perspective du locuteur» est le vrai espace principal, c'est-à-dire que le locuteur assiste vraiment à la scène de l'énoncé, l'emploi de *ko-* serait situationnel.

(21) *Utoutoshite me-ga sameru to onna-wa itsunomanika*  
somenolant yeux-NOM reveiller alors femme-THEM je ne sais quand  
a coté-GBN vieillard avec conversation-ACC commencer cc vicillard-THEM  
*tonari-no jiisan to hanashi-o hajimeteiru. Kono jisan-wa*  
surement précédent-GBN gare de monter-PASSÉ campagnard etc  
*tashikani mae-no eki kara not-ta inakamono dearu.*

(Sôseki, *Sanshiro* cité par Kuno)

En se réveillant il remarque que la femme parle depuis un moment avec le vieillard d'à côté. Ce vieillard est sûrement le campagnard qui est monté dans le train de la gare précédente.

(21) est le début d'un roman célèbre de Sôseki. L'auteur utilise dans la première scène un style particulier: il utilise le présent de narration, et introduit le personnage *onna* (= la femme) sans qualification. On a l'impression que le fait se produit au moment où le locuteur parle. Le

point de vue du narrateur est très proche de celui du héros (sujet sous-jacent) de l'histoire. On peut même la lire comme au style indirect libre. Dans ce cas-là, il s'agit du monologue du héros, et l'emploi de *ko-* est situationnel. Kuno (1978) cite cet exemple pour appuyer sa théorie de l'empathie. Dans (21) pour Kuno, le narrateur ressent de l'empathie pour le héros. Kuno n'explique pas d'où vient cette empathie, mais je crois qu'on la doit en partie à l'emploi de *ko-*. En effet le paradigme *ko-* ouvre l'espace «perspective du locuteur» au centre duquel le point de vue du locuteur est toujours fixé. En (21) à ce point central de l'espace (proche de *kono jiisan*) se trouve le héros, et l'empathie du locuteur tombe sur lui de manière bien marquée. La façon d'introduire les personnages du roman contribue à établir les conditions idéales de *ko-* : dès le début le héros apparaît comme catégorie vide, et le premier personnage *onna* est désigné sans qualification, ce qui correspond à l'expression définie *la femme* en français. L'auteur traite les personnages comme déjà connus, c'est-à-dire IPA. (21) me sert ainsi d'exemple typique du paradigme *ko-*.

Comparez le contexte de (21) à celui de (6)(A-1), contexte typique de *so-*. (6) est un dialogue: les énoncés du dialogue sont en général produits par le locuteur situé au centre des circonstances d'énonciation. Le référent, monsieur Yamada, est introduit comme INA: *toiu hito* (personne qui s'appelle) est une marque de INA. Si le locuteur continue de traiter ce référent encore de INA dans la seconde phrase, les deux phrases servent d'ensemble d'énoncé de l'introduction. La structure sémantique est à peu près la même que celle de la phrase *j'ai rencontré un certain monsieur Yamada qui se perdait...*. Si on remplace *sono hito* par *kono hito*, M. Yamada qui acquiert la INA «le locuteur A a rencontré hier» devient IPA,

et il est désigné depuis la position à l'intérieur du pseudo-espace principal «perspective du locuteur». Ce n'est pas impossible, mais peu naturel, parce que l'information introduite de M. Yamada étant apparemment insuffisante, il est plus naturel de le traiter comme étant encore INA.

Dans n'importe quel énoncé l'espace des circonstances d'énonciation s'établit, mais alors que ce dernier n'est qu'un espace secondaire, l'espace «perspective du locuteur» qu'ouvre *ko-* fonctionne comme un espace principal. On a donc l'impression que le narrateur s'engage dans l'événement raconté. Ainsi une phrase avec *ko-* sert-elle souvent à établir une description subjective de la scène. En (21) la phrase *kono jiisan* établit un jugement fort subjectif, mais si *kono jiisan* est remplacé par *sono jiisan*, la phrase devient une description neutre et le narrateur ne s'engage pas du tout dans la scène. Dans le contexte de (21), comme la phrase toute entière a une nuance subjective : le choix du terme péjoratif *inakamono* (campagnard) et l'emploi d'un adjetif de jugement subjectif *tashikani* (sûrement), *sono jiisan*, quoique possibles, s'accordent mal à l'ensemble.

Etant donné que l'espace «perspective du locuteur» fixe le point de vue du locuteur, le paradigme de *ko-* s'emploie souvent pour changer la distance focale de la description.

- (22) (a) *Futo kizuitemiruto, kado-ni ookina zasshiya-ga atte,*  
 soudain remarquer coin grand librairie-NOM exister  
 de cela entree a nouveau-GEN livres-NOM grand  
*sono nokisaki niwa shinkan-no shomotsu-ga ookina*  
 lettre en publique faire  
*ji de koukoku shitear...*

(b) *Hashigo noyouna hosonagai waku he kami-o hattari*  
 echelle comme long cadre sur papier-DAT attacher  
 peint-GEN une planche sur motifs d'un tableau comme  
*penkinuri-no ichimaita he moyouga mitayouna*  
 couleur-ACC peindre faire  
*shikisai-o hodokoshitari shiteiru.*

- (c) *Sosuke-wa sore-o ichiichi yon-da. Chosha-no namae*  
 aussi livre-GEN nom aussi une fois-THPM journal-GEN  
*mo sakumotsu-no namae mo ichido-wa shinbun-no*  
 publicité dans voir-PASSE sentir d'autre part nouveau  
*koukoku demo mi-ta youdemoari mata shinkino*  
 sentir-PASSE  
*youdemoat-ta.*
- (d) *Kono mise-no magarikado-no kagenina-tta tokoro de*  
 noir chapeau melon-ACC mettre-PASSE vers-GEN homme-NOM  
*kuroi yamadakabou-o kabut-ta 30 kurai-no otoko-ga*  
 terre-GEN sur a l'aise tailleur par terre-GEN faire Écoutez  
*jimen-no uehe kirakusouni agura-o kaite ee*  
 enfants-GEN de quoi amuser que en criant grand  
*kodomoshu-no onagusami to iinagara ookina*  
 ballon de caoutchouc gonfler  
*gomufuisen-o fukuramashiteiru.*

(traduction publiée)

- (a) Quand il regarda enfin autour de lui, son attention fut sollicitée par une grande librairie au coin de la rue, à l'**entrée de laquelle** des réclames en gros caractères vantaient les nouvelles parutions.
- (b) Il y avait des affiches collées sur un panneau en échelle long et étroit, d'autres étaient appliquées directement en couleur sur une planche peinte, comme les motifs d'un tableau.
- (c) Sôsuke **les** lut une à une. Il avait déjà vu dans les publicités des journaux certains noms d'auteurs ou les titres de leurs oeuvres, d'autres lui étaient totalement inconnus.
- (d) Dans un coin à l'ombre à l'angle de **ce magasin**, un homme d'une trentaine d'années coiffé d'un chapeau melon, assis à son aise en tailleur par terre, gonflait de gros ballons de caoutchouc, aux cris de : «Messieurs

mesdames ! De quoi amuser vos enfants !» (Sôseki, la porte p. 17:222)

En (22) (a)(b)(c)(d) sont toute une série de descriptions. Le référent de *kono mise* (ce magasin) en (d) est la librairie introduite en (a). Les phrases (b) et (c) sont la suite de l'introduction; en utilisant *so-*, le narrateur décrit la scène intérieure de cette librairie comme sous l'effet d'un gros plan sans donner l'impression de changer de perspective. En (d) le narrateur reprend de nouveau l'angle de (a) en ouvrant l'espace «perspective du locuteur» de ce plan. La librairie toute entière est ainsi proche du locuteur, ou bien on peut dire plutôt que la position du locuteur apparaît proche de la librairie.

Lorsque l'espace «perspective du locuteur» s'ouvre à la distance focale la plus grande, la position du locuteur s'approche de la position normale des circonstances d'énonciation. A ce stade, on ne ressent pas de différence de position du locuteur entre *ko-* et *so-*. Le choix entre ces deux paradigmes dépend de l'attitude du locuteur; s'il veut traiter le référent comme INA et décrire le fait d'un point objectif, il emploie *so-*, mais s'il veut le traiter comme IPA et décrire le fait d'un point subjectif, il emploie *ko-*. En français ces deux paradigmes correspondent à *ce N* sans distinction. Voici les exemples typiques de *le N* et *ce N* dans le chapitre 3.

(23) (=14) du chapitre 3)

Un avion s'est écrasé hier. L'avion venait de Miami.

(24) (=15) du chapitre 3)

Un avion s'est écrasé hier. Cet avion relie habituellement Miami à New York.

Dans leurs équivalents japonais, *so-* aussi bien que *ko-* est possible.

(25)      *hier*      *avion-NOM*      *s'écasser-PASSÉ*      *cet*      *avion-THEM*  
*Kinou hikouki-ga tsuirakushi-ta. {Kono/sono} hikouki-wa*  
<sub>de venir-PASSÉ</sub>  
*Miami kara kitei-ta.*

(26)      *hier*      *avion-NOM*      *s'écasser-PASSÉ*      *cet*      *avion-THEM*  
<sub>habituuellement</sub>      <sub>et</sub>      <sub>-ACC</sub>      <sub>relier</sub>  
*Kinou hikouki-ga tsuirakushi-ta. {Kono/sono} hikouki-wa*  
*tsujou Miami to New York-o musundeiru.*

En (25) et en (26) la seconde phrase est un commentaire du locuteur de la position des circonstances d'énonciation comme en français, mais avec une nuance objective en *so-*, et subjective en *ko-*.

#### 4.3.2.1. Le référent humain

Dans le cas du référent humain la différence entre IPA et INA est relativement évidente. Si les locuteurs connaissent la personne, le référent est IPA, et s'ils ne la connaissent pas, le référent est INA. On ne peut employer un Npr dont on ne connaît pas le référent<sup>129</sup>. Le Npr est IPA par nature. Il est donc difficile de reprendre par *so-* l'objet désigné par un Npr. Regardons un exemple attesté.

(27)      *heureusement*      *Npr-THEM*      *depuis*      *une*      *fois*      *même*      *venir-NBG*  
*Saiwainishite Koroku-wa sonogo ichido mo yatteko-nai.*  
<sub>ce</sub>      <sub>jeune homme</sub>      <sub>-THEM</sub>      <sub>tres</sub>      <sub>encore</sub>      <sub>nervieux</sub>      <sub>être</sub>  
*Kono*      *seinen*      *-wa*      *itatte korisho-no shinkeishitsu de*  
<sub>ce y est</sub>      <sub>penser</sub>      <sub>jusqu'au</sub>      <sub>bout</sub>      <sub>aller</sub>      <sub>point-NOM</sub>  
*kouto*      *omouto*      *dokomademo*      *susundekuru*      *tokoro-ga*

<sup>129</sup>C'est une conséquence logique. En général on ne peut employer un mot dont on ne connaît pas le sens. Connaître le sens d'un mot, c'est connaître les connotations suffisantes pour reconnaître les dénotations. Dans le cas d'un Npr, il n'y a qu'une seule dénotation, et savoir le sens du mot, c'est savoir reconnaître cette dénotation unique. Voir chapitre 1 et 2.

années étudiantes-GBN Npr-DAT beaucoup ressembler inverse subitement esprit-NOM  
*shoseijidai-no Sôsuke-ni yoku niteiru kawarini futo ki-ga*  
 changer hier-GEN fait-THEM comme si oublier  
*kawaruto kinou-no koto-wa marude wasuretayouni*  
 faire volte-face détaché visage-ACC faire  
*hikkurikaette keroritoshita kao-o shiteiru.*

(*La porte*, 539-540)

(La chance leur épargna une nouvelle visite de Koroku. Ce jeune homme avait une nature nerveuse et entêtée qui le poussait à aller jusqu'au bout de ses idées, et ressemblait fort à Sôsuke quand il était étudiant. Inversement, il pouvait changer d'avis tout aussi brusquement, et faire alors volte-face d'un air détaché, ayant complètement oublié ce qu'il avait pu dire la veille. (p. 30))

Il est très difficile de remplacer *kono* par *sono*. *Koroku* est un des protagonistes du roman. Le Npr *Koroku* suffit à l'identifier. Le Npr qui présuppose que l'objet est déjà connu convient pour désigner un protagoniste de roman. Dans le contexte de (27) le narrateur n'a pas besoin de reprendre *Koroku* par des propriétés de INA comme «qui n'est pas venu depuis» à moins que la phrase ne l'exige. Au contraire, la reprise par INA néglige les propriétés de IPA, et n'est pas appropriée au Npr d'un des protagonistes.

En effet, la plupart des antécédents humains de *so-* sont des individus nouvellement introduits par un Nc:

(28) *Yon dome niwa shiranai otoko-o tsureteki-ta ga, sono*  
 quatre fois inconnu homme-ACC amener-PASSÉ mais œ  
 homme avec a voix basse s'entretenir enfin yen-DAT prix-ACC  
*otoko to kosokoso soudanshite toutou 35 yen-ni ne-o*  
 évaluer-PASSÉ  
*tsuke-ta.*

(*La porte*, 1413)

L'antiquaire revint une quatrième fois, en compagnie d'un inconnu, avec qui il s'entretint à voix basse, avant de leur en proposer trente-cinq yen.

Cependant, si le narrateur veut identifier le Npr par une INA, il emploie *sono* même pour un Npr.

- (29) — *Sakai-san* <sub>Npr-HON</sub> <sub>particulier</sub> *kara sonogo* <sub>de la part de</sub> <sub>rien</sub> <sub>depuis</sub> <sub>rien</sub> <sub>aussi</sub> <sub>venir laisser un message-NEG-INT</sub>  
— *Betsuni nani mo* <sub>rien</sub> <sub>aussi</sub>
- *Koroku-no koto mo ?* <sub>Npr-GPN</sub> <sub>à propos de</sub> <sub>aussi</sub>
- *lie.* <sub>non</sub>
- Sono Koroku-wa toshokan-he itte rusu dat-ta.* <sub>ce</sub> <sub>Npr-THEM</sub> <sub>bibliothèque-a</sub> <sub>aller</sub> <sub>absent</sub> <sub>être-PASSÉ</sub>

— Il n'y a pas eu de message pour moi de la part de Sakai après mon départ ?

— Non, rien du tout.

— Rien à propos de Koroku non plus ?

— Non, rien.

L'edit Koroku, étant parti à la bibliothèque, se trouvait absent.

(p. 221)

Comme le montre la traduction, le narrateur a l'intention particulière d'identifier Koroku par la propriété INA «à propos de qui il n'a pas eu le message». *Sono Koroku*, déterminé par INA, est traité comme INA.

#### 4.3.2.2. Le paradoxe de la position d'apparition

Je passe maintenant au problème du paradoxe de la distance des

antécédents de *ko-* et de *so-*. Rappelons que dans le corpus d’Oono (1977) tous les exemples de *ko-* (pronome et déterminant) ont leur antécédent hors de la frontière du S. En effet l’antécédent de *ko-* ne doit pas être trop proche.

- (30) *Tokkyu* <sup>rapide</sup> *densha-ga* <sup>train-NOM</sup> *etre* <sup>si</sup> <sup>ce</sup> <sup>rapide-DAT</sup>  
*prenons* *notteikou.*

Si un train rapide est sur le quai, prenons-le.

(Kinsui & Takubo 1990) avec une modification

- (31) *Hako-ga* <sup>boite-NOM</sup> *exister-PASS12-comme* <sup>cela-DAT</sup> <sup>mettre-PASSE</sup>  
*at-ta-node* *{sore/\*kore}-ni* *ire-ta.*

Comme il y avait une boîte, je l’ai mis dedans.

(Horiguchi 1978)

Ce phénomène est bien connu des études sur la deixis japonaise et différentes explications ont été données. Kinsui & Takubo (1990) l’explique, par exemple, par la spécificité du référent : le référent de *ko-* doit être spécifique. Cependant la spécificité explique difficilement (31). Selon Horiguchi (1978), le référent de *ko-* doit être un objet bien décrit alors que l’objet qui apparaît dans une description en cours n’est pas encore bien décrit. Il explique ainsi (31). L’idée est bonne, mais la notion “bien décrit” paraît un peu *ad hoc*: elle n’a pas la généralité qui explique d’autres phénomènes.

J’aimerais ainsi l’expliquer par la distinction entre INA et IPA. L’objet nouvellement introduit doit rester INA avant la fin de la phrase parce qu’il a toujours la possibilité d’avoir une information complémentaire pour le reconnaître. En (30), par exemple, le locuteur introduit le rapide comme l’objet dans lequel il va monter, et non pas l’objet qui est sur le quai. Ainsi

le prédicat *prendre le train* doit être INA, et il ne traite le constituant *train* que de INA. En (31) aussi, l'intention du locuteur consiste à introduire une boîte dans laquelle il a mis l'objet sous entendu. La boîte en question ne peut être un objet de IPA qu'après avoir obtenu la propriété «mettre l'objet sous entendu dedans». Une fois terminée la prédication, le locuteur a la liberté de traiter l'objet introduit comme IPA aussi bien que comme INA. Dans l'exemple suivant modifié à partir de (31), *sore* est mieux mais *kore* n'est pas impossible.

- (32) *Hako-ga at-ta. Me-o korashite yoku miruto kono hako niwa*  
 etrange lettre-NOM écrit-PSP-etre  
*kimyouna moji-ga kaka-rete-aru.*

Il y a eu une boîte. En regardant attentivement il a remarqué que des lettres étrangères sont écrites sur cette boîte.

À la différence de (31), en (32) le locuteur finit la description même avec l'information identique. Il se peut qu'il le traite auparavant comme IPA. Comparez aussi (30) à (33):

- (33) *Mosi si watashi-ga ie-o maison-ACC construire-si plateau-GEN*  
 boît-GEN dedans hutte comme-GP maison-ACC construire-vouloir  $\infty$   
*mori-no nakani lodge fuu-no ie-o tate-taine. {Kono/sono}*  
 maison-DAT-THPM planchéage-GPN large living room-ACC construire grand cheminée-ACC  
*ie-ni-wa itabari-no hiroi living-o tsukutte ookina danro-o*  
 installer  
*shitsuraerunda.*

Si je construisais une maison, je voudrais construire comme une hutte dans un bois sur un plateau. Dans cette maison je ferais un large living-room planchéié et y installerais une grande cheminée.

En (33) *sono* est plus naturel parce que les informations de la seconde phrase sont aussi des projets de la maison comme la première phrase. Mais *ko-* n'est pas impossible ; dans ce cas le locuteur traite la maison qu'il veut construire comme si elle existait dans l'espace «perspective du locuteur» et il y ajoute des informations supplémentaires. Compte tenu de la nature de INA et de IPA, le paradoxe de la distance de l'antécédent n'est plus un paradoxe. La distinction des INA reflète bien la distance psychologique du locuteur: même si l'antécédent vient d'être énoncé, l'objet de INA se situe psychologiquement plus loin que l'objet de IPA.

En français, comme le montre la traduction, *ce N* peut prendre comme référent un objet de INA aussi bien que de IPA. La contrainte de INA concerne *le N* plutôt que *ce N*. Comme je l'ai discuté en 1.7. et en 3.3. le référent de *le N* doit posséder un paradigme contextuel dans son espace. Cela veut dire que l'objet est devenu IPA<sup>130</sup>.

Kleiber (1986) indique le fait que si la description est en cours la reprise par *le N* devient difficile. Comparez (23) à (34) et (35) à (36)

(34) Un avion s'est écrasé hier et ?l'avion venait de Miami.

(Kleiber 1986:65)

(35) Hassan II a rencontré un représentant du Polisario. Le représentant du Polisario était accompagné de trois gardes du corps. (ibid.)

(36) Hassan II a rencontré un représentant du Polisario et ?le

<sup>130</sup>La notion classique de «présupposition existentielle» peut être interprétée elle aussi comme étant déjà connue, c'est-à-dire IPA.

représentant du Polisario était accompagné de trois gardes du corps. (ibid.)

La quantité de l'information est à peu près identique en (23) et en (34) ainsi qu'en (35) et qu'en (36). Je crois que la différence en est qu'en (23) et (35) le locuteur veut traiter le référent comme IPA alors qu'il le traite encore de INA en (34) et (36).

La source de l'information concerne la nature de l'information. En japonais, si un individu humain est introduit nouvellement par son interlocuteur, le locuteur ne peut le reprendre que par *sono hito* jusqu'à la fin de la conversation. Il ne peut utiliser ni le Npr ni *kono hito*. En revanche, si c'est le locuteur qui introduit un nouvel individu, il peut le reprendre aussi bien par *kono hito* que *sono hito*. J'interprète ce phénomène comme une tendance naturelle que les informations obtenues par l'interlocuteur sont INA et que les informations que le locuteur présente lui-même deviennent facilement IPA. Kamio (1990) présente une étude détaillée de la nature des informations dans cette direction. Je crois que la distinction entre *ko-*, *so-*, *a-* dans cette direction a la possibilité de s'appliquer à un phénomène plus général.

#### 4.4. Conclusion

La structure sémantique des démonstratifs japonais s'analyse comme «sens du démonstratif + trait d'éloignement», et le trait d'éloignement représente la distance psychologique entre le locuteur et l'objet désigné.

Dans leur emploi situationnel, la distance psychologique dépend d'abord de la distance réelle spatiale: les paradigmes *ko-*, *so-*, *a-*; qui ont

respectivement le trait d'éloignement «proche», «moyen» ou «éloigné», désignent un objet qui se trouve proche, à distance moyenne, et éloigné du locuteur. Mais la distance psychologique dépend également de la position du locuteur: pour le locuteur, un objet qui se trouve dans le domaine accessible à l'interlocuteur se trouve psychologiquement plus proche qu'un autre objet qui se trouve spatialement plus proche mais inaccessible au locuteur et à l'interlocuteur. Dans ces conditions un tel objet est désigné par *so-*, mais il est toujours vrai que l'objet désigné par *so-* est moins proche que celui désigné par *ko-* et plus proche que celui désigné par *a-*.

Dans leurs emplois textuels, le trait d'éloignement différencie la nature des informations connues ou non sur le référent: le référent de *a-* a les propriétés constituées de IPA préalable au discours, celui de *ko-* celles de IPA dans le discours, et celui de *so-* celles de INA. Un objet qui vient d'être mentionné est traité comme INA et se trouve psychologiquement moins proche du locuteur qu'un objet qui est devenu IPA dans le discours. La différence d'information reflète ainsi toujours la distance psychologique du locuteur comme dans l'emploi situationnel. Chaque morphème démonstratif sert aussi de marqueur d'espace dans lequel on cherche le référent. Les paradigmes *ko-*, *so-*, *a-* ouvrent respectivement la «perspective du locuteur», l'espace du discours nouvellement introduit, et la «mémoire du locuteur».

#### **4.5.. La comparaison des démonstratifs japonais et français**

Dans ce qui suit, j'aimerais essayer de comparer les démonstratifs japonais avec les démonstratifs français, surtout *ano N* avec *ce N*. Comme *ce N* ne possède pas le trait d'éloignement, le français doit utiliser un autre

moyen pour créer le sens total de chaque démonstratif japonais. La comparaison des exemples attestés de *ano N* et de leur traduction française permettra de voir comment le trait d'éloignement se réalise en français et quelle est la fonction du sens déictique que partagent *ano N* et *ce N*. Comme la nature du référent est totalement différente dans l'emploi situationnel et dans l'emploi textuel, il faut d'abord distinguer ces deux emplois. J'aimerais encore classer l'emploi textuel en trois types selon les différences de style de langage : monologue, dialogue et récit, car le statut de l'interlocuteur varie d'un style à un autre et l'effet de sens attaché à *ano N* est également différent. J'aimerais développer mon analyse théorique dans chaque catégorie à partir d'exemples attestés.

#### 4.5.1. L'emploi situationnel

C'est un emploi fondamental des démonstratifs. Dans cet emploi, le schéma 5 s'applique sans modification : le trait d'éloignement se réalise littéralement dans l'espace réel de la situation immédiate. Il se réalise surtout par des gestes d'ostension concomitants :

(37) *Ano ce tableau -o goran kudasai.* (avec geste d'ostension)

Regardez ce tableau (qui est là-bas).

Cet emploi est à l'origine des appellations *démonstratif* et *deixis*. Ce que dénote le démonstratif correspond au geste, mais les informations dues au démonstratif ne recouvrent pas totalement celles dues au geste d'ostension : ni en japonais, ni en français, la direction dans laquelle l'objet se trouve

n'est indiquée linguistiquement, mais elle est transmise par le geste. Les informations linguistiques sont donc redondantes ici par rapport à celles dues au geste d'indexation. La différence entre le français et le japonais est le degré auquel le contenu de l'indexation se réalise linguistiquement. En japonais, comme il y a un trait d'éloignement exprimé par *ano N*, la distance globale est manifestée dans la langue, tandis qu'en français, *ce N* étant neutre à cet égard, la distance n'est pas exprimée par le démonstratif. Pour traduire le sens d'éloignement, on doit ajouter un autre mot, l'adjectif *là-bas* par exemple. Cependant, sur le plan de la communication, cette information n'est pas nécessaire, et normalement, elle n'est pas manifestée. L'équivalent français de (37) est donc *Regardez ce tableau*, plutôt que *Regardez ce tableau là-bas*. Mais même si on efface *là-bas*, la quantité totale d'information est la même en français qu'en japonais, compte tenu des informations apportées par le geste d'ostension.

Le geste n'est pas toujours nécessaire dans les situations où le démonstratif s'emploie. Il indique tout simplement que, lors de la mention, le regard des locuteurs se focalise sur le référent. Le cas où les locuteurs regardent un même objet correspond exactement à ce que dénote le démonstratif :

(38) *Sôsuke-wa yokoninatte terre cigarette-ACC fukashinagara,*  
*de plus-THEM rien raconter-NEG-PASSE Npr aussi*  
*koreyorijou-wa nantomo katara-nakat-ta. Koroku mo*  
*se taire salon coin dans poser-PASSE plie en deux*  
*damatte zashiki-no sumi ni tatete-atta nimaiorino*  
*Npr-GEN paravent-ACC regarder-PASSP loi cc paravent-ACC*  
*Hô-itsu-no byobu-o nagametei-ta. "Omae ano byobu-o*  
*se souvenir de-INT que au bout d'un moment frere-NOM demander*  
*oboeteiru-kai ?" to yagate ani-ga kii-ta.*

Sôsuke fumait une cigarette, allongé par terre. Il n'ajouta

rien de plus. Koroku se taisait aussi. Il regardait le paravent de Hô-itsu, posé dans un coin du salon. --Tu te souviens de **ce paravent** ? demanda son frère au bout d'un moment. (Sôseki, *La porte* p.50; 930)

Ici aussi, indiquer la distance par rapport au locuteur serait redondant. Même si le locuteur n'indique pas la distance, l'interlocuteur la perçoit dès qu'il voit l'objet indiqué. En effet, le traducteur n'a pas rendu le sens d'éloignement de *ano* en (38).

En ce qui concerne l'emploi situationnel, j'aimerais formuler le principe suivant:

- (39) Dans l'emploi situationnel, le trait d'éloignement ne se réalise pas linguistiquement en français. Cette information est transmise à l'interlocuteur par le biais de la perception dans la situation immédiate.

#### 4.5.2. L'emploi dans le monologue

Dans ce qui suit, je traite les démonstratifs dans leur emploi textuel. Comme je l'ai indiqué en (9)(10)(19), le trait d'éloignement des démonstratifs japonais se réalise dans le texte en tant que marqueur de l'espace. Les marqueurs et les introducteurs d'espace sont de nature hétérogène, et sont parfois redondants. L'énoncé interprété comme monologue indique par sa nature même que l'espace de l'énoncé est l'espace de la mémoire du locuteur: le démonstratif employé sans antécédent dans ce monde pourrait s'identifier à un élément de cet espace. La fonction du trait d'éloignement est ainsi

réalisée en français, et elle n'a pas besoin d'être traduite.

La question est de savoir comment reconnaître le monologue en tant que tel. Une de ses marques explicites est la forme du style direct de narration : après les verbes *songer*, *penser*, etc. le monologue est marqué par des guillemets (et en français sans le subordonnant *que*). Dans ce cas, les verbes principaux servent d'introducteurs d'espace, et toutes les phrases entre guillemets ont l'espace "mémoire du locuteur" en tant qu'espace parent. Le trait d'éloignement de *ano N* étant ainsi réalisé, presque tous les *ano N* employé dans le monologue peuvent être traduits en *ce N*. Le sens déictique où il s'agit d'un objet attirant l'attention du locuteur est toujours le même pour ces deux démonstratifs.

(40) *Konna koto-o omottewa mata ie-no koto-o kangaetemiru...* (lit.  
 = il pensait aux affaires de maison) «...*Ore-ga yuugata  
 il fait bain a comme aller esprit-GEN avoir habillement faire  
 nidemonatte yu ni demo itte, ki-no kiita shitaku-o shite,  
 ma femme-DAT prétexte quelconque-ACC dire dupé sortir  
 kakaa-ni iikagennakoto-o itte, damakurakashite dekakeru  
 hein... et puis α porte treillissée -ACC ouvrir tout droit  
 nodanaa. Soshite ano koushito -o akete zutto  
 entrer qu'est-ce que ça donnerait  
 haitteittara donna anbaidarou.*

Tout en songeant ainsi, son esprit revint aux maisons... «...C'est bon. Le soir, après le bain, je m'habillerai avec soin, je donnerai à la mère un prétexte quelconque pour l'endormir, et je sortirai. Et puis, en ouvrant **cette porte treillissée**, si j'entre tout droit, qu'est-ce que ça donnera ? (Ôgai, *L'Oie sauvage*, p. 27:258)

(41) *Kangaetsutsu nyoubō-no kao-o mite kou omot-ta* (il pensait).  
 en pensant femme-GEN visage-ACC voir comme ça penser-PASSE  
 eh bien même femme être ainsi visage-ACC avoir personne exister  
 «*Ma onaji onna demo konna tsura-o shiteiru monomo aru.*

α Npr .THEM beaucoup longtemps voir-NPG mais  
*Ano Otama -wa daibu hisashiku mi-nai ga* (lit.= Cette  
Otama, je ne l'ai pas vue depuis longtemps), <sup>α temps-THEM</sup>  
encore a peine sortie de l'enfance etre-PASSP mais timidite dans vivacite  
*mada kodomoagari deat-ta noni otonashii nakani ikina*  
point-GEN avoir envie d'attraper tel visage-ACC avoir-PASSP  
*tokoro-no aru furuitsukitai youna kao-o shite-ita.*

Au fil de ses réflexions, en regardant le visage de sa femme, il pensait : «Eh bien, c'est pourtant une femme, elle aussi, mais elle a une de ces têtes ! **Cette Otama** que je n'ai pas vue depuis longtemps... elle était à peine sortie de l'enfance, mais dans sa timidité, elle avait une certaine vivacité, et son visage donnait envie de l'attraper dans ses bras. (Ôgai, *L'Oie sauvage*, p. 27:237)

Il est à noter que dans ces deux traductions françaises, l'emploi du démonstratif est étayé par ce style de monologue : plantée dans le dialogue, la phrase interrogative en (40) n'est en principe pas permise, sauf si cette porte est présente dans la situation immédiate ou si elle est préalablement mentionnée dans le discours. En (41), tant qu'il n'y a pas d'autre femme nommée Otama, on n'attend pas un démonstratif suivi d'un nom propre<sup>131</sup>.

Mais le monologue n'est pas toujours présenté en discours direct. L'auteur préfère souvent le discours indirect libre. De plus, en japonais, il n'est pas aisé de tracer la ligne de démarcation entre discours direct et discours indirect. Le discours indirect n'est pas syntaxiquement distingué du discours direct. Considérons d'abord la différence entre ces deux types de discours. Le discours direct se définit comme une reproduction des paroles de quelqu'un d'autre (que j'appellerai désormais *locuteur originel*),

<sup>131</sup> Cf. Imoto (1986)

tépétées telles qu'elles ont été dites<sup>132</sup>. Le discours indirect est, par contre, la reproduction du contenu des paroles de quelqu'un d'autre avec modification de point de vue par celui qui les transmet (désormais *narrateur*). Il s'agit d'une définition universelle, imposée indépendamment des particularités de chaque langue. Mais le degré de modification imposé par le discours indirect varie d'une langue à une autre. Le français, et les langues occidentales en général, disposent d'un système syntaxique destiné au discours indirect, à l'intérieur duquel certaines modifications sont obligatoires. Il est d'abord introduit par un subordonnant, généralement *que* dans l'affirmation, et *si* dans l'interrogation. On peut considérer l'utilisation d'un subordonnant comme marqueur syntaxique du discours indirect. Toutes les deixis employées dans la subordonnée doivent être plus ou moins modifiées : 1° les indices personnels, *je*, *tu*, etc. 2° le système temporel, et éventuellement les modes des verbes, 3° les adverbes de lieu et de temps. La substitution des pronoms et du temps s'effectue même sans le subordonnant qui introduit le discours indirect proprement dit. C'est le cas de ce qu'on appelle *discours indirect libre*. Le japonais, tout d'abord, n'a pas de marqueur syntaxique du discours indirect : le subordonnant *to*, équivalent de *que*, est employé pour introduire le discours direct aussi bien que le discours indirect. Même dans le discours indirect, les substitutions des deixis ne sont pas obligatoires; elles sont même parfois interdites.

(42) a. Il a dit : «Maintenant, je vais à l'école» discours direct

b. Il a dit qu'il allait à l'école à cet instant. discours indirect

(43) a. Kare-wa «Boku-wa korekara gakkou he iku-yo» to it-ta.

<sup>132</sup> J'écris cette définition en consultant Dubois et al. (1973)

il-THEM je-THEM maintenant ecole a aller-APP que dire-PASSE  
b. *Kare-wa Boku-wa korekara gakkou he iku-yo to it-ta.*

discours indirect ?

il-THEM je-THEM maintenant ecole a aller que dire-PASSE  
c. *Kare-wa Boku-wa korekara gakkou he iku to it-ta.*

discours indirect

il-THEM maintenant ecole a aller que dire-PASSE  
d. *Kare-wa ø korekara gakkou he iku to it-ta.*

discours indirect

il-THEM pron ref.-THEM maintenant ecole a aller que dire-PASSE  
e. *Kare-wa jibun-wa korekara gakkou he iku to it-ta.*

discours indirect

il-THEM pron ref.-THEM act instant ecole a dire-PASSE que dire-PASSE  
f. *\*Kare-wa jibun-wa sorekara gakkou he it-ta to it-ta*

discours indirect

(43) est l'équivalent japonais de (42). *Yo*, particule japonaise qui ajoute une connotation qu'on pourrait traduire par *je vous le dis* est employée spécifiquement dans la langue parlée<sup>133</sup>, et souvent effacée dans le discours indirect. A partir de (43)(c), puisque le locuteur a effacé *yo*, les discours sont, par définition, indirects. La première personne du singulier, *boku* est souvent remplacée par un sujet nul<sup>134</sup> (43)(d) ou par le pronom réfléchi *jibun*<sup>135</sup> (43)(e), mais elle peut rester telle quelle (43)(c). D'ailleurs, le temps du verbe doit rester le présent, et dans ce contexte, *korekara* (maintenant) ne peut être remplacé par *sorekara* (à cet instant) (43)(f). Enfin, en japonais, aucune contrainte

<sup>133</sup> Selon Kuroda (1979) *yo* n'apparaît que dans le style qu'il appelle rapporté.

<sup>134</sup> Le sujet nul s'emploie également dans l'énoncé original; dans un tel cas, les substitutions des pronoms personnels ne sont pas marquées.

<sup>135</sup> *jibun* peut s'employer dans le langage militaire comme pronom de première personne, mais cet emploi est très limité. L'apparition de ce pronom dans une subordonnée est considéré dans beaucoup de cas comme substitut d'un autre pronom de première personne, plutôt que la reproduction de ce pronom même.

n'est imposée au discours indirect. Comme l'effacement de *yo* n'est pas obligatoire non plus, le discours tout entier peut rester tel quel (43)(b). La seule différence entre (43)(a) et (43)(b) est l'existence de guillemets, qui se réalisent phonétiquement comme l'imitation du ton du discours original, mais jamais syntaxiquement. Il est même difficile de juger si (43)(b) est du discours indirect. Mais j'aimerais traiter (43)(b) comme indirect, car le narrateur ne le présente pas avec l'intention de reproduire exactement l'énoncé original. Dans cette étude, je ne considère comme direct que le discours encadré de guillemets, comme indirect le discours subordonné mais non marqué par des guillemets, et comme indirect libre le discours de quelqu'un d'autre, mais sans subordonnant introducteur dans la même phrase et non marqué par des guillemets<sup>136</sup>.

Enfin, en japonais, le discours indirect étant proche du discours direct, il est facile d'ouvrir l'espace "mémoire du locuteur originel" en utilisant le paradigme *a-* dans n'importe quel discours<sup>137</sup>. En français, *ce N*, tout seul, n'a pas le pouvoir d'ouvrir cet espace, l'introducteur très fort que représente le discours direct est nécessaire pour le faire. En effet, en traduction, beaucoup de discours indirects (surtout des discours indirects libres) se traduisent par des discours directs en français, à l'intérieur desquels *ce N* serait l'équivalent de *ano N*. Mais cela ne veut pas dire qu'en français le discours indirect n'ouvre pas l'espace "mémoire du locuteur originel" : voici des exemples de traduction du discours indirect libre et du discours indirect, où *ce N* est employé

<sup>136</sup> Ce discours correspond au style *non rapporté* de Kuroda (1979)

<sup>137</sup> Même dans le style indirect l'espace que le paradigme *a-* ouvre est "mémoire du locuteur originel" plutôt que "mémoire du narrateur".

comme traduction de *ano N.* (Dans l'original, ils sont également en discours indirect libre et en discours indirect respectivement) :

(44) *soudain Npr-GEN fait-ACC penser commencer-PASSIF Npr-NOM*  
*Kotsuzen Yasui-no koto-o kangae dashi-ta. Yasui-ga*  
*si Npr-GEN maison dans souvent frequenter se mettre a*  
*moshi Sakai-no ie he hinpanni deiridemosuru youninatte*  
*quelques temps Mandchourie a retourner-NEG que si ici quelques jours ce*  
*toubun Manshuu ni kaera-nai to sureba imanouchi ano*  
*maison-ACC quitter ailleurs demenager celle solution-NOM*  
*shakuya-o hikiagete dokokahé tentaku suruno-ga*  
*bonne idee (conjecture)*  
*joufunbetsu darou.*

Soudain, il se remit à penser à Yasui. Au cas où Yasui se serait mis à fréquenter la maison des Sakai, au lieu de retourner tout de suite en Mandchourie, le mieux à faire serait encore de quitter **cette maison** et d'aller s'installer ailleurs. (Sôseki,

*La porte* p.216;4161)

(45) *vous M. Okada-NOM connaitre-AFF que dire-PASSE*  
*«Anata Okadasan-ga ochikazukidesu-ne» to it-ta.*  
*Npr-THEM encore Npr qui s'appelle nom-ACC connaitre-NEG pourtant*  
*Otama-wa mada Okada toiu na-o shira-nai. Soredete*  
*maître-NOM ce que dit-THEM et étudiant pourtant affaire-AFF*  
*oshishousan-no yuuno-wa ano gakuseisan nokoto-da*  
*le fait que ainsi demander-PSF raison-THEM soi-même-DAT saluer-PASSÉ scene-ACC*  
*toiukoto, kou kika-reru no-wa jibun-ni ojigioshi-ta tokoro-o*  
*voir-PSF-PASSIF-AFF le fait que dans ce cas absolument*  
*mira-re-ta-noda toiukoto, konobaaidewa iyademo*  
*faire semblant devoir le fait que etc-NOM*  
*shittafurio shinakutewanaranu toiukoto nado-ga*  
*éclair-GEN comme esprit-ACC frôler passer-PASSIF*  
*inazuma-no youni kokoro-o kasumete tourisugi-ta.*

-- Vous connaissez Monsieur Okada, n'est-ce pas ? / Otama ne connaissait pas ce nom, pourtant, comme en un éclair elle comprit que sa voisine parlait de **cet étudiant-là**, que si elle lui posait cette question, c'était qu'elle l'avait vu la saluer, et qu'en la circonstance, il lui fallait faire semblant, bien malgré elle, de le connaître. (Ôgai, *L'Oie sauvage*,

En (44) le mécanisme est le même que dans le discours direct. La première phrase, *Soudain, il se remit à penser à Yasui* introduit la "mémoire du locuteur originel" en tant qu'espace parent des phrases suivantes, ce qui permet de lire *cette maison* comme la maison où le locuteur originel habite plutôt que comme la maison où il se trouve au moment de la réflexion. En (45), l'introducteur *elle comprit que* met la subordonnée dans l'espace de "mémoire d'Otama" ; l'enclitique *-là* montre aussi le décalage de la situation immédiate et la position du référent visé<sup>138</sup>. Mais il faut noter qu'ici, même du point de vue du narrateur, l'emploi démonstratif est possible : en ouvrant l'espace "mémoire du narrateur" le narrateur montre un objet dont il a parlé précédemment.

Dans le discours indirect, on trouve un exemple où le traducteur a choisi *le N* au lieu de *ce N* comme traduction de *ano N* :

(46)	$\infty$ moment $\infty$ matin chemin sur rencontrer-PASSE $\infty$ femme-GEN place Sono toki kesa michi de at-ta <b>ano onna-no tokoro</b> a en $\infty$ moment mari-NOM serait la tel fait-NOM ni imajibun otto-ga itteirudarou toiu koto-ga comme actuel clairement imaginer-PASSP <i>imasaranoyouni hakkirito souzouserare-ta.</i>
------	---

(trad. lit.) A ce moment-là, elle pouvait imaginer avec plus d'intensité que (son)<sup>139</sup> mari doit se trouver en ce moment chez **cette femme** que ø a(i) rencontrée ce matin.

<sup>138</sup> En ce sens, ici, *-là* sert d'équivalent au sens d'éloignement de *ano*.

<sup>139</sup> L'original est *otto* "(mon) mari". Comme seule la femme peut appeler son mari *otto*, on peut considérer cette forme comme la reproduction de son monologue intérieur. Mais du fait qu'elle l'appelle ailleurs *ano hito* (cet homme) dans le monologue de style direct, on pourrait plutôt dire que cette appellation provient du point de vue du narrateur.

(trad. attestée) A ce moment-là, son imagination lui montra avec plus d'intensité son mari qui, au même instant, devait se trouver chez **la femme** qu'elle avait rencontrée le matin.  
(Ôgai, *L'Oie sauvage*, p.76;1012)

Il me semble que, conformément au changement obligatoire des deixis (*doit* → *devait*, *en ce moment* → *au même instant*, *∅* (interprété aussi bien comme *je* que comme *elle*) → *elle*, *ce matin* → *le matin*), le traducteur a effacé le sens déictique de *cette femme* et reprend objectivement ce référent du point de vue du narrateur en utilisant *ce N*<sup>140</sup>.

Dans un monologue au style indirect, le paradigme *a-* peut ouvrir l'espace "mémoire du locuteur originel" indépendamment du contexte précédent, ce qui n'est pas le cas en français. Considérons l'équivalent français de (8) :

(47)  $\begin{array}{c} {}_{\text{E1}}[\text{Aujourd'hui, il y a eu un incendie à Kanda}]_{\text{E2}} \\ *{}_{\text{E2}}[\text{Je crois qu'} {}_{\text{E3}}[\text{il y a beaucoup de morts puisqu'il s'agit de} \\ \text{cet incendie}]]_{\text{E2}} \end{array}$

Comme je l'ai analysé en (16), en japonais E3 peut être considéré comme un monologue, E3 étant indépendant de E1. L'espace E3 que le paradigme *a-* ouvre est construit par IPA. E1, qui est introduit ici et composé de INA, n'est qu'un calque de E3. Dans cet espace, *l'incendie* introduit n'a pas de propriété particulière. C'est seulement au niveau

<sup>140</sup> Cette tendance, où le discours indirect *ano N* se traduit en *le N* plutôt qu'en *ce N* est plus forte lorsqu'il s'agit de dialogue (voir infra 4.5.3.).

E2 qu'en présentant E3 le locuteur fait de E3 tout entier le prédicat discursif de E1 et que *l'incendie* de E1 s'identifie à *cet incendie* de E3. Or, en français, E3 ne peut être indépendant de E1 : par l'emploi même de *ce N* E3 s'attache à E1. Ce n'est plus un monologue mais un dialogue. Le point de vue selon lequel le locuteur emploie la deixis remonte également au niveau E2. Le syntagme *cet incendie* réfère directement à *l'incendie* qui est introduit par E1. L'énoncé E2 s'entend comme peu logique et il est exclu : *cet incendie* n'a pas de propriété justifiant qu'il soit la cause de beaucoup de morts.

En français, lorsqu'il y a un candidat de référent introduit dans le contexte précédent, *ce N* renvoie directement à ce candidat. Dans le cas de (17), lorsqu'on emploie *ce professeur* au lieu de *lui* dans la traduction, ce démonstratif renvoie directement au *professeur qui s'appelle Yamada* (élément *e1*) introduit dans E1. Cette relation pose un problème. En (17)(a)(E3) le référent de *ano sensei* n'est pas *e1* mais *e2* qui existe préalablement dans l'espace "mémoire du locuteur" avec des propriétés non réalisées linguistiquement. Le sens déictique s'applique seulement à la relation entre *e2* et le démonstratif, mais pas entre *e1* et *e2*. Cette dernière relation qui dépend du trait sémantique [professeur], n'est pas démonstrative mais définie. En français comme il n'y a aucun moyen de désigner *e2*<sup>141</sup> le traducteur doit se contenter de faire part de la relation entre *e1* et *e2*. Comme cette relation est anaphore définie, le mot relativement juste est un pronom personnel<sup>142</sup>

<sup>141</sup> Pour traduire la nuance de *ano sensei* en (17)(a)(E3) on a recours à un moyen paraphrastique; *Ce serait bon pour toi aussi de travailler avec un tel professeur, M. Yamada*, par exemple.

<sup>142</sup> Ou bien *le N*, mais celui-ci est beaucoup plus contraint que *ce N* ou le pronom. Voir 3.3.

plutôt qu'un démonstratif. Si en (18) *ano N* se traduit en *ce N*, ce n'est pas parce que le sens déictique est approprié mais parce que le pouvoir reclassificateur de *ce N* est exigé dans cette position<sup>143</sup>.

Lorsqu'il s'agit de la désignation personnelle, il existe d'autres raisons<sup>144</sup> pour lesquelles le pronom est préféré au démonstratif. En japonais, les pronoms lexicaux équivalents de *il*, *elle*, etc. en français n'existent pas. Il est vrai que conventionnellement, on assigne *kare* et *kanojo* à la traduction d'*il* et *elle* respectivement. Mais *kare* et *kanojo* présentant beaucoup de contraintes pragmatiques, sémantiques ou syntaxiques, ils se rapprochent, d'un certain point de vue grammatical, du SN des langues occidentales. Simplement parlant, les pronoms P<sup>145</sup> en français correspondent aux pronoms nuls en japonais. Mais les pronoms nuls n'ayant pas de traits morphologiques genre, nombre, et personne, sont limités dans un contexte plus précis que les pronoms français. Admettons comme principe universel que, lorsqu'il y a le choix entre le pronom et le SN, le locuteur choisit le pronom, qu'il soit plein ou nul, pour des raisons économiques. Il s'ensuit que les pronoms français, dans certains contextes, correspondent aux SN de type *ano N*:

(48)	ce matin chez moi à rentrer quand du tout tot ce personne -DAT
	Kesa uchi he kaeru tokiwa, tchittomo hayaku <b>ano hito<sub>1</sub>-ni</b>
	voir-vouloir que penser-PASSÉ mais ce moment voir-PASSÉ-si je-THIRM quoi
	ai-tai to omot-ta ga, <b>ano toki</b> $\emptyset_2$ at-ta-ra, watashi-wa nanto
	dire-PASSÉ (conditionnel) voir-PASSÉ-si je-GEN fait parce que
	it-ta darou. $\emptyset_3$ At-ta-ra watashi-no koto dakara,

<sup>143</sup> Cf. Corblin (1983)

<sup>144</sup> En effet, l'anaphore par *ano N* illustrée par (8) (16) et (17) est relativement rare.

<sup>145</sup> Deuxième catégorie des SN (=pronominal) dans la *théorie du liage* (Chomsky 1981:188).

choses incohérentes      seulement dire-PASSÉ      sûrement      alors  
*toritonomenonaikoto* *bakari it-ta* *nichigainai.* *Soushitara*  
 ce      personne -NOM      encore      choses incohérentes-ACC      dire      moi ACC  
*ano* *hito<sub>4</sub>* - *ga* *mata iikagennakoto-o itte, watashi-o*  
 faire croire      complément (conditionnel)  
*damashite shimatta* *darou.*

Quand je suis rentrée ce matin, je voulais **le** voir, **cet homme**, le plus tôt possible, mais si je l'avais vu à ce moment-là, qu'est-ce que j'aurais dit ? Si je l'avais vu en étant comme je suis d'habitude, je n'aurais sûrement dit que des choses incohérentes. Alors **il**, aurait inventé des histoires et aurait réussi à me les faire croire ! (Ôgai, *L'Oie sauvage*, p.77;1028,1030)

*Ano hito* renvoie chaque fois à la même source "mémoire du locuteur".

Mais le référent une fois introduit dans le discours n'a pas besoin d'être mentionné à nouveau tant qu'il y a un moyen grammatical de le reprendre<sup>146</sup>. Si le locuteur emploie *ano hito<sub>4</sub>* dans cet exemple c'est tout simplement parce qu'il lui manque ce moyen grammatical : le pronom nul comme  $\emptyset_2$  et  $\emptyset_3$  serait difficile dans cette position parce qu'il a la possibilité d'être interprété comme désignant le narrateur conformément au sujet des phrases précédentes. Mais en français cette re-mention n'est pas nécessaire : *il<sub>4</sub>* [+masculin, +troisième personne] ne risque pas de reprendre le narrateur comme référent. En effet dans les exemples de traduction attestée, il y a beaucoup d'exemples où *ano N* se traduit par un pronom personnel. Enfin, lorsque le même objet (l'antécédent présupposé) est introduit dans le contexte précédent, qu'il soit défini ou indéfini, *ano N* se rapproche d'un pronom personnel

<sup>146</sup> A moins qu'il y ait une raison spéciale pour la mention. Je reviendrai à ce problème.

français.

Il faut quand même indiquer quelques exceptions à cette correspondance. (18) est un de ces cas particuliers : le pouvoir reclassificateur du démonstratif est exigé. Il existe un autre cas où il s'agit d'effets spéciaux aux démonstratifs. Le sens déictique s'accorde parfois aux sentiments particuliers du locuteur; la surprise, le mépris, la répugnance, etc. Ce mécanisme est le même en japonais qu'en français. Alors qu'*ano hito* "cette personne" est neutre, *ano onna* "cette femme" a une connotation péjorative comme en français. Voici un exemple où le traducteur a préféré la répétition de *cette femme* au pronom, à cause de la nuance péjorative :

(49) Quand j'y pense maintenant, à coup sûr, quand **cette femme**,  
lui a demandé de lui acheter une, il en a acheté une autre  
pour moi en même temps. (...) C'est peut-être bien lui qui  
**lui**, a acheté ses kimonos et ses ornements de tête ! C'est la  
même différence qu'entre cette ombrelle de satin de laine  
que j'ai là et cette ombrelle importée d'Occident : tout ce  
que nous portons, moi et **cette femme**, est totalement  
différent. (...) Quand j'y repense maintenant, je me demande  
si ce n'est pas à cause de **cette femme**, qu'il nous néglige.  
(...) Dès qu'il a eu la bourse bien garnie, il s'est mis à  
dépenser beaucoup pour ses vêtements et le reste, il expliquait  
ça en disant qu'il avait des relations d'affaires, mais en fait  
c'était certainement à cause de **cette femme**. Il ne  
m'emménait nulle part, mais il l'emménait sûrement, **elle** !

Dans l'original japonais, les six mentions de la même femme se font toutes par *ano onna*. En français aussi, le traducteur répète quatre fois *cette femme* à cause de la nuance péjorative, mais utilise deux fois un pronom.

#### 4.5.3. L'emploi dans le dialogue

Dans mes corpus de traduction, on trouve 14 exemples (31,1%) de *ce N*, 9 (20%) de *le N*, 8 (17,8%) du pronom<sup>147</sup>. La caractéristique la plus typique de *ano N* dans cet emploi est l'effet de connaissances communes que j'ai présenté dans la section précédente. Selon l'analyse de l'exemple (7), le mécanisme (15) s'applique à *ce N* aussi bien qu'à *ano N*. La différence est qu'*ano* indique dans quel espace se trouve le référent, alors que *ce* n'implique aucune information sur l'espace. Il s'ensuit qu'en français l'objet visé doit être saillant dans le monde énoncé, alors qu'en japonais, l'objet connu suffit comme référent d'*ano N* : s'il n'y a pas d'autres objets présents dans l'espace "mémoire du locuteur", l'objet présenté comme défini est un objet saillant dans cet espace, par défaut. Cette différence est illustrée par l'exemple suivant:

(50)	quelque chose	instrument tranchant-THEM	avoir-INT	que	Npr-THEM	dire-PASSE
	"Nanika	hamono -wa arimasen-ka" to Okada-wa it-ta.				
	maitresse GEN	femme-NOM	une	fille-DAT	ce	cuisine
	Shujin-no onna-ga hitorino komusme-ni "Ano daidokoro					
	dans se trouver	couteau	apporter	que	ordonner-PASSE	
	ni aru deba motteoide"	to	iitsuke-ta.			

<sup>147</sup> 4 exemples de discours indirects mis à part.

--Avez-vous un instrument tranchant ? demanda-t-il. / La maîtresse de maison ordonna à l'une des filles d'aller chercher **le couteau à découper dans la cuisine.** (Ôgai, *L'Oie sauvage*, p. 104:1496)

*Ce couteau* n'est pas possible en (50). En français, il n'y a qu'un seul espace. Même si on considère l'espace de la cuisine comme un espace hors situation, cet espace est incorporé dans l'espace principal, et *le couteau* n'est qu'un objet du monde énoncé au même titre que d'autres objets du même monde. N'étant pas présenté préalablement, cet objet ne remplit pas la condition de saillance et n'est donc pas mentionné par *ce N.* Par contre, en japonais, *ano* ouvre l'espace "mémoire du locuteur" indépendamment de l'espace précédent. Lors de sa mention, le couteau est le seul objet présenté dans cet espace et distingué d'autres objets du monde énoncé, il s'accorde donc bien avec le sens déictique (c'est-à-dire qu'il remplit la condition de saillance). La seule condition imposée est que cet objet soit connu par l'interlocuteur inclus. Cette capacité de reconnaissance est traduite en français par le sens défini. La traduction me semble juste, en ce sens qu'en japonais, faute de déterminant défini, le déterminant démonstratif sert de marque du défini. Mais la nuance dans *ano* que le locuteur (la maîtresse de maison) évoque avec l'image du couteau (c'est-à-dire toutes les propriétés qui conviennent à l'objectif de son utilisation) n'est pas exprimée en français. *Le N* n'exprime pas l'effet de connaissances communes non plus (s'il n'y a qu'un seul couteau à découper dans la cuisine, *le couteau à découper dans la cuisine* est toujours possible, même si l'interlocuteur

ne connaît pas le couteau), mais il est évident contextuellement que le couteau en question est connu de l'interlocuteur.

Il existe deux cas où la condition de saillance est remplie en français et où *ano N* peut être traduit par *ce N*. Je définis ainsi les conditions pragmatiques de saillance :

- (51) Dans le dialogue, pour mentionner un objet sans antécédent par *ce N*, (a) l'objet doit avoir été sujet de conversation des locuteurs, ou bien (b) l'objet doit avoir joué un rôle important (et être très présent) dans l'expérience commune<sup>148</sup>.

*Cette affaire, cette histoire, comme en (7), remplissent la condition (51)(a), parce qu'elles indiquent, par leur sens même, qu'elles ont été le sujet de la conversation. J'ai trois exemples de ce type<sup>149</sup>. Lorsqu'il s'agit d'un objet concret non humain, la condition est remplie contextuellement :*

- |      |                                       |  |                         |  |                        |                        |                 |
|------|---------------------------------------|--|-------------------------|--|------------------------|------------------------|-----------------|
| (52) | Npr-NOM<br>mine-ACC<br>soudain        | rentrer-PASSÉ<br>avoir<br>demander-PASSÉ | quand<br>toi<br>soudain | Npr-THM<br>paravaient<br>ce            | habitude<br>-ACC<br>-o | plus<br>ne pas vouloir | meilleur<br>que |
|      | <i>Sôsuke-ga</i>                      | <i>kaet-ta</i>                           | <i>toki</i>             | <i>Oyone-wa itsumo yori saezaeshii</i> |                        |                        |                 |
|      | <i>kao-o shite, "Anata ano byoubu</i> | <i>tosuzen</i>                           | <i>kii-ta.</i>          | <i>-yori utcha ikenakute" to</i>       |                        |                        |                 |

Quand Sôsuke rentra, Oyone, qui paraissait avoir bien meilleure mine que d'habitude, lui demanda à brûle-

<sup>148</sup> Ces deux conditions ne s'imposent pas lorsqu'il s'agit du monologue. Voir supra 4.5.2.

<sup>149</sup> Il y a quand même un exemple où *ano koto* "cette histoire" est traduit par *le sujet* : *Oyone ano koto wa mada iwanai yo. Doumo yuu noga mendou de iya ni natta.* (—Tu sais, Oyone, je n'ai toujours pas abordé **le sujet**, et ne n'ai pas envie de le faire : c'est tellement gênant.) (Sôseki, *la porte* p. 39:709)

pourpoint: --Tu ne voudrais pas vendre **ce paravent** ?  
(Sôscki, *La porte* p.69;1308)

C'est aussi un exemple du cas (51)(a). Mais le fait que le paravent en question ait été souvent le sujet de leur conversation est fourni contextuellement. Dans ce contexte, à ce point de connaissances communes, *ce N* correspond à *ano N*.

(53) Cependant, comme la moitié du serpent y était suspendue et qu'un sang noir dégouttait sur l'appui de la fenêtre, ni la bonne ni la maîtresse n'avaient le courage d'entrer dans la maison pour détacher la ficelle de chanvre qui retenait la cage. (...23 lignes...) L'air très fier de lui, le gamin conseilla à la bonne qui le suivait : / -- Moi je tiens la cage, alors vous allez nettoyer **ce sang** : il en est tombé sur les tatami.  
(Ôgai, *L'Oie sauvage*, p.106;1533)

(53) est un exemple du cas (51)(b). Mais il se trouve à la frontière de *ce N* et *le N*. Ici, *le sang* conviendrait parfaitement alors que pour certains locuteurs français (lecteurs du roman), l'emploi démonstratif semble peu naturel, probablement à cause de l'insuffisance de la saillance de cet objet. Toutefois, il n'en est pas de même pour les personnages dans le roman (les locuteurs de cet énoncé).

Généralement parlant, en français, lorsqu'il y a plusieurs objets de même genre sémantique ou pragmatique dans le même espace, c'est-à-dire le «paradigme contextuel de N» s'établit, on tend à préférer

*le N à ce N.* Cette tendance est forte lorsqu'il n'y a pas de différence de saillance entre les objets. Le cas extrême est fourni par la structure de coordination où le choix du défini est obligatoire<sup>150</sup> :

- (54) Tu verras un garçon et une fille. Tu dois donner une poupée à {la / \*cette} fille et une voiture {au / à \*ce} garçon.  
(Corblin, 1983:118)

*Un garçon* et *une fille* sont un ensemble d'objets dans le monde énoncé. Ni l'un ni l'autre n'est plus saillant que l'autre. Dans un tel contexte où *le garçon* s'oppose à *la fille*, *le N* est choisi. Dans l'exemple suivant ce choix n'est pas obligatoire, mais préféré :

- (55) *"Nani, watashi kara iuto, jitsuwa ano bunko-no hou-ga*  
alors je de part dire en fait ce boîte-GEN affaire-NOM  
plutôt précieux article être-ATR  
*mushiro daijina shina deshite-ne"*

(En parlant de la montre volée et retrouvée: "C'est sans doute le voleur lui-même qui me l'a envoyée ! L'idée lui serait-elle venue qu'il ne pourrait pas en tirer beaucoup d'argent ? En tous cas, vous avouerez que c'est rare !") En fait, pour moi, c'était plutôt **la boîte** qui était précieuse, leur expliqua-t-il ensuite. (Sôseki, *La porte* p.95;1833)

Dans ce contexte, en tant qu'objet volé *la boîte* s'oppose à *la montre* ou aux autres objets. De plus, la saillance de *la boîte* n'est pas grande. Dans ces conditions, le traducteur a choisi *le N* au détriment du sens

<sup>150</sup> Beaucoup de travaux traitent ce problème, entre autres, Corblin (1983), Kleiber (1986), Imoto (1987,1988,1989).

déictique, qui, d'ailleurs, ne joue pas un rôle important dans cette position.

Dans le discours indirect, la tendance à traduire *ano N* par une expression anaphorique définie est plus forte que dans le monologue : dans les quatre exemples de traduction de ce type, il n'y en a aucun où *ano N* soit traduit par *ce N*. La raison en est qu'en français le choix de la deixis du point de vue du narrateur est presque obligatoire dans le discours indirect du dialogue et que les conditions pragmatiques (51), même si elles sont remplies dans le dialogue original, ne le sont plus au niveau du narrateur :

(56) *Kare-wa motono toori sore-o zashiki he tateteoi-ta. Suruto douguya-ga kite ano byoubu -o 15 yen ni uttekure to iidashi-ta.*

(Entre vendre son paravent à l'antiquaire du quartier, et voir cet objet continuer à encombrer son salon), il choisit de le laisser dans son salon. Sur ces entrefaites, l'antiquaire revint les voir et *leur en proposa quinze yen* (trad. lit. = leur demanda de vendre **ce paravent** pour quinze yen). (Sôseki, *La porte* p.73;1407)

*Ano byoubu* ouvre l'espace "mémoire du locuteur originel<sup>151</sup> (= l'antiquaire)" et désigne le paravent dont ils parlent souvent. En français, le discours original : *voudriez-vous me vendre ce paravent à quinze yen ?* pourrait satisfaire à la condition (51a), mais dans le discours

<sup>151</sup> ou bien l'espace "Mémoire du narrateur", mais cette interprétation est moins naturelle que la première.

indirect, même l'emploi de *ce N* indique le paravent présenté par le narrateur (*son paravent*, le paravent qu'il a laissé dans son salon). La nuance d'*ano N* n'est plus exprimée en français.

La tendance à traduire *ano N* humain par un pronom personnel est la même dans le dialogue que dans le monologue. Voici un exemple de dialogue :

(57) "Sokode danna-no yuukoto mo ukatowa sinyoushinai  
 tu veux dire c'est cela et monsieur moi-ACC  
 toiunokai ?" "Sounano. Ano kata -wa watakushi-o  
 comme si bébé-GEN comme considérer HON comme c'est tel  
 marude akanbou-no youni omotte imasuno. Sorewa anna  
 habile (exp. sagee) parce que tel  
 mekara yana he nukeru youna hito desukara, sou  
 penser peu naturel NPG-JION mais moi malice apparence  
 omounomo muriwa naino-desu keredo, watakushi koredemo  
 ce personne -NOM tel qu'il croit bébé être-NEG estimer AII  
 ano hito -no omouhodo akanbou de-nai tsumori nano  
 "

— Et c'est pour ça que tu ne veux pas croire sur parole ce que dit le Monsieur ? / — C'est cela. Il me considère exactement comme un bébé. Comme c'est un homme extrêmement habile, il est naturel qu'il pense, mais je ne suis pas aussi bébé qu'il le croit. (Ôgai, *L'Oie sauvage*, p.61:732,733)

#### 4.5.4. L'emploi dans le récit

Dans le récit où le narrateur raconte une histoire de manière objective, il n'est pas étonnant que *ano N*, qui ouvre l'espace "mémoire du locuteur", ne s'emploie pas très souvent. Il n'y a qu'un seul exemple

sur 29 dans *la Porte*, 5 exemples sur 71 dans *l'Oie sauvage*. Mais ce dernier est un roman où le narrateur se représente comme *je*, il se trouve stylistiquement à la frontière du récit et du monologue<sup>152</sup>. J'estime qu'à peu près 4 ou 5 % d'*ano N* s'emploient dans le récit.

Dans un récit où l'interlocuteur représente le lecteur en général, le référent du démonstratif doit être préalablement connu de tout le monde. Autrement dit, l'espace "mémoire du locuteur" coïncide avec l'espace "Mémoire des connaissances générales", et l'effet des connaissances communes devient l'effet de la notoriété. En tant que règle générale, j'aimerais formuler le mécanisme de notoriété de la façon suivante :

- (58) Lorsque le sens déictique fonctionne dans l'espace "Mémoire des connaissances générales" construit derrière le monde énoncé, il crée un effet de notoriété.

Le sens déictique est le même en japonais qu'en français. La différence consiste en la création de l'espace "Mémoire des connaissances générales". En japonais, le trait d'éloignement de *ano* crée cet espace indépendamment du monde énoncé, et n'importe quel objet, particulier ou générique, peut être un élément de cet espace. Cet élément satisfait à la condition de saillance : il n'y a qu'un seul élément présent dans cet espace et il se distingue des autres objets du monde énoncé.

- (59) *Nochini* <sub>apres</sub> <sub>ce</sub> <sub>moment-GEN</sub> <sub>Npr</sub> <sub>portail-NOM</sub> <sub>demolir-PSF-PASSE</sub> *sonokoro-no Nagaya mon-ga toriharawa-re-ta*

<sup>152</sup> J'ai mis à part 5 exemples qui se trouvent dans la partie narrative de *l'oie sauvage*. Car, étant employés avec le pronom *je*, je les considère comme emploi monologue.

parce que actuellement Npr depuis au bout de endroit dans exister ce  
 node ima Harukichou kara tsukiataru tokoro ni aru *ano*  
 nouveau noir portail -NOM construire-PASSE c'est que  
*atarashii kuroi mon -ga deki-ta nodearu.*

Par la suite, le portail de Nagaya fut démolie et remplacé par l'**actuel Portail Noir** construit au bout de la rue venant de Haruki-chô. (Ôgai, *L'Oie sauvage*, p. 10:50)

Le *Portail Noir* fonctionne pratiquement comme un Npr et plus ou moins célèbre au Japon. C'est un symbole de la faculté de médecine, que beaucoup de gens connaissent. Mais même si certains lecteurs ne le connaissent pas, peu importe : ce que dit l'emploi d'*ano*, c'est qu'il est connu de nombreux lecteurs, et l'auteur le traite comme tel. (59) est un exemple d'objet particulier. Grâce à la création de l'espace par *ano*, cet objet obtient un effet de notoriété. Mais, en français, comme ce n'a pas le pouvoir de créer un autre espace, cet actuel *Portail Noir* est exclu dans cette position.

(60)      mais      embryon-GEN      cou-ACC      enlacer-PASSP      cordon-THEM      souvent      arrive  
 Shikashi taiji-no kubi-o karandei-ta saitai-wa tokitama aru  
 comme une être      NEG-PASSP      deux      mince      gorge-ACC  
 gotoku hitoe dewa nakat-ta. Nijuni komakai nodo-o  
 bander cordon ce étroit      point-ACC      franchir au moment où  
 maiteiru ena-o ano hosoi tokoro-o toosu tokini  
 ne réussir pas à dégager-PASSP parce que enfant-THM fortement tranchée-ACC  
 hazushisokonat-ta node kodomo-wa gutto kikan-o  
 étrangler-PASF mourir-PASSP c'est que  
 shime-rarete chissokushiteshimat-ta nodearu.

Mais le cordon ne faisait pas, comme il arrive le plus souvent, un tour autour du mince cou de l'enfant, mais deux, si bien que, comme elle n'avait pas réussi à dégager ces deux tours au moment où il franchissait l'**étroit passage**, le bébé était mort étouffé par une constriction du larynx. (Sôseki,

Le mécanisme référentiel de *ano hosoi tokoro* est un peu compliqué. Dans l'espace "Mémoire des connaissances générales" où se trouve le référent de *ano N*, le rôle *ano hosoi tokoro* a pour valeur le passage vaginal générique, et invoque en même temps toutes les propriétés assignées à cet objet générique dans cet espace (le passage délicat pour la naissance d'un enfant par exemple). Mais la valeur "le passage vaginal générique" fonctionne comme rôle dans l'espace principal (= monde énoncé) et se réfère comme valeur au passage vaginal d'Oyone (personnage dans le roman). En français, comme l'espace "Mémoire des connaissances générales" n'est pas construit, la double référence du démonstratif n'est pas possible.

Pourtant, l'espace "Mémoire des connaissances générales", une fois construit indépendamment de l'espace principal, crée avec *ce N* un effet de notoriété en français comme en japonais.

- (61)     Elle ressemblait à **ces** orchidées qui, à l'heure de la pollinisation, exhalent leurs parfums les plus forts pour attirer l'insecte. (Avril, cité par Haruki, 1990)
- (62)     Dans sa candeur, il lui rappelait **ces fillettes** qui, autrefois, le jour de la Fête-Dieu, marchaient en procession vers l'autel une fleur à la main. (Avril, cité par Haruki, 1990)

Selon Haruki (1990) ce type de *ce N*, qu'il appelle démonstratif de "notoriété", a les quatre caractéristiques suivantes :

- (63) (a) Lorsqu'il s'agit d'un nom comptable, *ce N* est souvent mis au pluriel. (ex. 61 et 62)
- (b) Il a la structure «*ce N + Relatif*», et le temps de la relative est présent (ex. 61) ou imparfait (ex. 62).
- (c) Les introducteurs de «*ce N + Relatif*» sont classés en deux catégories : 1°) expressions qui évoquent le souvenir, comme *rappeler*, *se souvenir de*, *faire penser à*, etc. (ex. 62); 2°) expressions marquant la similitude comme *donner l'air de*, *ressembler à*, *comme*, etc. (ex. 61).
- (d) Il n'apparaît pas en position de sujet (au début d'un énoncé).

Comme exemple Haruki cite la phrase suivante :

- (64) \***Ces hommes** qui vivent longtemps seuls prennent souvent l'habitude de parler seuls. (Haruki, 1990)

Ces conditions sont nécessaires à la création d'un espace "Mémoire des connaissances générales" indépendamment de l'espace principal.

(63a) et (63b) sont dûs à la nature générique de cet espace : à cause de l'influence de l'espace principal, un nom singulier risque d'être interprété comme spécifique, et la description générique ne peut se placer en un point précis de la ligne temporelle. (63)(c) et (63)(d) sont dûs à l'exigence de la distinction entre l'espace "Mémoire des connaissances générales" et l'espace principal. Si la structure «*ce N + Relatif*» apparaît en début d'énoncé, l'espace générique est considéré comme espace principal. Dans un monde énoncé qui ne se compose que de l'espace principal, comme il n'y a pas d'autres objets de nature différente, le

référent de *ce N* ne satisfait pas à la condition de saillance. L'espace "Mémoire des connaissances générales" doit donc être introduit, en plus de l'espace principal, par les introducteurs de type (63)(c).

Mais une fois remplies ces conditions, comme l'illustrent (61) et (62), *ce N* provoque le même effet de notoriété qu'en japonais. Le principe (58) me semble universel.

#### 4.5.5. Conclusion

Le sens déictique est également admis pour *ano N* et *ce N*. Le mécanisme d'effet des connaissances communes est le même dans les deux langues. Lorsque l'un et l'autre sont employés textuellement, *ano N* correspond à *ce N* à condition qu'il soit employé tout seul (= sans antécédent) dans l'espace "mémoire du locuteur". La différence est qu'en japonais le trait d'éloignement de *ano* ouvre cet espace indépendamment du contexte, alors qu'en français l'ouverture de cet espace dépend surtout du contexte. Il s'ensuit qu'en français, dans beaucoup de cas, cet espace est créé comme espace principal où l'objet du démonstratif subit la condition de saillance. La satisfaction de cette condition est facile en monologue, difficile en dialogue, presque impossible en récit. En effet, dans ces deux derniers cas, *ano N* se traduit souvent par une expression anaphorique définie plutôt que par *ce N*. Mais, même dans le récit, si on crée explicitement, par les introducteurs spéciaux et par le relatif, l'espace "Mémoire des connaissances communes" indépendamment de l'espace principal, *ce*

*N* crée le même effet que *ano N* par le même mécanisme.

## CONCLUSION GENERALE

Tout au long de cette étude j'ai présenté un modèle de linguistique générale des syntagmes nominaux. Ce modèle se construit en se fondant sur la théorie des espaces mentaux de Fauconnier dont la caractéristique réside dans la prise en considération des éléments pragmatiques. Il est vrai que Fauconnier suppose un niveau cognitif qui relie le monde linguistique à la réalité. L'une de ses grandes thèses est que la langue n'est qu'une forme toute à fait insuffisante pour décrire le monde extérieur. Pour interpréter les informations linguistiques il faut considérer les éléments cognitifs que les locuteurs partagent ou presupposent inconsciemment. Il est très naturel que la thèse s'oriente vers l'analyse du mécanisme cognitif comme par exemple dans l'argumentation discursive. Cependant, il ne faut pas oublier que les éléments cognitifs ne sont que des éléments supplémentaires dans l'interprétation linguistique. Pour cela j'essaie de construire un modèle à partir de la logique fondamentale et formelle de la langue et d'y intégrer les éléments cognitifs.

Au chapitre 1 j'ai défini le nom comme un ensemble et le sens d'un nom comme la connotation de l'ensemble. Par exemple, le nom *oiseau* représente l'ensemble *oiseau*, et le sens d'*oiseau* n'est autre chose que les connotations de cet ensemble telles que «ayant des ailes», «ayant des plumes»,

«capable de voler», etc. Je commence ainsi à formuler un modèle basé sur la logique et en particulier sur la théorie des ensembles. Les notions centrales de la théorie des espaces mentaux, «espace», «rôle», «valeur», sont également définies en termes de logique des ensembles : l'espace correspond à l'ensemble universel, le rôle à un sous-ensemble, la valeur à un élément de l'ensemble que représente le rôle. Cependant, l'application de la logique aux langues naturelles nécessite certaines réserves ou modifications. Tout d'abord l'interaction entre la connotation et les dénotations d'un nom n'est pas la même pour le nom traité par la logique, et pour le nom tel qu'il apparaît typiquement dans les langues naturelles. Le nom typique traité dans la logique est ce que j'appelle *nom de dictionnaire*, nom dont la connotation précède les dénotations, comme par exemple *célibataire* dont la connotation «non marié» forme d'abord une catégorie et détermine ensuite ses dénotations. Dans les langues naturelles, la plupart des noms sont des noms d'objet, définis comme noms dont les dénotations précèdent les connotations. Par exemple, à partir de quelques spécimens on construit l'ensemble *oiseau*, dont les connotations ne sont que l'abstraction des propriétés des dénotations. Dans cette dernière catégorie de nom, contrairement à ce qu'on pense généralement, le sens n'est une condition ni nécessaire ni suffisante. On peut dire du sens d'un nom d'objet *N* les choses suivantes :

- (a) Dire qu'un membre de *N* possède le sens *N*, c'est dire qu'il possède suffisamment de propriétés de *N* pour qu'il soit identifié comme membre de *N*, et jamais de dire qu'il possède toutes les propriétés du sens *N*.
- (b) Connaître le sens *N*, c'est avoir les connaissances suffisantes

(= connaître certaines propriétés) de l'identification pour cette catégorie et non pas connaître toutes les propriétés de  $N$ .

(c) Comme les connaissances pour  $N$  de chaque locuteur sont limitées et partielle, il arrive même que deux locuteurs ne partagent pas de connaissances communes pour  $N$ . Soient  $N(T)$  le sens  $N$  théorique,  $N(A)$  et  $N(B)$  les propriétés que les locuteurs  $A$  et  $B$  connaissent relatives à  $N$ , on peut dire tout simplement que même si  $N(A)$  et  $N(B)$  sont différents, tous les deux sont des parties du même  $N(T)$ .

Ensuite, le référent d'un nom  $N$  n'est pas toujours réduit à un membre de l'ensemble  $N$ . Pour interpréter un énoncé, tous les locuteurs d'une langue naturelle ont la capacité de construire et connecter des espaces selon leurs connaissances contextuelles même si aucune indication sur les espaces n'est exprimée explicitement dans l'énoncé. La référence d'un nom suit parfois le principe d'identification que Fauconnier (1984) formule de la façon suivante : si deux objets (au sens le plus général),  $a$  et  $b$ , sont liés par une fonction pragmatique  $F$  ( $b = F(a)$ ), une description de  $a$  peut servir à identifier son correspondant  $b$ . Ainsi, le référent de *le président* dans *en 1929, le président était un bébé* peut l'être même s'il n'est pas membre de la catégorie *président* en 1929 : puisque ce référent  $b$  et le président actuel  $a$  sont liés par la fonction pragmatique d'identité, en suivant le principe d'identification la description de  $a$  sert à identifier son correspondant  $b$ . L'introduction de la notion d'espace et du principe d'identification élargit la possibilité d'application de la logique aux langues naturelles.

Au chapitre 2, je donne dans ce cadre une réponse linguistique à la question classique de savoir quel est le sens d'un nom propre. Cette question a été posée surtout dans le domaine de la logique. L'argument de

Kripke semble réfuter totalement la thèse dite de Frege-Russell selon laquelle le sens d'un nom propre est l'ensemble des propriétés de son porteur. Selon Kripke, étant donné que même dans un monde possible où le porteur ne possède pas les propriétés supposées comme sens, on peut désigner ce porteur par le Npr, les propriétés contingentes du porteur ne peuvent être le sens du Npr. Par exemple, Aristote resterait toujours Aristote même s'il n'était ni un disciple de Platon, ni le précepteur d'Alexandre, ni l'auteur de «l'Ethique à Nicomaque», ces propriétés ne sont donc pas des parties du sens *Aristote*. Je défends la thèse de Frege-Russell contre l'argument de Kripke en employant les arguments développés dans le chapitre 1. Tout d'abord, le Npr est un nom d'objet par excellence, et le sens n'est pas une condition ni nécessaire ni suffisante. Ensuite, le principe d'identification permet de désigner le porteur d'un nom propre, même s'il ne possède aucune propriété de son sens. Même si l'on met *Aristote* dans le monde possible où il ne possède aucune de ses propriétés connues, on suppose toujours que le référent de cet *Aristote* est lié par la fonction pragmatique d'identité à l'Aristote tel qu'on le connaît normalement. L'expression *Aristote* peut identifier l'Aristote dépourvu de sens d'*Aristote* de la même façon que *le président* identifie un bébé qui n'a pas le sens de *président*. D'autre part, la thèse de Frege-Russell fournit des avantages théoriques sur les autres thèses: elle explique, par exemple, l'emploi attributif d'un nom propre comme dans *Laforgue vient de découvrir Laforgue*. J'adopte ainsi la thèse de Frege-Russell comme conclusion de ce chapitre.

Les chapitres 3 et 4 sont des applications du modèle que j'ai introduit dans les deux premiers chapitres. Au chapitre 3 je traite d'abord les notions générales d'anaphore et de circonstances d'énonciation définies comme

situation pseudo-immédiate de l'énonciation, et j'analyse des expressions anaphoriques du français: les pronoms *ce/il*, les SN *le N/ce N* ainsi que les pronoms démonstratifs *celui-ci/-là*. Comme la conclusion du chapitre 2 me permet de définir le rôle et la valeur d'un Npr de la même façon que ceux d'un Nc, je formule le pronom neutre *ce* comme un SN incomplet que je définis comme SN auquel il manque le rôle ou la valeur. Ainsi la raison pour laquelle on emploie *ce* au lieu d'*il* dans les deux séquences suivantes est la même :

- (1) — Un *kiwi*, qu'est-ce que c'est ?  
— *C'est* un oiseau coureur de Nouvelle-Zélande.
- (2) — *Armstrong*, qui est-ce ?  
— *C'est* un astronaute américain qui a marché sur la lune.

Dans les deux cas, le pronom neutre *ce* ne reprend que le rôle de son antécédent.

Pour le SN *le N*, j'introduis la notion de *paradigme contextuel du N* (abrégé en *PC(N)*) définie comme un ensemble d'objets potentiels susceptibles d'être mentionnés dans la position discursive de ce SN. En utilisant les termes de paradigme contextuel du N et de circonstances d'énonciation que j'ai définies plus haut, je décris la différence entre *le N* et *ce N* comme suit : *le N* désigne l'unique élément de *N* préexistant et rangé sur le *PC(N)* dans l'espace, *ce N* désigne l'objet *N* qui est présent et saillant dans les circonstances d'énonciation. Cette thèse explique ce qu'on appelle le paradoxe de la reprise immédiate présenté par Corblin (1983) :

- (3) Tu verras un garçon et une fille. Tu dois donner une voiture  
{au/??à ce} garçon et une poupée {à la/??à cette} fille.
- (4) Une femme entra dans la pièce. J'avais vu {\*la/cette} femme

chez mon ami.

En (3) la coordination *un garçon et une fille* joue un grand rôle dans ce paradoxe. Si l'on enlève *une fille* le résultat s'inverse : *Tu verras un garçon. Tu dois donner une voiture {?au/à ce} garçon.* Chaque SN de la coordination fournit un élément du paradigme contextuel de l'autre, et la reprise par le N est possible dans cet espace. En revanche, chaque SN à lui tout seul n'est pas suffisamment saillant pour qu'il soit repris par ce N. En (4) l'espace n'est pas le même pour la première phrase et pour la seconde, la reprise par le N est ainsi exclue. Quant à ce N, la reprise ne pose pas de problème parce que les deux phrases sont interprétées dans les mêmes circonstances d'énonciation et que la femme introduite par le sujet de la première phrase est très saillante.

Les SN s'emploient toujours en s'opposant plus ou moins aux autres objets. Dans le cas du défini, comme le montre la condition nécessaire du paradigme contextuel, le N s'oppose aux autres catégories (contraste externe): en (3), par exemple, *le garçon* s'oppose à *la fille*. Dans le cas du démonstratif, ce N s'oppose aux autres membres de la même catégorie (contraste interne): en (4), par exemple, *cette femme* s'oppose aux autres femmes. Or, le contraste que fait ressentir les pronoms démonstratifs *celui-ci/-là* est parfois externe et parfois interne.

(5) À propos de stylo, je prends *celui-ci*.

(6) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si *ceux-ci* sont plus doux. (Kleiber 1991:135)

Alors qu'en (5) *celui-ci* s'oppose aux autres stylos (contraste interne), en (6) *ceux-ci* qui se réfère aux *chats* s'oppose aux *chimpanzés* (contraste externe). J'explique cet emploi du type (6) comme dérivation du type (5)

par l'intermédiaire de l'emploi suivant.

- (7) Les jeunes gens sont sans indulgence, parce qu'ils ne connaissent rien de la vie ni de ses difficultés. Le vieux est bon et doux, le jeune est implacable; *celui-ci* ne sait rien, *celui-là* sait tout.

Les deux SN s'emploient avec une tête sous-entendue de catégorie humaine. Il est très naturel de penser que le constituant commun *celui* dans ces deux pronoms prend la catégorie humaine sous-entendue comme son antécédent et que les suffixes *-ci/-là* déterminent respectivement *le jeune* et *le vieux*.. Le contraste entre *celui-là* et *celui-ci* est à la fois interne et externe : il est interne au niveau de la source de la tête sous-entendue, mais il est externe quand on considère *le vieux* et *le jeune* comme des catégories indépendantes. L'emploi du type (6) est ainsi lié à l'emploi du type (5).

Au chapitre 4 j'avance une analyse des démonstratifs japonais en la fondant toujours sur la théorie des espaces mentaux, et surtout sous l'angle d'études contrastives avec le système français. Le système démonstratif japonais est construit à partir des morphèmes de base *ko-*, *so-*, *a-*, dont chacun reçoit les mêmes suffixes qui leur assignent différents statuts syntaxiques et sémantiques. Par exemple, *-no* se joint à chacune de ces bases pour former des déterminants nominaux: *kono N*, "ce N"; *sono N*, "ce N-là"; *ano N*, "le N qui est la-bas". Ce qu'on remarque, c'est qu'en japonais chaque démonstratif a un sens déictique plus des traits d'éloignement tandis qu'en français à part l'opposition *-ci/-là* le démonstratif ne contient pas de traits d'éloignement. Je traite d'abord le problème de la distinction des trois paradigmes dans leurs emplois situationnels et contextuels. A

travers l'analyse de divers exemples, je constate que les traits d'éloignement attachés à chaque paradigme reflètent la distance psychologique entre le locuteur et l'objet désigné. Ces traits se concrétisent dans leurs emplois textuels comme marqueur d'espace dans lequel on cherche le référent. Les référents des SN qui contiennent *ko-*, *so-*, *a-* se trouvent respectivement dans l'espace de la situation immédiate du locuteur, l'espace du discours nouvellement introduit, et l'espace de la mémoire du locuteur.

Etant donné que le démonstratif français n'a qu'un sens démonstratif et que le démonstratif japonais a un sens démonstratif mais possède aussi un trait d'éloignement, la comparaison de ces deux langues permet de mettre au clair les caractéristiques du sens démonstratif en général et des particularités des traits d'éloignement. Parmi les effets d'un emploi démonstratif il y en a un qui fait ressentir que le référent est connu de tout le monde, même s'il apparaît pour la première fois. Par exemple,

- (8) Elle ressemblait à ces orchidées qui, à l'heure de la pollinisation, exhalent leurs parfums les plus forts pour attirer l'insecte. (Avril, cité par Haruki, 1990)

En japonais, cet effet de notoriété n'est trouvé que dans l'emploi du paradigme *-a*. La mise à jour du mécanisme de cet effet de *ce N* et *ano N* est un des résultats fructueux de cette comparaison. Si on ne regarde que le japonais, on est amené à dire que l'effet de notoriété est attaché au trait éloignement lointain du paradigme *-a*. Cependant l'essentiel réside plutôt dans le sens du démonstratif. L'observation des exemples du français aussi bien que du japonais me permet de lancer une hypothèse selon laquelle lorsque le sens démonstratif fonctionne dans l'espace "Mémoire des connaissances générales" construit, il crée un effet de notoriété. Ce mécanisme est le

même en japonais qu'en français. La différence est qu'en japonais le trait d'éloignement du paradigme *-a* contribue directement à construire l'espace "Mémoire des connaissances générales", tandis qu'en français, il faut les introducteurs spéciaux de l'espace et un relatif pour créer cet espace. Ce *N* de notoriété a plus de contraintes qu'*ano N*.

Il est superflu de souligner que la présente étude n'a pas la prétention d'être une théorie générale de la référence. Les résultats auxquels je suis parvenu sont bien entendu susceptibles d'être modifiés en prenant en considération d'autres phénomènes. Je pense toutefois avoir atteint mon but principal: montrer que le principe logique ou philosophique est aussi un principe linguistique et que les linguistes peuvent l'appliquer dans l'analyse des langues naturelles. C'est Kleiber (1981) qui a commencé à construire une théorie cohérente de la référence en français. Je m'inscris dans son intention tout au long de la présente étude. Kleiber rejette la thèse selon laquelle les noms propres n'ont pas de sens en la confrontant avec les règles générales de la référence en français, mais considère que le sens d'un nom propre est le prédicat de la dénomination. C'est cette dernière conclusion que je mets en doute en la confrontant avec les règles générales du français et du japonais.

Mon essai de comparaison systématique n'est qu'un commencement et les phénomènes traités ici sont assez limités. Ma thèse devra s'élargir à la lumière d'autres phénomènes linguistiques et de données d'autres langues.

## BIBLIOGRAPHIE

- Akatsuка, N. (1985) : «Conditionals and epistemic scale», *Language*, 61:3, pp.625-639.
- Asakura, S. (1955) : *Asakura bumpo jiten* (Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française). Tokyo, Hakusuisha.
- Banfield, A. (1979) : «Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire : le développement de la parole et de la pensée représentées», *Langue française* 44, pp. 9-26.
- Brown, R. (1958) : «How Shall a Thing Be Called ?», *Psychological Review* 65, pp. 14-21.
- Burge, T. (1973) : «Reference and Proper Names», *The Journal of Philosophy* LXX(4), pp. 425-439.
- Buyssens, E. (1973) : «Les noms singuliers», *Cahiers Ferdinand de Saussure* 28, pp. 25-34.
- Coppieters, R. (1974) : «The opposition between IL and CE and the place of the adjectives in French», *Harvard Studies in Syntax and Semantics* 1, pp. 221-280.
- Corblin, F. (1983) : «Défini et démonstratif dans la reprise immédiate», *Le français moderne* 51, pp. 118-134.
- Corblin, F. (1987) : Indéfini, défini et démonstratif. Genève-Paris, Droz.
- Corblin, F. (1990) : «Typologie des reprises linguistiques : L'anaphore

- nominale». *Les arguments discursifs et leurs systèmes de représentation* Eds. M. Charoles and S. Fisher. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Corblin, F. (1995) : *Les formes de reprise dans le discours : Anaphore et chaîne de référence*, Presses Universitaires de Rennes.
- Cruse, D. A. (1986) : *Lexical semantics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Dahl, Ö. (1990) : «Contextualization and de-contextualization», In R. Studer (Ed.), *Natural Language and Logic, Lecture Notes in Artificial Intelligence* 459 (pp. 62-9). Berlin.
- Donnellan, K. S. (1966) : «Reference and definite descriptions», *Philosophical Review* 75, pp. 281-304.
- Dubois, J. et al. (Ed.) : (1973) : *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.
- Ducrot, O. (1972) : *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann.
- Fauconnier, G. (1974) : *La coréférence : Syntaxe ou sémantique ?* Paris, Seuil.
- Fauconnier, G. (1984) : *Espaces mentaux*. Paris, Les Editions de Minuit.
- Fauconnier, G. (1990) : «Domaines and Connections». In N. N. K. (, C. S. Society) (Ed.), *Ninchi Kagaku no hatten (Advances in Japanese Cognitive Science)* (pp. 1-28). Tokyo: Koudansha.
- Fauconnier, G. (1991) : «Roles and Values: The case of French copula constructions». In C. Georgopoulos & R. Ishihara (Eds.), *Interdisciplinary Approaches to Language: Essays in Honor of S.-Y. Kuroda* Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Fauconnier, G. (1992) : «Sens potentiel : grammaire et discours». In W. d.

- Mulder, F. Schuerewegen, & L. Tasmowskki (Eds.), *Enonciation et parti pris, Actes du colloque de l'Université d'Anvers (5,6,7 février 1990)*
- Fauconnier, G. (1997) : *Mappings in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Frege, G. (1892) : «Sens et dénotation». *Écrits logiques et philosophiques*. Paris, Seuil. 102-116.
- Furukawa, N. (1986) : *L'article et le problème de la référence en français*. Tokyo, France Toshō.
- Gardiner, A. (1954) : *The Theory of Proper Names*. A controversial Essay.
- Gary-Prieur, M.-N. (1994) : *Grammaire du nom propre*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Gary-Prieur, M.-N. (1996) : «Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français», *Cahiers de praxématique* 8, pp. 97-117.
- Gary-Prieur, M.-N. (1996) : Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français. *Cahiers de praxématique*, 8, 97-117.
- Geach, P. T. (1962) : *Reference and Generality*. New York. Ithaca, Cornell University Press.
- Gross, M. (1977) : Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom. Paris, Larousse.
- Gross, M. (1977) : *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom*. Paris, Larousse.
- Haiman, J. (1980) : «Dictionaries and Encyclopedias», *Lingua* 50, pp. 329-357.

- Haruki, H. (1986) : «Ce N dans son emploi anaphorique (rédigé en japonais)», *Bulletin d'études linguistiques françaises* 20, pp. 16-32.
- Haruki, Y. (1990) : «Gendai furansu go no 'shuchi no shiji keiyoushi' ni tsuite» (Le démonstratif de «notoriété» en français moderne), *Studies in Language and Culture* 16, Université d'Osaka, pp. 77-95)
- Haruki, Y. (1991) : «shiji taisho no seikaku kara mita nihongo no shijishi -- ano o chushin ni» (La caractéristique des expressions démonstratives en japonais -- autour de ano), *Studies in Language and Culture* 17, Université d'Osaka, pp. 93-113.
- Hattori, S. (1968) : «Kore, sore, are to this, that» (kore sore are et this that), *Eigo kiso goi no kenkyu*, Sanseido, Tokyo.
- Horigushi, K. (1978) : «Shijigo no hyougensei» (La nature communicative des mots démonstratifs), *Nihongo Nihonbunka* 8, Université des langues étrangères d'Osaka.
- Imoto, H. (1987) : *La reprise anaphorique en français par le N et ce N*, mémoire de maîtrise à l'Université de Paris VIII.
- Imoto, H. (1988) : *un N, le N, ce N, référent du syntagme nominal*. Université de Tokyo,
- Imoto, H. (1989) : «Anaphore fidèle par le N et ce N (rédigé en japonais et résumé en français)», *Bulletin d'études de linguistique française* 23, pp. 25-39.
- Imoto, H. (1991) : «Ninsho daimeishi IL no shiji taisho -- omoni CE tono taihi ni oite» (Le référent du pronom personnel IL -- en comparaison avec le pronom neutre CE), *Revue de langue et littérature françaises* 7, Société de Langue et Littérature Français
- Imoto, H. (1996) : «Le nom propre et la thèse de la dénomination», *Bulletin*

- d'Etudes de Linguistique Française* 30, pp. 14-26.
- Imoto, H. (1997) : «Les pronoms démonstratifs *celui-ci* et *celui-là*», *Etudes de Langue et Littérature Françaises* 70, Société Japonaise de Langue et Littérature Française, pp. 202-214.
- Jespersen, O. (1924) : *The philosophy of Grammar*. London, Allen and Unwin.
- Jonasson, K. (1994) : *Le nom propre: construction et interprétations*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kamio, A. (1990) : *Jouho no nawabari riron* (théorie du territoire d'informations), Taishukan, Tokyo.
- Kiefer, F. (1974) : *Essai de sémantique générale*. Paris, Mame.
- Kinsui, S. & Takubo, Y. (1990) : «Danwa kanri riron karamita nihongo no shijishi» (Les démonstratifs japonais du point de vue de la théorie de management du discours), *Ninchikagaku no hatten* 3, pp. 85-115, Nihon ninchi gakkai, Kodansha, Tokyo.
- Kinsui, S. & Takubo, Y. (1992) : «Nihongo shijishi kenkyu shi kara/he (De/Vers l'histoire des recherches sur les démonstratifs japonais)», *Nihongo kenkyu shiryoushu 1-7 shijishi* (Recueil des documents pour les recherches de la langue japonaise 1-7 les dém
- Kleiber, G. (1981) : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris, Klincksieck.
- Kleiber, G. (1986) : «Pour une explicaiton du paradoxe de la reprise immédiate», *Langue française* 72, pp. 54-79.
- Kleiber, G. (1987) : «L'énigme de Vintimille ou les déterminants 'à quoi'», *Langue française* 75, pp. 107-121.
- Kleiber, G. (1988) : «Reprise immédiate et théorie des contrastes». *Studia*

*Romanica Posnaniensia*, 13, pp. 67-83.

- Kleiber, G. (1990) : «Sur le démonstratif de 'notoriété' en ancien français», *Revue québécoise de linguistique* 19-1, pp.1-32.
- Kleiber, G. (1990a) : «Article défini et démonstratif : approche sémantique versus approche cognitive. Une réponse à Walter de Mulder». In G. Kleiber & Tyvaert (Eds.), *L'anaphore et ses domaines*
- Kleiber, G. (1990b) : *La sémantique du prototype : Catégories et sens lexical*. Paris: PUF.
- Kleiber, G. (1990c) : «Quand IL n'a pas d'antécédents». *Langages*, 97, 24-50.
- Kleiber, G. (1991) : «Celui-ci/-là ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu», *Revue québécoise de linguistique* 21(1) pp. 123-170.
- Kleiber, G. (1992) : «Anaphore-Deixis : deux approches concurrentes», in Mary-Annick Morel & Laurent Danon Boileau (1992), pp. 613-626.
- Kleiber, G. (1992) : «Mais qui est donc sur l'étagère de gauche? ou Faut-il multiplier les référents?», *Travaux de linguistique et de philologie* 30, pp. 107-124.
- Kleiber, G. (1994a) : «Lexique et Cognition: y a-t-il des termes de base?», *Rivista di Linguistica* 6(2), pp. 237-266.
- Kleiber, G. (1994b) : «Catégorisation et hiérarchie: sur la pertinence linguistique des termes de base», *Hermès* 13, pp. 213-233.
- Kleiber, G. (1995) : «Sur la définition des noms propres: une dizaine d'années après». In M. Noailly (Ed.), *Nom propre et nomination: actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994* (pp. 11-36). Paris, Klincksieck.
- Kleiber, G. (1996) : «Noms propres et noms communs: un problème de dénomination», *Meta* 41(4), pp. 567-589.

- Kripke, S. (1982 (édition anglaise : 1972)) : *La logique des noms propres*. Paris, Edition de Minuit.
- Kuno, S. (1973) : *The Structure of the Japanese Language*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- Kuno, S. (1978) : *Danwa no bunpo* (Grammaire du discours), Taishukan, Tokyo.
- Kuno, S. (1987) : *Functional Syntax*. Chicago, The University of Chicago Press.
- Kuroda, S. (1979) : «(Ko) so a ni tsuite»(A propos de (ko) so a), in *Hayashi Eiichi kyouju taikan kinen ronbunshu, Eigo to hihongo to*, (Hommages au professeur Hayashi Eiichi, l'anglais et le japonais), pp.41-60, Kuroshio shuppan, Tokyo.
- Kuroda, S. (1979) : «Où l'épistémologie, la grammaire et le style se rencontrent: examen d'un exemple japonais», *Aux quatre coins de la linguistique*, le Seuil, Paris, pp. 235-259.
- Kuroda, S. (1985) : «La sémantique des démonstratifs japonais», *Linguisticæ Investigationes*, 9:1, pp. 68-85.
- Lakoff, G. (1987) : *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago, University of Chicago Press.
- Lakoff, R. (1974) : «Remarks on this and that». *CLS* (Chicago Linguistic Society) 10, 345-350.
- Langacker, R. (1987) : *Foundations of Cognitive Grammar*.
- Marandin, J-M. (1986) : «Ce est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif», *Langages*, 81, pp. 75-81.
- Martin, R. (1983) : «La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre», *LINX* 9, pp. 7-28.

- Mikami, A. (1955) : *Gendai gohou shinsetsu* (Nouvelle théorie sur les emplois moderns), Tokyo Kuroshio.
- Mikami, A. (1960) : *Bunpo shouronshu* (Recueil d'articles de grammaire), Tokyo Kuroshio.
- Mill, J. S. (1824) : *A system of Logic*. London, Longmans.
- Milner, J.-C. (1982) : *Ordres et raisons de langue*. Paris, Seuil.
- Morel, M-A. & Danon-Boileau, L. (1992) : *La deixis : colloque en Sorbonne 8-9 juin 1990*, PUF.
- Mori, A. (1972) : *Leçon de Japonais*, Taishukan, Tokyo.
- Nishiyama, Y. (1992) : «Yakuwari kansu to henko meishiku (la fonction de rôle et le syntagme nominale d'une valiable)», *keio gijuku daigaku gengo bunka kenkyu kiyo* (Bulletin des études des langues et civilisations de l'Université Keio) 24, pp. 193-216.
- Nunberg, G. (1979b) : «The non-uniqueness of semantic solutions: Polysemy», *Linguistics and Philosophy* 3(2), pp. 143-184.
- Oono, M. (1977) : «Bunsho ni tsukawareta shijigo -- ko- kei so- kei no kinousa --»(Les mots démonstratifs dans le texte -- la différence entre les paradigmes ko- et so- --), *Tokyo joshidaigaku nihombungaku*, 48, pp. 11-31.
- Recanati, F. (1983) : «La sémantique des noms propres : Remarques sur la notion de «désignateur rigide», *Langue française* 57, pp. 106-118.
- Rosch, E. (1978) : «Principles of categorization». *Cognition and categorization* Eds. E. Rosch and B. B. Lloyd. Hillsdale, N.J. , L. Erlbaum Associates.
- Rosch, E. et al. (1976) : «Basic objects in natural categories», *Cognitive Psychology* 8, pp. 382-436.

- Russell, B. (1905) : «On denoting». *Mind*, 14.
- Russell, B. (1917) : «Knowledge by Acquaintance and Knowledge by Description». *Mysticism and Logic*. London, George Allen & Unwin Ltd. pp. 209-232.
- Russell, B. (1956) : «Lectures on Logical Atomism». *Logic and Knowledge* Ed. R. C. Marsh. London, Akken & Unwin Ltd.
- Sakuma, K. (1951) : *Nihongo no Hyougen to Gohou* (Les expressions et la grammaire de la langue japonaise), reprint 1982, Kuroshio shuppan, Tokyo.
- Shinoda, T. and F. Sato (1979) : *Kijun France bunten* (Grammaire français de tous les jours) : Tokyo, Daisan shobou.
- Shoho, I. (1981) : «Ko, so, a no taikei» (Les paradigmes ko, so, a), *Nihongo no shijishi* (Les démonstratifs japonais), Nihongo kyoiki shido sankoshō 8, Kokuritsu Kokugo Kenkyusho.
- Strawson, P. (1950) : «On Referring». *MIND*, 59, 320-344.
- Strawson, P. F. (1973) : *Les individus : essai de métaphysique descriptive*. Paris, Editions du seuil.
- Takahashi, T. & Suzuki, M. (1982) : «Ko, so, a no shiji ryoiki ni tsuite (A propos du domaine référentiel de ko, so, a)», *Kenkyu houkoku shu* 3, pp. 1-44, Kokuritsu kokugo kenkyu sho.
- Tamba, I. (1987) : «ILLE, ANO, ARE: Approche contrastive de deux démonstratifs latin et japonais», *Etude de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, pp. 393-404.
- Tamba, I. (1992) : «Démonstratifs et personnels en japonais. Deixis et double structuration de l'espace discursif», in Morel, Mariy-Annick & Danon-Boileau, Laurent ed. *La deixis*, PUF, pp.187-195.

- Tasmowski-De Ryck, L. & Verluyten, S.P. (1982) : «Linguistic control of pronouns», *Journal of semantics*, vol. 1, N°4, pp. 323-346.
- Theissen, A. (1995) : «Noms subordonnés: des termes marquées ou non ?», *Le français moderne* 63(2), pp. 166-186.
- Veland, R. (1996) : *Les marqueurs référentiels celui-ci et celui-là*. Genève-Paris, Droz.
- Vision, G. (1970) : «Essentialism and the Senses of Proper Names», *American Philosophical Quarterly* 7, pp. 321-330.
- Vuillaume, M. (1983) : «Grammaire temporelle des récits de fiction». *Semanticos*, 7(1).
- Wierzbicka, A. (1985) : *Lexicography and conceptual analysis*. Ann Arbor, Mich., Karoma.
- Wilmet, M. (1983) : «Les déterminants du nom en français: essai de synthèse», *Langue française* 57, pp. 15-33.
- Wilmct, M. (1997) : *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot
- Zribi-Hertz, A. (1991) : «Grammaire et empathie : à propos du pronom français *celui-ci*». *De la musique à la linguistique : Hommages à Nicolas Ruwet*, (Eds.) L. Tasmowski and A. Zribi-Hertz. Paris, Communication et Cognition. pp. 568-582.
- Zribi-Hertz, A. (1992) : «De la deixis à l'anaphore : Quelques jalons», in Morel, Mariy-Annick & Danon-Boileau, Laurent ed. *La deixis*, PUF, pp.603-612.

## Ouvrages des sources

*Discotext : Textes littéraires Français 1827-1923* (1992), CD-ROM,

Hachette

(Mori,) Ôgai, *Gan* (L'Oie sauvage), in (Eds.) Société du lexique des écrivains modernes, *Sakka Yougo Sakuin Mori Ôgai* (lexique de Mori Ôgai), Kenkyusha, Tokyo, 1984.

Ôgai Mori (1987) : *L'Oie sauvage*, traduit du japonais par Reiko Vergnerie, PUF.

(Natsume,) Sôseki, *Mon* (la porte) in (Eds.) Société du lexique des écrivains modernes, *Sakka Yougo Sakuin Natsume Sôseki* (lexique de Natsume Sôseki), Kenkyusha, Tokyo, 1984.

Sôseki Natsume (1992) : *La Porte*, traduit du japonais par Corinne Atlan, Philippe Picquier

## TABLE DES MATIERES

Introduction -----	1
Abréviation -----	5

### Chapitre 1 : Nom

1.1. La catégorie et le sens -----	7
1.2. Le nom de dictionnaire et le nom d'objet -----	9
1.2.1. Le nom de dictionnaire -----	9
1.2.2. Le nom d'objet -----	10
1.2.3. Interaction entre les noms d'objet et les noms de dictionnaire -----	19
1.3. La référence -----	22
1.4. L'espace et le principe d'identification -----	29
1.4.1. L'espace -----	29
1.4.2. Le principe d'identification -----	32
1.4.3. Les connecteurs rhétorique -----	38
1.5. Le rôle et la valeur -----	48
1.6. La lecture comme rôle et la lecture comme valeur -----	60
1.6.1. Les définitions et les problèmes -----	60
1.6.2. La lecture comme rôle en tant que l'objet d'un prédicat catégoriel	

1.6.3. La lecture comme rôle en tant que lecture de quantification	65
1.6.4. l'application de la thèse universelle	74
1.7. La structure hiérarchique de la catégorie	84
1.8. La signification et la polysémie	103

## Chapitre 2 : Nom propre

2.1. Les problèmes	115
2.2. La définition	116
2.3. Précision de dénotation	125
2.3.1. Les noms uniques comme <i>soleil</i> , <i>lune</i>	126
2.3.2. <i>La racine de trois</i> / <i>la racine carrée de vingt-cinq</i>	127
2.3.3. Npr incarné / Npr désincarné	130
2.3.4. Npr non modifié / Npr modifié	132
2.3.5. Le nom de famille au pluriel comme dans <i>les Armstrong</i>	140
2.3.6. Npr dans l'emploi métonymique d'un Nc	141
2.4. La thèse de la dénomination	144
2.4.1. Idée principale de la thèse	144
2.4.2. Inconvénients de la thèse de la dénomination	147
2.5. Problèmes d'homonymie	150
2.5.1. Problèmes sémantiques	157
2.5.2. Problèmes de dérivation	164
2.5.3. Problèmes morphologiques	166
2.6. Le sens d'un Npr : thèse des propriétés identifiantes du porteur	

---

	-----	170
2.6.1. <i>Le Npr</i> est un nom d'objet -----	-----	173
2.6.2. La référence d'un <i>Npr</i> par le biais de principe d'identification	-----	
	-----	175
2.6.3. La loi intension/extension -----	-----	179
2.6.4. L'avantage de la thèse -----	-----	180
2.7. Conclusion du chapitre : considérations contrastives -----	-----	184

### Chapitre 3: Anaphore

3.1. Anaphore et Deixis -----	188
3.2. Les circonstances d'énonciation -----	198
3.3. <i>Le N</i> et <i>Ce N</i> -----	206
3.4. IL et CE -----	215
3.4.1. Les problèmes -----	215
3.4.2. Thèse -----	220
3.4.3. Phrase identificationnelle -----	221
3.4.4. Référent étendu sans rôle -----	222
3.4.5. Référent de la situation immédiate dont le locuteur ne connaît pas le nom (=rôle) -----	223
3.4.6. L'explication de (38) et (39) -----	225
3.4.7. Explications complémentaires -----	226
3.4.8. SN générique -----	228
3.4.9. Conclusion -----	231
3.5. Les pronoms démonstratifs <i>celui-ci</i> et <i>celui-là</i> -----	232
3.5.1. Les problèmes à résoudre -----	232

3.5.2. Les particules démonstratives <i>-ci/-là</i> -----	238
3.5.3. Transition entre l'anaphore nominale et l'anaphore pronomiale -----	241
3.5.4. Solutions proposées -----	247

## Chapitre 4 : Deixis en japonais

4.1. Introduction -----	252
4.2. Emploi situationnel -----	254
4.3. Emploi textuel -----	258
4.3.1. La distinction entre <i>a-</i> et <i>so-</i> -----	264
4.3.2. La distinction entre <i>ko-</i> et <i>so-</i> -----	275
4.3.2.1. Le référent humain -----	281
4.3.2.2. Le paradoxe de la position d'apparition -----	283
4.4. Conclusion -----	287
4.5. La comparaison des démonstratifs japonais et français -----	288
4.5.1. L'emploi situationnel -----	289
4.5.2. L'emploi dans le monologue -----	291
4.5.3. L'emploi dans le dialogue -----	304
4.5.4. L'emploi dans le récit -----	310
4.5.5. Conclusion -----	315
 CONCLUSION GENERALE -----	317
BIBLIOGRAPHIE -----	326
TABLE DES MATIERES -----	337

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES  
DE L'A.N.R.T.

Dépôt légal : Novembre 2003